

**Rapport pour la commission
permanente du conseil régional**
JUIN 2014

Présenté par
Jean-Paul Huchon
*Président du conseil régional
d'Île-de-France*

**SOUTIEN REGIONAL EN FAVEUR DE LA LUTTE
CONTRE LES DISCRIMINATIONS ET POUR L'EGALITE
ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES EN ILE-DE-FRANCE
3EME AFFECTATION POUR 2014**

Chapitre 930 « Services généraux »
Code fonctionnel 021 « Conseil régional »
Programme HP021-005 « Démocratie de participation »
Actions : 10200504 « Lutte contre les discriminations »

Sommaire

SOMMAIRE	3
EXPOSE DES MOTIFS	4
PROJET DE DELIBERATION	5
1. ANNEXE N°1 A LA DELIBERATION : TABLEAU RECAPITULATIF DES PROJETS ET PROGRAMMES BENEFICIANT D'UN SOUTIEN REGIONAL	9
2. ANNEXE N°2 A LA DELIBERATION : FICHES DETAILLEES DES PROJETS ET PROGRAMMES BENEFICIANT D'UN SOUTIEN REGIONAL	25
2.1. Fiches détaillées des nouveaux projets annuels	26
2.1.1.Projets « Lutte contre les discriminations »	27
2.1.2. Projets « égalité femmes-hommes »	136
2.2.Fiches détaillées des nouveaux programmes pluriannuels	252
3. ANNEXE N°3 A LA DELIBERATION : NOUVELLE CONVENTION-TYPE	278

EXPOSE DES MOTIFS

1. Le présent rapport a pour objet d'attribuer 44 subventions et de proposer l'affectation d'un montant de 789 091€ d'autorisations d'engagement prélevées (22 projets sur l'appel à projets « Lutte contre les discriminations pour un montant de 476 716€ et 22 projets pour l'appel à projets « égalité femmes-hommes pour un montant de 312 375€) sur le chapitre 930 « Services généraux », Code fonctionnel : 021 « Conseil régional », Programme : HP 021-005 « Démocratie de participation », Action 10200504 « Lutte contre les discriminations » du budget 2014.

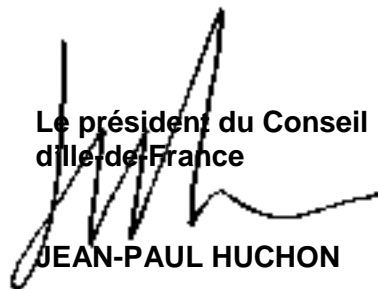
Ces opérations relèvent de « Politique Régionale pour l'Égalité Réelle et contre les Discriminations » votée par délibération CR n° 12-12 du 16 février 2012 : [Accès à la délibération n°CR 12-12](#) et qui a fait l'objet de deux plans triennaux régionaux d'actions de lutte contre les discriminations et en faveur de la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes adoptés par délibération n° CR 20-13 du 20 juin 2013.

Ces opérations vous sont présentées dans les fiches projet annexées à la délibération.

2. Dans le cadre du dispositif «Soutien régional en faveur de la lutte contre les discriminations en fonctionnement» (dispositif IRIS 00000173) et « Soutien régional en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes » en fonctionnement (dispositif IRIS 00000824) il est proposé d'adopter une nouvelle convention type actualisée et simplifiée en remplacement de celle approuvée par délibération n° CP 10-871 du 17 novembre 2010.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Le président du Conseil Régional
d'Île-de-France



JEAN-PAUL HUCHON

PROJET DE DELIBERATION**DU**

Soutien régional en faveur de la Lutte contre les Discriminations et pour l'égalité entre les femmes et les hommes en Île-de-France - 3^{ème} affectation pour 2014

LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL D'ILE-DE-FRANCE

- VU** Vu le Code Général des collectivités territoriales ;
- VU** La délibération n° CR 10-10 du 16 avril 2010 relative aux délégations de compétences du Conseil régional à sa Commission permanente ;
- VU** La délibération n° CR 33-10 du 17 juin 2010 relative au règlement budgétaire et financier de la Région Île-de-France
- VU** La délibération n°CR 12-12 du 16 février 2012 relative à la politique régionale pour l'égalité réelle et contre les discriminations et portant adhésion à l'association "la 27ème Région";

- VU** La délibération n°CR 20-13 des 20 et 21 juin 2013 relative à l'adoption des deux plans triennaux régionaux d'actions de lutte contre les discriminations et en faveur de la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes
- VU** La délibération n° CP 10-871 du 17 novembre 2010 adoptant une convention-type relative à l'engagement régional pour une politique intégrée de lutte contre les discriminations ;
- VU** La délibération n°CP 09-634 du 9 juillet 2009 adoptant un avenant type relatif à la participation régionale aux deuxièmes ou troisièmes tranches annuelles des programmes biennaux ou triennaux en faveur du soutien au titre de la lutte contre les discriminations ;
- VU** Le budget de la Région Île-de-France pour 2014;
- VU** Le rapport CP 14-401 présenté par monsieur le Président du Conseil régional d'Ile-de-France ;
- VU** L'avis de la Commission de la jeunesse, de la citoyenneté et de la vie associative ;
- VU** L'avis de la Commission des Finances, de la contractualisation et de l'Administration Générale ;

APRES EN AVOIR DELIBERE

Article 1 :

Décide de participer, au titre du dispositif de soutien régional à la lutte contre les discriminations et pour l'égalité entre les femmes et les hommes, au financement des 44 projets ou programmes décrits en annexe 2 de la présente délibération.

Affecte un montant d'autorisations d'engagement 789 091€ disponibles sur le chapitre 930 "Services généraux" - code fonctionnel 021 "Conseil régional" - programme HP 021-005 (102 005) "Démocratie de participation" - action 10200504 "lutte contre les discriminations" du budget 2014.

Subordonne le versement des subventions à la signature d'une convention type adoptée à l'article 2 et autorise le Président du conseil régional à les signer.

Article n°2 :

Adopte la convention type relative au dispositif «Soutien régional en faveur de la lutte contre les discriminations en fonctionnement» (dispositif IRIS 00000173) et « Soutien régional en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes » en fonctionnement (dispositif IRIS 00000824) présentée en annexe 3 en remplacement de la convention approuvée par délibération n°CP 10-871 du 17 novembre 2010.

Article 3 :

Autorise, par dérogation à l'article 29 du règlement budgétaire et financier, la prise en compte des dépenses éligibles pour les actions décrites ci-dessous à compter de leurs dates prévisionnelles de démarrage :

Dossier - Code	Dossier	Bénéficiaire	Date prévisionnelle de démarrage
14003845	Enquête sur la population Trans' : Intersection de discriminations directes et indirectes	ACCEPTESS-T	04/04/2014
14004677	Accompagner et accueillir les femmes étrangères et issues des immigrations face aux discriminations et aux violences	ADRIC AGENCE DE DEVELOPPEMENT DES RELATIONS INTERCULTURELLES POUR LA CITOYENNETE	05/05/2014
14003570	Lutte contre les discriminations territoriales subies par les couples franco-étrangers résidant en IDF	ASSOCIATION DE SOUTIEN AUX AMOUREUX AU BAN PUBLIC	01/04/2014
14004686	Paroles d'enfants : les filles et les garçons	ASSOCIATION DECI DELA	01/04/2014
14003487	Contrat territorial de l'accessibilité culturelle (ANNEE 1/TRIENNAL)	CEMAFORRE CENTRE D'ETUDES DES MEDIATEURS ARTISTIQUES FORMATION RECHERCHE	02/04/2014
14004719	sensibilisation - formation des enseignant-e-s et des assistant-s d'éducation à l'égalité filles /garçons	COLLECTIF FEMININ MASCULIN	01/04/2014
14003571	Lutter contre les discriminations dans l'accès au logement des familles monoparentales	COMITE ACTIONS LOGEMENT	01/06/2014
14004621	Elaboration d'un rapport sur les inégalités Femmes-Hommes et animation du réseau en vue de renforcer la prise en compte des enjeux dans le projet de ville	COMMUNE DE NANTERRE	01/05/2014
14004675	Elaboration d'un jeu éducatif pour les 8-12ans "L'égalité enjeux"	COMMUNE DE SAINT OUEN	07/04/2014
14004690	Femmes dans la cité	COMMUNE DE SURESNES	01/06/2014
14004678	Transmission(s)	COMPAGNIE PALAMENTE	29/04/2014
14004382	Mais je ne suis pas noire! ni blanche ! ni rien...juste français(e)!	COMPAGNIE PETITS FORMATS	02/05/2014
14003454	Education et sensibilisation par le théâtre à la lutte contre les discriminations et pour l'égalité filles/garçon en milieu scolaire	DECLIC THEATRE	01/04/2014
14003879	Programme européen de lutte contre les discriminations raciales	EGAM EUROPEAN GRASSROOTS ANTIRACIST MOVEMENT	01/04/2014

14003567	Formations à destination des acteurs éducatifs et sociaux : anthropologie des mondes contemporains"	ETHNOART	01/04/2014
14003883	Gens du voyage et lutte contre les discriminations : renforcer la capacité d'agir des acteurs locaux	FED NATIONALES ASS SOLIDAIRES	01/04/2014
14003616	Tournoi international de Paris - TIP	FEDERATION SPORTIVE GAIE LESBIENNE	01/04/2014
14004609	Hey madame le sexisme c'est le sexe c'est ça?	FIT - UNE FEMME, UN TOIT	01/04/2014
14004617	Excision, parlons-en!	GAMS GROUP FEMMES ABOLITION MUTIL SEXUELLES	01/04/2014
14004715	Une meilleure connaissance de l'histoire de l'immigration féminine en IDF pour promouvoir l'égalité entre les sexes	GENERIQUES	01/04/2014
14004680	Les ressources du matrimoine dans les arts et la culture - ANNEE 1 DU PROGRAMME TRIENNAL	H/F ILE DE FRANCE	01/04/2014
14004616	Paroles de femmes	L ART DU POSSIBLE	01/04/2014
14004694	Causeries pour femmes à barbe et jambes rasées - Pour une tribune théâtrale vers l'émancipation des femmes au XXI siècle	LA DEFERLANTE	01/04/2014
14003578	Collectif d'information et de lutte discrimin'action (CILDA), maison des tilleuls : les premiers concernés parlent....A toutes et tous!	LA MAISON DES TILLEULS	01/04/2014
14004599	Fille, garçon à quoi tu joues? Sensibiliser aux stéréotypes filles/garçons pour mieux promouvoir l'égalité entre les sexes	LE JEU POUR TOUS	01/04/2014
14004693	Action de sensibilisation par le théâtre contre les violences faites aux femmes	LE MIROIR QUI FUME	01/05/2014
14004620	Une-deux : Programme d'actions de lutte contre le sexisme et la lesbophobie dans le milieu sportif	LES DEGOMMEUSES	01/04/2014
14004604	L'abécédaire de Christine DELPHY	LES MOTS SONT IMPORTANTS	01/04/2014
14003544	Festival Jerk Off	LGBT DANCE PRIDE OFF	01/04/2014
14004714	Discriminations multiples dans l'accès aux droits des femmes en situation de vulnérabilité	OBSER PENS AGI AVE LOIS EGAL OPALE	01/05/2014
14003538	La visite	PERSONATA TRES GRATA	01/04/2014
14004689	Promouvoir l'égalité filles/garçons auprès des lycéens et les collégiens par le biais d'ateliers pluridisciplinaires	POUR QU'ELLE REVIENNE	01/04/2014
14003497	FAVORISER L'EGALITE MEDIATIQUE DES QUARTIERS ET LUTTER CONTRE LES DISCRIMINATIONS	PRESSE & CITE	01/04/2014
14003888	Les ateliers de l'Egalité	PROGRAMME ASSOCIATIF RADIOPHON INTERET SOCIAL	01/04/2014
14003506	LE TELEPHONE ARABE : COLLECTE, RESTITUTION, ET DIFFUSION DE TMOIGNAGES DE DISCRIMINATIONS	REMEMBEUR	01/04/2014

14004684	Le cabaret citoyen de l'égalité	SANGS MELES	01/04/2014
14003695	Sensibilisation des professionnels à lutte contre la discrimination à l'encontre des PPVIH et de la population LGBT	SANTE INFO SOLIDARITE - ANIMATION	01/06/2014
14003547	Pour un accès à la culture des femmes et des hommes en situation de handicap	THEATRE DU CRISTAL	07/04/2014
14004695	Campagne régionale : Stop mariage forcé!	VOIX DE FEMMES	01/05/2014

Le président du Conseil Régional
d'Ile-de-France

JEAN-PAUL HUCHON

1. ANNEXE N°1 A LA DELIBERATION : TABLEAU RECAPITULATIF DES PROJETS ET PROGRAMMES BENEFICIAINT D'UN SOUTIEN REGIONAL

Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

Commission permanente du :	18/06/2014	N° de rapport :	CP14-401	Budget :	2014
-----------------------------------	------------	------------------------	----------	-----------------	------

Chapitre :	930 - Services généraux
Code fonctionnel :	021 - Conseil Régional
Programme :	102005 - Démocratie de participation
Action :	10200504 - Lutte contre les discriminations

Dispositif :	00000173 - Soutien régional en faveur de la lutte contre les discriminations en fonctionnement
---------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------

Dossier :	14003454 - Education et sensibilisation par le théâtre à la lutte contre les discriminations et pour l'égalité filles/garçon en milieu scolaire		
Bénéficiaire :	R9938 - DECLIC THEATRE		
Localisation :	CA DE ST QUENTIN EN YVELINES		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	15 261,00 €	Code nature :	6574

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :	
30 523,00 €	TTC 50 %	15 261,00 €	

Dossier :	14003487 - Contrat territorial de l'accessibilité culturelle (ANNEE 1/TRIENNAL)		
Bénéficiaire :	R27648 - CEMAFORRE CENTRE D'ETUDES DES MEDIEATEURS ARTISTIQUES FORMATION RECHERCHE		
Localisation :	REGION ILE DE FRANCE		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	35 000,00 €	Code nature :	6574

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :	
72 800,00 €	TTC 48,08 %	35 000,00 €	

Dossier :	14003497 - FAVORISER L'EGALITE MEDIATIQUE DES QUARTIERS ET LUTTER CONTRE LES DISCRIMINATIONS		
Bénéficiaire :	P0003635 - PRESSE & CITE		
Localisation :	Le détail de la localisation est présent sur la fiche projet.		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	20 000,00 €	Code nature :	6574

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :	
48 000,00 €	TTC 41,67 %	20 000,00 €	

Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

Commission permanente du :	18/06/2014	N° de rapport :	CP14-401	Budget :	2014
-----------------------------------	------------	------------------------	----------	-----------------	------

Chapitre :	930 - Services généraux
Code fonctionnel :	021 - Conseil Régional
Programme :	102005 - Démocratie de participation
Action :	10200504 - Lutte contre les discriminations

Dispositif :	00000173 - Soutien régional en faveur de la lutte contre les discriminations en fonctionnement
---------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------

Dossier :	14003506 - LE TELEPHONE ARABE : COLLECTE, RESTITUTION, ET DIFFUSION DE TEMOIGNAGES DE DISCRIMINATIONS		
Bénéficiaire :	P0026249 - REMEMBEUR		
Localisation :	Le détail de la localisation est présent sur la fiche projet.		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	35 000,00 €	Code nature :	6574

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :	
228 466,00 €	TTC 15,32 %	35 000,00 €	

Dossier :	14003538 - La visite		
Bénéficiaire :	P0019828 - PERSONATA TRES GRATA		
Localisation :	REGION ILE DE FRANCE		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	35 000,00 €	Code nature :	6574

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :	
599 762,00 €	TTC 5,84 %	35 000,00 €	

Dossier :	14003539 - Prévention et lutte contre les discriminations dans l'accès au logement (ANNEE 1/TRIENNAL)		
Bénéficiaire :	R24578 - FONDATION ABBE PIERRE LOGEMENT DEFAVORISES		
Localisation :	REGION ILE DE FRANCE		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	15 000,00 €	Code nature :	6574

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :	
33 710,00 €	TTC 44,5 %	15 000,00 €	

Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

Commission permanente du :	18/06/2014	N° de rapport :	CP14-401	Budget :	2014
-----------------------------------	------------	------------------------	----------	-----------------	------

Chapitre :	930 - Services généraux
Code fonctionnel :	021 - Conseil Régional
Programme :	102005 - Démocratie de participation
Action :	10200504 - Lutte contre les discriminations

Dispositif :	00000173 - Soutien régional en faveur de la lutte contre les discriminations en fonctionnement
---------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------

Dossier :	14003544 - Festival Jerk Off		
Bénéficiaire :	R40701 - LGBT DANCE PRIDE OFF		
Localisation :	Le détail de la localisation est présent sur la fiche projet.		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	15 000,00 €	Code nature :	6574

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :
30 000,00 € HT	50 %	15 000,00 €

Dossier :	14003547 - Pour un accès à la culture des femmes et des hommes en situation de handicap		
Bénéficiaire :	R24656 - THEATRE DU CRISTAL		
Localisation :	Le détail de la localisation est présent sur la fiche projet.		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	35 000,00 €	Code nature :	6574

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :
129 500,00 € TTC	27,03 %	35 000,00 €

Dossier :	14003567 - Formations à destination des acteurs éducatifs et sociaux : anthropologie des mondes contemporains"		
Bénéficiaire :	R35153 - ETHNOART		
Localisation :	Le détail de la localisation est présent sur la fiche projet.		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	19 553,50 €	Code nature :	6574

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :
39 107,00 € TTC	50 %	19 553,50 €

Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

Commission permanente du :	18/06/2014	N° de rapport :	CP14-401	Budget :	2014
-----------------------------------	------------	------------------------	----------	-----------------	------

Chapitre :	930 - Services généraux
Code fonctionnel :	021 - Conseil Régional
Programme :	102005 - Démocratie de participation
Action :	10200504 - Lutte contre les discriminations

Dispositif :	00000173 - Soutien régional en faveur de la lutte contre les discriminations en fonctionnement
---------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------

Dossier :	14003570 - Lutte contre les discriminations territoriales subies par les couples franco-étrangers résidant en IDF		
Bénéficiaire :	EX002690 - ASSOCIATION DE SOUTIEN AUX AMOUREUX AU BAN PUBLIC		
Localisation :	REGION ILE DE FRANCE		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	8 438,00 €	Code nature :	6574

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :
16 906,00 €	TTC 49,91 %	8 438,00 €

Dossier :	14003571 - Lutter contre les discriminations dans l'accès au logement des familles monoparentales		
Bénéficiaire :	P0026692 - COMITE ACTIONS LOGEMENT		
Localisation :	PARIS		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	9 000,00 €	Code nature :	6574

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :
18 000,00 €	TTC 50 %	9 000,00 €

Dossier :	14003578 - Collectif d'information et de lutte discrimin'action (CILDA), maison des tilleuls : les premiers concernés parlent...A toutes et tous!		
Bénéficiaire :	R33305 - LA MAISON DES TILLEULS		
Localisation :	LE BLANC-MESNIL		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	32 500,00 €	Code nature :	6574

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :
86 676,00 €	TTC 37,5 %	32 500,00 €

Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

Commission permanente du :	18/06/2014	N° de rapport :	CP14-401	Budget :	2014
-----------------------------------	------------	------------------------	----------	-----------------	------

Chapitre :	930 - Services généraux
Code fonctionnel :	021 - Conseil Régional
Programme :	102005 - Démocratie de participation
Action :	10200504 - Lutte contre les discriminations

Dispositif :	00000173 - Soutien régional en faveur de la lutte contre les discriminations en fonctionnement
---------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------

Dossier :	14003616 - Tournoi international de Paris - TIP		
Bénéficiaire :	P0026676 - FEDERATION SPORTIVE GAIE LESBIENNE		
Localisation :	REGION ILE DE FRANCE		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	19 302,00 €	Code nature :	6574

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :
120 922,00 €	TTC 15,96 %	19 302,00 €

Dossier :	14003619 - Co-exist		
Bénéficiaire :	P0028301 - COEXIST		
Localisation :	REGION ILE DE FRANCE		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	20 000,00 €	Code nature :	6574

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :
100 000,00 €	TTC 20 %	20 000,00 €

Dossier :	14003695 - Sensibilisation des professionnels à lutte contre la discrimination à l'encontre des PPVIH et de la population LGBT		
Bénéficiaire :	P0026678 - SANTE INFO SOLIDARITE - ANIMATION		
Localisation :	PARIS		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	21 056,00 €	Code nature :	6574

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :
42 112,00 €	TTC 50 %	21 056,00 €

Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

Commission permanente du :	18/06/2014	N° de rapport :	CP14-401	Budget :	2014
-----------------------------------	------------	------------------------	----------	-----------------	------

Chapitre :	930 - Services généraux
Code fonctionnel :	021 - Conseil Régional
Programme :	102005 - Démocratie de participation
Action :	10200504 - Lutte contre les discriminations

Dispositif :	00000173 - Soutien régional en faveur de la lutte contre les discriminations en fonctionnement
---------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------

Dossier :	14003845 - Enquête sur la population Trans' : Intersection de discriminations directes et indirectes		
Bénéficiaire :	P0021331 - ACCEPTESS-T		
Localisation :	VILLE DE PARIS		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	25 000,00 €	Code nature :	6574

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :
50 000,00 €	TTC 50 %	25 000,00 €

Dossier :	14003875 - Formation et sensibilisation au travail social auprès des victimes d'homophobie		
Bénéficiaire :	P0009723 - ASSOCIATION NATIONALE LE REFUGE		
Localisation :	REGION ILE DE FRANCE		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	10 000,00 €	Code nature :	6574

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :
44 066,69 €	TTC 22,69 %	10 000,00 €

Dossier :	14003879 - Programme européen de lutte contre les discriminations raciales		
Bénéficiaire :	P0025257 - EGAM EUROPEAN GRASSROOTS ANTIRACIST MOVEMENT		
Localisation :	DEPARTEMENT DE PARIS		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	35 000,00 €	Code nature :	6574

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :
89 321,20 €	TTC 39,18 %	35 000,00 €

Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

Commission permanente du :	18/06/2014	N° de rapport :	CP14-401	Budget :	2014
-----------------------------------	------------	------------------------	----------	-----------------	------

Chapitre :	930 - Services généraux
Code fonctionnel :	021 - Conseil Régional
Programme :	102005 - Démocratie de participation
Action :	10200504 - Lutte contre les discriminations

Dispositif :	00000173 - Soutien régional en faveur de la lutte contre les discriminations en fonctionnement
---------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------

Dossier :	14003883 - Gens du voyage et lutte contre les discriminations : renforcer la capacité d'agir des acteurs locaux		
Bénéficiaire :	R37564 - FED NATIONALES ASS SOLIDAIRES		
Localisation :	REGION ILE DE FRANCE		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	24 800,00 €	Code nature :	6574

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :	
49 600,00 €	TTC 50 %	24 800,00 €	

Dossier :	14003888 - Les ateliers de l'Egalité		
Bénéficiaire :	P0001058 - PROGRAMME ASSOCIATIF RADIOPHON INTERET SOCIAL		
Localisation :	Le détail de la localisation est présent sur la fiche projet.		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	15 000,00 €	Code nature :	6574

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :	
37 000,00 €	TTC 40,54 %	15 000,00 €	

Dossier :	14003889 - Ceux qu'on appelle les Roms : luttons contre les idées reçues		
Bénéficiaire :	R38897 - ASS DE GESTION DU COLLECTIF NATIONAL DROITS DE L HOMME ROMEUROPE		
Localisation :	REGION ILE DE FRANCE		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	16 000,00 €	Code nature :	6574

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :	
33 220,00 €	TTC 48,16 %	16 000,00 €	

Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

Commission permanente du :	18/06/2014	N° de rapport :	CP14-401	Budget :	2014
-----------------------------------	------------	------------------------	----------	-----------------	------

Chapitre :	930 - Services généraux
Code fonctionnel :	021 - Conseil Régional
Programme :	102005 - Démocratie de participation
Action :	10200504 - Lutte contre les discriminations

Dispositif :	00000173 - Soutien régional en faveur de la lutte contre les discriminations en fonctionnement
---------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------

Dossier :	14004382 - Mais je ne suis pas noire! ni blanche ! ni rien...juste francais(e)!		
Bénéficiaire :	P0026844 - COMPAGNIE PETITS FORMATS		
Localisation :	VAL D'OISE		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	15 805,50 €	Code nature :	6574

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :
31 611,00 €	TTC 50 %	15 805,50 €

Total sur le dispositif 00000173 - Soutien régional en faveur de la lutte contre les discriminations en fonctionnement :	476 716,00 €
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------

Dispositif :	00000824 - Soutien régional en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes
---------------------	-----------------------------------------------------------------------------------

Dossier :	14004621 - Elaboration d'un rapport sur les inégalités Femmes-Hommes et animation du réseau en vue de renforcer la prise en compte des enjeux dans le projet de ville		
Bénéficiaire :	R1032 - COMMUNE DE NANTERRE		
Localisation :	NANTERRE		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	25 000,00 €	Code nature :	65734

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :
56 250,00 €	TTC 44,44 %	25 000,00 €

Dossier :	14004675 - Elaboration d'un jeu éducatif pour les 8-12ans "L'égalité enjeux"		
Bénéficiaire :	R1267 - COMMUNE DE SAINT OUEN		
Localisation :	SAINT-OUEN		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	2 500,00 €	Code nature :	65734

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :
7 284,00 €	TTC 34,32 %	2 500,00 €

Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

Commission permanente du :	18/06/2014	N° de rapport :	CP14-401	Budget :	2014
-----------------------------------	------------	------------------------	----------	-----------------	------

Chapitre :	930 - Services généraux
Code fonctionnel :	021 - Conseil Régional
Programme :	102005 - Démocratie de participation
Action :	10200504 - Lutte contre les discriminations

Dispositif :	00000824 - Soutien régional en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes
---------------------	-----------------------------------------------------------------------------------

Dossier :	14004690 - Femmes dans la cité		
Bénéficiaire :	R1040 - COMMUNE DE SURESNES		
Localisation :	SURESNES		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	8 300,00 €	Code nature :	65734

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :
27 590,00 €	TTC 30,08 %	8 300,00 €

Dossier :	14004599 - Fille, garçon à quoi tu joues? Sensibiliser aux stéréotypes filles/garçons pour mieux promouvoir l'égalité entre les sexes		
Bénéficiaire :	P0026829 - LE JEU POUR TOUS		
Localisation :	CERGY		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	8 800,00 €	Code nature :	6574

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :
17 650,00 €	TTC 49,86 %	8 800,00 €

Dossier :	14004604 - L'abécédaire de Christine DELPHY		
Bénéficiaire :	P0026841 - LES MOTS SONT IMPORTANTS		
Localisation :	REGION ILE DE FRANCE		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	25 000,00 €	Code nature :	6574

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :
135 000,00 €	TTC 18,52 %	25 000,00 €

Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

Commission permanente du :	18/06/2014	N° de rapport :	CP14-401	Budget :	2014
-----------------------------------	------------	------------------------	----------	-----------------	------

Chapitre :	930 - Services généraux
Code fonctionnel :	021 - Conseil Régional
Programme :	102005 - Démocratie de participation
Action :	10200504 - Lutte contre les discriminations

Dispositif :	00000824 - Soutien régional en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes
---------------------	-----------------------------------------------------------------------------------

Dossier :	14004609 - Hey madame le sexisme c'est le sexe c'est ça?		
Bénéficiaire :	R4657 - FIT - UNE FEMME, UN TOIT		
Localisation :	PARIS		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	10 000,00 €	Code nature :	6574

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :
20 000,00 €	TTC 50 %	10 000,00 €

Dossier :	14004616 - Paroles de femmes		
Bénéficiaire :	P0017458 - L ART DU POSSIBLE		
Localisation :	PARIS		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	14 825,00 €	Code nature :	6574

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :
29 650,00 €	TTC 50 %	14 825,00 €

Dossier :	14004617 - Excision, parlons-en!		
Bénéficiaire :	P0021255 - GAMS GROUP FEMMES ABOLITION MUTIL SEXUELLES		
Localisation :	Le détail de la localisation est présent sur la fiche projet.		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	15 000,00 €	Code nature :	6574

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :
35 000,00 €	TTC 42,86 %	15 000,00 €

Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

Commission permanente du :	18/06/2014	N° de rapport :	CP14-401	Budget :	2014
-----------------------------------	------------	------------------------	----------	-----------------	------

Chapitre :	930 - Services généraux
Code fonctionnel :	021 - Conseil Régional
Programme :	102005 - Démocratie de participation
Action :	10200504 - Lutte contre les discriminations

Dispositif :	00000824 - Soutien régional en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes
---------------------	-----------------------------------------------------------------------------------

Dossier :	14004620 - Une-deux : Programme d'actions de lutte contre le sexisme et la lesbophobie dans le milieu sportif		
Bénéficiaire :	P0020902 - LES DEGOMMEUSES		
Localisation :	REGION ILE DE FRANCE		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	3 775,00 €	Code nature :	6574

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :
7 550,00 €	TTC 50 %	3 775,00 €

Dossier :	14004628 - Concours lire égaux 7 /ANNEE 1 DU PROGRAMME BIENNAL		
Bénéficiaire :	P0007581 - EDITIONS TALENTS HAUTS		
Localisation :	REGION ILE DE FRANCE		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	24 000,00 €	Code nature :	6574

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :
48 532,00 €	HT 49,45 %	24 000,00 €

Dossier :	14004677 - Accompagner et accueillir les femmes étrangères et issues des immigrations face aux discriminations et aux violences		
Bénéficiaire :	R32778 - ADRIC AGENCE DE DEVELOPPEMENT DES RELATIONS INTERCULTURELLES POUR LA CITOYENNETE		
Localisation :	VAL DE MARNE		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	6 750,00 €	Code nature :	6574

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :
14 450,00 €	TTC 46,71 %	6 750,00 €

Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

Commission permanente du :	18/06/2014	N° de rapport :	CP14-401	Budget :	2014
-----------------------------------	------------	------------------------	----------	-----------------	------

Chapitre :	930 - Services généraux
Code fonctionnel :	021 - Conseil Régional
Programme :	102005 - Démocratie de participation
Action :	10200504 - Lutte contre les discriminations

Dispositif :	00000824 - Soutien régional en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes
---------------------	-----------------------------------------------------------------------------------

Dossier :	14004678 - Transmission(s)		
Bénéficiaire :	P0023515 - COMPAGNIE PALAMENTE		
Localisation :	REGION ILE DE FRANCE		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	7 500,00 €	Code nature :	6574

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :
48 800,00 €	TTC 15,37 %	7 500,00 €

Dossier :	14004680 - Les ressources du matrimoine dans les arts et la culture - ANNEE 1 DU PROGRAMME TRIENNAL		
Bénéficiaire :	P0017725 - H/F ILE DE FRANCE		
Localisation :	REGION ILE DE FRANCE		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	15 000,00 €	Code nature :	6574

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :
30 000,00 €	TTC 50 %	15 000,00 €

Dossier :	14004684 - Le cabaret citoyen de l'égalité		
Bénéficiaire :	P0021126 - SANGS MELES		
Localisation :	REGION ILE DE FRANCE		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	9 000,00 €	Code nature :	6574

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :
18 440,00 €	TTC 48,81 %	9 000,00 €

Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

Commission permanente du :	18/06/2014	N° de rapport :	CP14-401	Budget :	2014
-----------------------------------	------------	------------------------	----------	-----------------	------

Chapitre :	930 - Services généraux
Code fonctionnel :	021 - Conseil Régional
Programme :	102005 - Démocratie de participation
Action :	10200504 - Lutte contre les discriminations

Dispositif :	00000824 - Soutien régional en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes
---------------------	-----------------------------------------------------------------------------------

Dossier :	14004686 - Paroles d'enfants : les filles et les garçons		
Bénéficiaire :	P0021383 - ASSOCIATION DECI DELA		
Localisation :	REGION ILE DE FRANCE		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	25 000,00 €	Code nature :	6574

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :
65 773,10 €	TTC 38,01 %	25 000,00 €

Dossier :	14004689 - Promouvoir l'égalité filles/garçons auprès des lycéens et les collégiens par le biais d'ateliers pluridisciplinaires		
Bénéficiaire :	P0000011 - POUR QU'ELLE REVIENTE		
Localisation :	Le détail de la localisation est présent sur la fiche projet.		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	20 000,00 €	Code nature :	6574

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :
42 170,00 €	TTC 47,43 %	20 000,00 €

Dossier :	14004693 - Action de sensibilisation par le théâtre contre les violences faites aux femmes		
Bénéficiaire :	P0023370 - LE MIROIR QUI FUME		
Localisation :	REGION ILE DE FRANCE		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	14 725,00 €	Code nature :	6574

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :
29 450,00 €	HT 50 %	14 725,00 €

Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

Commission permanente du :	18/06/2014	N° de rapport :	CP14-401	Budget :	2014
-----------------------------------	------------	------------------------	----------	-----------------	------

Chapitre :	930 - Services généraux
Code fonctionnel :	021 - Conseil Régional
Programme :	102005 - Démocratie de participation
Action :	10200504 - Lutte contre les discriminations

Dispositif :	00000824 - Soutien régional en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes
---------------------	-----------------------------------------------------------------------------------

Dossier :	14004694 - Causeries pour femmes à barbe et jambes rasées - Pour une tribune théâtrale vers l'émancipation des femmes au XXI siècle		
Bénéficiaire :	R40732 - LA DEFERLANTE		
Localisation :	PARIS		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	9 700,00 €	Code nature :	6574

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :	
32 176,00 €	TTC 30,15 %	9 700,00 €	

Dossier :	14004695 - Campagne régionale : Stop mariage forcé!		
Bénéficiaire :	R32198 - VOIX DE FEMMES		
Localisation :	Le détail de la localisation est présent sur la fiche projet.		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	12 500,00 €	Code nature :	6574

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :	
52 792,00 €	TTC 23,68 %	12 500,00 €	

Dossier :	14004714 - Discriminations multiples dans l'accès aux droits des femmes en situation de vulnérabilité		
Bénéficiaire :	P0026846 - OBSER PENS AGI AVE LOIS EGAL OPALE		
Localisation :	Le détail de la localisation est présent sur la fiche projet.		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	15 000,00 €	Code nature :	6574

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :	
33 200,00 €	TTC 45,18 %	15 000,00 €	

Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

Commission permanente du :	18/06/2014	N° de rapport :	CP14-401	Budget :	2014
-----------------------------------	------------	------------------------	----------	-----------------	------

Chapitre :	930 - Services généraux
Code fonctionnel :	021 - Conseil Régional
Programme :	102005 - Démocratie de participation
Action :	10200504 - Lutte contre les discriminations

Dispositif :	00000824 - Soutien régional en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes
---------------------	-----------------------------------------------------------------------------------

Dossier :	14004715 - Une meilleure connaissance de l'histoire de l'immigration féminine en IDF pour promouvoir l'égalité entre les sexes		
Bénéficiaire :	R30077 - GENERIQUES		
Localisation :	REGION ILE DE FRANCE		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	35 000,00 €	Code nature :	6574

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :
105 000,00 €	TTC 33,33 %	35 000,00 €

Dossier :	14004719 - sensibilisation - formation des enseignant-e-s et des assistant-s d'éducation à l'égalité filles /garçons		
Bénéficiaire :	P0026836 - COLLECTIF FEMININ MASCULIN		
Localisation :	VITRY-SUR-SEINE		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	5 000,00 €	Code nature :	6574

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :
10 250,00 €	TTC 48,78 %	5 000,00 €

Total sur le dispositif 00000824 - Soutien régional en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes :	312 375,00 €
--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------

Total sur l'imputation 930 - 021 - 102005 - 10200504 :	789 091,00 €
---------------------------------------------------------------	--------------

2. ANNEXE N°2 A LA DELIBERATION : FICHES DETAILLEES DES PROJETS ET PROGRAMMES BENEFICIAANT D'UN SOUTIEN REGIONAL

2.1. Fiches détaillées des nouveaux projets annuels

2.1.1.Projets « Lutte contre les discriminations »

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14003497

Commission Permanente du 18 juin 2014

Objet : FAVORISER L'EGALITE MEDIATIQUE DES QUARTIERS ET LUTTER CONTRE LES DISCRIMINATIONS

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable	48 000,00 €	41,67 %	20 000,00 €
Montant Total de la subvention			20 000,00 €

Imputation budgétaire : 930-021-6574-102005-300
10200504- Lutte contre les discriminations

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : PRESSE & CITE
 Adresse administrative : 2 BIS RUE RENE CASSIN
77000 MELUN
 Statut Juridique : Association
 Représentant : Farid MEBARKI, Président

Objet : L'association a pour objectif de porter des réflexions sur les médias et les banlieues ou quartiers populaires, et de développer et de produire toutes sortes d'initiatives et de conseils (à savoir : organisation d'événements, d'activités culturelles, de manifestations publiques, d'ateliers, production et distribution d'écrits, d'outils audiovisuels...) dans le but d'offrir un regard nouveau sur ces quartiers, et de changer le regard de la presse et du grand public sur ces mêmes quartiers.

Date de publication au JO : 10 mai 2008

N° SIRET : 50477126200012

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Soutien régional en faveur de la lutte contre les discriminations en fonctionnement

Date prévisionnelle de début de projet : 1 avril 2014

Date prévisionnelle de fin de projet : 30 septembre 2014

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Compte tenu des délais d'instruction des dossiers de la Région et du caractère pluriannuel de la convention, le projet sera partiellement engagé avant l'attribution de la subvention par la commission permanente

Objectifs :

Objectif principal :

Favoriser l'émergence d'un autre regard sur les quartiers populaires et lutter contre les images et les

discours qui tendent à en faire un ailleurs lisible uniquement au prisme de stéréotypes ; réduire ainsi les inégalités territoriales et contribuer à la construction d'une société plus inclusive.

Objectifs secondaires :

- Développer les compétences des médias, associations et habitants des quartiers populaires en termes d'expression citoyenne à l'égard des possibilités offertes par le numérique (écriture pour le web, captation vidéo, radio – podcasts...).
- Co-construire des outils de lutte contre les discriminations (principalement sur le critère du lieu de résidence) avec les participants dans un but d'empowerment
- Interpeller les grands médias dans leurs responsabilités en matière de banalisation des discours discriminants

Objectifs opérationnels :

- Monter 2 ateliers de formation pour apprendre et co-construire des outils de lutte contre les discriminations.
- Accompagner les participants dans l'usage de ces outils (échanger et débattre régulièrement, mutualiser des compétences)
- Diffuser les outils créés auprès des médias et du grand public selon un calendrier défini ensemble.
- Suivre l'impact des actions menées

Description :

Dans le contexte des élections municipales (mars 2014) et européennes (mai 2014), débattre et analyser le traitement médiatique des quartiers à partir de productions écrites et audiovisuelles réalisées par les médias grand public (presse et grandes chaînes de télévision) et par plusieurs associations membres du réseau (captation vidéo, micro-trottoirs, etc). Sous la forme d'un atelier-formation (2 jours). Etude de 6 cas par groupe de 3 à 5 personnes.

Lieu : Maison du peuple et de la culture Guy Moquet, La Courneuve.

Recueillir les avis des participants, et réaliser avec eux une brochure (ou un numéro du Journal Officiel des Banlieues) mettant en valeur les actions et engagements des habitants des quartiers, pour beaucoup issus des minorités ; ainsi que des productions vidéo.

Mettre ensuite en place des ateliers de formation aux outils de diffusion de contenus dans l'environnement du web (applications, plateformes, réseaux sociaux...) et accompagner à l'usage des compétences acquises (via des ateliers et des outils en ligne) dans un but d'empowerment.

Programme prévisionnel :

Pour tous les ateliers :

Participants pressentis : acteurs des quartiers et citoyens habitants drainés par Génériques, Bondy Blog, Les Indivisibles, Ac le feu, La Cathode, AFEV, Réponses citoyennes et autres membres du réseau P&C (Radio HDR, Mémoire & histoire en Île-de-France, Kaïna TV, Med'in Marseille, Lyon Bondy blog, Voix zines, Projecteur, Sakamo, Africa 93...)

Une vingtaine de participants pour chaque étape.

Intervenants pressentis ateliers 1^{er} semestre :

- Organiser les ateliers : Graines de France,
- Analyser les contenus : Génériques, Les Indivisibles
- Editorialiser les productions : Bondy Blog,
- Réaliser les productions vidéo : Ladjji Réal / audio : Moïse Gomis et/ou Edouard Zambeaux (Radio HDR ou Radio-France) / texte : Le Courrier de l'Atlas ou Ecole des Métiers de l'Information
- Communiquer : Nouvelle Cour,
- Diffuser : Marchés Citoyens,

Animation des ateliers : EYCA - Ligue de l'Enseignement

Liste non exhaustive et non définitive

1. Avril-Mai 2014 :

2 jours de rencontre en 2 temps : étude de cas (temps 1) et conférence de rédaction (temps 2) ; avec un accompagnement à distance en amont et en aval.

Temps 1 : Travail à partir des coupures de presse, extraits vidéo : 2 documents presse, 2 audiovisuel, 2 radio (à sélectionner en fonction de l'actualité).

Temps 2 : Conférence de rédaction préparant la réalisation d'une brochure (+ d'une production vidéo) qui évoque les propos discriminatoires et/ou témoignant d'un regard dépréciatif à l'égard des quartiers. Et surtout, offrant une réponse à ces propos.

Ces documents constituant un plaidoyer contre ces discriminations.

Durée : 2 jours de rencontre-débats (avec un accompagnement en continu en amont et en aval) + le travail sur le terrain. Avant les élections européennes (du 25 mai).

2. Juin – Août 2014 :

Production des contenus amenés à interpeller les médias, et des outils de communication.

Accompagnement à l'usage des outils co-construits dans le cadre du plan défini : réalisation d'une campagne de communication (réalisation et diffusion d'un communiqué de presse ; usage et stratégie d'utilisation des réseaux sociaux et plate-forme de diffusion de contenus...).

Accompagner les habitants dans leurs productions, monter les vidéos, les diffuser et les valoriser.

Campagne et productions visibles sur le site Internet de Presse&Cité et sur les sites des partenaires).

Durée : Accompagnement à la réalisation des productions en continu en amont et en aval (travail sur le terrain)

Lieu : Lieu : La Courneuve (Maison du peuple et de la culture Guy Moquet)

3. Septembre 2014 :

Lancement/diffusion de la campagne de plaidoyer (réalisée préalablement dans les ateliers) pour plus d'égalité médiatique dans les quartiers (cibles : médias essentiellement - ceux du réseau de Presse&Cité, et médias grand public -, mais aussi secondairement : décideurs, grand public).

Atelier (1 jour) de formation sur la communication : journalistes du Monde, de Libération, Radio-France; de France 3 ainsi qu'une attachée de presse.

Méthode d'évaluation envisagée:

- Quantitative : Mesurer le degré d'implication des membres du réseau, des habitants (nombre de participants, genre, etc)
- Qualitative participative : Mesurer l'impact des ateliers sur les médias urbains, les médias invités, les institutions, les habitants des quartiers

Modes et critères d'évaluation du projet / programme :

Retombées presse, nombre d'articles et de contenus mis en ligne, fréquentation du site et de la rubrique ressource, mobilisation du réseau (retour, question, demande de contribution, demande d'appui...), retours des médias et des partenaires institutionnels (sollicitations des médias et sollicitation de l'avis des partenaires institutionnels), Questionnaires de satisfaction (ateliers)

Moyens mis en œuvre :

Moyens humains :

Salariés de l'association : 1 à 100% x 6 mois x 2352 € (coordination, gestion projet)

Intervenant-e-s extérieur-e-s : rémunération des intervenants pour les ateliers et la rencontre-débat (8

personnes x 3 demi-journées x 667 euros TCC /demi-journée)

Bénévoles :

16 bénévoles pour la logistique, la coordination, la communication

Moyens matériels et équipement :

Prestations pour les impressions des outils de communication et la location de matériel et des salles, les frais de déplacement et de réception (montants estimés sur la base des précédentes dépenses engagés par l'association)

Intérêt régional :

Cette action compte couvrir trois départements de l'Île-de-France : la Seine-Saint-Denis, le Val d'Oise et Paris. Elle mobilisera plusieurs types de médias (radio, TV, blogs, revues, magazines, journaux, valorisant ainsi le maintien de la diversité dans le cadre du paysage des médias présents le territoire francilien) et d'associations locales (insertion, lutte contre les discriminations – liste non-exhaustive). L'action aborde la lutte contre les discriminations par une entrée territoriale, en faisant le lien entre la proximité d'un quartier et la dimension régionale.

Public(s) cible(s) :

Médias des quartiers, associations de quartier, associations d'éducation populaire, habitants des quartiers populaires (dont en particulier les jeunes)

Nombre de participant-e-s attendu-e-s :80 personnes

Nombre de destinataires attendu-e-s : Médias urbains : 20 structures en Ile-de-France + environ 10 structures d'autres régions françaises (dans le cadre d'échanges de bonne pratiques)

Associations de quartiers du réseau Presse & Cités : 60 en Ile de France (les médias de quartier, les associations partenaires des projets : par exemple, le réseau d'associations de la Salle Saint Bruno), 114 au total

Habitants des quartiers populaires et grand public : plusieurs milliers seront potentiellement touchés par les contenus produits et les échanges via le site Internet.

Localisation géographique :

- DEPARTEMENT DE PARIS
- SEINE SAINT DENIS
- VAL D'OISE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2014

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Rémunération « Chargée de projet » : 100% de son salaire chargé (35h/semaine/6mois)	14 112,00	29,40%
Rémunération intervenants : 8 x 2000 / prestation)	16 000,00	33,33%
Prestation outils communication (maquette, impression)	1 000,00	2,08%
Prestation location matériel	3 000,00	6,25%
Location local / salle	3 500,00	7,29%
Intégration site web	5 000,00	10,42%
Frais postaux et téléphone	1 000,00	2,08%
Frais de réception	1 500,00	3,13%
Frais de déplacement participants et intervenants	2 000,00	4,17%
Fournitures	888,00	1,85%
Total	48 000,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
ACSE National	16 000,00	33,33%
Région Ile De France	20 000,00	41,67%
CG 93	5 000,00	10,42%
VILLE DE PARIS	5 000,00	10,42%
Fondation SNCF	2 000,00	4,17%
Total	48 000,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2014	20 000,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (informations en cours de consolidation) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2011	Fonds régional de développement de la vie associative en fonctionnement	10 000,00 €
2011	Soutien régional en faveur de la participation citoyenne et démocratique en Ile-de-France	20 000,00 €
2012	Soutien régional en faveur de la participation citoyenne et démocratique en Ile-de-France	20 000,00 €
2012	Fonds régional de développement de la vie associative en fonctionnement	15 000,00 €
2013	Fonds régional de développement de la vie associative en fonctionnement	10 000,00 €
2013	Soutien régional en faveur de la participation citoyenne et démocratique en Ile-de-France	25 645,00 €
	Montant total	100 645,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14003506

Commission Permanente du 18 juin 2014

Objet : LE TELEPHONE ARABE : COLLECTE, RESTITUTION, ET DIFFUSION DE TMOIGNAGES DE DISCRIMINATIONS

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable	228 466,00 €	15,32 %	35 000,00 €
	Montant Total de la subvention		35 000,00 €

Imputation budgétaire : 930-021-6574-102005-300
10200504- Lutte contre les discriminations

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : REMEMBEUR
 Adresse administrative : 1 VLA DE L'ADOUR
75019 PARIS
 Statut Juridique : Association
 Représentant : Mme OUAMERALI Samia, Présidente

N° SIRET : 79400268300017

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Soutien régional en faveur de la lutte contre les discriminations en fonctionnement

Date prévisionnelle de début de projet : 1 avril 2014

Date prévisionnelle de fin de projet : 31 mars 2015

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Compte tenu des délais d'instruction des dossiers de la Région, le projet sera partiellement engagé avant l'attribution de la subvention par la commission permanente

Objectifs :

Objectif principal : lutter contre les discriminations, en recueillant et diffusant la parole des personnes qui en sont victimes en particulier des populations immigrées, des Français issus de l'immigration ainsi que celles qui habitent les quartiers populaires et les ZUS. Ces populations sont généralement victimes de discriminations cumulées les excluant de l'emploi, le logement, la santé et l'éducation principalement.

Objectifs secondaires : Revaloriser les populations qui subissent les discriminations en recueillant leurs témoignages et leurs propositions. Créer un dispositif participatif et inclusif qui, sous une forme ludique donne une place centrale aux personnes exclues et victimes de discrimination, les intégrant dans la mémoire des quartiers et de l'histoire nationale. Porter un message fédérateur. Sensibiliser tous les publics aux questions de discriminations, notamment celles liées à l'origine, l'ethnie, la nationalité d'origine, le territoire et le sexe en y inscrivant la dimension égalité entre hommes et femmes. Restituer la parole et créer du débat. Créer des outils de recherche, d'évaluation, de diffusion sur l'ensemble de la région Ile de France. Créer un état des lieux, une mosaïque des Français d'aujourd'hui et en particulier

des Franciliens et Franciliennes : Français, immigrés ou Etrangers.

Objectifs opérationnels : installation d'un mode d'enregistrement original de la parole sous forme de cabine téléphonique interactive équipée d'un enregistrement sonore et visuel. Impliquer dans cette démarche les relais associatifs, les éducateurs, les enseignants, les villes et les départements en réseau.

Restitution sous forme de web documentaire audiovisuel et sonore, réalisation d'une plate forme web interactive et d'un centre de ressources sur la culture en partage.

Description :

Le téléphone arabe s'inspire du jeu et de l'expression populaire bien connue qui évoque une circulation rapide de la parole et de l'information à travers une chaîne de participants. Le but du jeu étant de transmettre à voix haute, et au plus juste ce qui jusqu'alors se disait en chuchotement. Il n'y a pas de gagnant individuel mais une victoire collective. Le Téléphone Arabe, est une installation destinée à recueillir et faire circuler les témoignages et les propositions d'habitants des quartiers populaires qui ont subi des discriminations les excluant ou les privant d'accès à certains droits.

Sensibilisation et collecte de la parole :

L'installation commence par une exposition qui sensibilise aux différentes formes de discriminations à travers l'histoire de l'immigration et des Français issus de cette histoire. Constituée de visuels qui traitent avec humour de plusieurs formes de discriminations liées aux origines, à la religion, à une ethnie supposée, une nationalité, un territoire ou le sexe/genre, l'exposition « Attention travail D'Arabe » déconstruit les préjugés et les représentations discriminatoires véhiculées, tout en inscrivant les populations qui les subissent dans l'histoire de France. Par le prisme de l'histoire, l'exposition décompose, et éclaire les mécanismes de construction des préjugés. Grâce au détournement d'affiches, d'objets publicitaires et de codes graphiques, l'exposition souligne l'apport économique, culturel et social de l'immigration en France. Loin des clivages, l'exposition dénonce avec dérision.

Après cette étape de sensibilisation, le visiteur entre dans l'objet, la cabine du téléphone arabe et s'installe pour enregistrer son témoignage. Il a le choix entre différents modules thématiques, pour déposer sa parole grâce à un logiciel élaboré pour la cabine. Soit il passe directement à l'enregistrement de son témoignage, après avoir validé un accord de diffusion et de droit à l'image, soit il a la possibilité d'aller plus loin et d'écouter et/ou visionner des modules complémentaires. Ces modules complémentaires replacent les thématiques dans une histoire sociale, urbaine et culturelle de la France. Ces modules d'animation, sonores, visuels et musicaux sont une lucarne sur l'apport culturel de l'histoire de l'immigration dans la vie de la cité et l'histoire nationale. L'élaboration de ces modules est une composante importante du dispositif, car ils permettent de valoriser l'apport des populations des quartiers et celles issues ou de l'immigration dans l'histoire de France : par l'économie, la culture, l'histoire sociale etc...

Le visiteur pourra également écouter d'autres témoignages enregistrés.

Il lui est proposé un questionnaire relatif au module/ thème présélectionné. Les questions sont ouvertes et permettent au visiteur de témoigner d'une discrimination majeure qui l'a entravé. Mais il en fait part à travers son regard, son rapport à la ville, l'appropriation de son environnement, ses points de repères, ses habitudes...dans sa vie quotidienne. Pour rester dans le ton de l'humour, il peut raconter une anecdote liée à une discrimination. A la fin du questionnaire, il propose une suggestion pour lutter contre les discriminations et l'exclusion telle qu'elle lui semblerait adaptée à son environnement immédiat sa vie de tous les jours. Le questionnaire de façon ludique est limité à environ, cinq minutes d'entretien, par le jeu d'une sonnerie de téléphone, une voix lui indique qu'il doit passer la parole au suivant. Cette limitation dans le temps, favorise sans restriction un resserrement du témoignage, précis et donne la place à d'autres.

Ainsi le visiteur témoin est une voix dans la lutte contre les discriminations et n'est pas réduit au statut

passif de «victime». Sa parole, sa voix est entendue mais elle fait aussi écho à d'autres car elle circule.

Faire circuler la parole : restitution et diffusion / outil et objet d'étude :

Une fois cette parole enregistrée et/ou filmée, *Remqueur*, procèdera à la **réalisation d'un web documentaire audiovisuel et sonore**. Une sélection des témoignages et suggestions, sera montée et accessible sur une plate forme web. Cette restitution en partenariat avec les associations, les collectivités, les institutions et les établissements y ayant participé permet une accessibilité permanente pour tous les participants et peut servir de terrain d'études qualitatives aussi bien pour les politiques que les chercheurs, de débats – réflexion pour les lycéens et les scolaires. Des projections-débats seront organisées conjointement avec les associations et les différents partenaires pour faire réagir sur cette nouvelle visibilité etc...

Ce travail de collecte sera également diffusé et relayé par des partenaires médias : blog, web tv, site des collectivités territoriales : comme Le Bondy blog, Presse et Cité...

La plate forme web étant reliée au site internet de l'association, *Remqueur* entend aller plus loin, puisqu'elle permet de consulter une base de ressources culturelles et artistiques qui retracent l'apport des cultures de l'immigration et des Français issus de l'immigration dans l'histoire de France.

Le travail de sensibilisation et d'outils se poursuit au-delà de l'installation événement par une diffusion, un relai, une réflexion et des débats.

Une installation au cœur de la cité :

Les thématiques adressées aux publics sont axées sur les formes de discriminations rencontrées dans leur parcours de vie, mais elles sont reliées à la vie, au quotidien que les témoins ont construit dans leur quartier, leur ville. C'est ainsi qu'une parole libre sera collectée en s'appuyant sur 3 critères :

L'Accessibilité : Le téléphone arabe se veut modulable, il s'installe au cœur de la cité, dans des lieux repères pour que les habitants s'y sentent invités, afin d'être accessible mentalement et physiquement. Il peut prendre place dans le hall de la mairie, le parvis du centre ville, un parc, le cœur d'un quartier, d'une cité, aussi bien qu'au sein d'un musée municipal en lien avec une visite des scolaires, un centre d'alphabétisation pour femmes, près de la médiathèque, maison de quartier, pour la jeunesse etc.

L'Ancrage territorial : Le téléphone arabe arrive et prend place lors d'une manifestation culturelle ou artistique ancrée sur le territoire en partenariat avec les associations et les collectivités locales : fête municipale, fête de quartier, festival, spectacle en plein air, etc. La cabine du téléphone arabe est innovante, mais elle s'inscrit dans les habitudes environnementales des publics visés et sera toujours reliée à un événement, une activité préexistante. Elle se greffe aux activités du territoire. Elle sera trans-générationnelle et donnera une priorité à faire entendre la voix des femmes, visant une égalité réelle entre les sexes.

Le Travail en réseau : Le choix des partenaires est fondamental et fait partie du process du Téléphone arabe, car l'objectif est de créer une dynamique de cette expérience. La collaboration se fera en lien avec des associations, des lieux, des événements qui favoriseront cette circulation de la parole afin d'amener des populations souvent reléguées à devenir visibles de façon valorisante, apportant leur histoire individuelle comme élément de construction d'un mieux vivre ensemble. Il est important que le Téléphone arabe suscite de la prise de parole, du débat mais aussi des actions avec les partenaires (ateliers avec les scolaires, associations de femmes, jeunesse, café social de personnes âgées)

Cette action de sensibilisation pour lutter contre les discriminations liées, à l'origine, à l'appartenance ethnique, à la nationalité supposée ou réelle, à l'apparence physique, aux mœurs, à la religion et au sexe, concerne toutes les générations et sera renforcée en direction des femmes et des jeunes et notamment en lien avec les établissements scolaires (fabrication d'un guide et d'un kit du téléphone arabe adapté sous forme de cartes postales et questionnaires avec enregistrement en ligne)

La collecte des témoignages et des propositions des publics sous forme de web documentaire est à la fois un outil de communication et d'information qui est accessible et utilisable par tous : les publics participants, les structures associatives d'accompagnement, les collectivités territoriales, les services publics, établissement scolaires etc.

Enfin cette base possiblement enrichie par de nouveaux enregistrements en ligne, et relayé par une plateforme web et des partenaires médias, est une source d'études qualitatives pour les chercheurs, politiques, et institutionnels.

Un réseau de partenaires associatifs est déjà tissé à travers toute l'Île de France et dans chaque département :

AFFM : ASSOCIATION DES FEMMES DES FRANCS MOISINS SAINT DENIS : 150 PERSONNES
 QUELQUES UNES D'ENTRE NOUS, FEMMES D'ICI ET D'AILLEURS LE BLANC MESNIL : 100 PERSONNES
 FEMMES EN LUTTE 93 SAINT OUEN: 100 PERSONNES
 QUARTIER DE LA MALADRERIE AUBERVILLIERS FETE DE QUARTIER ASSOCIATION ANGI: 100 PERSONNES
 PALAIS DE LA FEMME PARIS : 100 PERSONNES
 CENTRE D'ALPHABETISATION LES SOURCES EPINAY : 50 PERSONNES
 FESTIVAL DES VILLES DES MUSIQUES DU MONDE : 350 PERSONNES
 FESTIVAL DES PANORAMAS DES CINEMAS DU MAGHREB PARVIS CENTRE VILLE DE SAINT DENIS : 500 PERS
 FETE DU PARC NANTERRE ET MAISON DE LA MUSIQUE : 200 PERSONNES
 UN LYCEE DE LA SEINE SAINT DENIS : 100 ELEVES
 CENTRE CULTUREL HAUDREMONT : LA COURNEUVE CITE DES 4000 /120 PERSONNES

PARC DE LA VILLETTE ET CABARET SAUVAGE : 1300 PERSONNES
 CAFE SOCIAL DE BELLEVILLE : 150 PERSONNES
 CAFE LE RELAIS DE MENILMONTANT : 50 PERSONNES
 FOYER ADOMA ARGENTEUIL / CLUB DE FOOTBALL : 300 PERSONNES
 FESTIVAL MIGRANTS SCENE PARIS : 200 PERSONNES
 TREMPLIN HANGAR ET ASSOCIATION IVRY SUR SEINE : 100 PERSONNES
 AULNAY SOUS BOIS, LE CAP, FETE DE FIN D'ANNEE CONCERT DES ELEVES DES ATELIERS : 100
 JUSVISY SUR ORGE : ESPACE JEAN LURCAT : 150 PERSONNES
 FRESNES : ASSOCIATION EMERGENCE : 80 PERSONNES

ENVIRON 6000 PERSONNES AVEC LES PARTENAIRES MEDIA, ET LES DIFFERENTS RELAIS DE COMMUNICATION, ET LES INVITES AUX DEBATS, RENCONTRES ET PROJECTIONS LISTE NON EXHAUSTIVE SANS COMPTER LES CONNEXIONS INTERNET ET LES LECTURES DU WEB-DOCUMENTAIRE

Phase 1 : Création /fabrication du dispositif de la cabine : Validation des partenaires associatifs. Recherches de financements.

Avril 2014- Juin 2014

Développement du logiciel recueil de témoignages/ élaboration du questionnaire en collaboration avec un sociologue spécialiste des questions d'immigration et de la citoyenneté et d'une historienne.

Validation des partenariats associatifs pressentis (lieu de diffusion, travail en amont avec les publics.) Recherche de partenariats financiers et opérationnels au niveau des collectivités territoriales, des établissements scolaires, et du département. Cartographie et analyse de sites pertinents. Travail avec les publics en amont

Fabrication de la cabine du téléphone arabe, installation du dispositif opérationnel. Test du dispositif. Montage du projet avec les partenariats. Programme de diffusion sur l'ensemble de la région IDF.

Phase 2 : Installation de l'expo-cabine du téléphone Arabe- Recueil de témoignages*Juin – Décembre 2014*

Installation de la cabine et exposition en différentes villes et quartiers d'Ile de France, en partenariat avec les associations et les lieux de diffusion : lycées, festivals, associations de femmes, structure d'encadrement de jeunes, centre d'alphabétisation, foyer ADOMA, etc... Recueil des témoignages avec les associations et les lieux partenaires. Sélection des éléments enregistrés.

Collecte audio et vidéo de la parole des habitants des quartiers et début de sélection jour par jour des témoignages, transfert des données en vue du montage, constitution d'une base de données pré montée. Rencontre avec les publics et accompagnement.

Phase 3-traitement qualitatif et création du web documentaire restitution et diffusion*Janvier-avril 2015*

Création du web-documentaire, montage des témoignages et diffusion sur le site internet de Remember / restitution avec les partenaires associatifs sous forme de projection débats avec les publics/ diffusion avec les relais media partenaires. Rencontres projections. Ateliers avec les scolaires.

Web documentaire en ligne. Diffusion sur plateforme web. Projections. Rencontre. Etudes statistiques. Création d'un outil de lutte contre les discriminations.

Méthode d'évaluation envisagée :

Evaluation statistique et rapport d'étude :

Traitement et analyse des :

- données de fréquentation de l'expo-cabine du téléphone Arabe.
- du nombre de lectures du web documentaire (sur le site de l'association et des partenaires associatif et médias)
- connexions au site internet Remember
- Commentaires déposés sur le site. Analyse des commentaires.

Premier critère : Quantitatif : participants et visiteurs de l'expo-cabine. Connexions et visites du site web et nombre de lectures du web documentaire.

Deuxième critère : Qualités des témoignages et des suggestions.

Egalité homme-femmes dans la fréquentation. Etudes des questions les plus abordées.

Nombre de personnes qui se prêtent au jeu du questionnaire, tranche d'âge, typologies, femme homme, des thèmes et questions évoquées.

Moyens mis en œuvre :

Moyens humains :

Conception-Administration et suivi du projet :

1 chef de projet: 455 heures à 24€ CTE = 10920 €CTE (CTE = Coût Total Employeur/charges incluses)

1 chargée de mission-coordonateur et suivi de production: 684 heures à 21,55 € CTE = 24000€ CTE

1 assistante de production stagiaire : 500 euros mensuel temps plein 9 mois : 4500€ CTE

Cabine expo + Web documentaire et site et plateforme web.

1 réalisateur du web documentaire : 303, 34 heures à 50,71€/heures = 7691,18€ CTE

1 journaliste reporter d'image : 140 heures à 50,71€ / heure CTE = 7100€ CTE

1 technicien régisseur chauffeur : 140 heures à 27,47€/ heure CTE = 3845 € CTE

- Intervenant-e-s extérieur-e-s : 3

1 chargée de communication consultante : honoraires 3000 € TTC

1 sociologue : honoraires : honoraires : 1500 € TTC

1 historienne: honoraires : honoraires : 1500 € TTC

Autres rémunérations : droits d'auteurs écritures textes et scénario web-documentaire : 2

1 auteur - réalisateur du web documentaire : droits d'auteur : 5000 € Agessa inclus

1 co-auteur : forfait droits d'auteur : 5000 € Agessa inclus

hommes : 4

Femmes : 5

-Bénévoles : 6 : 3 filles et 3 garçons

Moyens matériels et équipement :

Achat d'un camion : régie de la cabine et de la borne

Achat matériel vidéo : caméra, pied

Achat matériel audio : mixette, micros, câbles, éclairage

Achat mobilier d'éclairage et de décoration de l'intérieur de la cabine camion

Décoration extérieure de la cabine

Peinture, éléments décoratifs et mobiliers

Achat matériaux de construction de la borne

Ecran de diffusions

Ordinateur portable pour le transfert des données vidéo

Borne interactive et son mobilier

Intérêt régional :

Les actions vont couvrir les départements du Val de Marne, Seine Saint Denis, Val D'Oise, Seine et Marne, Hauts de Seine, Yvelines et la ville de Paris. Elles prendront effet et seront visibles sur tout le territoire d'Ile de France. Le Téléphone arabe permet de restituer une étude globale tout en touchant chaque territoire dans sa spécificité. Il répond au projet régional de lutte contre la discrimination, mais apporte une vision locale des questions de discriminations, outils important en termes de politique de la ville et de démocratie participative.

Public(s) cible(s) :

PUBLIC ISSUS QUARTIERS ZUS, FEMMES HOMMES ACTIFS, JEUNES, ENFANTS RETRAITES, CENTRES D'ALPHABETISATION, ASSOCIATIONS DE FEMMES, MAISON DE JEUNES, LYCEENS, SCOLAIRES

Nombre de participant-e-s attendu-e-s : 1500 minimum (questionnaires, sélectionnés et retenus)

Nombre de destinataires attendu-e-s : 6000 (visiteurs) sans compter les connexions et visionnages sur la plate forme du web documentaire et les participations en ligne

Localisation géographique :

- SEINE ET MARNE
- YVELINES
- ESSONNE
- HAUTS DE SEINE
- SEINE SAINT DENIS
- VAL DE MARNE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2014

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Matériel et équipement	29 000,00	12,69%
Prestations-rémunérations intermédiaires	86 567,00	37,89%
Frais postaux et télécommunications	750,00	0,33%
Communication, impression, publicité	14 073,00	6,16%
Hébergement plateforme internet et web documentaire	7 000,00	3,06%
Défraiements	5 000,00	2,19%
FOURNITURES ADMINISTRATIVES	1 000,00	0,44%
FRAIS DE PERSONNEL	58 056,00	25,41%
HONORAIRES	6 000,00	2,63%
DROITS D'AUTEUR	15 000,00	6,57%
ASSURANCES	6 000,00	2,63%
Total	228 446,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
RESSOURCES PROPRES	15 000,00	6,57%
DIV ministère de la Ville	30 000,00	13,13%
DAIC ministère de l'Intérieur	20 000,00	8,75%
Ministère de la Jeunesse	20 691,00	9,06%
Acsé	30 000,00	13,13%
Région ILe-de-France	35 000,00	15,32%
7 Conseils Généraux	42 000,00	18,38%
14 communes	28 000,00	12,26%
Fondation Abbé Pierre	3 125,00	1,37%
FONDATION DE FRANCE	4 650,00	2,04%
Total	228 466,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2014	35 000,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14003538

Commission Permanente du 18 juin 2014

Objet : LA VISITE

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable	599 762,00 €	5,84 %	35 000,00 €
Montant Total de la subvention			35 000,00 €

Imputation budgétaire : 930-021-6574-102005-300
10200504- Lutte contre les discriminations

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : PERSONATA TRES GRATA
 Adresse administrative : 33 RUE DU CHATEAU
 92200 NEUILLY SUR SEINE
 Statut Juridique :
 Représentant : Monsieur XAVIER DU PAYRAT, Président

N° SIRET : 53439381400015

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Soutien régional en faveur de la lutte contre les discriminations en fonctionnement

Date prévisionnelle de début de projet : 1 avril 2014

Date prévisionnelle de fin de projet : 1 avril 2015

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Compte tenu des délais d'instruction des dossiers à la Région, le projet sera partiellement engagé avant l'attribution de la subvention par la commission permanente.

Objectifs :

Objectif principal :

Élargir le droit des personnes en situation de handicap mental à nourrir leur vie intellectuelle, philosophique, onirique, et les intégrer à la conversation culturelle de la société.

Objectifs secondaires :

Permettre la rencontre de dix réalisateurs et réalisatrices avec dix personnes en situation de handicap mental, afin d'enrichir un processus artistique.

Porter un regard nouveau sur de grands lieux culturels ainsi que sur les oeuvres et les collections qu'ils abritent.

Objectifs opérationnels :

Diffuser le plus largement possible ces dix films (télévision, internet, cinéma, projections alternatives, exploitation DVD commerciale et non commerciale...), afin de permettre au plus grand nombre de porter un regard différent sur le handicap mental. Cet objectif sera atteint en s'appuyant sur l'expérience des coordinateurs de la collection (Anne Chabert d'Hières et Nicolas Favreau, très impliqués sur le projet Mur de rires), sur une structure de productions (SaNoSi Productions) et sur dix réalisateurs et réalisatrices

expérimenté(e)s (Mariana Otero et Didier Cros ont déjà confirmé leur volonté de participer au projet).

Description :

Phase 1 Préparation à la réalisation du projet (Ne sollicitant pas de subvention Région)

Novembre 2012 – mars 2014

Ecriture et définition du projet.

Présentation du projet au ministère de la Culture et de la Communication ainsi qu'à la RECA.

Envoi du projet à l'UNAPEI, à la fondation Porticus, ainsi qu'à la fondation Les amis de l'Arche en France.

Confirmation de la participation du ministère de la Culture et de la communication et présentation aux responsables de lieux culturels représentés à la RECA. Le projet fait l'unanimité.

Repérage dans les dix lieux culturels partenaires du projet.

Envoi du projet à la Mairie de Paris. Confirmation du soutien de l'UNAPEI, de la fondation les amis de l'Arche en France et présentation du projet aux diffuseurs lors du Sunny Side de la Rochelle, marché international du film documentaire. Intérêt de la chaîne Arte.

Présentation du projet à la chaîne LCP qui fait part de son intérêt. Accord des premiers réalisateurs et réalisatrices sollicités (Marianna Otero, Didier Cros).

Confirmation du soutien de la Mairie de Paris et de la fondation Porticus et envoi du dossier à la Fondation de France.

Présentation du projet lors de la réunion interministérielle organisée par le ministère de la Culture et de la communication et le secrétariat d'État au handicap, en présence du président de France Télévision, Rémy Pflimlin. Une plaquette de présentation du projet est éditée pour l'occasion.

Confirmation de la participation des diffuseurs. Passage en commission au CNC (Centre National de la Cinématographie et de l'image animée), ainsi qu'à l'ACSE (Agence nationale pour la Cohésion sociale et l'Égalité des chances)

Phase 2

Tournage et montage

Avril 2014 – janvier 2015

- Avril 2014 : mise en place du plan de travail avec les dix réalisateurs et réalisatrices confirmés en accord avec les diffuseurs.

- Mai 2014 : premiers tournages, qui vont se répartir en fonction du calendrier des lieux publics et des réalisatrices et réalisateurs.

- Décembre 2014 - janvier 2015 : livraison et présentation des dix films à tous les partenaires

Produits et résultats concrets attendus

Dix rencontres réussies et dix films réalisés et prêts à être diffusés.

Phase 3

Diffusion

Janvier-avril 2015.

Diffusion de la Visite dans :

- Milieu associatif

- Lieux culturels, en particulier les musées partenaires

- France Télévision, Arte, LCP

- Festivals nationaux et internationaux

- Cinémas (recherche d'un partenariat avec Pathé, Gaumont ou MK2)

- Présentation crossmedia sur internet (avec les Nouvelles Écritures de France Télévision)

- Images de la Culture (CNC) pour une diffusion non commerciale du DVD (écoles, bibliothèques, médiathèques...)

- Édition d'un DVD grand public avec Arte, France Télévision ou un éditeur indépendant

Engagement à la mutualisation des bonnes pratiques au niveau régional

Les bonnes pratiques en terme d'accessibilité observées au Louvre, au Théâtre National de Chaillot, à la BPI ainsi que dans les autres lieux seront des exemples pour l'ensemble des lieux culturels de la région Ile-de-France.

Moyens mis en œuvre :

• Moyens humains :

- Intervenant-e-s extérieur-e-s :

La société SaNoSi Productions a été choisie pour gérer la production déléguée de ce projet. Elle s'occupera des contrats de co-production avec les diffuseurs, des relations avec le CNC, avec certaines fondations, ainsi que des contrats de travail avec l'ensemble des équipes de production, de tournage et de post-production qui seront rémunérées.

Équipe de production : Jean-Marie Gigon, producteur délégué, Claire Davanture, directrice de production, Emmanuel Papin et Fleur Gatineau, assistants de production. Cette équipe sera complétée par un(e) comptable de production et deux directeurs de collection, Anne Chabert d'Hières et Nicolas Favreau, qui assurent le suivi et la coordination du projet d'un point de vue artistique. Cette équipe de production ne compte pas les heures passées sur le projet et est rémunérée au forfait. Le coût horaire est donc difficile à déterminer. La masse salariale liée à la production ainsi qu'à la direction de collection est estimée à 158 000 euros, charges sociales comprises.

Réalisateurs et réalisatrices : les 10 réalisateurs et réalisatrices seront également payés au forfait et ne compteront pas non plus leurs heures. Ils percevront chacun 3 000 euros de droits d'auteurs, et leur rémunération toutes charges comprises s'élèvera à 7000 euros chacun, soit une masse salariale de 100 000 euros pour les 10 auteur(e)s-réalisateurs(trices).

Équipes de tournage : chaque réalisateur et réalisatrice pourra s'entourer d'un(e) assistant(e) à la réalisation, un(e) chef opérateur de prise de vues, un(e) chef électricien, un(e) chef opérateur son, un(e) maquilleur(euse). Masse salariale par épisode : 7 250 euros. Soit 72 500 pour l'ensemble de l'opération.

Équipes de post-production : un(e) chef monteur(euse), un(e) assistant(e) monteur(euse), un(e) monteur(euse) son. Masse salariale : 3 000 euros par épisode. 30 000 euros en tout. Auxquels il faut ajouter les personnes en charge des transferts digitalisations conformations étalonnages créations de générique, habillage, englobé dans une prestation sous-traitée par la société Avidia, spécialisée dans la post-production, prenant également en compte la location du matériel nécessaire à ces prestations. (Budget global pour la post-production, incluant l'ensemble des moyens humains et techniques, toutes charges comprises : 90 000 euros).

Il faut également ajouter l'apport humain du Ministère de la Culture et de la Communication avec Sandrine Sophys-Veret (chargée de mission Culture Handicap), l'implication de la RECA avec sa responsable Claude Godard, ainsi que l'implication des dix lieux de tournages qui ont tous fait l'objet d'un pré-repérage. Dans chaque lieu, ce sont cinq à six personnes qui seront impliquées (responsable accessibilité, responsable tournage, intervenants spécialisés dans la médiation auprès de personnes en situation de handicap mental, et personnels d'accueil et de sécurité).

Enfin, les fondations et associations partenaires comme l'UNAPEI vont également apporter des moyens humains au projet.

- Bénévoles :

L'association Persona Très Grata apporte des moyens humains bénévoles à travers son bureau et ses membres actifs (Xavier du Payrat, Marine Belard, Brigitte Vignon, Benoît Cazalaà, Carine Cazalaà, Emmanuel Faure...).

• Moyens matériels et équipement :

Matériel de tournage (caméra HD, objectifs, enregistreur sonore, pied, perche, micros, éclairage...), matériel de post-production (banc de montage, conformation, étalonnage, mixage...).

Ces moyens matériels seront loués aux prix habituellement pratiqués dans le cadre d'un tournage professionnel. La société SaNoSi Productions a fourni un devis global récapitulant l'ensemble de ces dépenses.

Intérêt régional :

Le projet la Visite s'inscrit dans le cadre de l'action de la RECA (Réunion des Établissement Culturels pour l'Accessibilité). Cet organisme réunit une vingtaine d'établissements culturels de la région parisienne afin d'accompagner et de promouvoir l'accès à la culture pour les personnes en situation de handicap. La RECA n'existe pour le moment qu'en région Ile-de-France. C'est un modèle qui a vocation à être étendu par la suite à toute la France.

À partir de la parole et du ressenti de dix personnes en situation de handicap mental, la Visite propose de porter un nouveau regard sur l'art et la culture à travers dix lieux culturels situés en région Ile-de-France.

Public(s) cible(s) :

- Nombre de participant-e-s attendu-e-s :
10 personnes en situation de handicaps et 10 réalisateurs
- Nombre de destinataires attendu-e-s :
Plusieurs centaines de milliers

Localisation géographique :

- REGION ILE DE FRANCE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2014

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
- Droits artistiques, musicaux et à l'image (pour certaines œuvres d'art)	42 500,00	7,09%
PERSONNEL	205 050,00	34,19%
- Contributions sociales et fiscales	125 532,00	20,93%
- Transports, défraiement, régie	37 250,00	6,21%
Moyens techniques	84 950,00	14,16%
- Assurances et divers	17 335,00	2,89%
- frais généraux	51 262,00	8,55%
- Imprévus	35 883,00	5,98%
Total	599 762,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
RESSOURCES PROPRES	3 000,00	0,50%
Ministère de la Culture	20 000,00	3,33%
CNC : aide à la production	94 000,00	15,67%
Acsé	45 000,00	7,50%
- Région Ile-de-France	35 000,00	5,84%
- Mairie de Paris	20 000,00	3,33%
Ciclic	3 000,00	0,50%
SaNoSi Productions	4 762,00	0,79%
Fondation Porticus	15 000,00	2,50%
Fondation les Amis de l'Arche en France	20 000,00	3,33%
FONDATION DE FRANCE	75 000,00	12,50%
Association Perce-Neige	35 000,00	5,84%
Diffuseurs (France TV – Arte – LCP)	230 000,00	38,35%
Total	599 762,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2014	35 000,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14003544

Commission Permanente du 18 juin 2014

Objet : FESTIVAL JERK OFF

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable	30 000,00 €	50,00 %	15 000,00 €
	Montant Total de la subvention		15 000,00 €

Imputation budgétaire : 930-021-6574-102005-300
10200504- Lutte contre les discriminations

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : LGBT DANCE PRIDE OFF
 Adresse administrative : c/ MDA, 206 QUAI DE VALMY
75010 PARIS 10
 Statut Juridique : Association
 Représentant : M. Bruno PEGUY, Président.

Objet : Promouvoir et faire connaître au plus grand nombre la culture alternative LGBT (musique, design, art...)

Date de publication au JO : 16 décembre 2006

N° SIRET : 49448747300022

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Soutien régional en faveur de la lutte contre les discriminations en fonctionnement

Date prévisionnelle de début de projet : 1 avril 2014

Date prévisionnelle de fin de projet : 31 mars 2015

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Compte tenu des délais d'instruction des dossiers de la Région et de l'intérêt de ce projet, l'action sera partiellement engagée avant l'attribution de la subvention par la commission permanente.

Objectifs :

Lutter contre les discriminations (homophobie, transphobie, sexisme) en mettant en place une réponse culturelle et artistique auprès du public à Paris et en petite couronne.

Objectifs secondaires :

- Favoriser la mixité & la rencontre des publics (homos/hétéros – gays/lesbiennes – femmes/hommes.
- Faire connaître des artistes LGBT émergents
- Sensibilisation du grand public aux thématiques et aspects des cultures LGBT

Objectifs opérationnels :

- Organiser des événements culturels à Paris et en petite couronne.
- Faire savoir et communiquer sur la programmation et la démarche de l'événement dans les médias.
- Sortir de Paris pour travailler avec des salles et lieux de culture du 91 et 94.

Description :

Le festival Jerk Off poursuit son objectif de lutte contre les discriminations en apportant une réponse culturelle, originale aux préjugés et aux clichés dont la persévérance et la violence ont fait l'actualité cette année à l'occasion des débats sur le mariage pour tous.

Le festival œuvre pour une sensibilisation des publics franciliens aux thématiques LGBT via une programmation & des événements dans des lieux qui ne sont pas de lieux/quartiers gays traditionnels ou commerciaux.

Comment ? En montrant le travail de la photographe Dorothee SMITH dont le travail est traversé par les questions de genre féminin/masculin. En accompagnant le travail de Valérie THOMAS, comédienne et performeuse féministe. En mettant en place des concerts, des séances de performances qui donnent à voir la variété des cultures LGBT dont s'inspire de nombreux artistes aujourd'hui, dans tous les arts. En faisant le lien entre ces artistes et le public, Jerk Off fait rimer culture et lutte contre les discriminations.

Jerk Off sort aussi de Paris pour aller sur d'autres territoires, dans les départements 92, 93 et 94, à la rencontre d'autres publics, en tissant des liens avec d'autres acteurs culturels, pour esquisser ce que pourrait être un Grand Paris de la culture, sans discrimination territoriale.

Dans le cadre général du festival, un partenariat sera mis en place avec l'association HF : égalité homme-femme dans la culture et dans les arts : la proportion des artistes femmes sera indiquée sur tous les documents présentant la programmation (dont les feuilles de salles données au public à l'entrée des événements). Actuellement, moins d'1/3 des artistes sont des femmes.

Cette année, le thème de la Journée du 17 mai étant la liberté d'expression cette notion de liberté d'expression (artistique) sera articulée aux questions de production et de diffusion des œuvres d'artistes queer & féministes. Poser quelques questions comme « pourquoi il est nécessaire de se constituer en collectif ? », « comment l'art et la culture peuvent lutter contre l'homophobie et les préjugés »... Jerk Off interviendra à l'invitation de la Région Ile de France le vendredi 16 mai dans le cadre des « journées de l'égalité ».

Cette intervention se fera selon les 4 axes suivants :

- **Présentation du FESTIVAL JERK OFF**

Depuis sept ans, le Festival Jerk Off propose de découvrir la richesse des cultures queer en mettant en avant des artistes LGBT dans le cadre d'une programmation résolument pluridisciplinaire. Même s'il témoigne de la diversité et de la visibilité de la culture gay et lesbienne, le festival est ouvert à tous les publics. Favorisant les artistes émergents, fuyant les représentations dominantes, le festival a également pour objectif la mixité des publics (hétéros/homos – lesbiennes/gays) et aborde les questions féministes.

<http://festivaljerkoff.com>

- **Présentation du projet La BANQUETTE DES PLATONNES**

Kristina Mitalaitė et Nariné Karslyan, historiennes de la philosophie et de la religion et Nicole Miquel, photographe et performeuse, décident de subvertir *Le Banquet* de Platon et d'en faire une performance féministe. Ainsi naît La Banquette des Platonnes - projet monumental où chacun des sept discours du

Banquet originel de Platon fait l'objet d'une réécriture soigneusement féministe et se présente en performance polymorphe.

La Banquette des Platonnes a été montrée lors de la dernière édition du festival Jerk off au Point Ephémère à Paris

www.facebook.com/LesPlatonnes

- **Kael T BLOCK : artiste photographe**

En 2005, Kael part 3 mois aux USA pour rencontrer et photographier des transsexuels masculins. C'est ainsi que commence la série de photographies **XX Boys**, projet artistique et politique qui vise non seulement à documenter une jeune génération de FtM mais aussi à donner à sa communauté des images sexy et positives. Son travail personnel met en scène des lieux transfigurés, prisons abandonnées, hôpital en friches, végétaux urbanivores et des personnalités marginales par leur sexualité, leur genre ou simplement leur style.

Le travail de Kael T Block a été présenté dans le cadre d'une expo collective à la galerie Suzanne Tarasiève pour l'édition 2009 du festival Jerk Off.

<http://kaeltblock.fr>

7^{ème} EDITION DU FESTIVAL : du 12 au 27 septembre 2014

- **EXPOSITION de la photographe & vidéaste DOROTHEE SMITH (vernissage le vendredi 12/09)**

Née en 1985 à Paris. Le travail de Dorothee Smith s'appréhende comme une observation des constructions, déconstructions, délocalisations et mues de l'identité. La photographie y côtoie la vidéo, l'art hybride et l'utilisation des nouvelles technologies. Ses travaux furent notamment exposés à la galerie Les Filles du Calvaire à Paris, au Château d'eau à Toulouse, à l'Atelier de Visu à Marseille, au musée Casino à Luxembourg...

Ces œuvres présentent des valences politiques manifestes : celle de l'identité de genre comme contrainte imposée par la condition biologique du « sexe » (être homme ou femme) ; celle d'un idéal de pleine adhésion à soi-même, capable de surmonter cette servitude par une autre affirmation (se sentir homme ou femme).

Le Pavillon Vendôme (Clichy-92) sera l'un des principaux lieux de l'édition 2014 de Jerk Off. Tout au long de l'exposition, des projections, performances et des rencontres seront mises en place. En tout, ce sont 3 rencontres qui y seront proposés.

Lieu : Pavillon Vendôme – CLICHY – 92

- **2 performances au GENERATEUR (GENTILLY) le samedi 13/09**

a/ PERFORMANCE de Guillaume MARIE : NANCY

Guillaume Marie met en scène et chorégraphie « Nancy » en 2010, une installation pour une danseuse (Suet-Wan Tsang), un musicien (Greg Smith) et une maquilleuse (Rebecca Florès) puis « AsfixiA » (Création Emmetrop- Bourges) en 2011. On le retrouve à la Ménagerie de Verre en novembre 2013 pour le festival Les Inaccoutumés.

b/ PERFORMANCE de MATTHIEU HOCQUEMILLER : Nou

Ils-elles sont expérimentateurs des performances queer, chercheurs à l'université, post-féministes pro-sexe ; mais aussi comédiens, danseurs ou chanteurs lyriques. Les six personnalités artistiques réunies par Matthieu Hocquemiller ne sont pas de celles qu'on range dans les petites cases de la jolie danse qui danse. Avec eux-elles, ce chorégraphe encore neuf dans le paysage montpelliérain compose la pièce (nou); un titre où résonne l'écho du collectif et de ce qui noue des liens.

D'un corps peuplé d'imaginaire, (nou)déploie les extensions utopiques, par tableaux collectifs, images construites de géographies et agencements corporels inédits. D'où la production d'imaginaires sexuels

alternatifs et contemporains. Chacun de ces mots doit être pleinement saisi comme indiquant une voie où les positions, les mouvements, fussent-ils crus, pourraient être beaux, forts, libres et joyeux. En somme : dé-dramatisés. Mais très politiques.

Lieu : Le GENERATEUR – GENTILLY – 94

- Il faut qu'on parle, au POINT EPHEMERE, le mardi 16/09

Soirée de créations textuelles, lectures et performances, présentée par Wendy Delorme et Isabelle Sorente.

Les soirées « Il faut qu'on parle! », sont une rencontre entre des auteurs connus du public et des auteurs à découvrir.

Programmation à venir

Lieu : Le POINT EPHEMERE – PARIS – 75

- Concert et soirée, au TRABENDO (Paris Villette), le vendredi 19/09

Programmation à venir

Lieu : Le TRABENDO – PARIS – 75

- Rencontre et performance dans le cadre de l'exposition de la photographe & vidéaste DOROTHEE SMITH, le samedi 20/09

Programmation à venir

Lieu : Pavillon Vendôme – CLICHY – 92

- 2 PERFORMANCES au POINT EHEMERE, le dimanche 21/09

Programmation à venir

2 performances (dont une moitié d'artistes femmes) seront présentées dans le studio de danse du Point Ephémère (Paris). Ce moment sera l'occasion de retrouver la dernière création de Valérie Thomas qui avait conduit le workshop « art et féminisme » lors de l'édition 2013 du festival et présenté « Cabaret HystériK » en 2012. L'accompagnement de Valérie Thomas par Jerk Off est le fil rouge qui articule l'attention particulière pour la parité au sein de sa programmation comme pour une réflexion autour de la relation entre art et féminisme.

Lieu : Le POINT EPHEMERE – PARIS – 75

- COCKTAIL du 25 au 27/09

COCKTAIL (cabaret contemporain, un spectacle de Thierry Smits, en partenariat avec le Centre Wallonie-Bruxelles)

Constellation débridée de pièces courtes pour un, deux ou trois danseurs, Cocktails joue sur les codes et assume les clichés du cabaret pour construire un spectacle fort sur les images de notre temps.

Transformisme, extravagance, irrévérence ! L'enjeu ici est celui du fantasme et du fantasque – de corps qui s'avancent comme mensonges, mais que la proximité et le caractère profane du cabaret engagent à saisir comme vérités !

Lieu : CENTRE WALLONIE-BRUXELLES – PARIS – 75

- CONCERT & CLUBBING, le 27/09

Comme chaque année, Jerk Off un lieu de concert non dédié aux soirées gays avec une proposition : concert + DJ.

Lieu : PARIS (en cours) – 75

Méthode d'évaluation envisagée :

Réalisation de l'événement sur 2 périodes de l'année.
Fréquentation égale aux prévisions : 4 000 personnes dont 50% de femmes.

Modes et critères d'évaluation du projet / programme :

Retour presse/ revue de presse (quantitatif + qualitatif)
Bilan avec les associations en banlieue à l'issue du festival.
Retour qualitatif des salles.

Moyens mis en œuvre :

Moyens humains : 2 équivalent mi-temps (personnel de l'association) + 2 à 3 stagiaires + achats des spectacles (factures) pendant l'événement.
- Bénévoles : 20

Intérêt régional :

Extension à différentes villes et départements de la région parisienne, comme Clichy avec un important dispositif au pavillon Vendôme, avec une exposition consacrée à une artiste femme qui questionne le genre, mais aussi dans d'autres villes de l'Île de France : Gentilly et Le Blanc Mesnil.

Public(s) cible(s) :

LE FESTIVAL S'ADRESSE A TOUS ET MET EN PLACE DES EVENEMENTS QUI FAVORISENT ET PERMETTENT LA MIXITE HOMO/HETEROS ET HOMMES/FEMMES

Nombre de participant-e-s attendu-e-s : 4 000 personnes

Nombre de destinataires attendu-e-s : 12 000 personnes

Localisation géographique :

- PARIS
- CLICHY
- GENTILLY

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2014

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Production de JERK OFF 2013-Evénements	15 000,00	50,00%
Matière et fournitures	1 000,00	3,33%
Impression programme (20 000 ex)	800,00	2,67%
Diffusion programme	1 000,00	3,33%
Assurance resp civile	100,00	0,33%
Honoraires graphiste, webmaster	1 200,00	4,00%
COMPTABLE	700,00	2,33%
Frais de déplacement pour prospection	2 200,00	7,33%
Frais de de mission	2 300,00	7,67%
SALAIRES ET CHARGES	5 700,00	19,00%
Total	30 000,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Région Ile De France	15 000,00	50,00%
VILLE DE PARIS	5 000,00	16,67%
INPES	4 000,00	13,33%
Co-productions /billetteries	4 500,00	15,00%
Vente d'espace publicitaire	1 500,00	5,00%
Total	30 000,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2014	15 000,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2011	Soutien régional en faveur de la lutte contre les discriminations en fonctionnement	6 000,00 €
2012	Soutien régional en faveur de la lutte contre les discriminations en fonctionnement	6 000,00 €
2014	Soutien régional en faveur de la lutte contre les discriminations en fonctionnement	8 000,00 €
	Montant total	20 000,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14003567

Commission Permanente du 18 juin 2014

Objet : FORMATIONS A DESTINATION DES ACTEURS EDUCATIFS ET SOCIAUX : ANTHROPOLOGIE DES MONDES CONTEMPORAINS"

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable	39 107,00 €	50,00 %	19 553,50 €
Montant Total de la subvention			19 553,50 €

Imputation budgétaire : 930-021-6574-102005-300
10200504- Lutte contre les discriminations

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : ETHNOART
 Adresse administrative : 39 RUE DES CASCADES
75020 PARIS
 Statut Juridique : Association
 Représentant : Madame Marie-Pierre Julien, Présidente

Objet : Contribuer à la connaissance des êtres humains dans leurs dimensions sociales et culturelles.

Date de publication au JO : 15 avril 2002

N° SIRET : 44992063600023

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Soutien régional en faveur de la lutte contre les discriminations en fonctionnement

Date prévisionnelle de début de projet : 1 avril 2014

Date prévisionnelle de fin de projet : 31 octobre 2015

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Compte tenu des délais d'instruction des dossiers de la Région, le projet sera partiellement engagé avant l'attribution de la subvention par la commission permanente

Objectifs :

Objectif principal :

Contribuer à élargir la vision du monde des acteurs sociaux et éducatifs qui accompagnent au quotidien des enfants et des jeunes aux identités et revendications sociales et culturelles multiples. Il s'agit plus largement de lutter contre les discriminations par la diffusion d'un savoir original qui encourage le respect et la remise en cause de ses propres pratiques et représentations.

Objectifs secondaires :

- Interroger avec les acteurs sociaux et éducatifs les stéréotypes et leur fonctionnement, les déconstruire et mettre en place de nouvelles dynamiques au sein de structures d'accueil.
- Réfléchir collectivement à la notion d'égalité.
- Enrichir les pratiques pédagogiques à travers la diffusion des connaissances et méthodes de l'anthropologie.
- Créer un espace de dialogue favorable à l'échange et à la mise en place de nouvelles initiatives.
- Promouvoir auprès de ce public la démarche scientifique pour les aider à mieux se positionner face à certaines revendications sociales et culturelles.
- Partager le résultat de ces expériences à travers des publications et une mise en réseau de tous les participants.

Objectifs opérationnels :

- Concevoir des contenus pédagogiques de qualité à destination d'un public de travailleurs sociaux et éducatifs sur les thématiques citées précédemment.
- Animer 168 heures de formation à destination des acteurs identifiés.
- Partager les expériences par le biais de publications dans des revues spécialisées (L'école des parents...) et de communications lors de colloques universitaires ou de rencontres professionnelles, comme les forums des centres sociaux.

Description :

Ce nouveau programme s'appuie sur l'expérience acquise par l'association depuis 2004 dans le développement de nombreux contenus pédagogiques à destination d'un public scolaire et plus ponctuellement adulte. Au cours de ces deux dernières années, des services jeunesse municipaux ont sollicité l'association pour animer des ateliers à destination des animateurs et directeurs de centre de loisirs. L'enjeu de ces interventions était d'interroger collectivement les conditions d'accueil et l'accompagnement des jeunes qui, pour diverses raisons (orientation sexuelle notamment), souffraient de discrimination au sein des groupes. Les représentations et opinions de ces acteurs éducatifs sur des sujets comme la construction du genre, les revendications identitaires ont été recueillies. Ces interventions ont mis en exergue la nécessité d'interroger plus largement les représentations et pratiques des acteurs sociaux et éducatifs dans le but de modifier certaines attitudes et postures qui pouvaient s'avérer discriminantes.

A travers ce programme de formation, l'objectif est d'enrichir les pratiques pédagogiques de ces acteurs en apportant un éclairage nouveau et original à certaines situations qu'ils vivent au quotidien. Il s'agit en effet d'amener ces acteurs à s'interroger collectivement sur les enjeux de la diversité culturelle, et plus spécifiquement sur les possibilités de concilier convictions personnelles, contraintes institutionnelles, cadrage juridique et attentes des publics.

Méthodologie :

Ces formations adopteront une forme dynamique, basée sur l'échange et la réflexion collective. Une large part sera accordée aux questions concrètes issues du « terrain » et de l'expérience des participants. Des textes et extraits de films (documentaires ethnographiques ou fictions) alimenteront les discussions.

Plus précisément, des connaissances théoriques seront apportées (définition de la notion de culture, d'appartenance, d'anthropologie, d'ethnocentrisme, de construction identitaire....) et générerons des discussions à partir d'extraits de films qui donnent à voir des pratiques méconnues, que l'on peut juger de prime abord "étranges". L'idée étant d'amener les participants à prendre du recul sur leurs propres pratiques en adoptant une posture intellectuelle particulière, qui vise à se départir de tout jugement de valeur.

Dans un second temps, les participants seront invités à partager leurs interrogations, à faire part d'expériences vécues pour alimenter une discussion collective et réfléchir ensemble à des solutions adaptées pour accompagner au mieux leurs publics, jeunes et enfants, dans leur apprentissage de la citoyenneté.

Les modules de formation seront menés sur une durée allant de 2h à 20h. Il s'agit en effet d'être souple et de proposer une méthodologie adaptée aux contraintes horaires des partenaires.

Certaines formations seront en effet dispensées au sein des établissements partenaires et d'autres directement au siège de l'association qui dispose d'une salle pouvant accueillir 30 personnes. Les formations qui auront lieu dans nos locaux se tiendront sur une ou deux journées (6 à 12h) et se feront sur inscription libre. Des partenaires comme la Ligue de l'Enseignement ou la CRAJEP seront mobilisés, pour diffuser au mieux l'information auprès des acteurs sociaux et éducatifs concernés.

Les thématiques proposées :

Le fait religieux : Très peu abordé en milieu éducatif en raison du principe de laïcité, le fait religieux est pourtant fondamental dans le monde contemporain, tant pour de nombreux individus qu'à l'échelle des sociétés. Conséquence de la mondialisation et du phénomène migratoire, la France connaît, de fait, une importante diversité religieuse. Le focus sera fait sur différentes religions, de l'animisme aux monothéismes, afin de dégager, ce qui, au-delà de leur diversité, les rassemble. Ces temps de formation apporteront aussi des éléments de réponse et de compréhension aux nombreuses interrogations des acteurs de terrain.

Le genre, la différence des sexes : la diversité des constructions des identités de genre dans le monde. Toutes les sociétés pensent des normes, des valeurs, des prescriptions et des interdits qui règlent les façons d'être un homme et d'être une femme. Ces constructions sociales et culturelles permettent d'évoquer de nombreux thèmes comme la transmission, les variations culturelles des normes de féminité et de masculinité, la sexualité et les sentiments amoureux, l'orientation sexuelle, l'égalité entre les sexes.

A qui appartiennent les enfants ? Parents, enfants, familles : Un oncle se présente pour inscrire un enfant à l'école. Un adolescent vient chercher son petit frère, bébé, à la crèche. Du point de vue de nos normes, ces façons de faire sont souvent perçues comme des indicateurs de l'irresponsabilité, voire de la démission, des parents.

C'est oublier que la conception de l'enfant, la place qu'on lui accorde, les rôles qu'on lui attribue, les personnes qui en sont jugées responsables et, plus généralement, la façon dont on l'éduque varient considérablement en fonction des sociétés et des cultures. Il en va de même pour les formes d'organisation familiales, qui peuvent être particulièrement complexes. Seront traitées plus particulièrement les questions de parenté, filiation, âges de la vie, bouleversement migratoire et relations entre familles migrantes et institution de la société d'accueil.

L'argent, circulations et symboles : La gestion de l'argent des familles migrantes est souvent source d'incompréhension de la part des travailleurs sociaux qui accompagnent ces personnes dans la gestion de leur budget. Cette formation propose de revenir sur les mécanismes de circulation de l'argent entre le pays d'accueil et le pays d'origine. L'objectif est également de repenser l'argent dans sa dimension symbolique, notamment en tant que vecteur de lien social. Pour cela les tontines et les notions de don/contre-don seront plus particulièrement étudiées.

Le programme proposé se déroulera sur une durée de 19 mois. Il débutera le 1er avril 2014 et se poursuivra jusqu'en octobre 2015. Pendant cette durée, réalisation de 168 heures de formation, réparties sur des séances allant de 2 à 20h. Ces formations donneront lieu à des publications et à un partage d'expériences.

Le programme comprend plusieurs étapes, réparties comme suit :

Avril - Mai 2014 :

- Conception des contenus de formation et rencontre des partenaires.

Juin 2014 (mi-juin) :

- Organisation de la première journée de formation dans les locaux de l'association sur le thème de la famille.
- Conception des contenus et rencontres des partenaires.
- Communication auprès de l'ensemble des partenaires identifiés.

Juillet -Août 2014 :

Conception des contenus, préparation de la rentrée.

Septembre 2014 :

- Réalisation des premiers ateliers
- Organisation de la deuxième journée de formation dans les locaux de l'association sur le thème du fait religieux.

Octobre 2014 - Mai 2015 :

- Mise en oeuvre du plan de formations dans les structures partenaires
- Participation à un premier colloque ou à une rencontre interprofessionnelle.

Juin - octobre 2015 :

- Publication des résultats de l'expérience sous forme d'articles dans des revues spécialisées et sur le site de l'association.

Méthode d'évaluation envisagée :

Un questionnaire pour chaque participant permettant d'évaluer et de commenter par écrit la formation du point de vue : 1) du contenu ; 2) de l'apport quant à leur pratique professionnelle ; 3) Le dispositifs (extraits de films en particulier) ; 4) l'animation ; 5) suggestions pour améliorer la formation.

L'évaluation écrite sera anonyme et suivie par un échange libre. Des réunions de bilan et de partage d'expériences seront organisées, tout au long de l'action et au sein de l'association avec les trois formateurs mobilisés sur l'action. Enfin, des temps de bilan seront proposés par les formateurs aux partenaires qui auront mobilisés le public.

Toutes ces informations feront l'objet d'une évaluation globale à l'issue de l'action, notamment d'évaluer l'impact de ces formations sur les pratiques professionnelles

Modes et critères d'évaluation du projet / programme :

Ces formations s'adressent à des publics mixtes. Les informations suivantes seront donc consignées :

- mixité filles/garçons au sein des groupes
- Age et parcours professionnels

Moyens mis en œuvre :

Moyens humains :

Deux salariés de l'association sur le projet, dont 1 emploi-tremplin Région Ile de France.

La coordinatrice de l'association, en charge de l'administration et de la gestion du projet. Elles'assurera de la bonne réalisation du projet, de sa gestion administrative (hormis la comptabilité qu'elle délèguera) et de la recherche et mise en place des partenariats. Elle sera mobilisée 35h/mois sur l'action, soit un coût mensuel de 746 €. Sa mobilisation couvre la durée intégrale du projet, soit 19 mois.

- Une anthropologue, médiatrice scientifique sera en charge des contenus pédagogiques, garante de leur qualité pédagogique, de leur validation, de la mise en oeuvre du programme tel que défini en interne et de la publication des résultats. Elle sera mobilisée sur toute la durée du projet, soit 19 mois, à raison d'un tiers-temps par mois. Le coût mensuel s'élève à 945 €;

Deux intervenants externes, qui collaborent régulièrement avec Ethnoart. Chacun de ces intervenants assurera plus ou moins 30 heures d'intervention. Le coût horaire facturé sera de 100 € de l'heure, si l'intervention est de 2h et un forfait de 400€ pour une journée de 6 heures de formation. Ce tarif comprendra la préparation des contenus (qui peut représenter un travail très important), le déplacement, l'animation du stage et la rédaction d'un bilan.

Des bénévoles de l'association seront impliqués dans l'organisation des journées de formation à l'association. Ils seront mobilisés sur la communication et les aspects logistiques.

Intérêt régional :

L'association interviendra dans 6 départements de la région Ile de France afin de créer un réseau de partenaires soucieux d'enrichir leurs pratiques professionnelles et de lutter contre toute forme de radicalisation des comportements et des points de vue. Les formations seront des temps d'échange propice à la création de nouvelles relations entre des professionnels franciliens, basés dans plusieurs départements.

Public(s) cible(s) :

900 acteurs sociaux et éducatifs : directeurs et animateurs de centres de loisirs, éducateurs de jeunes enfants, assistantes maternelles, assistantes sociales, personnels des centres sociaux

Localisation géographique :

- CHILLY-MAZARIN
- CORBEIL-ESSONNES
- GRIGNY
- COLOMBES
- GENNEVILLIERS
- CLICHY-SOUS-BOIS
- AUBERVILLIERS
- LE BLANC-MESNIL
- DRANCY
- SAINT-OUEN
- SEVRAN
- NOGENT-SUR-MARNE
- CRETEIL
- ARGENTEUIL
- CERGY
- PONTOISE
- SARCELLES
- MONTMAGNY
- GONESSE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2014

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Achat matériel (Ordinateur + housse)	1 300,00	3,32%
Honoraires comptabilité (sur toute	1 000,00	2,56%
Honoraires intervenants	5 200,00	13,30%
Salaires des 2 permanents	27 379,00	70,01%
Outils de communication	350,00	0,89%
Frais de mission	650,00	1,66%
Frais de déplacements	840,00	2,15%
Frais de participation colloques	300,00	0,77%
Participation aux frais de fonctionnement	2 088,00	5,34%
Total	39 107,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
RESSOURCES PROPRES	4 553,50	11,64%
DRJSCS	10 000,00	25,57%
Région ILe-de-France	19 553,50	50,00%
CG 93	2 000,00	5,11%
Communes : Aubervilliers, Paris	3 000,00	7,67%
Total	39 107,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2014	19 553,50 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICSAntériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2011	Soutien à la promotion de la culture scientifique et citoyenne	15 000,00 €
2011	Soutien à la promotion de la culture scientifique et citoyenne	3 043,00 €
	Montant total	18 043,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14003570

Commission Permanente du 18 juin 2014

Objet : LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS TERRITORIALES SUBIES PAR LES COUPLES FRANCO-ETRANGERS RESIDANT EN IDF

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable	16 906,00 €	49,91 %	8 438,00 €
Montant Total de la subvention			8 438,00 €

Imputation budgétaire : 930-021-6574-102005-300
10200504- Lutte contre les discriminations

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : ASSOCIATION DE SOUTIEN AUX AMOUREUX AU BAN PUBLIC
 Adresse administrative : CIMADE 46 BOULEVARD DES BATIGNOLLES
75017 PARIS
 Statut Juridique :
 Représentant : Madame Marine CORDIER, Présidente

N° SIRET : 52366193200013

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Soutien régional en faveur de la lutte contre les discriminations en fonctionnement
 Rapport Cadre : CR12-12 du 16/02/2012

Date prévisionnelle de début de projet : 1 avril 2014

Date prévisionnelle de fin de projet : 1 avril 2015

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Compte tenu des délais d'instruction des dossiers de la Région et de l'intérêt de ce projet, l'action sera partiellement engagée avant l'attribution de la subvention par la commission permanente.

Objectifs :

Objectif principal :

Si l'action de plaidoyer politique menée par le mouvement des Amoureux au ban public depuis sa création a permis de faire entendre la voix des couples franco-étrangers au sein des institutions politiques françaises, elle n'a pour autant pas donné lieu à une quelconque évolution de la législation en leur faveur. Nous nous devons de faire évoluer notre action avec pour objectif de voir le respect des droits des couples franco-étrangers évoluer de manière effective.

Nous faisons depuis 2007 le constat de pratiques administratives disparates et inégales sur le territoire français que ce soit au niveau des consulats français à l'étranger, des préfectures ou des mairies. Nous devons sans cesse adapter nos conseils en fonction du lieu de résidence des personnes que nous

accompagnons, de ce que nous connaissons des pratiques des administrations dont elles dépendent : mise en place de convocations avant le dépôt du dossier, demandes de justificatifs hors normes, mauvaise application de la législation, saisine systématique du Procureur (en Mairie)...

Cette situation d'inégalité sur le territoire ne doit plus perdurer.

Notre objectif est, à l'échelle de la région Île-de-France, de lancer un travail d'investigation qui nous permettra de faire le constat précis des inégalités de traitement dus à l'application et à l'interprétation de la loi. Le rapport d'observation que nous comptons publier sera un outil indispensable de plaidoyer politique pour attester de la situation en plus des retours que peuvent formuler les couples.

Par ailleurs, les couples accompagnés, seront suivis juridiquement et si besoin pour procédures contentieuses.

Objectifs secondaires :

L'objectif premier de ce projet est d'améliorer l'accès aux droits des couples binationaux en attestant des discriminations qu'ils subissent dans leurs rapports avec les administrations. Mais au-delà de l'accompagnement individuel, ce projet vise également :

- à susciter la mobilisation des couples franco-étrangers pour la défense de leurs droits : la participation du collectif de couples franciliens permettra d'organiser des actions collectives (pour dénoncer par exemple les pratiques discriminatoires de certaines préfectures).
- à faire connaître et à dénoncer ces discriminations souvent peu visibles, en menant des actions de sensibilisation de l'opinion publique et de plaidoyer auprès des responsables politiques à partir du rapport d'observation que nous diffuserons.

Objectifs opérationnels :

- Organiser des formations juridiques pour former de nouveaux bénévoles (pour les permanences juridiques des ABP + formations sur les thématiques couples homosexuels)
- Effectuer davantage d'accompagnements (individuels ou collectifs) en préfecture
- Recenser les pratiques des différentes préfectures d'Ile-de-France (collecte d'informations)
- Mener des actions d'information et de plaidoyer pour dénoncer les discriminations liées au territoire (non-application de certaines dispositions par des préfectures ou administrations...)
- Organiser la mobilisation des couples contre ces discriminations

Description :

La première phase de l'action consiste en la formation spécifique de bénévoles dans l'optique de constituer des équipes pour l'accompagnement des couples en préfecture.

Dans la continuité des formations juridiques que nous proposons régulièrement aux bénévoles (étudiants, juristes, couples franco-étrangers) afin qu'ils soient en mesure d'assurer l'accueil et le conseil lors des permanences juridiques, nous souhaitons présenter la législation en vigueur pour les conjoints de français, l'ensemble de procédures administratives et les problématiques récurrentes rencontrées par les couples. Un point sur le fonctionnement de nos institutions paraît également indispensable. Ces formations seront assurées par un binôme composé du coordinateur juridique et d'un avocat membre du réseau des Amoureux au ban public.

Par ailleurs, un temps de formation et de préparation aux accompagnements est absolument nécessaire avant de débiter la phase suivante. Il s'agit de définir avec les bénévoles le cadre de l'action, ses enjeux - tant pour l'association que pour les couples - et d'anticiper sur les exigences et difficultés liés à une telle action.

Le coordinateur juridique aura, simultanément à ces temps de formation, la charge de concevoir une grille d'analyse des observations : pratiques liées à la gestion des flux, application et interprétation des textes de loi, délivrance des récépissés, des titres, régularisations exceptionnelles, refus de titres de séjour...

Parallèlement à cela, une réflexion sera menée au sein du collectif Île-de-France. Le but étant d'impliquer les couples dans cette action de lutte contre les discriminations. D'une part en leur faisant prendre conscience des inégalités de traitement à travers l'échange sur leurs expériences respectives, puis en déterminant ensemble les mobilisations possibles sur ce sujet. C'est la coordinatrice nationale qui encadrera ces échanges et se rendra disponible pour permettre au collectif de mettre en œuvre les actions imaginées en accord avec le coordinateur juridique et l'équipe de bénévoles accompagnants et en fonction de leur calendrier.

Tous les outils que nous mettrons en place pendant cette phase pourront être améliorés dès les premiers retours, afin d'être transmis aux collectifs locaux situés en province. Ainsi, l'action régionale menée conjointement par la coordination nationale et le collectif IDF aura un rayonnement national.

La deuxième phase de l'action dite « phase d'observation » permettra le recensement des pratiques administratives essentiellement en Préfectures et Sous-Préfectures, sur l'ensemble de la région Île-de-France. Il s'agira d'accompagner des couples rencontrés lors des permanences juridiques, ou via le formulaire de contact (site internet), qui font face à des difficultés à faire valoir leurs droits dans les 8 préfectures et 18 sous-préfectures de la région Île-de-France.

Les modalités d'accompagnement seront variables. Selon les configurations, les couples seront accompagnés de manière individuelle ou collective (dans le cas où plusieurs couples dépendant d'une même préfecture seraient concernés). Pour chaque couple accompagné, il s'agit d'abord de veiller à la préparation du dossier (justificatifs et photocopies pour le couple, textes législatifs relatifs à la situation pour l'accompagnant). Le jour de la tentative de dépôt de la demande, ou le jour du rendez-vous préalablement fixé par convocation, l'accompagnant n'intervient que pour demander des précisions à l'agent, ou éventuellement pour évoquer la législation. Si l'objectif sera bien d'observer les pratiques spécifiques à chaque préfecture ou sous-préfecture, il ne peut être dissocié de la principale mission de soutien aux couples. Les couples accompagnés en préfecture seront donc suivis sur le plan juridique : aide à la constitution du dossier de demande, et en cas de refus (refus de guichet, refus d'instruction, refus de titre de séjour assorti d'une obligation de quitter le territoire français) aide à la rédaction des recours.

Durant tout ce processus, le coordinateur juridique veillera à apporter son soutien aux bénévoles en cas de difficultés (relation avec les couples, relation avec les personnels administratifs), assurera le suivi du travail d'équipe, recueillera leur observations pour les compiler et les analyser. Pour parfaire sa connaissance du terrain il sera amené à accompagner lui-même des couples, ou sera référent lors des actions d'accompagnement collectif (plusieurs couples accompagnés le même jour). Il sera par ailleurs en charge de l'aide à la rédaction de recours ainsi que de la rédaction d'interventions volontaires pour les Amoureux au ban public.

Enfin, est prévue une phase d'analyse et de synthèse des données collectées en vue de la publication d'un rapport d'observation sur les inégalités subies par les couples franco-étrangers.

Il est donc question d'accompagner la sortie de ce rapport par une conférence en présence d'élus, de députés et de sénateurs ainsi que de couples. Interviendraient dans ce cadre : un couple, un bénévole, un avocat et le coordinateur juridique. La presse sera conviée afin que le rapport puisse prendre toute sa dimension dans le cadre de notre lutte contre les inégalités et la discrimination territoriale aujourd'hui à l'œuvre en France.

Cette publication sera transmise aux préfectures et sous-préfectures concernées.

Phase 1

développer l'accompagnement des couples

Avril 2014 à septembre 2014

- 3 sessions de formation des bénévoles (ABP, autres assos) : formation juridique et pratique sur l'accompagnement en préfecture

- Création d'une équipe de bénévoles accompagnants coordonnée par le coordinateur juridique
Une équipe de la permanence juridique renforcée et opérationnelle pour effectuer des accompagnements réguliers (minimum 10 bénévoles)

Phase 2

recenser les disparités territoriales

Septembre 2014 – janvier 2015

- Identifier les pratiques des différentes préfectures par le suivi des dossiers de la permanence et par l'accompagnement Phase d'analyse et de recoupement des informations

- Actions de mobilisation des couples franco-étrangers minimum 50 accompagnements sur la période.

- 2 rencontres avec des élus Phase 3 mobilisation et plaidoyer contre les discriminations

Janvier 2015 – avril 2015

- Actions de sensibilisation pour dénoncer les discriminations (médias, évènements, ...)

- Actions de plaidoyer (Préfectures, élus, Ministère...)

- Rédaction d'une synthèse des données Etat des lieux des pratiques des préfectures franciliennes, mise en lumière des disparités territoriales dans l'accès au droit présenté sous forme de rapport d'observation (300 exemplaires).

- Sensibilisation de l'opinion (communiqués, articles, ...)

Méthode d'évaluation envisagée

L'action fera l'objet d'un suivi à travers des comptes-rendus réguliers par les salariés de la coordination ; un tableau de bord reprenant les principaux indicateurs permettra de suivre l'avancée du projet, qui sera discuté lors des réunions du bureau de l'association.

Modes et critères d'évaluation du projet / programme :

Les différents volets de l'action pourront être évalués à travers des indicateurs chiffrés :

- nombre de personnes ayant bénéficié d'une formation juridique

- nombre d'accompagnements effectués en préfecture, nombre d'observations réalisées

L'ampleur des retombées des actions de sensibilisation sera aussi évaluée, notamment le degré de médiatisation du rapport d'observation.

Moyens mis en œuvre :

Moyens humains :

Salariés de l'association : 0.6 ETP

dont emplois-tremplins Région Ile de France :

pour le salarié juridique : 30 % de son temps 0.3 ETP

pour la coordinatrice juridique (le volet plaidoyer/ mobilisation) : 15% de son temps 0.15 ETP

pour stagiaire PPI (élève avocat) : 15% de son temps 0.15 ETP

- Bénévoles : minimum 10 bénévoles spécifiquement formés à l'accompagnement. (150h)

- couples bénévoles (20 personnes) (240h)

- Intervenant-e-s extérieur-e-s : Morad Zouine en tant qu'avocat, pour les formations juridiques (16h)

Pour les deux coordinateurs, le calcul se fait sur la base d'un salaire brut mensuel de 2000 euros soit pour 140 heures par mois un salaire horaire de 14.28 euros.

Concernant le stagiaire PPI, il s'agit de l'indemnité mensuelle légale de 436.05 euros, soit pour 140 heures par mois : une indemnité horaire de 3.11 euros.

Intérêt régional :

Cette action de lutte contre les discriminations territoriales prend tout son sens au sein de la région Ile-de-France, puisque celle-ci réunit 8 préfectures (et 18 sous-préfectures) qui accueillent chaque année des dizaines de milliers d'étrangers et concentrent une grande partie des couples franco-étrangers. En outre

cette action s'inscrit dans une perspective plus générale visant à améliorer l'accueil et le traitement des étrangers par les administrations, question qui fait l'objet de nombreuses mobilisations inter-associatives sur le territoire francilien.

Public(s) cible(s) :

COUPLES FRANCO-ETRANGERS

Nombre de participant-e-s attendu-e-s :

10 bénévoles pour l'accompagnement en préfecture

10 couples membres du collectif IDF pour les réunions, mobilisations...

Nombre de destinataires attendu-e-s (précisez un chiffre) :

Couples accompagnés : 50 (100 personnes)

Couples participants à des mobilisations : 10 (20 personnes)

diffusion rapport d'observation : 200 personnes

Localisation géographique :

- REGION ILE DE FRANCE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2014

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Achats d'études, prestations de services	200,00	1,18%
Fournitures entretien et petit équipement	150,00	0,89%
FOURNITURES ADMINISTRATIVES	50,00	0,30%
Sous-traitance liée à la formation des salariés	150,00	0,89%
Locations des bureaux	810,00	4,79%
ASSURANCE	17,00	0,10%
Documentation juridique	150,00	0,89%
Frais d'inscription colloques	30,00	0,18%
Honoraires comptable	105,00	0,62%
Publication rapport d'observation	603,00	3,57%
Déplacements et transports	650,00	3,84%
Frais d'hébergement site internet	80,00	0,47%
Frais postaux et télécommunication	225,00	1,33%
CHARGES DE PERSONNEL	13 686,00	80,95%
Total	16 906,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Vente de DVD	572,00	3,38%
Région Ile De France	8 438,00	49,91%
DONS	6 402,00	37,87%
MAIRIE DE PARIS	1 494,00	8,84%
Total	16 906,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2014	8 438,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14003571

Commission Permanente du 18 juin 2014

Objet : LUTTER CONTRE LES DISCRIMINATIONS DANS L'ACCES AU LOGEMENT DES FAMILLES MONOPARENTALES

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable	18 000,00 €	50,00 %	9 000,00 €
	Montant Total de la subvention		9 000,00 €

Imputation budgétaire : 930-021-6574-102005-300
10200504- Lutte contre les discriminations

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : COMITE ACTIONS LOGEMENT
 Adresse administrative : MAISON DES ASSOCIATIONS
 75018 PARIS
 Statut Juridique :
 Représentant : Madame Judith SKIRA, Présidente

N° SIRET : 48361649600012

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Soutien régional en faveur de la lutte contre les discriminations en fonctionnement

Date prévisionnelle de début de projet : 1 juin 2014

Date prévisionnelle de fin de projet : 31 mai 2015

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Compte tenu des délais d'instruction des dossiers de la Région et de l'intérêt de ce projet, l'action sera partiellement engagée avant l'attribution de la subvention par la commission permanente.

Objectifs :

Objectif principal : Lever les freins au relogement et lutter contre les discriminations dans l'accès au logement

Objectifs secondaires : Favoriser l'accès aux droits et l'autonomisation des participantes.

Objectifs opérationnels : Organiser la tenue de 12 ateliers collectifs thématiques

Description :

Il est avéré que les familles monoparentales, de plus en plus nombreuses et de plus en plus pauvres, ont

des difficultés liées au logement plus importantes que les couples avec enfants.

De ce fait, les enfants de familles monoparentales sont moins bien logés que les autres, selon l'Insee: ces derniers ont moins souvent la possibilité d'avoir leur propre chambre et 20% vivent dans des logements suroccupés. Les familles monoparentales ont donc tendance à se tourner vers l'habitat social. Or, dans ce domaine, elles sont fortement stigmatisées, en raison de leurs faibles ressources et de la typologie même de la famille (femme seule avec enfant).

Au Comité Action Logement, environ 150 familles sont confrontées à ces difficultés et victimes de cette stigmatisation.

L'action proposée pour lutter contre cette forme de discrimination dans l'accès au logement social, dont sont victimes les familles monoparentales suivies à l'association, se déroulera en trois étapes, complémentaires les unes des autres :

1) 1er juin 2014 – 30 novembre 2014

Entretiens individuels avec les familles monoparentales afin d'identifier les freins dans l'accès aux droits liés au logement et de signaler les discriminations dont elles sont victimes aux instances compétentes, à savoir notamment le Défenseur des droits (qui combat les discriminations et promeut l'égalité des droits), la Préfecture de Paris, la Mairie de Paris et la Mairie du 18ème, 1% patronal... Il s'agit de travailler sur les deux aspects : les freins « personnels » liés au dossier de chaque ménage et les freins « institutionnels » liés à des facteurs de discriminations, en sachant que les 1er se règlent plus rapidement que les seconds. Notre action mettra l'accent sur les freins institutionnels.

L'identification de ces freins nous permettra en outre d'organiser et d'orienter efficacement les étapes 2 et 3 de l'action, en fonction des résultats obtenus et des difficultés recensées (sociales, économiques, sanitaires, etc.).

2) 1er juin 2014 – 30 mai 2015

Ateliers collectifs thématiques pour tenter de lever les freins au relogement, avec le cas échéant l'intervention de personnes extérieures à l'association, pour aborder des thèmes autres que celui du logement. Ainsi, nous pourrions faire appel aux partenaires associatifs, aux élus ou aux structures du 18ème qui contribueront à apporter des informations utiles aux familles monoparentales (concernant les démarches de recherches d'emploi, les modes de garde des enfants, l'accès aux soins, les droits des femmes, les aides et dispositifs prévus pour les familles monoparentales en difficultés, etc.). Certains thèmes pourront également concerner directement le logement, comme les droits et devoirs du locataire, contribuant ainsi à une bonne intégration dans le futur logement. Les thèmes seront choisis suite aux entretiens individuels et à l'identification précise des freins au relogement préalablement inventoriés (étape 1).

3) Accompagnement individuel des familles monoparentales dans les démarches liées au logement jusqu'à leur relogement pérenne et définitif dans le parc social. Il s'agit pour nous de suivre les familles monoparentales jusqu'à ce que leurs problèmes de logement soient définitivement résolus. Dans un premier temps, cela nécessite d'assurer un accompagnement adapté à la problématique rencontrée et en lien avec les travailleurs sociaux de l'arrondissement. Ainsi, si la famille est victime d'un marchand de sommeil, il faudra engager des poursuites contre le bailleur afin qu'il soit condamné pénalement. Si le logement est un local impropre à l'habitation, il conviendra de le signaler aux services compétents afin qu'il soit interdit à la location. Ou, dernier exemple, si la famille vit dans un hôtel et que le gérant cherche à l'en sortir, il sera nécessaire de l'aider à faire valoir et appliquer ses droits. En parallèle à ces démarches, nous aiderons la famille monoparentale dans sa recherche de logement social. La loi DALO et la procédure qu'elle instaure sera, bien entendu, l'un des principaux outils de cette recherche. Mais nous utiliserons également tous les autres dispositifs existants (Louer Solidaire, Accord Collectif, Action Logement, etc.). L'accompagnement global proposé se fera en liens étroits avec les acteurs en charge du logement ainsi que ceux mobilisés par la famille (travailleurs sociaux, avocats, etc.).

L'objectif recherché est l'accès pérenne au logement social des familles monoparentales suivies à

l'association, lequel nécessite selon nous :

- une appréhension globale de leurs difficultés, dans le cadre d'un suivi individuel et approfondi de celles-ci pour que tous les freins au relogement puissent être levés,
- la tenue de réunions collectives permettant de diffuser les informations utiles afin que les familles connaissent leurs droits, les démarches à effectuer et les dispositifs mis à leur disposition, qu'elles puissent échanger sur leurs expériences et l'évolution de leur situation,
- l'utilisation par ces familles des différents outils qui leur sont proposés, leur autonomisation, enfin et de manière plus générale, la lutte contre les discriminations et la dénonciation des processus discriminatoires mis en place par les acteurs du logement social, ainsi que la promotion des bonnes pratiques en matière d'accès aux droits liés au logement.

Méthode d'évaluation envisagée:

Questionnaire rempli par les participants,

Tenue d'un tableau excel sur le suivi des familles (démarches entreprises, relogement...).

Modes et critères d'évaluation du projet / programme :

Un bilan détaillé sera réalisé à la fin de l'action recensant :

- le nombre de personnes reçues en entretien individuel et les démarches entreprises,
- le nombre d'atelier collectif mis en place, les thématiques abordées et le nombre de participants à chaque atelier, la satisfaction ou non des participants à la lecture du questionnaire,
- le nombre de familles suivies individuellement, le nombre de proposition de relogement et le nombre de relogement effectif.

Moyens mis en œuvre :

Moyens humains :

Salariés de l'association : 1 salarié à temps partiel dédié à l'action (Smic horaire / 20h/semaine)

Intervenant-e-s extérieur-e-s : 4 ou 5 grâce au partenariat avec les autres associations du quartier (espace proximité emploi de la Salle St Bruno, Uraca...) ou des élus d'arrondissement.

- Bénévoles : mobilisation de 2 ou 3 bénévoles pour la préparation et la conduite des ateliers collectifs en complément de la personne salarié.

Moyens matériels et équipement :

L'action se déroulera dans les locaux de l'association, situé au 6 rue de la Goutte d'Or 75018 Paris.

Pour le projet en lui même, peu de matériel supplémentaire sera nécessaire, hormis des frais de télécommunication et de poste et éventuellement de nourriture pour pouvoir proposer lors des réunions mensuelles aux familles une boisson chaude et un petit gouter.

Intérêt régional :

Les familles monoparentales sont de plus en plus nombreuses et de plus en plus pauvres, en particulier en Ile de France et à Paris. Elles cumulent des difficultés importantes : la précarité des ressources, l'accès et le maintien dans le logement, des problèmes de délinquances et/ou de scolarité pour les enfants. Une action dirigée spécifiquement vers les familles monoparentales, réalisée localement sur le 18ème arrondissement, pourra ensuite être mis en œuvre dans une autre ville de la région.

Public(s) cible(s) :

FAMILLES MONOPARENTALES (FEMME SEULE AVEC ENFANT) SOUFFRANT DE PROBLEMES DE LOGEMENT ET VIVANT DANS LE 18EME ARRONDISSEMENT DE PARIS

150 familles seront invitées / nombre de participants attendues 75 familles

Localisation géographique :

- PARIS

Contrat Particulier : Hors CPRD**CPER :** Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2014

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Frais postaux et télécommunications	500,00	2,78%	RESSOURCES PROPRES	1 000,00	5,56%
ALIMENTATION	255,00	1,42%	Région Ile De France	9 000,00	50,00%
FRAIS DE PERSONNEL	15 874,00	88,19%	Ressources indirectes affectées (subvention annuelle de la DASES)	3 000,00	16,67%
Frais de gestion courante proratisés	1 371,00	7,62%	Fondation RAJA	5 000,00	27,78%
Total	18 000,00	100,00%	Total	18 000,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2014	9 000,00 €

T »

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14003578

Commission Permanente du 18 juin 2014

Objet : COLLECTIF D'INFORMATION ET DE LUTTE DISCRIMIN'ACTION (CILDA), MAISON DES TILLEULS : LES PREMIERS CONCERNES PARLENT....A TOUTES ET TOUS!

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable	86 676,00 €	37,50 %	32 500,00 €
	Montant Total de la subvention		32 500,00 €

Imputation budgétaire : 930-021-6574-102005-300
10200504- Lutte contre les discriminations

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : LA MAISON DES TILLEULS
 Adresse administrative : 7 SQUARE MAURICE AUDIN
 93150 LE BLANC MESNIL
 Statut Juridique : Association
 Représentant : Monsieur Hervé BRAMY, Président

Objet : Créer une dynamique sur le quartier et tisser du lien social, offrir solidarité, échange, aide, conseil et soutien, apporter des améliorations significatives dans la vie quotidienne des habitants.

Date de publication au JO : 14 octobre 1979

N° SIRET : 78549637300016

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Soutien régional en faveur de la lutte contre les discriminations en fonctionnement

Date prévisionnelle de début de projet : 1 avril 2014

Date prévisionnelle de fin de projet : 31 décembre 2015

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Compte tenu des délais d'instruction des dossiers de la Région et de l'intérêt de ce projet, l'action sera partiellement engagée avant l'attribution de la subvention par la commission permanente.

Objectifs :

Objectif principal : Permettre l'expression publique des personnes discriminées, en particulier les descendant(e)s de l'immigration coloniale et postcoloniale et les personnes perçues comme tel(le)s.

Objectifs secondaires :

- Légitimer la parole des premiers concernés ;
- Conscientisation : prise de conscience des effets des discriminations, notamment par les professionnels

et représentants d'institutions ;

- Permettre aux premiers concernés de construire de la résilience : capacité à résister aux effets de la discrimination sur l'individu ;
- Qualification de structures intervenant auprès d'adolescents et de jeunes adultes ;

Objectifs opérationnels :

-Accompagner un ou plusieurs collectifs d'habitants dans l'expression des discriminations vécues et dans l'action que ces habitants souhaiteront conduire contre ces discriminations ;

-Mobiliser les acteurs institutionnels sur la problématique de l'accès aux stages et les sensibiliser aux questions de discrimination liées au système éducatif

Description :

A partir des actions conduites au cours de l'année 2013, une information sera proposée à tous les habitants et aux professionnels en lien avec le collectif d'information et de lutte discrimin'action (CILDA) entre avril et juin 2014. Il s'agit de mettre à profit le plan de lutte contre les discriminations qui sera opérationnel à cette date, mais aussi l'expérience des premiers concernés mobilisés au cours de l'année écoulée. Le CILDA constitue le point d'appui et l'espace de mise en réseau des professionnels et habitants investis sur les questions de discrimination. Pour autant, les actions conduites peuvent l'être en propre par la Maison des Tilleuls ou l'un de ses partenaires. Le principal critère est la relation de confiance avec le public concerné et la compétence en matière de discriminations. Le plan de lutte est porté par la ville. Le CILDA a largement participé à son élaboration (pilotée par l'IFAR et Saïd Bouamama avec le soutien de l'Acisé). Il est donc convenu que le CILDA soit la cheville ouvrière d'un comité de suivi ou de mise en oeuvre du plan de lutte, avec la participation d'habitants mobilisés (dont le collectif "sorties scolaires : avec nous !"), en l'élargissant à d'autres acteurs (institutionnels et habitants).

L'expérience accumulée au sein du CILDA permet en effet d'affirmer que le principal levier d'expression des premiers concernés est ... l'expression d'autres personnes discriminées. Ainsi, que des jeunes adultes aient abordé publiquement la question de la discrimination religieuse à l'emploi a contribué à libérer l'expression sur des discriminations vécues au sein de l'école par des mères de famille.

Aussi la sensibilisation et la mobilisation élargie des habitants s'appuiera sur la restitution des expériences conduites, celles du conseil local des jeunes (CLJ) et celle du collectif « Sorties scolaires : avec nous ! ». La problématique des stages effectués par des élèves du secondaire est, elle, dès à présent repérée et documentée, y-compris chez certains acteurs du territoire. Avant de mobiliser les institutions concernées par ce sujet, un travail de légitimation sera effectué avec des adolescents et des jeunes adultes qui ont été confrontés à ces problématiques. Il s'agit de préparer une rencontre avec les institutions à mobiliser : l'enjeu est de permettre une prise de conscience de la portée du vécu d'adolescents confrontés à des discriminations dans l'accès aux stages comme première prise de contact avec le monde de l'emploi. La parole de pairs, mais aussi la contribution de sociologues ayant travaillé finement ces questions (Saïd Bouamama, Fabrice Dhumes) constitue un point d'appui.

Aucune piste de travail pour remédier au système de discriminations en place n'est à priori exclue.

Toutefois, il semble important de ne pas limiter les travaux à la mise en place d'un dispositif permettant de remédier à la faiblesse des réseaux professionnels des adolescents de quartiers populaires issus de l'immigration coloniale et postcoloniale. Si cette démarche est consensuelle, elle risquerait de laisser dans l'ombre tout un questionnement pourtant nécessaire : Quels jeunes recherchent des stages ? Dans quelles filières et pour quels débouchés attendus ? Il y a là une responsabilité des acteurs du système éducatif qui produit massivement des parcours marqués par des échecs et de la dépréciation précoce.

Dans la mesure où les adolescentes et adolescents des quartiers populaires issu-e-s de l'immigration coloniale et postcoloniale sont massivement touché-e-s par ces phénomènes, on peut faire l'hypothèse de discriminations systémiques. Y remédier nécessite de mettre en lumière certains maillons de la chaîne de coproduction de ces discriminations.

La question des stages constitue en outre un levier pour envisager plus largement la question des discriminations dans le système éducatif : en s'appuyant sur une question soulevée par les

établissements (qui sollicitent notamment les centres sociaux dans leur recherche de terrains de stage), il semble en effet plus facile d'aborder cette question sensible pour l'Education Nationale. Le pari est ici que la participation d'acteurs du système éducatif à une démarche qui conscientise les discriminations et leurs effets permettent d'aborder d'autres discriminations systémiques, notamment en matière d'orientation.

Des travaux conduits par des chercheurs sur la question des discriminations en matière de stage doivent se dérouler en parallèle : les échanges et les allers retours entre l'action conduite et les recherches en cours constitueront un point d'appui à ce travail de conscientisation.

Une fois les habitants et les professionnels mobilisés, les formes que prendra l'action de lutte contre les discriminations conduite dépendront largement des habitants impliqués.

La démarche présentée ici constitue donc une hypothèse qui s'appuie sur les expériences déjà conduites et les souhaits formulés par les intéressés. L'utilisation du théâtre, la réalisation d'un écrit et d'une vidéo constituent des leviers probables pour mettre les questions posées sur la place publique : la mise en place d'un web-documentaire ou le fait de privilégier un reportage sonore dépendra de l'efficacité recherchée au moment où le groupe mobilisé sera à même de présenter son action.

Concernant le théâtre, l'expérience du collectif d'information et de lutte discrimin'ation (CILDA) en matière de théâtre forum sera mis à profit. Des interventions de la Compagnie des Acharnés de Mohamed Rouabhi autour de la pièce « All power to the people » sont aussi envisagées.

La vidéo, documentaire et/ou fiction, est un moyen pour les groupes d'habitants mobilisés de rendre visible de manière accessible les discriminations auxquels ils sont confrontés. Selon la disponibilité des premiers concernés, il est possible de se tourner vers des formes courtes ou plus élaborées. L'expérience conduite en 2013 a démontré l'intérêt de ce support, même dans une forme relativement modeste.

Enfin l'élaboration d'écrits par les habitants permet de transmettre leurs connaissances et de fixer des analyses à certaines étapes de la mobilisation. L'accompagnement de cette mobilisation par l'intervention de sociologues et de juristes est, elle, indispensable à différents égards :

- elle vient légitimer la parole des premiers concernés en confortant l'expertise habitante par les connaissances scientifiques ;
- elle offre des leviers d'action en ouvrant le champ des possibles : mobilisation citoyenne, recours au Droit ;
- elle permet aux personnes mobilisées de construire de la résilience en développant une analyse qui ne renvoie pas la responsabilité de la situation à ceux qui la subissent.

Enfin l'action proposée ici intègre le travail conduit avec la MIRE (Mission Locale de Bobigny, Drancy, Le Blanc Mesnil). C'est en effet le CILDA qui accompagne la qualification de cette structure en matière de lutte contre les discriminations. L'accompagnement juridique des actions conduites mobilise des vacations d'avocat. Celles-ci permettront de confronter les questionnements des habitants aux analyses juridiques et de mobiliser le droit à bon escient, sans se laisser décourager par des dispositifs d'accès au droit « de droit commun » qui parfois méconnaissent en droit ou en pratique les enjeux de l'accompagnement de personnes discriminées.

Une communication forte de la Mission locale sera aussi mise en place avant l'été : affiche et flyer. Celle-ci permettra de faire savoir aux bénéficiaires comme aux partenaires et aux employeurs que la structure est positionnée sur le sujet.

Calendrier de l'action :

Phase 1 - Le CILDA investit le Plan de lutte : avril- juin 2014

Préparation et communication autour du lancement du plan de lutte.

Soirée de sensibilisation mobilisant les professionnels, structures de la ville et habitants. Celle-ci permettra de restituer les actions conduites en 2012-2013 avec des prises de parole des premiers concernés.

Un autre temps de travail sera proposé le dimanche 22 juin aux premiers concernés avec la participation du réseau régional des centres sociaux mobilisé contre les discriminations.

Phase 2 -Elaboration d'une prise de parole publique et d'un module de conscientisation - Septembre 2014 à février 2015

Rencontres et ateliers avec des juristes, sociologues ;

Ateliers vidéo ;

Formation des professionnels dans une perspective de qualification de structure (centre social et service jeunesse) ;

Participation à des rencontres avec d'autres collectifs mobilisés dans d'autres Régions.

Phase 3 - Les premiers concernés prennent (à nouveau) la parole - Mars à juin 2015

Séminaire, rencontre avec les institutions, professionnels, habitants concernés par les discriminations mises en évidence, en matière de stage (ou une autre thématique, en fonction de ce qui émerge dans le travail avec les habitants) réunissant les interlocuteurs mobilisés (2 à la Maison des Tilleuls) et aussi le réseau national lutte contre les discriminations à l'école mobilisé notamment par Fabrice Dhumes et coordonné par l'Institut français d'éducation.

Phase 4 – Construire des alternatives à la discrimination- septembre à décembre 2015

Réunions de travail entre habitants et représentants des institutions concernées ;

Intervention de sociologues et de juristes.

Méthode d'évaluation envisagée :

L'évaluation du projet sera conduite par l'ensemble des participants (les membres du CILDA actuels et les participants pressentis) à chacune des phases indiquées. La participation d'autres acteurs investis au titre du Plan de lutte sera également sollicitée.

Modes et critères d'évaluation du projet / programme : La place laissée à l'expression des premiers concernés est le critère déterminant. Les indicateurs quantitatifs concernent le public touché, les habitants et les professionnels mobilisés. Les réalisations du public concerné sont importantes, mais aussi la manière dont elles sont relayées, leur pertinence pour permettre la participation de représentants d'institutions aux restitutions proposées.

Moyens mis en œuvre :

Moyens humains :

- *Salariés de l'association* : L'ensemble de l'équipe (9 salariés) doit aujourd'hui prendre en compte les actions de lutte contre les discriminations dans les missions conduites. Un animateur et la coordinatrice famille ont une responsabilité particulière dans la conduite du projet (tiers temps). Le directeur joue également un rôle déterminant dans l'animation du projet et du partenariat (un quart du temps de travail).

- *Intervenant-e-s extérieur-e-s* :

. 3 professionnels extérieurs à l'association participent régulièrement aux travaux du CILDA. Ils seront rejoints par des référents d'actions conduites en partenariat avec d'autres structures. Leur intervention est prise en charge par leur employeur et n'est pas valorisée.

. Intervention d'un avocat qui s'inscrit dans le partenariat avec la MIRE.

. Des sociologues Saïd Bouamama, Fabrice Dhumes, Olivier Noël connaissent bien le CILDA. Ils sont mobilisés en fonction des thématiques et des besoins rencontrés par les habitants mobilisés ou pour intervenir auprès de professionnels, notamment dans une perspective de qualification de structures qui vient enclencher ou renforcer des démarches de formation mises en place par ailleurs. Plusieurs demi-journées ou des soirées d'intervention sont à prévoir, auxquelles s'ajoutent les frais de déplacement.

La coopération avec des chercheurs engagés sur la question des stages va aussi renforcer le projet. Leurs interventions auprès du public dans ce cadre n'est pas valorisée financièrement ici.

. Atelier de théâtre, compagnie « Les Acharnés » et/ou accompagnement d'un théâtre forum (4 séances

d'atelier + restitution)

. Techniciens prises de vue et montage, mise à disposition du matériel : environ 120 heures à prévoir.

- Bénévoles :

8 femmes sont particulièrement assidues dans la mobilisation du collectif « Sorties scolaires : avec nous ! » : elles sont tour à tour bénéficiaires et organisatrices des actions conduites. Il en va de même pour 4 des membres du conseil local des jeunes. Enfin, 3 autres habitantes, des femmes, présentes de longue date au sein du CILDA, continuent de participer aux actions conduites.

Moyens matériels et équipement :

- Supports de communication LCD de la Mission local (affiche et flyer) : conception et graphisme : 1300 €: impression, prévoir un budget d'environ 1200 €.

Intérêt régional :

Le degré d'implication des habitants dans le collectif en fait une initiative d'intérêt régional en matière d'expression des premiers concernés. Les habitants mobilisés répondent en outre à différentes sollicitations permettant de partager leur expérience et de relayer cette démarche de lutte contre les discriminations. Ils sont à l'initiative de l'invitation faite à la coordination des fédérations des centres sociaux d'Ile de France de se réunir au Blanc Mesnil en juin prochain.

Public(s) cible(s) :

FEMMES HABITANTES DE QUARTIERS POPULAIRES, JEUNES ADULTES
20 à 40 personnes accompagnées dans la durée.

Localisation géographique :

- LE BLANC-MESNIL

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2014

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Personnel de l'association, 10 % du temps de travail sur 21 mois	60 376,00	69,66%	Acsé, CUCS	14 000,00	16,15%
Rémunération d'intervenants extérieurs	15 800,00	18,23%	Acsé, VVV	4 000,00	4,61%
COMMUNICATION	2 500,00	2,88%	Région Ile-de-France	32 500,00	37,50%
Déplacements train	4 000,00	4,61%	Ville du Blanc-Mesnil	30 000,00	34,61%
Hébergement	1 200,00	1,38%	Ressources indirectes affectées (CAF-animation globale)	6 176,00	7,13%
Restauration-alimentation	2 800,00	3,23%	Total	86 676,00	100,00%
Total	86 676,00	100,00%			

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2014	32 500,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2011	Animation sociale des quartiers - Action non contractualisée d'intérêt régional	9 000,00 €
2012	Soutien régional en faveur de la lutte contre les discriminations en fonctionnement	24 000,00 €
2012	Animation sociale des quartiers - Action non contractualisée d'intérêt régional	8 000,00 €
2013	Animation sociale des quartiers - Action non contractualisée d'intérêt régional	6 500,00 €
	Montant total	47 500,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14003616

Commission Permanente du 18 juin 2014

Objet : TOURNOI INTERNATIONAL DE PARIS - TIP

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable	120 922,00 €	15,96 %	19 302,00 €
	Montant Total de la subvention		19 302,00 €

Imputation budgétaire : 930-021-6574-102005-300
10200504- Lutte contre les discriminations

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : FEDERATION SPORTIVE GAIE LESBIENNE
 Adresse administrative : CENTRE LGBT
75003 PARIS
 Statut Juridique :
 Représentant : Madame Christelle FOUCAULT, Présidente
 N° SIRET : 45309803000035

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Soutien régional en faveur de la lutte contre les discriminations en fonctionnement

Date prévisionnelle de début de projet : 1 avril 2014

Date prévisionnelle de fin de projet : 25 mai 2015

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Compte tenu des délais d'instruction des dossiers de la Région et de l'intérêt de ce projet, l'action sera partiellement engagée avant l'attribution de la subvention par la commission permanente.

Objectifs :

Objectif principal :

Lutter contre les discriminations dans la pratique du sport

Objectifs secondaires :

Le respect des différences et des principes de tolérance notamment dans le sport

La lutte contre toutes les formes de discriminations, en particulier l'homophobie.

L'intégration des sportifs quelle que soit leur différence : séniors, personnes en situation de handicap, transgenres, intersexes et les personnes séropositives.

Encourager la pratique du sport au féminin

Participer à la prévention des IST (infections sexuellement transmissibles)

Objectifs opérationnels :

Deux axes :

- Sensibilisation du public (participants du TIP et visiteurs du village) non touché par ces différentes formes de discriminations.
- Diversifier les participants du TIP en créant des partenariats avec les associations luttant contre les différentes discriminations ciblées dans le projet.

Description :

Le Tournoi international de Paris a été créé en 2004 par la FSGL pour lutter contre les discriminations des personnes LGBT (lesbienne, gay, bi et transgenre). Le Tournoi International de Paris a été créé pour porter la candidature de Paris aux Gay Games de 2010 ; candidature malheureuse à l'époque et reconduite avec succès en 2012 puisque la FSGL sera partie prenante à l'organisation des Gay Games à Paris en 2018. Il s'agit d'un tournoi sportif qui rassemble plus de 2000 athlètes français et internationaux pendant quatre jours ; plus de vingt sports sont représentés. Le TIP est également un événement festif et convivial (village sportif, multiples activités, démonstrations handisports, organisation d'une soirée rassemblant près de 1800 personnes en 2013). Le TIP se revendique comme porteur de valeurs d'inclusion, d'intégration et de solidarité. Ces valeurs fortes ont amené les organisateurs à mettre en place un pôle intégration dédié spécifiquement à la lutte contre toutes les discriminations. Ce pôle travaille pour donner une ouverture au sport au plus grand nombre en le rendant accessible à des communautés sous-représentées habituellement dans le sport (personnes handicapées, transgenres, séropositives et séropositifs, femmes).

Le pôle Intégration travaillera à l'élaboration d'un programme luttant contre les discriminations dans le domaine du sport, 4 critères sur les 19 prohibés par la loi ont été sélectionnés :

- l'identité de genre
- le handicap
- l'état de santé, notamment des personnes séropositives
- le sexe.

Les actions qui seront menées viseront :

- d'une part à renforcer la sensibilisation du public du TIP aux différents critères de discrimination : des documents d'information et des actions de sensibilisation permettront à chacun de confronter ses représentations et ses postures face aux différences et ainsi permettre une meilleure ouverture d'esprit

- d'autre part à supprimer au maximum les barrières qui découragent les personnes sous-représentées dans le TIP à participer aux différents événements du tournoi, notamment les épreuves sportives. Cet axe s'appuiera sur la mise en place des rapprochements du TIP avec les structures, associatives notamment, qui luttent spécifiquement contre ces critères de discrimination.

Déroulement

Un stand sera présent tout le long du tournoi sur le village et informera les visiteurs des actions menées tout au long de l'année par le pôle intégration du TIP.

Sur tous les lieux de compétition (les lieux de compétitions sont situés à Paris et en proche Banlieue), une campagne d'affichage contre les discriminations dans le sport sera présente pour afficher haut et fort les valeurs du tournoi. La campagne est en cours d'élaboration, elle mettra en exergue la lutte contre les discriminations liées à l'orientation sexuelle, au sexe, à l'état de santé, à l'identité de genre, au handicap. Le slogan sera : « Faisons du sport sans étiquette » et mettra en avant des sportifs, pris en photo de dos, entrant sur le terrain ou dans l'eau en coupant leur étiquette.

Enfin, le questionnaire de satisfaction sera amélioré pour permettre une analyse de l'impact des actions du pôle intégration et ainsi faire évoluer le TIP d'année en année.

Ces actions sont menées sur trois lieux différents : le village, la soirée et les lieux sportifs pendant le TIP et le centre LGBT ile de France où seront organisées pendant toute l'année des rencontres, animations et restitution des expériences. Le village se trouve à l'espace des Blancs Manteaux dans le 4ème

arrondissement de Paris. La soirée aura lieu aux salons Vianney dans le 12eme.

Discrimination liées à l'identité de genre :

Sensibilisation du public du TIP à la discrimination sur l'identité de genre :

- réalisation d'un quizz sur la transphobie, créé par notre pole intégration, et à disposition de tous sur le site internet.
- relance de la plaquette de sensibilisation aux transidentités à destination des responsables de clubs sportifs

Favoriser la participation des trans et intersexes au TIP

- diffuser une présentation du TIP et du travail fait pour intégrer les trans dans le tournoi sur les réseaux communautaires trans
- interviewer une personne trans sur les questions d'accessibilité du sport pour les trans. dans un premier temps cette vidéo va être diffusée au village, partagée sur les réseaux sociaux et aux associations trans.

Discriminations liées au handicap

Sensibilisation du public du TIP à la discrimination sur le handicap :

- mise en place d'animations pour mettre en situation de handicap des personnes valides sur le village et lors des compétitions
- information des responsables de club sur les bonnes pratiques à mettre en place pour accueillir des personnes à handicap léger qui peuvent s'intégrer dans des clubs « traditionnels »: mal voyants, sourds, muets ...
- exposition photo sur le handisport sur le village

Favoriser la participation des personnes en situation de handicap au TIP

- obtenir l'appui des fédérations françaises du handisport et du sport adapté
- travailler en partenariat avec la mission handicap de la Ville de Paris
- mettre en place des partenariats avec des associations pour personnes en situation de handicap dans le domaine du sport en particulier
- mettre en place des entrainements communs en amont du TIP entre des clubs de la FSGL et des clubs pour sportifs handicapés
- informer sur l'accessibilité du TIP les personnes en situation de handicap que ce soit sur les épreuves sportives accessibles, les transports en commun, les équipements sportifs et les soirées à travers les différents supports de communication : livret d'accueil en braille, site internet accessible aux malvoyants/non voyants.

Discrimination liées à l'état de santé

Sensibilisation du public du TIP à la discrimination sur l'état de santé:

- mise en place d'animation autour de la prévention du VIH et des MST sur le village : stand de sida info service ainsi que le kiosque.
- organisation de dépistages rapides sur le village en lien avec les associations
- distribution de préservatifs sur les différents moments du TIP

Favoriser la participation des personnes séropositives au TIP

- finaliser une plaquette destinée aux personnes séropositives qui montrent l'intérêt de la pratique du sport et la mettre à disposition sur le village et aux associations de lutte contre le sida
- nommer un référent santé (le médecin fédéral, basé au village) qui pourra répondre aux questions des personnes malades.

Discriminations liées au sexe

Sensibilisation du public du TIP à la discrimination des femmes dans le sport :

- récompense du tournoi féminin organisé par la FSGL lors du TIP. La FSGL organise un tournoi féminin tout au long de l'année sur la participation d'équipes féminines aux tournois de volley-ball, football, handball. Les équipes gagnantes seront récompensées au village lors du TIP

- exposition photo de sportives sur le village. L'exposition s'appelle « Les filles ne savent pas boxer ». Ce sont des photos de Thomas Weber.

- document d'informations sur la discrimination des femmes dans le sport (sous-médiatisation, plus faible pratique du sport par les femmes, clichés sexistes véhiculés par le sport)

Favoriser la participation des sportives au TIP

- s'assurer que la communication du TIP est égalitaire et permet de mettre en valeur les femmes lors du TIP : prise de photo, interview lors des compétitions

- réflexion sur l'organisation des événements festifs pour améliorer la satisfaction des filles participant au TIP

Phase 1 : Tournoi international de Paris 2014 : du 6 au 9 juin 2014

-Rapprochement avec des associations de lutte contre les discriminations (fédérations françaises du handisport et du sport adapté, associations de transgenres, associations de séropositifs, etc.).

Elaboration de projets collaboratifs (brochure d'information sport et VIH, exposition photo sur le sport féminin pour la mise en avant des filles dans les associations, exposition sur le handisport).

Stand sur la prévention du VIH sur le village à mettre en place, présence des associations trans sur le village.

Phase 2 : Partage d'expérience

Septembre 2014-avril 2015

Etude de l'impact des actions du pôle intégration sur les différentes cibles à travers un questionnaire de satisfaction envoyé aux participants. Il sera adressé par email la semaine suivant le TIP à tous les participants. Il reprendra des questions d'ordre général sur le TIP et sur les actions du pôle intégration, sur l'impact de l'exposition, la connaissance des dépliant.

- Sondage destiné aux visiteurs du village.

- Organisation dans le cours de l'année d'une rencontre avec les associations contactées pour dresser un bilan sur l'accueil, les attentes, les éventuels écueils rencontrés.

- Valoriser les actions du pôle intégration du TIP et celles de la commission au sport féminin à la FSGL.

- Séminaire sur les pratiques d'accueil des séropositifs, handicapés et transgenres dans les clubs sportifs à destination des associations sportives. L'objectif est de se rapprocher des différentes fédérations et leur proposer des séminaires pour mieux intégrer les personnes discriminées.

- Aider les associations luttant contre un des 4 critères de discrimination retenus par le pôle intégration à travailler sur le regard de leurs propres adhérents sur le sport

Méthode d'évaluation envisagée :

Nombre d'associations sollicitées.

Nombre d'adhérents de ces associations participants au TIP.

Nombre d'adhérents au sein de la FSGL participant au TIP.

Nombre de questionnaires distribués.

Nombre de brochures sur la discrimination distribuée.

Organisation d'un colloque sur les discriminations par la FSGL avec l'appui de la Région Ile de France.

Modes et critères d'évaluation du projet / programme :

Critères quantitatifs : statistiques sur les participants (inscriptions, nombre d'hommes, de femmes), questionnaire de satisfaction, inscription des clubs adhérents à la FSGL.

Moyens mis en œuvre :

Intervenant-e-s extérieur-e-s :

Bénévoles des associations partenaires, sécurité civile sur certaines épreuves.

400 bénévoles sur le week-end, une équipe permanente de trente personnes sur le reste de l'année.

Intérêt régional :

Le travail mis en place par le pôle intégration du TIP et par les autres commissions de la FSGL sera valorisé et amélioré chaque année dans le cadre de l'organisation des Gay Games de 2018, événement contribuant au rayonnement international de la région île de France.

Ce projet contribue à favoriser l'accès au sport aux franciliens, notamment ceux qui n'y ont pas suffisamment accès, tout en répondant aux objectifs pour l'égalité réelle et la lutte contre les discriminations que s'est fixée la Région Ile de France.

Public(s) cible(s) :

Personnes en situation de handicap

Femmes

Séropositifs

Personnes transgenre

Seniors

Adhérents des clubs de sport franciliens, nationaux, voire internationaux

Nombre de participant-e-s attendu-e-s :2000

dont filles/ femmes : 700

Nombre de destinataires attendu-e-s : Membres de la FSGL : 3500 personnes.

Comité régional handisport Ile de France : 1500 licences

Réseau Trans francilien : évalué à 2000 personnes

Associations de personnes séropositives : évalué à 1000 personnes.

TOTAL : 8000 personnes

Localisation géographique :

- REGION ILE DE FRANCE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2014

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Location d'infrastructures sportives	5 700,00	4,71%
Location de salle de réception /soirée	21 500,00	17,78%
prestations techniques	15 594,00	12,90%
Personnel de sécurité	7 778,00	6,43%
COMMUNICATION	18 593,00	15,38%
Frais de transports /déplacements	3 100,00	2,56%
Location de matériel événementiel : sono, estrade, lumière	6 855,00	5,67%
Prestation photographe	1 800,00	1,49%
prestation arbitrage	1 500,00	1,24%
ASSURANCE	3 200,00	2,65%
Licence logiciel inscription	6 000,00	4,96%
Achat Matériel	9 950,00	8,23%
FRAIS ADMINISTRATIFS	3 500,00	2,89%
SACEM	5 000,00	4,13%
TRAITEUR	3 050,00	2,52%
Frais de traduction	3 500,00	2,89%
Prestation Course Athétic Cœur de fond	4 302,00	3,56%
Total	120 922,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
RESSOURCES PROPRES	85 120,00	70,39%
Ministère des Sports	15 000,00	12,40%
Région Ile De France	19 302,00	15,96%
Inscription course ACF	1 500,00	1,24%
Total	120 922,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2014	19 302,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14003619

Commission Permanente du 18 juin 2014

Objet : CO-EXIST

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable	100 000,00 €	20,00 %	20 000,00 €
	Montant Total de la subvention		20 000,00 €

Imputation budgétaire : 930-021-6574-102005-300
10200504- Lutte contre les discriminations

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : COEXIST
 Adresse administrative : 23 RUE DES MARTHYRS
75009 PARIS
 Statut Juridique :
 Représentant : Monsieur Sacha REINGEWIRTZ, Président

N° SIRET : 51246131000025

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Soutien régional en faveur de la lutte contre les discriminations en fonctionnement

Date prévisionnelle de début de projet : 20 septembre 2014

Date prévisionnelle de fin de projet : 19 septembre 2015

Démarrage anticipé de projet : Non

Objectifs :

Objectif principal :

CoExist se donne pour objectif de promouvoir la démocratie et le vivre-ensemble en faisant reculer les préjugés chez les adolescents, en réalisant des interventions dans les classes de collèges et lycées. L'adolescence est le moment du questionnement identitaire et de la construction de grilles de lecture sur l'autre. CoExist interroge cette grille de lecture pour désamorcer les préjugés et les stéréotypes racistes, antisémites et sexistes. Ces stéréotypes s'expriment dans leur vie quotidienne, entre eux, à l'école, au sein de la famille, envers des populations qu'ils désignent spécifiquement. CoExist offre un espace de parole où les élèves peuvent se confronter en sécurité à leurs propres préjugés. CoExist met en avant l'idée de la prévention dans les collèges et lycées, par le biais d'un processus pédagogique élaboré. Cette action est menée en coordination active avec les chefs d'établissement et les enseignants.

Objectifs opérationnels :

1. Réaliser 105 interventions

3 académies :

Académie de Créteil : 45 interventions dans 10 établissements

Académie de Paris : 45 interventions dans 10 établissements

académie de Versailles : 30 interventions dans 6 établissements

2. Développer et déployer les interventions dans 3 académies

3. Former 60 médiateurs

4. Déconstruire les stéréotypes et préjugés racistes auprès de près de 3 150 élèves (30 élèves par intervention)

Objectifs qualitatifs :

1. Réaliser un temps d'analyse dans les classes : Dresser un bilan des interventions de CoExist 2. Inscrire l'investissement des médiateurs dans une plus longue durée

3. Répondre aux demandes spécifiques d'intervention auprès de jeunes adultes. (Plusieurs organismes de formation de jeunes adultes (après bac par exemple) demandent des interventions de CoExist. Aujourd'hui CoExist n'a pas encore pu répondre cette demande)

Description :

CoExist est un programme d'interventions dans les classes de collège et seconde, destiné à déconstruire les préjugés racistes, antisémites, homophobes et sexistes des élèves. Il repose sur une méthodologie novatrice fondée sur la déconstruction des préjugés, donnant lieu à un module d'intervention spécifique. Le programme est porté par des médiateurs, formés lors de temps de formation bi-annuels, qui interviennent par binômes dans les classes. Il s'agit de membres de l'UEJF, SOS Racisme et de la Confédération Etudiante.

La formation se décompose en trois parties principales :

Une formation initiale d'un jour et demi, puis pour les bénévoles qui sont sélectionnés une deuxième formation d'une journée et demie, à la fin de ce cycle, les bénévoles deviennent médiateurs capables d'intervenir dans une classe.

Après les interventions, un troisième volet appelé formation continue permet de remonter les problématiques rencontrées et de finaliser la formation.

Les médiateurs sont des jeunes (entre 20 et 30 ans) ; ils bénéficient d'une formation encadrée par une équipe pédagogique professionnelle (composée d'une psychologue clinicienne, d'une psychosociologue, chercheur au CSTB, et d'une consultante). L'animation par des médiateurs qui sont des jeunes adultes permet une situation d'échange avec des pairs créée notamment par un mécanisme d'identification des élèves. L'objectif est de rendre possible un questionnement de la part des élèves sur les préjugés et les stéréotypes qu'ils véhiculent dans leur discours consciemment ou à leur insu. Par une méthode interactive et ludique, les élèves sont amenés à s'interroger et à s'impliquer ; ils mènent une réflexion permettant d'aboutir à une mise en question de leurs représentations.

Durant l'intervention CoExist, les thèmes d'exploration proposés abordent les questions de racisme, d'antisémitisme et abordent également la xénophobie, le sexisme, l'homophobie, la discrimination face au handicap, etc. Le module questionne également la question de l'identité, à travers ce travail sur les représentations.

CoExist met en avant l'idée de la prévention dans les collèges, par le biais d'un processus pédagogique élaboré. Cette action est menée en coordination active avec les chefs d'établissement et les enseignants.

STRATEGIE DE DEPLOIEMENT DU PROJET POUR 2014

1) Déploiement dans un plus vaste panel d'établissements et concentration d'interventions sur les zones sensibles.

-Interventions dans des écoles privées

CoExist a pour objectif de se déployer à un plus grand nombre d'établissements privés. Cette démarche a été amorcée en 2011, et couronnée de succès en 2012, reconduite en 2013. Il s'agit de maintenir la croissance des interventions en établissements privés en 2014 (avec le groupe scolaire Sainte Ursule dans le 17eme et le groupe scolaire Georges Leven dans le 12eme).

2) Renforcement de la structure et des méthodes

-Recrutement d'un (e) 2e chargé (e) de mission

Conformément à notre stratégie de développement du projet, une 2e personne a été recrutée à mi-temps. Les chargés de mission sont responsables de la coordination des interventions, planifient les interventions, et assurent l'intermédiaire entre les collèges/lycées et les médiateurs. Ils contribuent également au suivi des médiateurs.

-Suivi des médiateurs

- Débriefing des médiateurs : Après chaque intervention, les chargés de mission sollicitent un compte-rendu détaillé (les chargées de mission interrogent les professeurs et les médiateurs et font un compte rendu écrit) de l'intervention auprès des médiateurs. Le compte-rendu vise d'une part à assurer un suivi au plus près des opérations, et d'autre part à donner un retour aux médiateurs.

- Maintien du 3e volet de formation, une fois par an, qui permet aux médiateurs en activité de poursuivre leur formation. La thématique de ces volets est déterminée en fonction des retours des médiateurs. Les formatrices habituelles de coexist assurent le 3ème volet, il est constitué principalement des retours d'expériences des médiateurs, avec une analyse des problèmes rencontrés, des élaborations de solutions pour parer les médiateurs à faire face dans leurs prochaines interventions.

- Rencontre des médiateurs : Des moments ludiques seront aussi organisés afin de mobiliser les médiateurs, toutes sessions de formations confondues, et dans un esprit de convivialité, de rencontre et d'échange (sorties cinéma pour voir des films touchant aux sujets identitaires suivies d'un moment d'échange autour d'un repas).

- Référent : Maintien et amélioration du processus de recrutement effectué par le référent des associations. Il sélectionne et recrute les futurs médiateurs au sein de son association, et évalue leurs motivations, capacités d'écoute, d'échange, et de compréhension.

-Organisation du projet

- Modification du Comité de Suivi : en 2013, la constitution du Comité a évolué. Les référents participent à certains Comités de Suivi, avec les formatrices, les Présidents d'association, les chargés de mission et la Directrice Générale. Ces réunions ont pour objectifs de faire le suivi des médiateurs, de faire un point sur le recrutement effectué, le suivi personnalisé des médiateurs et enfin de responsabiliser les référents ... Le comité de suivi se réunit tous les deux mois.

-Temps de bilan dans les classes

Un temps de bilan dans les classes a été mené par les formatrices pour dresser un bilan de l'action CoExist. Celles-ci ont assisté à des interventions afin d'en évaluer la portée, et de penser des améliorations du module.

Calendrier de l'action :

Phase 1 : Recruter et former les médiateurs : Une formation en novembre, une formation en janvier

CoExist repose sur l'action bénévole de jeunes issus des 3 partenaires associatifs. Leur recrutement se fait en interne par le truchement des référents.

Les médiateurs suivent une formation approfondie. Ils sont choisis, entre autres, pour leur motivation, leur capacité à s'exprimer devant un public jeune, leur connaissance des questions qui peuvent être abordées et leur maturité.

Dans un premier temps, une formation initiale de deux jours est organisée au cours de laquelle les médiateurs se familiarisent avec la démarche pédagogique. La semaine suivante, un deuxième temps de formation vise à leur donner les clefs de la mise en application du module, au moyen de mises en situation. La deuxième étape sert également à évaluer la solidité de l'engagement des médiateurs.

Phase 2 - Poser le cadre institutionnel : tout au long de l'année.

En amont de l'intervention dans les collèges et lycées, plusieurs rencontres entre les chargés de mission, le principal/proviseur et les enseignants permettent de préciser le cadre institutionnel dans lequel s'inscrit le travail pédagogique. Ces rencontres se déroulent entre octobre et mai.

- Un premier contact avec le chef d'établissement vise à présenter le projet et à prévoir la réunion avec les professeurs.

- Le/la chargé(e) de mission CoExist organise une réunion avec les professeurs qui souhaitent s'impliquer afin de préparer les interventions, de discuter de la classe et des spécificités de l'établissement. Les professeurs programment la date de l'intervention en fonction de leurs disponibilités.

- Une réunion de bilan est organisée en fin d'année scolaire afin d'entendre les professeurs et chefs d'établissements et de mener une évaluation du travail de l'année.

Phase 3 - Interventions dans les classes : Tout au long de l'année.

Conçu par l'équipe pédagogique, le module pédagogique CoExist garantit un cadre d'intervention. Le dispositif a été pensé pour permettre l'instauration d'un climat de confiance durant l'intervention. La présence des médiateurs autorise une libération de la parole dans la classe. Les élèves s'expriment en 3 phases : seuls, en petits groupes puis en classe entière, ce qui permet de faire émerger des éléments différents à chaque étape.

Face à une liste de termes se rapportant au racisme, à l'antisémitisme, au sexisme..., les élèves mettent par écrit, par libre association d'idées, ce que les mots leur inspirent, c'est le moment où les stéréotypes émergent. Par petits groupes, ils confrontent ensuite leurs réponses et s'expliquent sur leurs choix. Cette étape fait naître la réflexion et la remise en cause de concepts et idées qui paraissent évidentes aux élèves. C'est le début du travail sur les stéréotypes. Puis ils réalisent un dessin mettant en scène les stéréotypes (ce qui a fait débat dans leur groupe). Le dessin fait ressortir de manière visuelle les représentations liées aux identités. Regarder et commenter son dessin permet de prendre du recul par rapport à ses représentations empreintes de stéréotypes. Face à la classe, chaque porte-parole explique le dessin et énonce les termes débattus dans son groupe. Les médiateurs choisissent les stéréotypes à déconstruire. Le débat revient sur les points qui ont fait problème et permet d'approfondir la réflexion dans un environnement réceptif. Les élèves peuvent alors s'exprimer et réfléchir à la question des stéréotypes à partir d'une expérience qui leur est propre. En conclusion, un sketch humoristique relatif aux stéréotypes est diffusé (un sketch de Gad Elmaleh tiré du spectacle « l'm a moroccan »).

Phase 4 - Suivis et debriefings : Tout au long de l'année

Débriefing des médiateurs : Après chaque intervention, les chargés de mission sollicitent un compte-rendu détaillé de l'intervention auprès des médiateurs. Le compte-rendu vise d'une part à assurer un suivi au plus près des opérations, et d'autre part à donner un retour aux médiateurs.

Debriefing avec les professeurs : Après chaque intervention, les professeurs sont invités à donner leur retour sur l'intervention, afin de compléter le compte-rendu réalisé par les médiateurs, et de faire en sorte que les chargés de mission puissent répondre à leurs questions

Moyens mis en œuvre :

Moyens humains :

Salariés de l'association

Une Directrice générale : Un poste de Directrice a été créé en octobre 2007.

La Directrice Générale a en charge la coordination générale du projet. Elle a en charge plus particulièrement, la relation avec les partenaires, la gestion financière, la coordination pédagogique et la communication. La directrice est rémunérée sur l'ensemble de sa fonction pour toute la gestion de l'association 1250 euros par mois.

Deux chargés de mission : Les chargés de mission pour CoExist ont en charge le contact, le suivi avec les écoles et les inspections académiques, et la relation avec les médiateurs, ainsi que la coordination de la formation. Les chargés de mission coordonnent les binômes d'intervention, en prenant en considération l'harmonie des personnalités pour souder les équipes.

Bénévoles :

Le Comité de Suivi : Composé des coordinateurs et responsables du projet, des Présidents des différentes associations, et des référents (depuis 2012), le Comité de Suivi détermine le bilan et décide des grandes orientations du projet.

Le comité pédagogique : Composé de Judith Cohen Solal, psychologue clinicienne, Joëlle Bordet, psychosociologue, chercheur au CSTB, et Orly Cohen-Lugassy, consultante, le comité pédagogique crée le module pédagogique et assure la formation des médiateurs.

Les médiateurs : ils sont formés pour intervenir dans les classes. Leur activité au sein du projet est bénévole. CoExist compte aujourd'hui environ 50 médiateurs en activité.

Le suivi administratif et financier : CoExist est hébergé au sein des locaux de l'UEJF et travaille en collaboration avec : la Responsable administrative de l'UEJF qui assure le suivi financier du projet et le comptable de l'UEJF qui assure le suivi comptable de CoExist. La responsable administrative et financière de l'UEJF consacre 20% le temps de travail réservé à CoExist.

Public(s) cible(s) :

3150 élèves

Localisation géographique :

- REGION ILE DE FRANCE

Contrat Particulier : Hors CPRD**CPER :** Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2014

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Prestations de service	28 000,00	28,00%
Achats matières premières et fournitures	7 000,00	7,00%
Location des locaux	8 600,00	8,60%
ASSURANCE	1 000,00	1,00%
Rémunérations intermédiaires et honoraires (honoraires des formateurs et de la directrice)	30 000,00	30,00%
Publicité, publication	1 400,00	1,40%
Déplacements, missions	2 000,00	2,00%
Rémunérations des chargés de mission	22 000,00	22,00%
Total	100 000,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Ministère de l'Education Nationale	33 000,00	33,00%
ACSE	35 000,00	35,00%
Conseil Régional	20 000,00	20,00%
Fondation Rotschild	5 000,00	5,00%
Fondation Uniciative	2 000,00	2,00%
Fondation pour la Mémoire de la Shoah	5 000,00	5,00%
Total	100 000,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2015	20 000,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14003695

Commission Permanente du 18 juin 2014

Objet : SENSIBILISATION DES PROFESSIONNELS A LUTTE CONTRE LA DISCRIMINATION A L'ENCONTRE DES PPVIH ET DE LA POPULATION LGBT

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable	42 112,00 €	50,00 %	21 056,00 €
	Montant Total de la subvention		21 056,00 €

Imputation budgétaire : 930-021-6574-102005-300
10200504- Lutte contre les discriminations

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : SANTE INFO SOLIDARITE - ANIMATION
 Adresse administrative : 190 BOULEVARD DE CHARONNE
75020 PARIS
 Statut Juridique : Association
 Représentant : Monsieur Gérard DESBORDE, Président

N° SIRET : 79742636800016

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : **Soutien régional en faveur de la lutte contre les discriminations en fonctionnement**

Date prévisionnelle de début de projet : 1 juin 2014

Date prévisionnelle de fin de projet : 1 juin 2015

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Compte tenu des délais d'instruction des dossiers de la Région et de l'intérêt de ce projet, l'action sera partiellement engagée avant l'attribution de la subvention par la commission permanente.

Objectifs :

Objectif principal : Faire diminuer les discriminations à l'encontre des personnes vivant avec le VIH (PVVIH) au sein du milieu médical (premier lieu de discrimination ressentie ressorti dans la « 5^{ème} enquête sur les discriminations à l'encontre des personnes vivant avec le VIH » menée par SIS en 2012) ainsi qu'à l'encontre des personnes homosexuelles ou bi- sexuelles.

Objectifs secondaires : Permettre aux professionnels de santé d'améliorer la prise en charge des patients porteurs du VIH et ou des personnes homosexuelles ou bi-sexuelles afin de lever les freins à une bonne prise en charge aussi bien physique que psychique.

Objectifs opérationnels :

- Mettre à disposition des professionnels de santé des espaces de sensibilisation et de réflexion sur les pratiques professionnelles
- Partir des états des lieux réalisés¹ ou en cours d'analyse ²pour limiter la stigmatisation, les discriminations et l'auto-stigmatisation ainsi que l'ensemble des stratégies d'évitement et de lutter contre l'indiscret,
- Diffuser les résultats des enquêtes dans le milieu professionnel,
- Organiser des séances de sensibilisation sur les questions liées à la discrimination des PVVIH et des publics homosexuels ou bi- sexuels,
- Proposer des formations professionnelles.

Description :

Deux parties seront développées dans chacun des deux volets de ce projet.

Volet 1 : Discriminations à l'encontre des PVVIH :

La 5^{ème} enquête sur les discriminations à l'encontre des personnes vivant avec le VIH a été publiée fin 2012 par SIS Association. Cette enquête, cofinancée par la région Ile-de-France, est un recueil de témoignages de personnes vivant avec le VIH sur les discriminations liées à leur séropositivité. Elle révèle que le sentiment global de discrimination est en recul, mais près d'une personne sur deux pense avoir déjà été discriminée du fait de sa séropositivité. Invariablement depuis 2005, c'est toujours le domaine de la santé qui est désigné comme le plus discriminant. Plus grave encore, c'est le seul domaine dans lequel le pourcentage de discriminations rapportées a augmenté par rapport à 2005, passant de 43, 7 % à 46, 6 % (+2, 9 points).

Les conclusions de l'étude ont été diffusées par voie de presse dans les réseaux habituels ainsi que par le biais des réseaux sociaux et web média autour de la journée nationale de lutte contre le Sida. Une conférence de presse dans les locaux de Sida Info Service le 26 novembre 2012 (un dossier documentaire est fourni en annexe).

Pour faire suite à ce constat, le travail sera engagé avec les corps de métier suivants : médecins, sages-femmes, pharmaciens, dentistes. L'objectif est de mener une réflexion autour de l'amélioration des pratiques professionnelles.

1-a Prise de contact et proposition d'un **travail collaboratif autour de la diffusion des conclusions des enquêtes avec les organisations professionnelles** (ordre des médecins, des pharmaciens, des dentistes et de l'ensemble des professions médicales et para médicales, syndicats)

- Présentation des résultats de l'enquête
- Elaboration de programme de séances de sensibilisation aux discriminations liées aux questions de santé

1-b Proposition **de séances de sensibilisation** à la lutte contre les discriminations incluant 4 cycles de 4 séances soit 16 interventions au total :

- Constitution d'un mailing des professionnels
- Mise en place d'un planning d'interventions
- Animation de séances de sensibilisation (sujets proposés à travailler dans le cadre des rencontres professionnelles décrites plus haut) :
 - Accompagner les personnes sur les questions liées à la dicibilité (comment et à qui) dès le premier contact (diagnostic),

¹ 5eme enquête sur les discriminations à l'encontre des personnes vivant avec le VIH – 2012 Sida Info Service, étude cofinancée par le Conseil Régional d'Ile de France

² Etude sur les discriminations à l'encontre des personnes homo ou bi-sexuelles en 2013 SIS association enquête financée par le Conseil Régional D'Ile de France

- Qu'est ce que la stigmatisation intériorisée (le sentiment de honte ou de culpabilité) ?
- Le concept d'empowerment : amener le patient à l'autonomisation, à la recherche de ressources personnelles,
- Promouvoir et protéger les droits de la personne
- Recueil des besoins en formation

2/ Formation professionnelle dispensée par SIS-ICF (Filiale commerciale certifiée norme ISO 9001)

Il sera proposé aux personnes ayant suivi les séances de sensibilisation de participer à une formation. En effet, les thèmes des formations sont très différents des éléments mis en avant sur les séances de sensibilisation, qui relèvent plus du savoir être que des connaissances.

Thèmes envisagés présents actuellement au catalogue de SIS-ICF (<http://www.formation-professionnelle-sis-icf.org>) mais adaptés en fonction des besoins recueillis :

- Infection à VIH et IST, 2 jours
- les hépatites, 2 jours
- Eviter les risques de contamination par accident d'exposition au sang, 1 jour
- Entendre et écouter la sexualité, 2 jours
- Le droit du patient (notamment la question du secret médical). 2 jours

Si un thème identifié lors du recueil de besoins n'est pas présent au catalogue de formation une session sera construite afin d'y répondre dans le cadre de l'ingénierie de formation.

Volet 2 : Discriminations à l'encontre des personnes homosexuelles ou bi sexuelles

A ce jour les conclusions de l'enquête intitulée « Etude sur les discriminations à l'encontre des personnes homo ou bisexuelles en 2013 » ne sont pas connues mais les données telles que le rapport d'activité de SOS homophobie et les témoignages recueillis sur les dispositifs d'aide à distance de SIS association (Sida Info Service, Ligne Azur...) témoignent d'actes de discrimination liés notamment à l'orientation sexuelle et aux stéréotypes de genre de plus en plus nombreux.

La première partie de l'action sera en fonction de l'état des lieux réalisé.

1-a Prise de contact et proposition d'un travail collaboratif autour de la diffusion des conclusions des enquêtes avec les organisations professionnelles les plus citées

- Présentation des résultats de l'enquête
- Elaboration de programme de séances de sensibilisation aux discriminations liées aux questions d'orientation sexuelle et aux stéréotypes de genre.

1-b Proposition de séances de sensibilisation à lutte contre les discriminations liées à l'orientation sexuelle et aux stéréotypes de genre

- Constitution d'un mailing des professionnels
- Mise en place d'un planning d'interventions
- Animation de séances de sensibilisation (Sujets proposés à travailler dans le cadre des rencontres professionnelles décrites plus haut) :
 - Accompagner les personnes sur les questions liées à la dicibilité (comment et à qui) dès le premier contact (diagnostic),
 - Qu'est ce que la stigmatisation intériorisée (le sentiment de honte ou de culpabilité) ?
 - Le concept d'empowerment amener les personnes à l'autonomisation, à la recherche de ressources personnelles,
 - Promouvoir et protéger les droits de la personne
 - Recueil des besoins en formation

2/ Formation professionnelle dispensée par SIS-ICF (Filiale commerciale certifiée norme ISO 9001)

Thèmes envisagés présents actuellement au catalogue de SIS-ICF (<http://www.formation-professionnelle-sis-icf.org>) mais adaptés en fonction des besoins recueillis :

- Lutter contre les discriminations de genre, 2 jours
- Les attentes et besoins de la santé pour les publics LGBT, 2 jours
- Questionnement relatif à l'orientation sexuelle dans les pratiques professionnelles 2 jours

De la même façon que pour le volet 1 si un thème identifié lors du recueil de besoins n'est pas présent au catalogue de formation une session sera construite afin d'y répondre dans le cadre de l'ingénierie de formation.

Méthode d'évaluation envisagée:

- Nombre de structures contactées, Nombre de formations réalisées
- Ratio connaissances acquises/objectifs de la formation (type ou nombre) à la fin de la formation
- Définition du taux de satisfaction des participants
- Définition du ratio réalisé/prévu

Modes et critères d'évaluation du projet / programme :

- Respect et suivi du calendrier,
- Mise en place d'outils de suivi et/ou de coordination
- Nature des coopérations et implication des partenaires

Moyens mis en œuvre :

Moyens humains :

Salariés de l'association : Intervenants salariés de SIS ANIMATION

Masse des ressources Humaines	Cout horaire	Nombre heures	Total
Intervenant réseau PVVIH	40 €	200h	8000€
intervenant sensibilisation	40€	80h	3200€
Intervenant réseau homo	40€	200h	8000€
intervenant sensibilisation	40€	80h	3200€
Coordination	40€	30h	1200€
Total			23 600€

Intérêt régional :

Ces études ont apporté et apporteront des données spécifiques à l'Île-de-France et la mise en place des séances de sensibilisation et de formation auprès des professionnels de l'Île de France permettront de faire un bilan sur les connaissances liées à ces thématiques.

Public(s) cible(s) :

PROFESSIONNELS MEDICAUX ET PARA MEDICAUX FRANCILIENS

Nombre de participant-e-s attendu-e-s
Sensibilisation : 480 personnes
Formation : 105 personnes

Nombre de destinataires attendu-e-s (précisez un chiffre) : 60 000
L'ensemble des professionnels de santé de la région par le biais des ordres (Médecins, Infirmiers, pharmaciens...)

Localisation géographique :

- PARIS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2014

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Prestation de service SIS ICF(organisme de formation)	14 000,00	33,24%	Agence Régionale Santé Ile de France	21 056,00	50,00%
Frais généraux SIS RESEAU	4 512,00	10,71%	Région Ile De France	21 056,00	50,00%
Charges de personnel - accompagnement	23 600,00	56,04%	Total	42 112,00	100,00%
Total	42 112,00	100,00%			

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2014	21 056,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14003845

Commission Permanente du 18 juin 2014

Objet : ENQUETE SUR LA POPULATION TRANS' : INTERSECTION DE DISCRIMINATIONS DIRECTES ET INDIRECTES

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable	50 000,00 €	50,00 %	25 000,00 €
Montant Total de la subvention			25 000,00 €

Imputation budgétaire : 930-021-6574-102005-300
10200504- Lutte contre les discriminations

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : ACCEPTESS-T
 Adresse administrative : 183 RUE CHAMPIONNET
75018 PARIS
 Statut Juridique : Association
 Représentant : Madame Teragimaire DULONG, Présidente

Objet : Développer des actions de médiation, prévention et de soutien aux PVVIH transgenres

Date de publication au JO : 24 juillet 2012

N° SIRET : 52441618700010

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Soutien régional en faveur de la lutte contre les discriminations en fonctionnement

Date prévisionnelle de début de projet : 4 avril 2014

Date prévisionnelle de fin de projet : 31 mars 2015

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Compte tenu des délais d'instruction des dossiers de la Région et de l'intérêt de ce projet, l'action sera partiellement engagée avant l'attribution de la subvention par la commission permanente.

Objectifs :

Objectif principal :

- Comprendre les différentes discriminations en jeu dans les trajectoires migratoires de personnes trans migrantes prostituées, comprendre comment le cumul de discriminations les expose à une plus grande vulnérabilité

Objectifs secondaires :

- Produire des supports de formation à destination des travailleurs sociaux, des agents des

administrations ou services publics (personnels de santé, des préfectures, des mairies, des services sociaux, des centres de formations, des services d'insertion...)

- Produire des supports à destination du monde scolaire

Description :

Ce projet s'inscrit dans la continuité du projet précédent qui visait à identifier et à appréhender l'impact des différentes discriminations, dont celles liées à l'origine ethnique, sur l'attitude et le comportement face aux risques sanitaires. Dans la première phase de l'étude, l'association Acceptess-T a servi de terrain privilégié d'enquête. Une soixantaine de questionnaires a pu être passé. Ce premier corpus a pu faire ressortir le cumul de discriminations pesant sur les personnes trans' migrantes prostituées. Afin de gagner en compréhension sur ce que cette première enquête a mis au jour, une deuxième phase est nécessaire. Il s'agira à partir de l'analyse du premier corpus de mener des entretiens de type biographique (entre vingt et trente) auprès des répondantes au questionnaire, qui ont donné leur accord pour cette deuxième phase de recueil. Ces entretiens porteront plus particulièrement sur leur histoire, sur leurs expériences sociales, professionnelles, la constitution de leur réseau social, leur parcours sexuel et affectif, l'état de leurs connaissances relatives au VIH, celles concernant les modes de contamination, l'attitude face aux risques d'infection, la pratique du dépistage et, le statut sérologique. Les personnes sollicitées étant pour leur grande majorité migrantes, des questions seront posées sur leur parcours migratoire, les circonstances et conditions de vie au moment de l'émigration, l'expérience de l'immigration, les ressentis face au racisme pour celles appartenant à une minorité ethnique visible, les conditions et circonstances d'entrée dans la prostitution, les rapports avec les autres migrantes, à savoir celles originaires du même pays ou d'autres pays et avec la population autochtone.

Des observations ethnographiques et participantes conduites pendant toute la durée de l'étude au sein de l'association Acceptess-T et d'autres lieux fréquentés par les personnes trans' permettront d'approcher plus finement les réalités vécues par ces personnes. Les bénévoles des structures d'accueil seront également suivi-e-s dans le quotidien de leur accompagnement, les personnes trans' (qui l'accepteront) dans leurs démarches (en préfecture, à Pôle Emploi, à la Sécurité sociale, à la Mairie, à la RATP, à l'hôpital...).

Dans cette deuxième phase de l'étude, le champ de la population enquêtée sera élargi pour prendre en compte les différents profils existant dans la communauté trans'. Il s'agira de mettre à l'épreuve l'hypothèse concernant la vulnérabilité, liée à un cumul de discriminations. Les personnes trans' ayant un statut professionnel reconnu seraient moins stigmatisées et donc moins vulnérables, de même que celles qui ont des rapports satisfaisants avec leur famille et une insertion sociale satisfaisante. Dans cette perspective, des entretiens avec des personnes trans' insérées professionnellement et socialement seront menés. Dans la mesure des contacts noués, une dizaine d'entretiens de type biographique seront conduits.

La revue de la littérature scientifique faisant ressortir un déficit de données et de recherches ou d'études concernant les personnes trans' FtM, il s'agira également dans la mesure du possible de mener des entretiens auprès de ce public. Qu'observe-t-on en termes de sources de discriminations ? En termes d'insertion sociale et professionnelle ?

Un comité de pilotage sera composé de personnes susceptibles d'apporter critiques, suggestions et propositions au déroulement de la recherche par leurs compétences, expériences et vécus en relation avec la population étudiée.

L'équipe de recherche sera composée de 5 personnes :

Une chercheuse : Françoise Gil. Rôle dans le projet : Participation à la réalisation de la grille d'entretiens, de l'exploitation des données, de la synthèse des résultats. Participation à la conduite d'entretiens (dont ceux en espagnol), aux observations, participation à la rédaction finale du rapport.

Une chercheuse : Nassira Hedjerassi, professeure des universités, responsable du Gremtos Rôle dans le projet : participation à la réalisation de la grille d'entretiens, à la conduite d'entretiens (en français), aux observations, à l'exploitation des données issues des entretiens.

Un enquêteur : José Ignacio Reyes Serna, doctorant en anthropologie et bénévole dans l'association. Rôle dans le projet : participation à la réalisation de la grille d'entretiens, à la conduite d'entretiens (dont ceux en espagnol), aux observations. Recrutement des personnes qui participeront à l'enquête et gestion des relations avec les différentes associations et structures concernées. Coordination du travail de terrain (mutualisation des données recueillies, planification des rendez-vous).

Une enquêtrice : Giovanna Rincon. Rôle dans le projet : participation à la réalisation de la grille d'entretiens, au recueil de données. Aide au recrutement des personnes qui participeront à l'enquête. Participation à l'exploitation des données et à la réalisation de supports.

Une chargée de projet : Chris Valle. Rôle dans le projet : suivi administratif et financier du projet.

Du point de vue éthique, la participation de toutes les personnes à l'étude se fera sur la base du volontariat. La nature de l'étude, ses objectifs et ses attentes seront très clairement présentés, avant remise et signature d'un consentement éclairé. Un retour des informations générales contenues dans l'étude sera adressé à toutes les personnes y ayant participé. Le respect de la confidentialité sera assuré avant tout engagement des personnes. Les données personnelles recueillies seront anonymes et ne permettront pas d'identifier la personne (sexe, âge, pays de naissance). La recherche ne comportant aucune base de données médicales, un aval du CPP ou de la CNIL n'est pas nécessaire.

Phase 1 : Construction de la grille d'entretien, repérage des personnes à interroger, (re)prise de contacts
Avril 2014 à Mai 2014

2 mois :

- Réalisation de la grille d'entretiens
- Reprise de contacts avec les personnes ayant accepté un entretien lors de l'étude précédente
- Repérage des lieux investis par les personnes
- Prise de contacts

Phase 2 : Recueil des données

Juin 2014 à décembre 2014

7 mois :

- Réalisation d'entretiens (une trentaine environ)
- Observations ethnographiques et participantes
- Transcription des entretiens
- Transcription des notes d'observations

Phase 3 : Analyse et rédaction

Janvier 2015 à mars 2015

3 mois :

- Analyse et interprétation des données
- Rédaction finale
- Fiches supports formation

Modes et critères d'évaluation du projet / programme :

Un comité de pilotage, composé de professionnels en contact direct avec la population concernée, des représentants des associations trans' se réunira périodiquement pour analyser et discuter les résultats aux différentes étapes de l'enquête.

Moyens mis en œuvre :

Moyens humains :

Salariés de l'association :

RINCON Giovanna – enquêtrice

(salariée à mi-temps de l'association) -39 jours à 206 €/jour

VALLE Chris – chargée du suivi administratif et financier du projet -(salariée à mi-temps de l'association) - 24 jours à 206 €/jour

- Intervenant-e-s extérieur-e-s :

HEDJERASSI Nassira – professeure des universités (fonctionnaire) 39 jours à 570 €/jour

GIL Françoise – chercheuse (prestataire) 12 jours à 388,50 €/jour

REYES SERNA – doctorant (bénévole de l'association) 4 jours à 290€/jour

Moyens matériels et équipement :

3 dictaphones, 1 caméscope

Intérêt régional :

Cette étude permettra de disposer de données qualitatives sur une population très vulnérable, mais invisible car invisibilisée, données précieuses pour mener des actions de prévention en leur direction, et pour sensibiliser les agents et les professionnels qui les reçoivent.

Public(s) cible(s) :

PERSONNES TRANSGENRES

Nombre de participant-e-s attendu-e-s :une cinquantaine (50)

Localisation géographique :

- VILLE DE PARIS

Contrat Particulier : Hors CPRD**CPER :** Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2014

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Prestations extérieures (rémunération des chercheurs et transcription des entretiens)	31 052,00	62,14%
FRAIS DE PERSONNEL	12 948,00	25,91%
Déplacements et missions	4 100,00	8,20%
Frais postaux et télécommunication	300,00	0,60%
Achat de matériel	570,00	1,14%
FRAIS DE PUBLICATION	500,00	1,00%
Frais généraux de fonctionnement	530,00	1,00%
Total	50 000,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Ressources propres Acceptess-T	2 770,00	5,54%
Université de Reims	22 230,00	44,46%
Région Ile De France	25 000,00	50,00%
Total	50 000,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2014	25 000,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14003875

Commission Permanente du 18 juin 2014

Objet : FORMATION ET SENSIBILISATION AU TRAVAIL SOCIAL AUPRES DES VICTIMES D'HOMOPHOBIE

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable	44 066,69 €	22,69 %	10 000,00 €
Montant Total de la subvention			10 000,00 €

Imputation budgétaire : 930-021-6574-102005-300
10200504- Lutte contre les discriminations

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : ASSOCIATION NATIONALE LE REFUGE
 Adresse administrative : 2 RUE GERMAIN
34000 MONTPELLIER
 Statut Juridique : Association
 Représentant : Monsieur Nicolas NOGUIER, Président

Objet : Le champ d'action est dirigé vers les mineurs et jeunes majeurs en situation de rupture familiale et/ou en difficulté d'adaptation sociale du fait de la découverte de leurs attirances sentimentale et sexuelle pour une personne de même sexe.

Date de publication au JO : 22 février 2003

N° SIRET : 44963103500036

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Soutien régional en faveur de la lutte contre les discriminations en fonctionnement

Date prévisionnelle de début de projet : 1 septembre 2014

Date prévisionnelle de fin de projet : 1 septembre 2015

Démarrage anticipé de projet : Non

Objectifs :

Objectif principal : Lutter contre les discriminations liées à l'orientation sexuelle

Objectifs secondaires : Développer les connaissances des professionnels ou futurs professionnels de la santé et du social autour du thème « le travail social auprès des victimes d'homophobie »

Objectifs opérationnels : Développer un réseau de veille et de synergie des prescripteurs et des relais pour un meilleur signalement des jeunes en souffrance.

Description :

L'homosexualité correspond à un cheminement long, complexe et souvent douloureux dans l'acceptation de soi, l'acceptation par l'autre – membres de la famille, camarades et amis, et la société – et dans sa relation à l'autre.

Les jeunes homosexuel(le)s et transsexuel(le)s, en plus de leur questionnement sur leur identité, doivent en permanence faire face à toutes sortes d'actes et de comportements homophobes. Ceux-ci peuvent avoir des conséquences désastreuses telles qu'une dégradation de l'estime de soi, un mal-être allant jusqu'à la dépression, des comportements à risques (addictions, prostitution) voire le suicide.

Ces filles et garçons victimes d'homophobie ont donc besoin d'une prise en charge spécifique, et d'un soutien rassurant et déculpabilisant. Les professionnels du secteur social et médico-social n'y sont pas formés et se trouvent souvent démunis face à ce public particulier.

C'est en basant sur son expérience que l'association Le Refuge, reconnue d'utilité publique, qui lutte depuis 10 ans contre l'isolement des jeunes homosexuels, transsexuels et transgenres, souhaite aujourd'hui apporter des réponses concrètes à ce public particulier.

C'est en mettant l'accent sur une analyse des problématiques propres à ces jeunes à savoir :

- la recherche identitaire
- les difficultés à assumer son homosexualité
- l'isolement
- les violences contre soi

Mais également une analyse sur des problématiques propres à l'homophobie à savoir :

- le tabou sociétal
- le tabou religieux
- le rejet de la part de l'entourage

Le Refuge souhaite proposer des repères méthodologiques pour la prise en charge et la prévention de ces situations aux professionnels du secteur.

L'association prévoit d'axer cette formation et cette sensibilisation autour de trois actions :

-La mise en place d'un colloque autour du thème « Le travail social auprès des victimes d'homophobie ». Objectifs. Sensibilisation générale du grand public et des professionnels invités sur les problématiques propres à la prise en charge d'un public jeune et LGBT (recherche identitaire, isolement, violence, accepter et assumer son homosexualité, sources, manifestations et conséquences des comportements homophobes...).

Le colloque se tiendra le vendredi 16 Mai de 14h à 16h au théâtre Chaplin, au 6 rue Péclet dans le 15ème arrondissement de Paris. Tous les organismes sociaux y sont conviés : établissements de formation sanitaire et sociale, associations dans le domaine du social, missions locales, foyers de jeunes travailleurs, MDPH... Le directeur de la FNARS doit d'ailleurs faire l'ouverture de cette conférence.

Amener les professionnels en contact avec ce type de public à réfléchir sur ces thématiques et à mieux appréhender leur travail en fonction des particularités du public LGBT.

Mutualisation des bonnes pratiques à l'aide d'experts sur ces sujets.

-La mise en place de formations du travail social auprès des victimes d'homophobie à destination de nos partenaires socio-éducatif : (PJJ, ASE, ...) : sources de l'homophobie, manifestations des comportements homophobes, conséquences sur les sujets LGBT. Conditions d'appréhension et de prise en charge des

sujets LGBT afin de respecter leur intégrité. Réflexion autour de l'homo/trans/sexualité, l'homo/trans/phobie et des questions LGBT. Il s'agira de la prise en charge initiale d'un jeune et de son orientation vers un organisme de prise en charge complet et durable du jeune.

Le contenu de la formation sera divisé en trois volets :

1- Homophobie : origines, manifestations et conséquences

Cette partie abordera la question de la représentation de l'homosexualité et de la transidentité (stéréotypes et clichés vs. réalité) ainsi que la dimension de l'inconnu, de l'ignorance sources d'inquiétude, de fantasmes et de peurs.

Il s'agira également de s'intéresser aux différentes formes que peut prendre la manifestation de l'homophobie : homophobie quotidienne/courante/ordinaire, homophobie au sein du débat public, théories médicales et psychologiques, homophobie familiale mais aussi manifestations de l'homophobie ou de la transphobie dans le cadre de la prise en charge de patients homo/transsexuels au sein des différents corps de métiers socio-éducatifs.

Enfin, les conséquences de l'homophobie sur les sujets qui en sont victimes seront évoquées: isolement, mal-être, comportements à risques et conduites addictives, dépression et tentatives de suicide. (Pour rappel, elles sont 13 fois plus élevées chez les jeunes homosexuels que chez leurs camarades hétérosexuels.)

Il est à noter que la question de la transidentité sera évidemment également abordée au sein de ces modules.

2- Les solutions apportées et proposées par Le Refuge

L'association a accompagné depuis 2003 accompagné sur le terrain plus de 2500 jeunes à travers leur parcours de reconstruction suite à des violences homophobes ou transphobes. Cette expertise sera mise à profit pour à la fois démontrer ce qui fonctionne mais également lancer des pistes de réflexions sur la façon dont ces solutions peuvent être adaptées dans le cadre du champ d'action de nos partenaires socio-éducatifs.

Dans un premier temps, la prise en charge de l'urgence sera évoquée (hébergement temporaire, accompagnement social, prise en charge psychologique, prévention des risques...) et la stabilisation et la pérennisation dans le temps de l'équilibre des jeunes en relation avec leur acquisition progressive de l'autonomie et indépendance complète (financière, matérielle, affective...).

Dans un second temps, il s'agit de faire état, dans une démarche pédagogique, des outils de prévention à disposition de ces acteurs du monde socio-éducation.

3- Cette dernière partie est un moment à la fois d'échange et de réflexions libres entre les intervenants et le public durant lequel il s'agira de proposer des mises en situations concrètes et spécifiques au champ d'action du public afin d'étudier et de discuter les prises en charges proposées. Ce temps d'échange, volontairement placé à la fin, doit faire émerger au sein des professionnels formés une réflexion en rapport avec le contenu qui a du être assimilé ainsi qu'une réflexion professionnelle et éthique autour de ces situations.

La formation se fera sur Paris, à la Maison des ensembles dans le 12^{ème} arrondissement.

-La mise en place de formations du travail social auprès des victimes d'homophobie auprès des établissements de formation social et sanitaire (IRTS, ETSUP). Il s'agira de la prise en charge complète et durable du jeune (formation des conseillers en économie sociale et familiale et des éducateurs spécialisés).

En termes de contenu, il est relativement identique à la formation des professionnels socio-éducatifs mais est sensiblement différent dans la mesure où tout est recontextualiser en fonction des champs d'action du milieu sanitaire et social et la troisième partie est donc, par conséquent, complètement différente.

La formation se déroulera dans les IRTS (Montrouge, Parmentier...), EFPP Paris.

Méthode d'évaluation envisagée :

- (i) Nombre de personnes présentes au colloque
- (ii) Nombre de Formations à destination des partenaires socio-éducatifs
- (iii) Nombre de Formations auprès des établissements de formations sanitaires et sociales
- (iv) Nombre d'institutions touchées par la formation et sensibilisation

Modes et critères d'évaluation du projet / programme :

- (i) Evaluation par les différents publics de l'impact sur leur travail ou cheminement de formation
- (ii) Evaluation par les membres de l'équipe du Refuge et des intervenants sur la capacité à répondre aux attentes du public
- (iii) Estimation par l'association sur la capacité du public à comprendre et assimiler la formation

Moyens mis en œuvre :

Moyens humains :

Salariés de l'association :

- 1 conseillère économique sociale et familiale – BACHEVILLE Laura 0,5 ETP : 15 854€
- 1 expert en travail social auprès des jeunes victimes d'homophobie – GAL Frédéric 0.25 ETP : 10 853,5 €
- 1 psychologue – DUQUESNES Sophie (vacations) : 7 500€
- 1 chargé de projet pour l'organisation du colloque – Jonathan HUDE-DUFOSSÉ 0,17 ETP : 4 659,19 €

Intervenant-e-s extérieur-e-s :

Partenaires de l'association travaillant autour des mêmes questions (SIAO, FNARS, AIDES, etc)

Public(s) cible(s) :

150 participants au colloque

25 participants professionnels à la formation

60 participants étudiants à la formation

Localisation géographique :

- REGION ILE DE FRANCE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2014

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
ACHATS	700,00	1,59%
Location de salle pour colloque	2 500,00	5,67%
Frais pour réunion (matériel, convivialité)	1 000,00	2,27%
COMMUNICATION	1 000,00	2,27%
FRAIS DE PERSONNEL	38 866,69	88,20%
Total	44 066,69	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
RESSOURCES PROPRES	7 066,69	16,04%
DDCS 75	15 000,00	34,04%
Région Ile De France	10 000,00	22,69%
VILLE DE PARIS	5 000,00	11,35%
Réserve parlementaire	7 000,00	15,89%
Total	44 066,69	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2014	10 000,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2012	Soutien régional en faveur de la lutte contre les discriminations en fonctionnement	10 000,00 €
	Montant total	10 000,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14003879

Commission Permanente du 18 juin 2014

Objet : PROGRAMME EUROPEEN DE LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS RACIALES

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable	89 321,20 €	39,18 %	35 000,00 €
	Montant Total de la subvention		35 000,00 €

Imputation budgétaire : 930-021-6574-102005-300
10200504- Lutte contre les discriminations

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : EGAM EUROPEAN GRASSROOTS
ANTIRACIST MOVEMENT
Adresse administrative : 51 AVENUE DE FLANDRES
75019 PARIS
Statut Juridique : Association
Représentant : Monsieur ABTAN Benjamin, Président

Objet : NC

Date de publication au JO : 28 avril 2012

N° SIRET : 75185192400017

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Soutien régional en faveur de la lutte contre les discriminations en fonctionnement

Date prévisionnelle de début de projet : 1 avril 2014

Date prévisionnelle de fin de projet : 31 mars 2015

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Compte tenu des délais d'instruction des dossiers de la Région et de l'intérêt de ce projet, l'action sera partiellement engagée avant l'attribution de la subvention par la commission permanente.

Objectifs :

Objectif principal : Former, sensibiliser, connecter et mobiliser les acteurs franciliens dans la lutte contre les discriminations raciales

Objectifs secondaires : Dans le contexte d'une campagne européenne de lutte contre les discriminations raciales, notre projet vise à :

- Former une grande partie du tissu associatif francilien à la question du testing et des discriminations raciales

- Mobiliser le tissu associatif francilien lors d'une Campagne de Testing contre les discriminations raciales
- Sensibiliser les medias, les acteurs publics et privés sur les discriminations raciales
- Permettre un échange d'expériences et de bonnes pratiques entre les acteurs publics et privés (ONGs) dans la lutte contre les discriminations au niveau européen
- Permettre une diffusion de ces expériences et bonnes pratiques

Objectifs opérationnels :

- Organiser une formation régionale sur le Testing et les discriminations raciales
- Organiser une Campagne de testing dans les lieux de divertissement de l'espace francilien
- Organiser une rencontre européenne des acteurs locaux pour promouvoir les résultats de la campagne de testing et échanger sur les expériences et bonnes pratiques en matière de lutte contre les discriminations
- Produire des outils numériques et écrits de lutte contre les discriminations au niveau local.

Description :

1. Formation régionale sur le Testing et les discriminations raciales :

Date : Fin avril-début mai 2014

Lieu Paris (75)

Objectif : Former et sensibiliser le tissu associatif francilien sur les questions de discriminations raciales et d'utilisation du testing comme moyen de lutte et de sensibilisation.

Participants : 30 Responsables associatifs franciliens ayant pour but de lutter contre les discriminations (racisme, antisémitisme, sexisme, homophobie, handicap)

Responsables associatifs européens ayant pour but de lutter contre les discriminations (racisme, antisémitisme, sexisme, homophobie, handicap)

Programme : Formation sur 2 jours animée par des universitaires, des militants, des institutionnels

- Formation générale sur les questions de racisme, d'antisémitisme et de discrimination en France et en Europe aujourd'hui.
- Formation historique du racisme à la discrimination raciale
- Témoignages de militants ayant déjà utilisé le testing
- Présentation du testing (histoire, portée, résultats)
- Formation au testing (méthode, protocole)
- Travaux pratiques (testings, planification de la campagne de testing)
- Présentation des suites à donner au projet (campagne de testing, rencontre européenne, outils à développer)

2. Déploiement de la Campagne Européenne de Testing en région parisienne (et en parallèle dans 15 villes européennes):

Date : Début mai 2014 (une nuit)

Lieu : Espace francilien

Objectif : Tester l'ampleur des discriminations raciales sur l'espace francilien dans les lieux de divertissement

-Sensibiliser les médias et les acteurs locaux sur l'ampleur de ces discriminations : Rencontres, présentation des résultats aux responsables politiques locaux, présentation des résultats dans des meetings européens, communication média

-Permettre aux associations participantes de se saisir du Testing et de donner suite à des cas de

discriminations (procès).

Participants : Responsables associatifs franciliens ayant pour but de lutter contre les discriminations raciales

Programme : -Planification des lieux à tester

-Recrutement et Formation des groupes de testeurs (bénévoles militants associatifs)

-Recrutement de témoins de moralité (journalistes, avocats)

-Achat ou location de matériel d'enregistrement (micro et caméra)

-Test des différents lieux identifiés

-Publication des résultats franciliens et européens, sous forme numérique et papier dans une communication dédiée.

-Communication Média

3. Rencontre Européenne des villes et ONGs engagées contre les discriminations raciales :

Date : Automne 2014

Lieu : Paris (75)

Objectif : Permettre une rencontre européenne des représentants des collectivités locales européennes avec qui l'EGAM ou ses membres travaillent déjà et qui sont engagés dans la lutte contre les discriminations raciales

-Présenter les résultats de la Campagne Européenne de Testing dans un cadre européen

-Permettre une promotion et un échange des bonnes pratiques et expériences contre les discriminations et pour l'intégration des résidents étrangers au niveau local.

-Permettre le développement de coopérations transnationales entre autorités locales et ONGs dans la lutte contre les discriminations.

Participants : Responsables associatifs franciliens et européens ayant pour but de lutter contre les discriminations raciales

Responsables des autorités locales franciliennes et européennes engagées dans la lutte contre les discriminations raciales.

Programme : Rencontre sur 2 jours

-Présentation des résultats de la Campagne Européenne de testing en détail

-Echange sur les situations de racisme, d'antisémitisme et de discriminations en Europe

-Promotion des politiques locales de lutte contre les discriminations raciales

-Ateliers d'échanges de bonnes pratiques et d'expériences de lutte contre les discriminations au niveau local

-Brainstorming pour élaboration de projets transnationaux.

-Présentation des suites à donner au projet (outils à développer)

4. Développement d'outils de promotion des pratiques de lutte contre les discriminations raciales

Date : Début 2015

Lieu : Europe

Objectif : Permettre une promotion et diffusion des bonnes pratiques et expériences en matière de lutte contre les discriminations raciales en Europe.

-Développer des outils durables d'échange entre acteurs locaux en matière de lutte contre les discriminations raciales.

-Permettre le développement de coopérations transnationales entre autorités locales et ONGs dans la lutte contre les discriminations.

Participants : Responsables associatifs franciliens et européens ayant pour but de lutter contre les discriminations raciales

Responsables des autorités locales franciliennes et européennes engagées dans la lutte contre les discriminations raciales.

Chercheurs

Programme : Production de 2 outils d'échange entre acteurs :

- Plateforme Internet permettant aux responsables locaux de promouvoir et partager les expériences et bonnes pratiques en matière de lutte contre les discriminations
- Guide de bonnes pratiques des politiques locales en matière de lutte contre les discriminations

Méthode d'évaluation envisagée :

Qualitative (densité des échanges, évaluation écrite)

Quantitative (nombres de participants, de publics touchés)

Modes et critères d'évaluation du projet / programme :

- Nombre de participants aux formations
- Evaluation écrite des participants aux formations
- Nombre de participants à la Campagne
- Evaluation orale des participants à la campagne
- Nombre de lieux testés
- Retombées presse de la campagne
- Nombre de participants à la rencontre européenne
- Densité des échanges sur les bonnes pratiques
- Capacité des autorités locales et des ONGs à déployer ces bonnes pratiques
- Densité du guide et de la plateforme en ligne
- Diffusion du guide et de la plateforme en ligne

Moyens mis en œuvre :

Moyens humains :

- Salariés de l'association : 1 (Directeur, 30% du temps) (6 958,80 €)
- Intervenant-e-s extérieur-e-s : 10 intervenants (spécialistes, chercheurs)
- Bénévoles : 2 ETP

Moyens matériels et équipement :

- Location de salles pour les formations
- Equipement technique pour la campagne de testing
- Location de salles pour la rencontre européenne
- 1 ordinateur pour l'emploi tremplin à recruter

Intérêt régional :

Tester l'ampleur des discriminations raciales dans la région

Tester l'efficacité des politiques régionales

Promouvoir les politiques régionales efficaces

Découvrir et Développer des politiques locales efficaces

Intégrer une initiative européenne majeure

Public(s) cible(s) :

RESPONSABLES ASSOCIATIFS LOCAUX ET EUROPEENS,
POPULATIONS DISCRIMINEES SUR LA BASE DE LEUR ORIGINE OU DE LEUR RELIGION, LES
RESPONSABLES POLITIQUES LOCAUX D'UNE QUINZAINE DE PAYS EUROPEENS, LES MEDIAS.

Nombre de participant-e-s attendu-e-s :

- Formation régionale sur le Testing contre les discriminations raciales : 50 participants
- Campagne Européenne de Testing contre les discriminations raciales à Paris : 200 personnes

mobilisées, médias locaux mobilisés, 60 clubs ou lieux de divertissement touchés.

- Rencontre européenne des villes et ONGs contre les discriminations raciales : 40 personnes, une dizaine de villes représentées, une trentaine d'ONGs.
- Outils européens de lutte contre les discriminations (15 000 utilisateurs en 1 an)

Nombre de destinataires attendu-e-s:

- Formation régionale sur le Testing contre les discriminations raciales : 50 participants
- Campagne Européenne de Testing contre les discriminations raciales à Paris : 200 personnes mobilisées, médias locaux mobilisés, 60 clubs ou lieux de divertissement touchés.
- Rencontre européenne des villes et ONGs contre les discriminations raciales : 40 personnes, une dizaine de villes représentées, une trentaine d'ONGs.
- Outils européens de lutte contre les discriminations (15 000 utilisateurs en 1 an)

Localisation géographique :

- DEPARTEMENT DE PARIS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2014

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Salaire Directeur Exécutif 30% du temps dédié	6 958,80	7,79%
Prestation – Chargée de Communication externe)	4 680,00	5,24%
CHARGES SOCIALES 30 % du temps dédié	6 820,80	7,64%
Loyer 30 % dédié	6 080,40	6,81%
Electricité 30% dédié	1 087,20	1,22%
Téléphone et Internet 30% dédié	3 240,00	3,63%
Achat matériel (ordi portable et téléphone) 30% dédié	864,00	0,97%
Transports participants européens et franciliens (formation régionale sur le testing+rencontre régionale)	6 290,00	7,04%
Location d'une salle de formation équipée pour 4 jours (formation+rencontre régionale)	1 600,00	1,79%
Logement (formation+rencontre régionale)	3 000,00	3,36%
Nourriture (formation+rencontre régionale)	3 600,00	4,03%
Achat ou location de matériel d'enregistrement	800,00	0,90%
Entrées dans les lieux de divertissement	150,00	0,17%
Analyse et publication des résultats. Prestation d'un chercheur	250,00	0,28%
Analyse et publication des résultats. Publication	2 000,00	2,24%
Traduction simultanée	2 400,00	2,69%
Production du Guide de Bonnes pratiques : Recherche	1 500,00	1,68%
Production du Guide de Bonnes pratiques : Impression	3 000,00	3,36%
Production de la Plateforme en ligne	30 000,00	33,59%
Communication media	5 000,00	5,60%
Total	89 321,20	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
RESSOURCES PROPRES	321,20	0,36%
Région IDF	35 000,00	39,18%
MAIRIE DE PARIS	10 000,00	11,20%
Ville de Varsovie	6 000,00	6,72%
Europe pour les Citoyens	38 000,00	42,54%
Total	89 321,20	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2014	35 000,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (informations en cours de consolidation) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
-------	-------------------	--------------

2013	Actions européennes	30 000,00 €
	Montant total	30 000,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14003883

Commission Permanente du 18 juin 2014

Objet : GENS DU VOYAGE ET LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS : RENFORCER LA CAPACITE D'AGIR DES ACTEURS LOCAUX

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable	49 600,00 €	50,00 %	24 800,00 €
Montant Total de la subvention			24 800,00 €

Imputation budgétaire : 930-021-6574-102005-300
10200504- Lutte contre les discriminations

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : FED NATIONALES ASS SOLIDAIRES
 Adresse administrative : 59 RUE DE L OURCQ
75019 PARIS 19
 Statut Juridique : Association
 Représentant : Monsieur Laurent EL GHOZI, Président

Objet :

- fédérer les associations engagées dans l'action avec les Tsiganes et Gens du voyage
- inciter et d'aider à la création de relais associatifs sur l'ensemble du territoire national
- renforcer les dynamiques du réseau par l'animation et la promotion des relations de partenariat entre les associations adhérentes
- améliorer et de diffuser la connaissance concernant les Tsiganes et Gens du voyage
- rechercher et d'établir les relations et le partenariat avec toutes associations, les collectivités locales, les structures de recherches, les institutions nationales et européennes concernées et/ou composées par les populations Tsiganes et les Gens du voyage, à quel titre que ce soit
- proposer et conduire toute action contribuant à renforcer la reconnaissance de la dignité des Tsiganes et Gens du voyage dans leur diversité, et à améliorer leurs relations avec la société dans son ensemble
- de lutter contre les discriminations dont les Tsiganes et Gens du voyage peuvent être l

Date de publication au JO : NC

N° SIRET : 48251233200016

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Soutien régional en faveur de la lutte contre les discriminations en fonctionnement

Date prévisionnelle de début de projet : 1 avril 2014

Date prévisionnelle de fin de projet : 31 décembre 2014

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Compte tenu des délais d'instruction des dossiers à la Région, le projet sera partiellement engagé avant l'attribution de la subvention par la commission permanente.

Objectifs :

Objectif principal : Lutter contre les discriminations dont sont victimes les gens du voyage en matière d'habitat, qui sont centrales dans les difficultés vécues par les familles et conditionnent en partie l'accès aux droits et à la vie citoyenne.

Objectifs secondaires : Porter à connaissance du plus grand nombre l'importance de la question de l'habitat des gens du voyage, encore trop ignorée

Apporter un cadre d'analyse général de la problématique

Aider à la résolution de situations ou à la conduite de projets

Objectifs opérationnels : Conception et réalisation d'un guide composé d'un chapitre de cadrage général et de fiches pratiques déclinées par thèmes répartis en trois chapitres : urbanisme, habitat et accès aux fluides ; et incluant un glossaire et une FAQ

Diffusion du guide sous forme papier et web.

Description :

Le contenu des outils diffusés doit répondre au plus juste aux préoccupations formulées par acteurs de terrains sollicités par les gens du voyage, tout comme aux sollicitations directes de ces derniers à la FNASAT. Il convient donc de définir avec précision les déclinaisons thématiques des fiches pratiques. Un premier découpage est arrêté en 3 parties : urbanisme, habitat, accès aux fluides. Le périmètre de chacune des fiches pratiques intégrant ces parties seront définies avec les associations franciliennes de soutien aux gens du voyage, constitué en groupe de travail dédié à ce programme. Il aura également comme mission de porter une réflexion plus globale sur l'élaboration du guide :

- en définissant l'équilibre entre besoin de précision et impératif de vulgarisation ;
- en recensant les questions devant intégrer une FAQ ;
- en arrêtant les termes devant figurer au glossaire ;
- par la relecture et la validation des contenus définitifs.

La partie opérationnelle du projet sera portée directement par la FNASAT avec une affectation salariée spécifique. Elle comporte les aspects synthèse des besoins, recherche pour vérification du corpus juridique et réglementaire (recueil des textes), rédaction. La complexité du sujet et le poids des représentations appellent une charge de travail importante.

Deux interventions de prestataires sont programmés pour la réalisation du guide : maquette / graphisme et impression.

La diffusion du guide prendra deux formes :

- une diffusion en format papier : 2000 exemplaires destinés aux élus et aux techniciens des collectivités (Conseil Régional, Conseils Généraux, EPCI, communes), services déconcentrés de l'État, associations spécialisées ou généralistes, acteurs de la justice (magistrats, ordres des avocats, maisons de la justice), acteurs de la lutte contre les discriminations (correspondants locaux DDD...). Il sera procédé à une actualisation annuelle.
- une diffusion en format web et accès libre avec, par la suite, une actualisation en continu.

La diffusion bénéficiera des relais constitués par les associations franciliennes et leurs partenaires, ainsi que par les partenariats nationaux développées par cette fédération.

Moyens mis en œuvre :

• Moyens humains :

Salariés de l'association : chargé de mission juridique : 0.8 ETP sur la période de réalisation du projet, soit du 1er avril au 31 décembre 2014.

- Intervenant-e-s extérieur-e-s :

implication d'un intervenant extérieur pour la réalisation de la maquette du guide.

• Moyens matériels et équipement :

Trois moyens spécifiques seront principalement mobilisés et donneront lieu à des rémunérations d'intermédiaires : impression, maquette et graphisme, mailing.

Le projet nécessite par ailleurs des fournitures, des frais de réception des membres du groupe de travail, la mise à disposition d'un bureau.

Intérêt régional :

Ce projet concerne toute la Région IdF

Public(s) cible(s) :

Nombre de participant-e-s attendu-e-s :

2000 guides seront adressés aux partenaires, élus, associations, acteurs locaux...

• Nombre de destinataires attendu-e-s :

50 000 gens du voyage en IdF

Localisation géographique :

- REGION ILE DE FRANCE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2014

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Fournitures de bureau	400,00	0,81%
Missions et réceptions	400,00	0,81%
Frais d'impressions	5 600,00	11,29%
Maquette et graphisme	500,00	1,01%
CHARGES DE PERSONNEL	31 000,00	62,50%
Frais de locaux	4 500,00	9,07%
FRAIS POSTAUX	6 200,00	12,50%
Frais de mailing	1 000,00	2,02%
Total	49 600,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
DRJSCS	24 800,00	50,00%
Région ILe-de-France	24 800,00	50,00%
Total	49 600,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2014	24 800,00 €

Antériorité du soutien régional (informations en cours de consolidation) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
-------	-------------------	--------------

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14003888

Commission Permanente du 18 juin 2014

Objet : LES ATELIERS DE L'EGALITE

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable	37 000,00 €	40,54 %	15 000,00 €
Montant Total de la subvention			15 000,00 €

Imputation budgétaire : 930-021-6574-102005-300
10200504- Lutte contre les discriminations

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : PROGRAMME ASSOCIATIF RADIOPHON
INTERET SOCIAL

Adresse administrative : 1 RUE DE LA SOLIDARITE
75019 PARIS 19

Statut Juridique : Association

Représentant :

Objet : L'association a pour but :

- l'étude, la recherche, la promotion et la diffusion des formes de créativité et d'expression associative et socioculturelle participant au progrès social et humain et à la promotion de la liberté;
- la composition et l'émission d'un programme radiophonique et sa diffusion à l'usage du public de la région parisienne en accord avec les orientations de la Charte constitutive et les orientations de l'Assemblée générale;
- l'édition et la production sous toutes ses formes : radiophonique, musicale, audiovisuelle, écrite, et sur divers supports de presse, magazines, informatique, etc, ainsi que leur diffusion.

Date de publication au JO : 25 décembre 1991

N° SIRET : 39079258800035

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Soutien régional en faveur de la lutte contre les discriminations en fonctionnement

Date prévisionnelle de début de projet : 1 avril 2014

Date prévisionnelle de fin de projet : 30 avril 2015

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Compte tenu des délais d'instruction des dossiers de la Région et du caractère pluriannuel de la convention, le projet sera partiellement engagé avant l'attribution de la subvention par la commission permanente

Objectifs :

Objectif principal :

Lutter contre les discriminations en se servant de l'outil radiophonique comme support

Objectifs secondaires :

Former, Informer et sensibiliser sur les discriminations par le biais d'intervenant-e-s associatifs
 Démocratiser l'outil radiophonique : Former à l'outil radiophonique et rendre accessible les métiers de la radio par la transmission de connaissances théoriques et techniques
 Faire évoluer les représentations sur les habitant-e-s des quartiers populaires.
 Ouvrir des perspectives ou des choix professionnels « non- assignés »

Objectifs opérationnels : « Transmission d'outils »

Formation de qualité à l'outil radiophonique (technique journalistique, recherche d'information, analyse, création de grille d'entretien, conduite d'interview, prise de son, déruschage, montage sonore, habillage)
 Création d'outils (reportage)
 Diffusion et mutualisation des outils créés.

Description :

En France, de nombreux indicateurs révèlent que les discriminations liées à l'origine sexuelle, raciale, sociale, territoriale, culturelle, ou encore au genre, à l'âge et au handicap persistent, s'accroissent, et peuvent, parfois, être cumulatives.

Pour lutter contre ces injustices qui troublent le vivre ensemble et la cohésion sociale, la Radio Fréquence Paris Plurielle propose d'organiser « Les Ateliers de l'égalité » afin de promouvoir la diversité et la parité.

« Les Ateliers de l'égalité » prennent comme support le thème des discriminations dans le but de former dix jeunes adultes (jeunes filles et jeunes garçons) et dix adultes (femmes et hommes) vivant dans des quartiers populaires à l'outil radio (techniques radiophoniques et journalistiques) par la création et la production d'une série de vingt reportages de trente minutes chacun sur les discriminations, se répartissant sur les dix-neuf critères. Une copie du reportage sera remis sur CDROM à la réalisatrice/teur du reportage.

La fréquence de ces ateliers sera bimensuelle. Ils se dérouleront sur 12 mois. Une formation sur le thème des discriminations se tiendra sur deux jours par la fixation d'un cadre « législatif » (ce que dit la loi).

« Les Ateliers de l'Egalité » seront animés par des salariés (coordinateur de projet, chargé du suivi d'antenne et chargé de technique et formation) et de bénévoles de la radio secondés par des intervenant-e-s extérieurs, en fonction des différents temps de réalisation du projet :

Le projet se divise en deux temps principaux et se compose de 24 séances :

1^{ER} TEMPS : FORMATION AUX DISCRIMINATIONS ET REPARTITION DES 20 CRITERES PAR PARTICIPANT (-2 jours) :

Cette formation accueillera les 20 participants et se tiendra sur deux journées dans une salle située en région parisienne (louée) afin de recevoir l'ensemble des participants dans de bonnes conditions.

1^{er} jour : Formation à la lutte contre les discriminations : avec les 20 participants : ce temps va permettre de poser un cadre législatif (ce que dit la loi) en s'appuyant sur la diffusion d'un court métrage (25 minutes) et différent-e-s intervenant-e-s :

→ **intervenant-e-s :**

- intervenant réalisateur : Jérôme Fenez « Je, tu,... ils discriminent » consacré à la lutte contre les discriminations et intervenant-e-s pour fixer le cadre de la loi sur les discriminations (Collectifs de la Maison des Tilleuls, et CILDA- collectif d'information de lutte et d'action contre les discriminations-du Blanc Mesnil)

- intervenant-e-s : des collectifs et associations qui ont une émission sur les ondes de la radio Fréquence Paris Plurielle : « survivre au sida », et « homomicro » (lutte contre l'homophobie), association

« handimédia » (lutte contre les discriminations liées à l'handicap) et qui oeuvrent par le biais de leurs émissions sur les thématiques des luttes contre les discriminations

- intervenants chercheurs : Abdellali Hajjat et Marwan Mohammed (sociologues)
- intervenante A.P.C.E.J (Association pour la Promotion et la Citoyenneté des Enfants et des Jeunes)

→ *Thèmes abordés :*

- *Qu'est ce qu'une discrimination ?*
- *Comment reconnaît-on une discrimination ?*
- *Différence entre discrimination « positive » et discrimination interdite par la loi*
- *Focus sur les 20 critères discriminatoires prohibés*

2^{ème} jour : Répartition des 20 critères discriminants entre les participants

Rassemblera l'ensemble des 20 participants. Sera animé par le coordinateur de projet accompagné de membre des 3 collectifs qui ont une émission à la radio : « survivre au sida », « homomicro » (lutte contre l'homophobie), association « handimédia » (lutte contre les discriminations liées à l'handicap) Cette séance permettre de :

- Faire un point sur la séance précédente
- Répartir les thèmes de travail entre les 20 participants (4 groupes de 5 personnes)
- Donner le planning des séances de formation radiophonique pour les 4 groupes
- Visualiser les groupes entre eux,

2^{EME} TEMPS : FORMATION DES PARTICIPANTS AUX TECHNIQUES D'INTERVIEW, DE PRISE DE SON ET MONTAGE AUDIO

Cette partie qui comporte 22 séances sera animée par le coordinateur de projet accompagné de 4 à 6 bénévoles de la radio. Ces séances se tiendront dans les locaux respectifs des associations ou dans les locaux des collectifs. Chaque participant de chaque groupe aura la possibilité de solliciter les formateurs techniques (hors séance de groupe dédié) en venant aux séances de prise de son.

1 séance par groupe qui comprend deux modules (- 4 jours) ::

1°/ Technique de l'interview : Une journée par groupe (séance dédiée)

- Problématisation d'un sujet,
- Définition de l'angle (comment aborder le sujet),
- Recherche d'information,
- Constitution d'un « conducteur » (« grille d'interview »)

2°/ Prise de son : journée par groupe

- Explication des deux types de micro les plus largement utilisés
- Différence entre enregistrement analogique et enregistrement numérique
- Découverte d'une console
- Explication rapide des branchements des micros et périphériques sur la console
- Positionnement idéal du micro pour une bonne prise de son
- Explication de fonctionnement de l'enregistreur
- Comment "faire les niveaux"
- Mise en pratique

14 séances en « Journées ouvertes » :

Ces séances se dérouleront tour à tour dans chacun des locaux des associations et collectif.

L'objectif de ces séances ouvertes est d'aider les participants sur diverses questions (angle du sujet, questions techniques etc.) et voir l'avancée de leur travail.

1 séance par groupe « Montage son » : cette partie peut être étendue sur deux journées si nécessaire.

Découverte du logiciel de montage son
Principes d'enchaînements radiophoniques
Explication des outils de base

Constitution de quatre groupes de cinq personnes pour les quatre associations avec pour objectif :
 -une homogénéité des groupes en terme de représentation jeunes adultes (jeunes filles et jeunes garçons) et adultes (femmes et hommes),

Les 2 associations et les 2 collectifs sont les suivantes :

- Association *Atellanes* : Paris 19^{ème},
- Association *DÉCLIC* (*Développement des échanges et de la communication pour l'intégration culturelle*) : Saint-Denis (93)

Deux collectifs de femmes issues des quartiers :

- Collectif « *Quelques unes d'entre nous* » : Le Blanc-Mesnil (93)
- Collectif « *femmes en lutte* » : Saint-Ouen (93)

- une homogénéité des thèmes (emploi, logement, éducation, santé, culture,.....) au niveau de la production des 20 reportages,
 -une homogénéité des personnes interviewées en termes de genre et classe d'âge. Ces personnes peuvent être des personnes ayant été discriminées, des ami-e-s, des membres d'associations ou de collectifs qui œuvrent dans le champ de la lutte contre les discriminations.

Le choix des thèmes sera réparti entre les quatre groupes de 5 personnes par association. Le traitement des thèmes sera subordonné à chaque personne constituant le groupe.

Les 20 participants doivent travailler sur l'un des 20 critères de discrimination prohibé par la loi dans le domaine de l'emploi, du logement, de l'éducation, de la santé, de la culture. Le choix du critère et/ou le thème est en choix libre pour chaque participant

Diffusion sur l'antenne de radio Fréquence Paris Plurielle avec : la/le réalisatrice-teur du reportage, intervenant-e-s d'association ou de collectif, chercheur ou essayiste en rapport avec le thème du reportage diffusés

La diffusion de ce programme est prévue dans le cadre d'une émission spéciale ; le créneau de diffusion sera déterminé par le conseil d'administration de la radio afin de lui donner la meilleur des visibilitées.

Diffusion et mutualisation au niveau national voir au delà sur le site : « sensenlutte.net » : Plate forme d'échange radiophonique au niveau national entre des radios associatives non commerciales de catégorie A. ou consultable sur la « sonothèque » des luttes (sites d'archives de la radio)

Méthode d'évaluation envisagée :

Les méthodes d'évaluation envisagées correspondent aux pratiques de travail collectif – ils sont soumis à une réunion de travail – dans le cadre d'un comité de pilotage, qui fera une AG/an pour établir la réussite entre le prévu et le réalisé. Les critères d'évaluation retenus sont établis (par le comité) objectifs par objectifs dans le cadre du cahier des charges établi :

- Le nombre de participants et le suivi des participant-e-s ; l'intérêt des « institutionnels » (école-biblio-associations-financeurs-médias)
- La pertinence et l'intérêt (en termes d'engagement) des associations partenaires (en termes de développement de lien avec la radio au delà du projet...)
- le degré de mutualisation entre les différentes associations et collectif en termes de moyens humains, matériel et autres...
- La visibilité dans la communication de nos actions (taux visite site web – téléchargement des productions mises en ligne)
- Les salariés auront une feuille de route et devront rendre compte lors des réunions du comité de pilotage de l'avancé de leur travail
- Les comptes-rendus de réunions – les rapports d'activités– le cahier des charges objectifs par objectifs + la feuille de route des salariés assureront la traçabilité des méthodes d'évaluation proposées

Moyens mis en œuvre :

Moyens humains

Salariés de l'association :

3 salariés :

1 salarié CUI-CAE (26h) chargé du suivi d'antenne : ¼ temps plein,

1 salarié CUI-CAE (26h) consacré à la mise en œuvre du projet : ½ temps

1 salarié CUI-CAE (26h), chargé de technique et formation : ¼ temps plein

- Intervenants extérieur-e-s : Intervenants (réalisateurs-associatifs – acteurs/triches des collectifs, associations et habitants) lors de la projection/débat + infographiste + maintenance site web (payés en forfait – appellations « rémunérations intermédiaires »)

- Bénévoles : 50 bénévoles : 22 membres du comité de pilotage + environ 150 membres associatifs participant-e-s aux différent-e-s commissions de travail (sur travail thématiques + organisation d'évènements publics).

Moyens matériels et équipement :

- 20 Interface audio câble (Jack 6,35 mm / USB de 5m) : 780 €
- 10 ordinateurs portables : 6 000 €
- 20 casques : 660 €
- 10 enregistreurs micros Zoom H4 : 4 000 €
- 10 micros externes : 1 200 €
- 20 clef USB 4 GO : 360 €

Public(s) cible(s) :

Cette action s'adresse aux publics résident des quartiers populaires sur l'ensemble du territoire de la région Ile de France.

Les personnes en situation d'exclusion économique et sociale, en situation de handicap, aux jeunes adultes (jeune filles et jeune garçon) et adultes (femmes et hommes), personnes âgé-e-s, issues de l'immigration ou/et des quartiers, subissant ou non la discrimination du fait de leur appartenance avérée ou supposée à une ethnie ou à une religion, sortant de prison....

Ce projet œuvre dans un principe de décloisonnement et d'accessibilité des publics - gratuité (des formations et mutualisation des supports produits)

Localisation géographique :

- PARIS
- SAINT-DENIS
- LE BLANC-MESNIL
- SAINT-OUEN

Contrat Particulier : Hors CPRD**CPER :** Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2014

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Frais de personnel directement liés à la réalisation de l'action	14 120,00	38,16%
RESTAURATION	336,00	0,91%
Transport et déplacement	2 936,00	7,94%
Location de salle	400,00	1,08%
Achat de matériel audio	13 000,00	35,14%
DOCUMENTATION	150,00	0,41%
Création et réalisation dépliant et affiches	2 779,00	7,51%
Frais postaux et télécommunications	300,00	0,81%
Fournitures administratifs	240,00	0,65%
Frais de gestion directement liés à la réalisation de l'action	2 739,00	7,40%
Total	37 000,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
RESSOURCES PROPRES	1 471,00	3,98%
ACSE	10 000,00	27,03%
Région Ile De France	15 000,00	40,54%
VILLE DE PARIS	200,00	0,54%
ASP	10 329,00	27,92%
Total	37 000,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2014	15 000,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2011	Soutien régional aux radios et télévisions locales en Ile-de-France en fonctionnement	15 000,00 €
2012	Soutien régional aux radios et télévisions locales en Ile-de-France en fonctionnement	15 000,00 €
2013	Soutien régional en faveur de la participation citoyenne et démocratique en Ile-de-France	15 000,00 €
	Montant total	45 000,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14003889

Commission Permanente du 18 juin 2014

Objet : CEUX QU'ON APPELLE LES ROMS : LUTTONS CONTRE LES IDEES REÇUES

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable	33 220,00 €	48,16 %	16 000,00 €
Montant Total de la subvention			16 000,00 €

Imputation budgétaire : 930-021-6574-102005-300
10200504- Lutte contre les discriminations

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : ASS DE GESTION DU COLLECTIF NATIONAL DROITS DE L HOMME ROMEUROPE

Adresse administrative : 59 RUE DE L OURCQ
75019 PARIS

Statut Juridique : Association

Représentant : Mme Michèle MEZARD, Présidente

Objet : L'association de gestion du CNDH Romeurope a pour seul but d'assurer la gestion matérielle et financière du Collectif National Droits de l'Homme Romeurope qui regroupe de façon informelle d'une part plusieurs associations à caractère sanitaire, social, de défense des droits, et, d'autre part, des comités locaux de soutien qui oeuvrent en faveur des roms migrants présents sur différents territoires en France.

Date de publication au JO : 7 avril 2007

N° SIRET : 50142088900021

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Soutien régional en faveur de la lutte contre les discriminations en fonctionnement

Date prévisionnelle de début de projet : 1 juillet 2014

Date prévisionnelle de fin de projet : 30 juin 2015

Démarrage anticipé de projet : Non

Objectifs :

Objectif principal : Contribuer à la lutte contre les discriminations découlant des préjugés et de la stigmatisation de ceux qu'on appelle « Roms » dans la société française.

Objectifs secondaires : Développer une action de sensibilisation de l'opinion publique opposant aux principaux préjugés des explications sur la réalité vécue par les personnes appartenant à cette

communauté d'origine étrangère et vivant en condition de grande précarité en squats et bidonvilles, en marge des principales villes françaises. Accroître la connaissance du grand public sur les situations réelles vécues par ces populations marginalisées à travers une large diffusion de l'outil objet de l'exposition « Ceux qu'on appelle les Roms : luttons contre les idées reçues ».

Objectifs opérationnels : Réaliser une exposition comme support de l'action de lutte contre les discriminations qui puisse avoir un réel impact sur le grand public afin de diffuser les connaissances et rapprocher « ceux qu'on appelle Roms » du reste de la société.

Description :

En 2008 le Collectif Romeurope a contribué à la réalisation de l'exposition « Opere Roma » qui depuis a été diffusée largement en Ile de France et ailleurs.

Cette exposition (<http://www.romeurope.org/spip.php?article942>) avait l'objectif de faciliter l'organisation d'actions d'information et de sensibilisation en direction du grand public et notamment des riverains sur les lieux où des familles roms s'installent. Ces actions de sensibilisation sont prioritaires parmi les missions du Collectif dans la défense de droits de ces personnes, pour la plupart citoyens européens.

Cet outil a permis la programmation d'événements locaux : réunions publiques, conférences de presse, forum, festivals, interventions dans les établissements scolaires ou autre...qui dans la durée ont eu un effet positif concernant la mobilisation des citoyens touchés par la réalité méconnue du quotidien de ces personnes. L'exposition « Opere Roma » atteint aujourd'hui ses limites d'efficacité. Non seulement les données auraient besoin d'être remises à jour mais le graphisme et l'approche paraissent dépassés.

Dans le contexte actuel un outil plus direct, simple et en même temps attrayant (comme la brochure « Ceux qu'on appelle les Roms : Luttons contre les idées reçues ») arrive à capter l'attention et à faire passer de messages simples et efficaces. Cet outil peut donc déconstruire efficacement les fausses idées basées sur des sentiments irrationnels de peur et des connaissances insuffisantes.

Pour lutter contre les discriminations, les acteurs associatifs, militants et même institutionnels ont besoin d'outils efficaces. Il s'agit de sensibiliser les élus locaux, d'obtenir un traitement favorable du sujet par la presse et d'élargir les réseaux de solidarité et les mobilisations existantes en associant des citoyens ou des organisations encore peu informés de la situation de ces familles en France.

C'est pourquoi le Collectif entend réaliser une nouvelle exposition comme support d'action de sensibilisation pour accroître les connaissances, déconstruire les idées reçues et les préjugés et remobiliser les différentes forces pour construire le vivre ensemble et l'égalité des droits.

Méthodologie

L'exposition sera réalisée à partir de la brochure « Ceux qu'on appelle les roms : luttons contre les idées reçues » (http://www.romeurope.org/IMG/pdf/20130613_guide_ceux_quon_appelle_les_roms-web-2.pdf).

8 panneaux seront réalisés reprenant les contenus de la brochure (De qui parle t'on ; les précisions de lexique; les 5 sujets d'action du Collectif –séjour, habitat, travail, éducation, santé et prestation sanitaires, ainsi qu'un panneau sur « alors quoi faire », comment agir). A travers la collaboration d'experts membres du Collectif Romeurope, certains contenus vont être reformulés comme par exemple ceux concernant le travail vu le changement de législation qui interviendra à partir du 1er janvier 2014 (levée des mesures transitoires qui empêchent un plein accès au marché du travail français aux Roumains et Bulgares).

Un graphiste et un illustrateur (les mêmes qui ont collaboré à la réalisation de la brochure) interviendront afin de réélaborer certains dessins et surtout la mise en forme pour les panneaux du texte et des dessins. Aussi, leur intervention sera requise pour la réalisation du flyer d'accompagnement de l'exposition.

L'exposition finalisée sera imprimée en au moins 3 exemplaires sur des supports adaptés : soit sur toile

pour en faciliter le transport soit sur support rigide, dans tous les cas l'exposition sera dotée de supports d'accrochage.

Une version pour le web sera également réalisée et des interventions techniques sur le site du Collectif seront prévues afin d'en permettre une visualisation en mode « diaporama » à tous les visiteurs du site. Par ailleurs, une version imprimable directement à partir du site du Collectif sera réalisée. Afin de suivre de près l'utilisation de cet outil ainsi que les utilisateurs il est prévu de réaliser un questionnaire à remplir obligatoirement avant de pouvoir imprimer l'exposition et le flyer qui l'accompagne. Cela permettra de savoir qui a imprimé l'exposition, à quelle fin, pour quel public, etc ...

Suite à la finalisation de l'outil dans ses différentes versions le Collectif organisera un évènement pour le présenter à la presse et au grand public.

Résultats attendus

A travers la réalisation de ce projet le Collectif compte contribuer à :

- déconstruire les principaux préjugés et stéréotypes qui affectent ceux qu'on appelle « roms » ;
- améliorer la connaissance du grand public de la réalité des personnes vivant en situation de grande précarité dans des squats et bidonvilles, appartenant ou pas à la culture rom ;
- combattre les discriminations qui entraînent leur mise à l'écart de tous les domaines de la vie économique et sociale.

Indirectement le projet pourra contribuer à la réussite d'initiatives locales ou nationales en levant l'obstacle lié à une opinion publique défavorable ou hostile souvent « utilisée » par les élus et les partis politiques pour justifier d'une indifférence ou la mise en place des politiques sécuritaires qui ne tiennent pas compte des droits et des besoins, en premier lieu de reconnaissance, d'une partie de la population discriminée et en détresse sur leur territoire.

Ces résultats seront atteints à travers :

- la réalisation d'au moins 3 exemplaires de l'exposition pour contrer les principales idées reçues ceux qu'on désigne comme Roms migrants ;
- la diffusion de l'exposition à travers la méthodologie exposée ci-dessus et tous les outils de communication propre du Collectif : listes de diffusions au niveau régional et national, Facebook, sites des membres et partenaires, etc...

L'exposition sera évidemment un des outils produits tout le long de la période par le Collectif Romeurope. Parmi ceux-ci on peut mentionner le rapport d'observatoire, le rapport politique, la diffusion de l'information sur les situations vécues en France par ces populations à travers : le site internet, l'intervention des membres du Collectif à des colloques, séminaires, formations, émissions radio et télévisées, manifestations publiques ayant le but de diffuser une information précises et objective. Dans ce cadre l'exposition sera d'un côté support de toutes ces différentes expressions et de l'autre côté une information sur l'existence de l'exposition sera véhiculée par ces mêmes moyens.

Méthode d'évaluation envisagée :

L'évaluation aura pour objet :

- 1/ la réalisation des outils de sensibilisation/communication : l'exposition et le flyer ;
- 2/ la diffusion de ces outils sur le territoire régional et au-delà.

La méthodologie employée sera la vérification de la réalisation de l'outil et de sa diffusion.

Modes et critères d'évaluation du projet / programme :

Les modes et les critères pour évaluer le projet seront quantitatifs :

- 1/ nombre d'expositions réalisées (benchmarking = 3) ;

2/ nombre des participants à la présentation de l'exposition (benchmarking = 20)

3/ nombre de flyers réalisés (banchmarking = 3000)

Moyens mis en œuvre :

Moyens humains :

Coordinatrice 0,33 ETP (cout horaire : 28€ salaire brut + charges patronales): direction du projet, coordination de la mise en place des actions, relations avec les fournisseurs et les bailleurs, contribution à la réalisation de l'outil ; rédaction des bilans financier et de rapports d'exécution prévus.

Stage 1 ETP (cout horaire 3,62€ salaire brut + charges patronales): soutien à la coordinatrice dans la réalisation des taches concernant la mise en place du projet.

Intérêt régional :

La région Ile-de-France est celle qui comprend le plus grand nombre de squats et bidonvilles en France. On estime 6000 à 9000 les migrants originaires de Roumanie et Bulgarie qui habitent en Ile-de-France dans des conditions d'extrême précarité se reconnaissant peu pas dans la culture rom. Ces chiffres prennent tout leur sens en faisant la comparaison au niveau national. A cette échelle on estime la présence des ceux qu'on appelle « roms » provenant de l'Europe de l'est entre 15 000 et 20 000 personnes. Ces chiffres sont confirmés pas différents organismes tels que la DIHAL et les Inspections générales dans leur rapport de juin 2013

Tous les départements de la région sont concernés. On estime que près de 80% de ces personnes en région se concentrent sur 4 départements : le 93, 91, 94, 95. Entre 3000 et 4500 personnes étaient recensées en 2012 dans le 93. Le phénomène n'est cependant pas inconnu par les autres départements tels que le 77 (environ 500 personne en 2013), 78 (un terrain stable depuis 4 ans accueillie environ 80 personne), 92.

Public(s) cible(s) :

TOUT PUBLIC, JEUNES, ETUDIANTS, CITOYENS, INSTITUTIONS

Localisation géographique :

- REGION ILE DE FRANCE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2014

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Prestations de services (graphiste, illustrateur, imprimeur, modification site internet, autres)	5 500,00	16,56%
Location (33%)	2 310,00	6,95%
Frais de personnel	17 160,00	51,66%
Stage 1 ETP	6 600,00	19,87%
Déplacements et missions	800,00	2,41%
Frais postaux et téléphone	850,00	2,56%
Total	33 220,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
ACSE	5 000,00	15,05%
FONJEP	1 716,00	5,17%
Région Ile De France	16 000,00	48,16%
Secours Catholique	4 700,00	14,15%
Fondation Abbé Pierre	5 804,00	17,47%
Total	33 220,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2014	16 000,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2011	Soutien régional en faveur de la lutte contre les discriminations en fonctionnement	17 300,00 €
2012	Fonds régional de développement de la vie associative en fonctionnement	18 000,00 €
2012	Soutien régional en faveur de la lutte contre les discriminations en fonctionnement	14 000,00 €
2013	Fonds régional de développement de la vie associative en fonctionnement	15 000,00 €
	Montant total	64 300,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14004382

Commission Permanente du 18 juin 2014

Objet : MAIS JE NE SUIS PAS NOIRE! NI BLANCHE ! NI RIEN...JUSTE FRANCAIS(E)!

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable	31 611,00 €	50,00 %	15 805,50 €
	Montant Total de la subvention		15 805,50 €

Imputation budgétaire : 930-021-6574-102005-300
10200504- Lutte contre les discriminations

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : COMPAGNIE PETITS FORMATS
 Adresse administrative : MAISON DES ASSOCIATIONS
 75011 PARIS
 Statut Juridique : Association
 Représentant : Monsieur Xavier BURUCOA, Président

N° SIRET : 42353110200048

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Soutien régional en faveur de la lutte contre les discriminations en fonctionnement

Date prévisionnelle de début de projet : 02 mai 2014

Date prévisionnelle de fin de projet : 15 avril 2015

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Compte tenu des délais d'instruction des dossiers de la Région et de l'intérêt de ce projet, l'action sera partiellement engagée avant l'attribution de la subvention par la commission permanente.

Objectifs :

En lien avec le plan de lutte contre les discriminations des villes de la région Ile-de-France et plus particulièrement de la communauté d'agglomération « Val de France » et de Villiers-le Bel, il s'agit, par le biais du théâtre et de la médiation culturelle essentiellement en interventions en milieu scolaire, de contribuer à la déconstruction des stéréotypes et des discriminations liées à l'origine....qui commencent toujours par cette question en apparence anodine : « tu es de quelle origine ? tu es d'où ? tu es d'où... vraiment ? »

La finalité du projet est de sensibiliser le public à la lutte contre la « discrimination ordinaire ». Et d'amener plus particulièrement les adolescents à se questionner sur leurs rapports à l'autre.

Le projet donne à décortiquer les pointes de stigmatisation discriminante qui s'insinuent dans le quotidien. Que ce soit par des associations de langage ou par le poids des stéréotypes culturels, cette discrimination ordinaire ancre les différences comme autant de prétextes à l'exclusion.

La performance « Mais je ne suis pas noire ! » permet d'observer la réactivité intrinsèque de chacun dans la réception de cette discrimination ordinaire. Elle éveille les consciences à une nouvelle forme de résistance : travaillons l'attention au vocabulaire employé au quotidien, à l'a priori projeté sur l'autre et à l'impact de ces schémas de pensée.

Le forum rend enfin au public la place qui lui est due : il devient la sentinelle de la lutte contre ces discriminations larvées et fait le premier pas vers la voie du militantisme ordinaire. Dans les trois étapes de réalisation du projet, le public est acteur de sa propre reconstruction. L'étape du forum, espace public où seront donnés à partager les textes, les témoignages, les expressions de chacun à partir du questionnement proposé, est l'objectif final et indispensable du projet ci-présenté. Il sera le garant de la mise en place d'un nouveau schéma de pensée dans notre rapport à l'autre, et prouvera la consolidation de réseaux oeuvrant contre la discrimination ordinaire.

Description :

Contexte

Aujourd'hui encore, se voir questionné sur son origine n'est pas toujours signe d'une richesse mais plutôt, chez celui qui interroge, la suspicion muette d'une identité en manque ou en défaut. Autrement dit, la question de l'origine assigne un rôle et un destin social...auxquels les principaux intéressés – ceux qui sont questionnés- sont parfois tentés de se conformer.

Ces inégalités attaquent le modèle républicain et mettent en danger le vivre-ensemble.

Le projet vise à mieux faire comprendre comment se construisent ces inégalités liées à l'origine et comment chacun peut, s'il n'y prend pas garde, être acteur de ces discriminations. Il s'agit aussi de prendre conscience des moyens à disposition pour lutter contre cette pratique discriminatoire larvée.

Ce projet a été développé à Villiers-le-Bel et ses environs en raison de la forte implication de la ville dans la lutte contre les discriminations (action Femmes en résistance 2013) et de la forte mobilisation du réseau associatif sur le terrain.

Methodologie

Plus concrètement, le projet s'articule, en 3 phases

Phase 1 : Rencontre en amont du spectacle : évocation du thème (discrimination, rapport à autrui)

Phase 2 : Représentation de la performance « Mais je ne suis pas noire ! » (durée 45 min) suivie d'un temps d'échange et de débat « à chaud », selon disponibilité co animé avec des spécialistes du domaine (historiens, sociologues, juristes, associatifs)

Phase 3 : Prolongement et rayonnement : travail d'écriture dramatique encadré par les professeurs et par l'auteure dans le cadre d'interventions ponctuelles, en élargissant la problématique sous le titre « Mais je ne suis pas...lycéen... jeune... blonde... fils de boulanger... petit...Val d'Oisien...nul à l'école...». Ces scènes seraient ensuite mises à l'épreuve du plateau et/ou filmées (ateliers de théâtre avec intervention de la metteure en scène et de la réalisatrice)

L'action commencera dans le milieu scolaire. Une performance théâtrale pour aborder différemment la problématique de la lutte contre les discriminations

Le parti-pris de la compagnie est de mobiliser l'art pour faire évoluer les mentalités sur les sujets sensibles. A cet effet, la performance théâtrale « Mais je ne suis pas noire ! » peut constituer une parfaite entrée en matière pour évoquer le sujet toujours brûlant de la lutte contre la stigmatisation des différences, en l'occurrence en lien avec la couleur de peau.

Il n'est pas simple d'aborder cette thématique. Le mouvement naturel est le déni. Or, le recours ou détour

par l'art permet de mobiliser plus facilement les publics et d'engager échanges et discussions sur ce sujet sensible.

« Mais je ne suis pas noire ! » s'amuse des paradoxes, des difficultés et des réalités du fait d'être une femme noire, française, en France, dans une performance « solo » de 45 minutes, mêlant théâtre, corpus documentaire constitué d'interviews filmées, rappels historiques, slam.

Sur scène, une femme noire. Elle se gratte, frotte la peau. Ces grattements vont aller crescendo jusqu'au terme de la performance. Elle se scrute attentivement et explose : « mais je ne suis pas noire ! » Une affirmation paradoxale pour mieux mobiliser la pensée, obliger, dès les premiers instants de la performance, à quitter les autoroutes de la « bien-pensance ».

Par cette affirmation, le ton de la performance est donné : interroger nos perceptions, nos schémas de pensée. Que voyons-nous en premier chez l'autre ? Que voyons-nous en premier chez certains autres ? Pourquoi voyons-nous en premier la couleur de peau quand il s'agit d'individus non-blancs ?

Et, par-delà cette couleur de peau, une question sous-jacente, l'éternelle question affleure : qu'est-ce qu'être soi, c'est-à-dire, qu'est-ce qu'être différent ?

Il s'agit donc :

1/ D'engager l'inventaire de ces phrases ou situations du quotidien porteuses de négativité en lien avec la couleur noire et en mesurer l'impact sur l'image de soi.

2/ De « désintérioriser », en les donnant à entendre dans toute leur vacuité, ces a priori liés au « folklore » ou plus généralement à « l'exotisme » que l'on projette sur l'individu non-blanc, ainsi que tout autre cliché comportemental, et des schémas de pensée aux relents lointains de domination coloniale qui en découlent.

3/ Sans jugement quelconque, observer comment ces phrases sont vécues par les récepteurs, hommes et femmes du public. Comment réagissent-ils face aux évocations de ces formes de discrimination ordinaire ?

Telle est l'intention globale du projet : tenter de mettre à distance nos fonctionnements et les schémas de pensée afférents sans qu'il soit question de culpabiliser ou victimiser quiconque.

Bien que le propos central de la performance porte sur la discrimination raciale (être noir), celle-ci parvient à faire écho à toute forme de discrimination et permet au propos d'avoir une dimension plus universelle : l'on peut tous être auteurs et victimes de discrimination.

Ci-après, les supports de travail et de réflexion intégrés au spectacle :

Vidéos documentaires :

-« Je ne suis pas blanche », témoignage d'une conteuse de retour de 4 mois en Afrique de l'Ouest entre janvier et avril 2013

-« American or Australian Born Chinese », ou la revendication d'une culture « chinoise » pour les 2èmes générations

-« Le Retour des Antilles », témoignage de la mère de l'auteure

De l'importance du débat

Associer performance théâtrale et débat est toujours porteur. Les échanges croisés entre le public, les artistes et les intervenants extérieurs éventuels offrent un espace partagé de rencontres, riche des différences, des expériences et des points de vue de chacun. La compagnie de théâtre réalise régulièrement des interventions associant performance artistique et débat.

L'idée est d'avoir un premier échange sur la thématique des discriminations ordinaires avec les élèves et les professeurs avant leur venue au spectacle.

Ces rencontres auront été préparées en amont par les professeurs impliqués, au sein de leur classe. Elles seront menées par l'auteure et la metteuse en scène. Elles auront lieu dans les établissements scolaires, sur le temps scolaire, et dureront de 50 min à 1h, par classe, pour privilégier une vraie rencontre et éviter l'aspect magistral d'une conférence.

-2 à 4 représentations + débat citoyen « à chaud » : uniquement pour les scolaires

Les représentations se feront pour les classes rencontrées précédemment, hors de l'enceinte de l'école, dans une salle équipée techniquement afin de garantir une vraie qualité de spectacle.

Un accord pour le prêt de la salle Boris Vian à Villiers le Bel est en cours.

La jauge de 80 places environ permet de privilégier un rapport de proximité avec le public.

A l'issue du spectacle et avant les interventions en vue du forum, il y aura une 2ème rencontre : le débat «à chaud», qui permettra de creuser la thématique (se sont-ils reconnus dans ce portrait ?) et d'aborder les questions de forme (les mises en situations théâtrales, les interpellations directes au public, les vidéo-témoignages, le slam, le travail de la lumière, de la musique, du son en général)

- Temps d'intervention de pratique théâtrale avec la metteuse en scène (possibilité de travail vidéo sur le thème de l'autoportrait), la réalisatrice-monteuse du spectacle et avec l'auteure

Ces heures d'intervention se dérouleront sur le temps scolaire avec les classes concernées et toujours avec un encadrement pédagogique sur la base de sessions de 2 heures par classe.

L'idée est que les professeurs se saisissent de la thématique et fassent réfléchir/écrire les élèves.

L'auteure prévoit d'intervenir 2 fois dans chaque classe : au tout début du travail et à la fin par exemple (comment fait-on oeuvre à partir d'une idée ? Quels sont les outils dont on peut se servir pour donner forme) ou en cours d'écriture (re-travail sur une proposition) et à la finalisation. Les modes sont à trouver en accord avec les professeurs.

Le travail de jeu et d'interprétation, mené par la metteuse en scène, peut se dérouler en parallèle de ce travail de recherche et d'écriture : improvisations mais aussi donner à entendre un article de presse, un article de loi, un témoignage, un conte. Et dans un 2ème temps : interprétation des textes écrits par les élèves, ensemble ou de manière plus individuelle sous la forme d'autoportraits filmés (interventions de la réalisatrice).

En tous les cas, se servir des outils de l'écriture, de la scène et de l'image pour prendre la parole et la partager, dans le cadre même des interventions puis avec un public plus large dans le cadre de la journée forum.

-préparation et participation aux journées forum (1 journée de prépa, 1 journée de montage technique, 1 journée de manifestation)

Phase 1- Quand l'origine pose question...pose problème ! : entre octobre et décembre 2014

Rencontre en amont du spectacle : évocation du thème (discrimination, rapport à autrui)

Publics ciblés : 5 à 6 classes dans 4 établissements dont 3 de Villiers le Bel : Collège Martin Luther King, Collège Saint Exupéry, Lycée professionnel Pierre Mendès France et 1 de Sarcelles : l'Ecole de la 2ème chance. Le nombre d'heures des interventions seront réparties en 5 ou 6 classes selon les demandes et besoins

Phase 2 Mais je ne suis pas noire ! 45 minutes de spectacle pour parler autrement des discriminations liées à l'origine - Décembre 2014

Représentations suivies de débats

Publics ciblés : Scolaires

Il semble important d'envisager les représentations en-dehors du cadre scolaire, dans un « vrai » lieu de spectacle qui accueille un public aux âges, conditions et histoires multiples. Débat à chaud, co-animé, selon disponibilité, avec des spécialistes du domaine (historiens, sociologues, juristes, associatifs)

Recueil de témoignages écrits via un livre d'or ou un blog, de personnes ayant assisté à une représentation pour livrer leur ressenti, leur questionnement ou encore répondre à la question suivante : votre perception des discriminations liées à l'origine est-elle la même avant et après la représentation ?

Le livre d'or serait accessible dans le hall du lieu d'accueil des représentations, en amont et en aval des représentations et bien sûr lors de la journée forum. Le blog, dans lequel figureraient des articles, photos, extraits de texte des élèves, extraits du livre d'or, etc, pourrait être tenu par des élèves volontaires sous le contrôle des professeurs relais (ou du/de la documentaliste de l'établissement) et de Clotilde Couturier, chargée de production et de communication de la Cie.

Phase 3- Pratiques artistiques et mise en forme des propositions des élèves en vue du Forum artistique « Mais je ne suis pas.... ! » des mots pour dire nos appartenances multiples

Janvier à avril 2015. Proposition de date journée forum : 11 avril 2015

Les élèves seront encadrés par l'équipe artistique (metteuse en scène, auteure du texte et réalisatrice vidéo) dans la création de formes diverses pour exprimer leurs ressentis à partir de la question « tu es de quelle origine ? ». A partir des propositions qu'ils auront faites, et selon leurs envies, les encadrants leur feront développer certaines pistes pour les mener à construire un forum multi-disciplinaire où les formes artistiques résultant de ces développements seront montrées au public.

Ce forum présentera une sélection des productions des ateliers de théâtre et/ou vidéo, textes à lire ou à dire écrits par les participants sur le thème « Mais je ne suis pas... », autoportraits, ainsi que toute manifestation en prolongement des rencontres en amont (associations, témoignages).

Méthode d'évaluation envisagée :

Comité de pilotage composé d'une à 2 personnes par établissement partenaire pour ce comité de pilotage (1 professeur ou le/la documentaliste) et 1 élu de la communauté d'agglomération.

- Modes d'évaluation du projet (critères, indicateurs)
- Nombre de classes participant au projet
- Nombre de spectateurs aux représentations de « Mais je ne suis pas noire ! »

Moyens mis en œuvre :

Moyens humains :

1 administratrice (Asso Cie petits Formats) : de 1 à 2 jours/semaine selon périodes sur 10 mois

1 metteuse en scène-comédienne : 2 à 4 représentations, 6 rencontres en amont du spectacle, 60 heures d'intervention de pratique théâtrale, réunions préparatoires en amont, travail préparatoire et de suivi des interventions, 2 jours de préparation et 1 jour de participation pour la journée Forum

1 auteure-comédienne : 2 à 4 représentations, 6 rencontres en amont du spectacle, 24 heures d'intervention écriture théâtrale, réunions préparatoires en amont, travail préparatoire et de suivi des interventions, 2 jours de préparation et 1 jour de participation pour la journée Forum

2 techniciens (1 lumière/son + 1 vidéo) : 2 à 4 représentations, montage et prépa attenants, 1 jour de prépa + 1 jour de montage + 1 jour participation forum

1 réalisatrice-monteuse : 18 heures d'intervention et 24 heures de montage

Moyens matériels et équipement :

- salle équipée pour les représentations (fiche technique et plan de feux sur demande)
- espace de répétition (salle vide de 50m² a minima)
- espace pour les journées Forum (selon possibilité des villes)

Public(s) cible(s) :

public scolaire : 200 personnes environ, élèves et accompagnants

tout public et professionnels : qqes associations (environ 50 personnes ; estimation)

Localisation géographique :

- VAL D'OISE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2014

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Frais de personnel (technique, administration, comptabilité, artistique)	27 874,00	88,18%	RESSOURCES PROPRES	1 055,50	3,34%
Fournitures de bureau et frais d'impression	698,00	2,21%	ACSE	5 750,00	18,19%
Déplacements (transports en commun)	504,00	1,59%	Région Ile De France	15 805,50	50,00%
Location Matériel Technique journée Forum	280,00	0,89%	CG 95	4 000,00	12,65%
Location espace Marcel Pagnol pour journée Forum	1 850,00	5,85%	INSTITUT RANDSTAD	5 000,00	15,82%
RESTAURATION	405,00	1,28%	Total	31 611,00	100,00%
Total	31 611,00	100,00%			

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2014	15 805,50 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14003454

Commission Permanente du 18 juin 2014

Objet : EDUCATION ET SENSIBILISATION PAR LE THEATRE A LA LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS ET POUR L'EGALITE FILLES/GARÇON EN MILIEU SCOLAIRE

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable	30 523,00 €	50,00 %	15 261,00 €
	Montant Total de la subvention		15 261,00 €

Imputation budgétaire : 930-021-6574-102005-300
10200504- Lutte contre les discriminations

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : DECLIC THEATRE
 Adresse administrative : 17 VOIE DE STALINGRAD NORD
 78190 TRAPPES
 Statut Juridique : Association
 Représentant : Monsieur Dominique CHARRIER, Président

Objet : Cette association a pour objet de promouvoir le théâtre sous toutes ses formes, d'organiser des spectacles vivants, ainsi que de développer une radio locale : Marmite FM.

Date de publication au JO : 17 février 1993

N° SIRET : 39039571300030

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Soutien régional en faveur de la lutte contre les discriminations en fonctionnement
 Rapport Cadre : CR12-12 du 16/02/2012

Date prévisionnelle de début de projet : 1 avril 2014

Date prévisionnelle de fin de projet : 31 mars 2015

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Compte tenu des délais d'instruction des dossiers à la Région, le projet sera partiellement engagé avant l'attribution de la subvention par la commission permanente.

Objectifs :

Objectifs :

Objectif principal : Sensibilisation à la lutte contre les discriminations et pour l'égalité

Objectifs secondaires : Education à la citoyenneté

Education du spectateur

Objectifs opérationnels :

- représentations de spectacles
- susciter des réactions
- faire émerger la parole et la réflexion

Description :

Actions menées sur deux classes d'âge avec l'objectif de développer le réseau d'interventions à 10 établissements scolaires:

1) ECOLES PRIMAIRES :

Après avoir expérimenté à 4 reprises en 2013 le module d'intervention en école primaire, Déclic Théâtre souhaite étendre son nombre d'interventions sur la saison 2014/2015 à 10 écoles primaires.

Le module se déroule en partenariat avec la Maison de la Justice et du Droit de SQY, le Délégué du Défenseur des droits et le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF). Il a lieu sur une journée entière, autour de 4 ateliers sur le thème des discriminations avec un focus particulier sur l'égalité filles/garçons :

- DVD interactif sur la notion de discrimination animé par le Délégué des Défenseur des droits. Il permet de circuler virtuellement dans un établissement scolaire et de se retrouver confronté à des situations pouvant relever de la discrimination. Des choix doivent être faits permettant d'avancer dans la situation et de susciter le débat – des définitions sont abordées.
- Quizz Madame et Monsieur OURS, animé par le CIDFF. Cette animation aborde les stéréotypes sur le rôle de l'homme et de la femme au sein du foyer. Elle donne lieu à des échanges
- Pictionary DISCRIM'ART, Pictionary sur le thème des discriminations, animé par la MJD.

Déclic Théâtre intervient dans la dernière séquence avec une représentation d'une heure de « l'Impromini ». Il s'agit d'un spectacle improvisé interactif pour le jeune public. Sous la baguette d'un Maître de Cérémonie et avec la participation des enfants qui vont choisir costumes et accessoires au cours du spectacle, trois comédiens improvisateurs donnent vie à des personnages et créent différentes histoires en direct, sur la thématique de la journée. Participant ainsi à l'élaboration du spectacle, les enfants peuvent même être amenés à jouer dans la pièce. Les comédiens ont été formés en amont à la problématique, certains depuis de nombreuses années. Ils sont sensibilisés par les enseignants aux situations plus particulières qui se déroulent d'un établissement à l'autre.

A l'issue du spectacle, un débat est animé par un juriste de la MJD en présence des comédiens.

2) COLLÈGES ET LYCÉES :

Fin 2012, Déclic Théâtre crée « Welcome à bord ! » au Lycée professionnel Henri Matisse à Trappes. Ce spectacle est réalisé en collaboration avec une dizaine de professeurs qui participe au processus de création à partir de situations vécues au lycée.

La pièce emmène le public pour une croisière à bord du Conformia à destination des Iles Cloison, en compagnie du capitaine Leblanc et de ses hôtes uniformes, Nathalie, Nathalie et... Nathalie. A bord, tout est conforme et chacun est à sa place, jusqu'au jour où tout prend l'eau ! L'équipage va devoir ainsi se séparer d'une hôtesse handicapée, d'un capitaine homosexuel, d'une Nathalie trop vieille, etc. Et c'est tous ensemble qu'ils devront accoster de toute urgence sur l'Île de la Diversité ! De clichés en idées reçues, passés au vitriol, ce voyage est l'occasion d'évoquer avec humour et audace la question de la discrimination et de l'égalité, afin de faire émerger la parole et la réflexion auprès du public.

La représentation est suivie d'un débat animé par le même juriste de la MJD qu'en école primaire. L'idée est de rebondir sur les réactions suscitées par le spectacle, revenir sur la définition des domaines et critères de discrimination. L'actualité peut être un support pour avancer dans le débat. La réflexion avance autour de mots clés tels que « clichés », « stéréotypes », « identité », « discrimination », la trame n'étant pas figée. Le juriste qui intervient étant rompu aux interventions en milieu scolaire.

Moyens mis en œuvre :

• Moyens humains :

> Personnel administratif :

- Administratrice : coordination générale, administration du projet (210 heures, 21,56 € bruts de l'heure).
- Comptable : comptabilité, gestion de la paie, charges sociales du projet (70 heures, 14,58 € bruts de

l'heure) / (emploi-tremplin terminé au 31/12/13, poste pérennisé)

> Personnel encadrant l'action (intermittents du spectacle) :

- Directrice artistique : direction artistique du projet (20 heures, 48€ bruts de l'heure).
- 4 comédiens, dont la directrice artistique (240 heures x 4, soit 960 heures, 13,82€ bruts de l'heure).

- Intervenant-e-s extérieur-e-s : Juristes de la Maison de la Justice et du Droit de SQY, chargée de mission du Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles, Délégué du Défenseur des Droits (leurs interventions ne sont pas intégrées dans leur budget).

• Moyens matériels et équipement :

Le matériel nécessaire est constitué de décors, costumes et accessoires, déjà réalisés.

Intérêt régional :

Leur technique est facilement transférable au-delà du bassin Saint-Quentinois

Public(s) cible(s) :

• Nombre de participant-e-s attendu-e-s :

Des centaines, sur 10 établissements

• Nombre de destinataires attendu-e-s :

Plus d'un millier, pour les représentations

Public(s) cible(s) :

• Nombre de participant-e-s attendu-e-s :

Des centaines, sur 10 établissements

• Nombre de destinataires attendu-e-s :

Plus d'un millier, pour les représentations

Localisation géographique :

- CA DE ST QUENTIN EN YVELINES

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2014

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Déplacements	240,00	0,79%	RESSOURCES PROPRES	327,00	1,07%
Frais postaux, telecom	100,00	0,33%	Mission Ville ACSE	4 000,00	13,10%
Salaires bruts	19 772,00	64,78%	Région Ile De France	15 261,00	50,00%
Charges salariales	10 411,00	34,11%	CASQY Politique de la Ville	10 000,00	32,76%
Total	30 523,00	100,00%	FONJEP	935,00	3,06%
			Total	30 523,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2014	15 261,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2011	Soutien régional aux radios et télévisions locales en Ile-de-France en fonctionnement	15 000,00 €
2011	Soutien régional en faveur de la lutte contre les discriminations en fonctionnement	11 593,00 €
2011	Animation sociale des quartiers - Action non contractualisée d'intérêt régional	15 000,00 €
2011	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	40 000,00 €
2012	Animation sociale des quartiers - Action non contractualisée d'intérêt régional	14 000,00 €
2012	Soutien régional aux radios et télévisions locales en Ile-de-France en fonctionnement	15 000,00 €
2012	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	40 000,00 €
2013	Animation sociale des quartiers - Action non contractualisée d'intérêt régional	14 000,00 €
2013	Soutien régional aux radios et télévisions locales en Ile-de-France en fonctionnement	15 000,00 €
2013	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	40 000,00 €
	Montant total	219 593,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14003547

Commission Permanente du 18 juin 2014

Objet : POUR UN ACCES A LA CULTURE DES FEMMES ET DES HOMMES EN SITUATION DE HANDICAP

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable	129 500,00 €	27,03 %	35 000,00 €
	Montant Total de la subvention		35 000,00 €

Imputation budgétaire : 930-021-6574-102005-300
10200504- Lutte contre les discriminations

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : THEATRE DU CRISTAL
 Adresse administrative : 13 ALLEE DU STADE
 95610 ERAGNY
 Statut Juridique : Association
 Représentant : Madame Dominique ROLLAND, Présidente

Objet : - associer la personne handicapée à une véritable démarche de création, dans une action qui la valorise et la respecte;
 - offrir les possibilités d'une véritable démocratie culturelle par le pratique théâtral amateur des personnes handicapées;
 - inciter les structures médico-sociales à monter des projets d'établissements dans le domaine culturel, proposer des ateliers artistiques aux personnes handicapées qu'elles accueillent;
 - sensibiliser le grand public à la réalité du handicap et à sa richesse.

Date de publication au JO : 22 juillet 1982

N° SIRET : 38198115800052

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Soutien régional en faveur de la lutte contre les discriminations en fonctionnement
 Rapport Cadre : CR12-12 du 16/02/2012

Date prévisionnelle de début de projet : 7 avril 2014

Date prévisionnelle de fin de projet : 7 avril 2015

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Compte tenu des délais d'instruction des dossiers à la Région, le projet sera partiellement engagé avant l'attribution de la subvention par la commission permanente.

Objectifs :

Objectif principal :

Favoriser l'accessibilité à la pratique culturelle et artistique pour les personnes en situation de handicap en favorisant la mixité sociale et en rééquilibrant les rapports sociaux en leur faveur.

Objectifs secondaires :

- Permettre l'accès aux œuvres culturelles pour les personnes en situation de handicap
- Permettre l'accès à la pratique amateur artistique pour les personnes en situation de handicap.
- Permettre la professionnalisation d'artistes en situation de handicap.
- Changer le regard de la société sur le handicap

Objectifs opérationnels :

- Pôle ressources : travail terrain accès à la culture, festival viva la vida en Val d'Oise
- Ateliers de pratique artistique amateur avec des personnes en situation de handicap dans notre lieu et hors les murs
- Ateliers mixtes avec scolaires, étudiants, éducateurs et les comédien(ne)s du Cristal
- Création et diffusion de spectacles en région parisienne, France et étranger

Description :

Pour lutter contre l'exclusion et la discrimination des femmes et des hommes en situation de handicap, le Théâtre du Cristal travaille sur différents axes :

Développement du Pôle Ressource.

1/ Jumelages entre établissements culturels et médicosociaux. Réunir sur un projet commun une structure médicosociale et un établissement culturel se trouvant de préférence dans une proximité géographique. Le contenu de ce projet peut prendre des formes différentes : abonnement aux spectacles, tarif préférentiel, animations préparatoires aux spectacles, visite du théâtre, participation aux ateliers de pratique amateur, mise à disposition d'un artiste par l'établissement culturel, prêt de la salle de théâtre à l'établissement médicosocial pour une représentation...

2/ Inscrire un projet culturel dans le projet d'établissement des structures médico-sociales avec nomination d'un(e) référent(e) « culture » au sein des équipes. Chaque institution sera amenée à réfléchir sur la définition d'un projet culturel minimum. Le Pôle Ressource incitera les établissements à mener un travail systématique d'enquête sur les besoins culturels des personnes prises en charge lors de la formalisation du projet de vie.

3/ Publics ayant un handicap important rendant difficile leur déplacement. (Pris en charge habituellement dans les structures de type Maison Accueil Spécialisé, Foyer Accueil Médicalisé. Créer et diffuser des spectacles légers pouvant être présentés dans les établissements.

4/ Festival « Viva la Vida ». Le festival se déroulera à l'automne 2014. Deux objectifs seront prioritaires pour la prochaine manifestation : permettre la montée en charge de la manifestation et accroître la participation des femmes et des hommes en situation de handicap pris en charge dans les établissements médicosociaux.

Pour épauler l'équipe, le Théâtre du Cristal va recruter une médiatrice culturelle.

L'accès à la pratique amateur.

Le Théâtre du Cristal propose des ateliers de théâtre (réguliers ou ponctuels) auprès de personnes en situation de handicap ou avec un public mixte, dans son lieu où en se déplaçant directement dans les institutions.

L'accès à la pratique professionnelle. Depuis 2004 grâce à un partenariat avec l'ESAT (Etablissement et Service d'Aide par le Travail) la Montagne de Cormeilles en Paris, le Théâtre du Cristal travaille avec 15 comédien(ne)s en situation de handicap mental ou psychique. La compagnie défend l'intérêt esthétique et artistique des créations qu'il réalise, et a pour objectif de continuer à créer et à rechercher des formes nouvelles. Le travail s'articule autour de la formation des comédien(ne)s, le travail de création des spectacles, et les tournées. Les ateliers sont encadrés par des artistes : metteurs en scène, comédiens, musiciens...

Les œuvres créées ou diffusées seront principalement :

« En attendant le petit poucet » de Philippe Dorin pour tout public mise en scène : Olivier Couder
 La suite de « Vu du banc » de Guy Foissy, spectacle clownesque mise en scène : Eric Morin Racine, « Avis aux intéressés » de Daniel Keene mise en scène : Olivier Couder.

Le festival art et handicap « Viva la Vida » en Val d'Oise, dont le Théâtre du Cristal est l'organisateur avec le Conseil Général du Val d'Oise et l'apostrophe scène nationale avec la participation de plus de dix communes du département est une vitrine de spectacles professionnels pluridisciplinaires où viennent s'ajouter des rencontres, tables rondes et autres événements.

Changer le regard de la société sur le handicap :

Sensibilisation à la suite des spectacles.

Formation d'étudiants en carrières sociales/ formations psychomotricien (EPSS à Cergy) (ISRP à Boulogne).

Moyens mis en œuvre :

• Moyens humains :

- Salariés de l'association : Les salariés permanents de l'association sont mobilisés sur ce projet L'administrateur (Renato Pereira da Ponte), le chargé de diffusion/ relations publiques, (Jozef Rostocki) la médiatrice culturelle (qui va être embauché fin 2013) et les artistes lié(e)s au projet : le directeur artistique/ metteur en scène/ (Olivier Couder) comédiens et les comédien(ne)s (Patricia Zehme, Sandrine Bondenes, Eric Morin Racine..., musicien(ne)s, et autres personnels dont décorateur 5 Jean Baptiste Manessier), technicien (Ydir Acef) soit un total global de 3 ETP.

Il faut ajouter les comédien(nes) en situation de handicap du Théâtre du Cristal qui sont mobilisés sur le projet pour une période estimée à 6 mois.

dont emplois-tremplins Région Ile de France : 1 (le chargé de diffusion / relations publiques)

- Intervenant-e-s extérieur-e-s :

• Moyens matériels et équipement :

Matériel technique du Théâtre du Cristal : son, lumières et autres matériels techniques.

Le lieu de répétitions du Théâtre du Cristal.

Intérêt régional :

L'activité du Théâtre du Cristal va au-delà du Val d'Oise.

Public(s) cible(s) :

• Nombre de participant-e-s attendu-e-s :

800

• Nombre de destinataires attendu-e-s :

6 000

Détail du calcul de la subvention :

Hors dépenses subventionnables: ASP/Emploi tremplin pour 7 500€

Localisation géographique :

- DEPARTEMENT DE PARIS
- VAL D'OISE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2014

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
- Personnel artistique	40 000,00	30,89%	RESSOURCES PROPRES	40 000,00	30,89%
- Personnel technique	1 500,00	1,16%	Direction Régionale Affaires Culturelles Ile de France	25 000,00	19,31%
Personnel relations publiques, médiatrice culturelle, administration du projet	28 000,00	21,62%	- Région Ile-de-France	35 000,00	27,03%
Charges patronales	35 000,00	27,03%	- Département du Val d'Oise	22 000,00	16,99%
- Participation 15 comédiens ESAT	15 000,00	11,58%	ASP / Emploi Tremplin	7 500,00	5,79%
- Matériel : décors, costumes, accessoires, matériel technique	5 000,00	3,86%	Total	129 500,00	100,00%
- Frais : poste, telecom, internet	2 000,00	1,54%			
Divers dont transport	3 000,00	2,32%			
Total	129 500,00	100,00%			

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2014	35 000,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (informations en cours de consolidation) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2011	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	30 000,00 €
2012	Lutte contre les discriminations	35 000,00 €
2012	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	30 000,00 €
2013	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	30 000,00 €
2014	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	30 000,00 €
	Montant total	155 000,00 €

2.1.2. Projets « égalité femmes-hommes »

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14004621

Commission Permanente du 18 juin 2014

Objet : ELABORATION D'UN RAPPORT SUR LES INEGALITES FEMMES-HOMMES ET ANIMATION DU RESEAU EN VUE DE RENFORCER LA PRISE EN COMPTE DES ENJEUX DANS LE PROJET DE VILLE

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien régional en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes	56 250,00 €	44,44 %	25 000,00 €
Montant Total de la subvention			25 000,00 €

Imputation budgétaire : 930-021-65734-102005-300
10200504- Lutte contre les discriminations

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : COMMUNE DE NANTERRE
 Adresse administrative : 88 RUE DU 8 MAI 1945
 92014 NANTERRE CEDEX
 Statut Juridique : Commune
 Représentant : Monsieur PATRICK JARRY, Maire

N° SIRET : 21920050800014

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Soutien régional en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes
 Rapport Cadre : CR12-12 du 16/02/2012

Date prévisionnelle de début de projet : 1 mai 2014

Date prévisionnelle de fin de projet : 31 mai 2015

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Compte tenu des délais d'instruction des dossiers de la Région et de l'intérêt de ce projet, l'action sera partiellement engagée avant l'attribution de la subvention par la commission permanente.

Objectifs :

Le projet consiste à réaliser un rapport d'évaluation sur la situation locale en matière de prise en compte des inégalités F/H. L'élaboration d'un diagnostic partagé avec les acteurs du territoire devrait faciliter la mise en œuvre d'un projet de territoire intégrant les inégalités qui existent entre les sexes dans le but de mieux participer à leur réduction.

Objectifs généraux :

1. Mettre en place avec l'ensemble des services municipaux des données sexo-spécifiques. Ces données devront permettre de diagnostiquer la situation des femmes à Nanterre et notamment face à l'emploi et à

la création d'entreprise (service de développement local), face aux pratiques culturelles et sportives (services culturel et sportif), face à l'accès aux droits (services de la santé, de la tranquillité publique et de l'accès aux droits...) mais aussi faire apparaître la situation des femmes dans leur rapport aux services eux-mêmes (fréquentation des centres santé municipaux, fréquentation des activités jeunesse) et par l'analyse des types d'activités choisies.

2. Animer un réseau de partenaires (institutionnels et associatifs) dans le but de fédérer des acteurs du territoire sur la question de l'égalité femme - homme. Ce réseau aura notamment pour vocation d'enrichir le diagnostic de ces propres expériences afin de réaliser un véritable diagnostic partagé. Les associations et les centres sociaux du territoire seront des acteurs majeurs à mobiliser.

3. Rendre visible les discriminations subies par les femmes (dans l'ensemble des champs d'intervention de la commune) par la réalisation d'un état des lieux de la situation des femmes vivant sur Nanterre.

Une 1ère étape de cet état des lieux serait réalisée via les observatoires de la commune (Service démographique, Observatoire des besoins sociaux et Observatoire de la santé) en renseignant notamment des données statistiques sur les habitantes de la commune. Ces données pourraient être, de manière non exhaustive : les orientations filles – garçons et les réussites aux examens, le nombre de plaintes pour violence et les réponses apportées à ces plaintes, l'évolution de l'espérance de vie à la naissance par sexe, le taux de chômage et le taux d'activité, le taux de temps partiel par sexe, le nombre de femmes cheffes de famille monoparentale, les capacités d'accueil des enfants de moins de 3 ans sur le territoire...

Une seconde étape consiste à rechercher, via des rencontres avec les acteurs de terrain, institutionnels et associatifs, les situations de discriminations subies par les femmes (ex : lieux de vie où les femmes sont exclues dans l'espace public, nombre de pères et de mères ayant des contacts avec l'école où sont scolarisés les enfants ...)

Cette confrontation entre les discriminations démontrées « statistiquement » et le vécu des populations permettra de créer un diagnostic partagé de la situation sur la commune.

4. Coordonner l'animation d'événementiels (25 novembre, 8 mars et autre) permettant de sensibiliser la population à la question de l'égalité femme – homme. Mise en place de moyens pour mobiliser les habitants afin qu'ils puissent eux même enrichir le diagnostic

5. Se rapprocher de l'Université Paris X pour bénéficier des apports théoriques sur cette question

6. Former les acteurs du réseau : La formation du réseau d'acteurs du territoire a pour vocation de créer un langage commun entre institutions et associations mais aussi entre les structures spécialisées et les structures qui bien que non identifiées comme intervenant dans ce domaine sont souvent un lieu de remontée des situations de discrimination. Ces formations dépendront beaucoup du diagnostic partagé et des manques du territoire. Cependant certaines structures comme Adequations sur les stéréotypes ou l'Escale sur les violences pourraient être amenées à intervenir, l'idée d'avoir recours à des structures culturelles pour faciliter le dialogue peut aussi être envisagée. Enfin le territoire accueille le siège du CIDFF 92 qui anime des groupes de formation.

7. Faire émerger des pistes d'actions et rechercher les bonnes pratiques développées au niveau régional dans le but de favoriser l'accès à la citoyenneté, à la culture, au droit, à la santé et la contraception pour les femmes

Description :

La première phase du projet consiste à recueillir des données sexospécifiques sur la situation des femmes vivant à Nanterre et particulièrement dans les 4 ZUS. L'évaluation des politiques municipales devrait permettre la mise en place d'indicateurs lorsque ces derniers n'existent pas, permettant ainsi une action municipale plus ciblée et plus pertinente.

L'animation d'un réseau d'acteurs locaux (institutionnel – délégué aux droits des femmes, policiers,

bailleurs, agents municipaux ...et associatif – un « collectif égalité » en charge notamment d'organiser le 8 mars est déjà constitué sur le territoire de structure agissant dans le domaine ou souhaitant s'y investir : association culturelle, CIDFF, Centres sociaux Culturels...) intervenant plus au moins directement dans le champ de la lutte contre les inégalités F/H permettra d'échanger sur l'actualité, sur les bonnes pratiques. De plus, Il est proposé de renforcer le partenariat avec l'Université Paris X Nanterre dont les études et recherches en la matière pourraient bénéficier davantage aux habitants et professionnels du territoire. La ville entretient déjà des relations avec l'Université notamment avec les masters d'action sociale, de géographie et d'urbanisme mais ces relations ne bénéficient pas directement à la population. L'objectif est que les acteurs soient enrichis des études faites par la faculté mais que celles-ci puissent faire l'objet de présentations à destination de la population.

Au-delà de la formation des acteurs et de la sensibilisation des individus aux questions de lutte contre les inégalités F/H, le réseau d'acteurs pourra proposer, tout au long de l'année la mise en œuvre de projets communs (cycles de ciné débats, colloques, expositions, journée autour de la découverte des métiers et de l'orientation scolaire, projets éducatifs, semaine de la solidarité internationale, projets autour de l'accès à la santé des femmes, promotion de l'entrepreneuriat au féminin, accès à la langue, projet autour des modes de garde...).

La Ville de Nanterre coordonne depuis 2013, le « Printemps de l'égalité », un programme d'initiatives, associatives et municipales, autour des stéréotypes de genre et des droits des femmes (de février à avril). Une campagne de communication affichée dans toute la ville permet d'informer et de sensibiliser les habitants à ces problématiques trop souvent méconnues. La ville souhaiterait consolider ce travail partenarial, permettant de mobiliser chaque année davantage de partenaires et de toucher un public toujours plus nombreux. Cette saison dédiée à la défense des droits des femmes, se clôture par une grande journée festive, sensible et drôle, moment de restitution de l'ensemble des projets portés dans les différentes structures de Nanterre permettant ainsi de donner de la visibilité et valoriser le travail engagé en matière de lutte contre les inégalités F/H.

La Ville de Nanterre souhaite ainsi élaborer un rapport qui comprendrait une première partie diagnostic, dans le but de rendre visible ces inégalités. Une seconde partie rendrait compte de l'offre associative publique en matière de lutte contre ces inégalités.

Enfin, le rapport pourrait intégrer un projet de territoire pertinent, répondant au mieux aux besoins et aux spécificités locales.

Ce rapport pourrait servir de document de cadrage pour une meilleure prise en compte du genre dans l'élaboration des politiques publiques et ainsi que dans l'appui aux différents porteur de projets. Le travail de recueil de données, au même titre que les différents projets « égalité » ont comme objectif de faire évoluer les pratiques professionnelles et transformer les mentalités sur le long terme.

De plus, la ville de Nanterre dispose de plusieurs moyens de communication (le site internet de la ville, le journal municipal Nanterre Info, une wikiradio (www.radioagora-nanterre.fr) et des panneaux d'affichage qui pourront être utilisés pour communiquer et ainsi sensibiliser l'opinion public.

Moyens mis en œuvre :

• Moyens humains :

La mise en œuvre du projet et son déroulement nécessite l'embauche d'un salarié à temps complet (catégorie A) pour une durée d'un an minimum. Cet agent aura en charge le recueil la rédaction du rapport.

• Moyens matériels et équipement :

Communication, fourniture de petit matériel, prestations de service, achat d'expositions ou autres outils de sensibilisation

Intérêt régional :

Ce travail de diagnostic pourra nourrir l'analyse régionale en la matière. De plus, ce projet pourra s'inscrire dans un partenariat avec les autres villes du département et en particulier celles de la communauté d'agglomération (Suresnes et Puteaux) déjà impliquées dans la démarche de prise en compte des inégalités de genre.

Des associations franciliennes spécialisées dans la lutte contre les inégalités F/H pourront être sollicitées pour échanger sur les bonnes pratiques et faire ainsi bénéficier les acteurs de Nanterre de leur expertise. De même, certains partenaires pourront être des relais de l'information en communiquant sur les actions et les outils développés à Nanterre, dans les autres villes où ils interviennent.

Public(s) cible(s) :

• Nombre de participant/e/s attendu/es :

Une trentaine d'acteurs du territoire

L'ensemble des services municipaux

Les usagers des services publics + les adhérents des associations

dont femmes/ hommes : objectif de toucher 50% de femmes et d'hommes

• Nombre de destinataires attendus (impact) :

dont femmes/ hommes : la mixité est un des objectifs

Les professionnels (agents de la collectivité, salariés ou bénévoles)

Toutes les personnes participant à l'ensemble des projets et initiatives sur une année

Toutes les personnes qui vivent ou travaillent sur Nanterre et qui pourront apercevoir les campagnes de communication

Les bénéficiaires directs (participants) des différents projets et animations mis en œuvre (expositions, ciné-débats, etc.)

Localisation géographique :

- NANTERRE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2014

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
FRAIS DE PERSONNEL	42 000,00	74,67%
Frais de communication (création, impression d'affiches, de dépliants et bâche)	7 500,00	13,33%
Prestation extérieure :-Film réalisé par les jeunes de Nanterre sur le Printemps (chantier éducatif)	1 000,00	1,78%
Organisation de l'événement final	1 000,00	1,78%
Financement du festival de théâtre du Printemps : « l'égalité ça pousse pas tout seul »	3 000,00	5,33%
Prestation "formation"	1 500,00	2,67%
Petite restauration pour rencontre avec le réseau d'acteurs locaux	250,00	0,44%
Total	56 250,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Région Ile De France	25 000,00	44,44%
Commune de Nanterre	31 250,00	55,56%
Total	56 250,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2014	25 000,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (informations en cours de consolidation) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2011	ASQS - Contractualisation avec les territoires d'intervention régionale	114 130,00 €
2011	Animation sociale des quartiers - Action non contractualisée d'intérêt régional	29 245,00 €
2011	Financement des dossiers PRU et OPI	325 267,56 €
2011	Construction et aménagement des lieux de diffusion et de création culturelle	152 000,00 €
2011	Contrats régionaux	1 282 424,85 €
2011	Action régionale de renouvellement urbain en faveur des PRU ou OPI	690 179,00 €
2011	Aides aux manifestations culturelles	10 000,00 €
2012	Financement des dossiers PRU et OPI	1 685 955,87 €
2012	ASQS - Contractualisation avec les territoires d'intervention régionale	114 130,00 €
2012	Aides aux manifestations culturelles	25 000,00 €
2012	Centres de santé et maisons de santé de proximité	74 530,00 €
2012	Animation sociale des quartiers - Action non contractualisée d'intérêt régional	23 000,00 €
2012	Soutien à la création et à la diffusion numérique	40 000,00 €
2013	E-inclusion - Fonctionnement	29 321,00 €
2013	Animation sociale des quartiers - Action non contractualisée d'intérêt régional	23 000,00 €
2013	ASQS - Contractualisation avec les territoires d'intervention régionale	114 130,00 €

2013	Structures d'accueil collectif des jeunes enfants	11 000,00 €
2013	Financement des dossiers PRU et OPI	2 472 928,00 €
2013	Politique de l'eau-Investissement	12 000,00 €
2013	Aides aux manifestations culturelles	31 000,00 €
2014	Travaux de maintenance	910 499,83 €
	Montant total	8 169 741,11 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14004675

Commission Permanente du 18 juin 2014

Objet : ELABORATION D'UN JEU EDUCATIF POUR LES 8-12ANS "L'EGALITE ENJEUX"

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien régional en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes	7 284,00 €	34,32 %	2 500,00 €
	Montant Total de la subvention		2 500,00 €

Imputation budgétaire : 930-021-65734-102005-300
10200504- Lutte contre les discriminations

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : COMMUNE DE SAINT OUEN
 Adresse administrative : 6 PLACE DE LA REPUBLIQUE
 93406 SAINT-OUEN
 Statut Juridique : Commune
 Représentant : Monsieur William DELANNOY, Maire

N° SIRET : 21930070400018

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Soutien régional en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes
 Rapport Cadre : CR12-12 du 16/02/2012

Date prévisionnelle de début de projet : 7 avril 2014

Date prévisionnelle de fin de projet : 30 juin 2015

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Compte tenu des délais d'instruction des dossiers de la Région et de l'intérêt de ce projet, l'action sera partiellement engagée avant l'attribution de la subvention par la commission permanente.

Objectifs :

Il s'agit de créer un jeu pédagogique permettant d'aborder les questions d'égalité filles/garçons et les stéréotypes sexués avec des enfants de 8 à 12 ans en associant un groupe d'enfants et des adultes référents (animateurs et bénévoles) intervenant sur des quartiers « politique de la ville », avec l'appui technique de la chargée de mission droits des femmes de la ville et le soutien méthodologique d'un auteur-créateur de jeu.

Il s'agit de faciliter l'intervention des adultes (bénévoles ou professionnels) sur ces questions d'égalité et de lutte contre les stéréotypes, suite au constat du manque d'outils à disposition pour aborder ces questions auprès des enfants de cet âge.

Ce projet prévoit un temps de conception et de test avec des groupes d'enfants, pour aboutir à une validation collective des supports et du livret de jeu. L'objectif est d'aboutir à un support attractif mais à faible coût de reproduction, pour permettre une diffusion large de l'outil.

Ce jeu sera mis à disposition des centres de loisirs de la ville, des associations d'aide aux devoirs et des écoles élémentaires pour l'année 2014/2015. Il sera diffusé sous la licence Creative Commons afin de faciliter sa diffusion et sa reproduction.

- Création du support de jeu physique (prototype et version finale)
- Création d'une version téléchargeable pour permettre l'utilisation « Print and Play » (imprimer et jouer)
- tester le jeu sur son public cible au plus tôt pour l'adapter au mieux
- faciliter la diffusion et la réutilisation du jeu en le créant « imprimable soi-même » et ainsi permettre l'utilisation « Print and Play »
- créer un jeu avec des supports thématiques (fiche question, cartes de jeu ou plateau de jeu) pouvant être étendu facilement avec des outils simple (traitement de texte, scanner, appareil photo...)
- Elaboration d'un livret de jeu
- Elaboration d'un livret « développez vous-même le jeu » pour faciliter l'appropriation
- Mettre en place un espace de téléchargement du jeu

Description :

La conception du jeu est prévue sur une période de 2 mois pendant les mois de mai et juin 2013. Cette programmation permettra ensuite la diffusion de l'outil pour l'année scolaire 2013/2014.

Étape 1 : mobilisation des associations d'aide aux devoirs, des maisons de quartier-centres sociaux, pour aboutir à la constitution d'une équipe de "game design", composée de bénévoles/encadrants des groupes d'enfants, d'animateurs, de la chargée de mission droits des femmes.

Étape 2 : réflexions et échanges au sein de l'équipe pour construire le mécanisme du jeu, avec le soutien méthodologique d'un auteur-créateur de jeu.

Étape 3 : Élaboration des propositions par l'auteur créateur de jeu et présentation au groupe d'adultes référents des groupes d'enfants

Étape 4 : Test avec le groupe d'enfants : recueil des observations, proposition des modifications ou des compléments à apporter

Étape 5 : finalisation et validation du support et du livret d'animation du jeu

Étape 6 : Diffusion de ce support via les associations, les institutions et valorisation dans les fêtes de quartier, via les Maisons de quartier.

Présentation de l'outil aux écoles élémentaires (dans le cadre de la rentrée scolaire) et aux centres de loisirs.

Étape 7 : Appropriation du projet par ses utilisateurs : tous les acteurs (association, maison de quartier, institutions...) utilisant le jeu pourront le modifier ou l'enrichir de manière à le faire évoluer et à l'adapter à leurs situation particulière.

Objectifs pédagogiques du support :

Le support de jeu permet faciliter l'échange entre enfants autour de cette thématique, informer, argumenter et leur permettre de prendre du recul par rapport aux stéréotypes dans un esprit coopératif.

L'objectif est d'inviter les enfants à ne pas se laisser enfermer dans les stéréotypes de genre (les garçons sont... / les filles sont...) afin de favoriser l'émergence d'une réelle mixité dans le respect.

Il est important de permettre aux enfants d'ouvrir leurs perspectives, de remettre en cause les normes culturelles (qu'elles soient traditionnelles et/ou portées par le marketing) du masculin et du féminin afin qu'ils et elles puissent développer toutes leurs compétences.

Cet outil sera développé afin de permettre aux adultes, parents, bénévoles d'associations, enseignant-e-s, d'avoir un outil pour aborder ces questions, et ainsi les soutenir dans leur démarche éducative et/ou pédagogique.

In fine il s'agit de favoriser « la pleine expression des potentialités des enfants » que la Convention Internationale des droits de l'enfant appelle de ses vœux.

La tranche d'âge ciblée est les 8-12 ans.

En effet, entre 7 et 12 ans les enfants développent une période de flexibilité et de curiosité par rapport à des modèles plus rigides d'identité sexuée. C'est donc une période très intéressante avant l'adolescence où de nouveau les jeunes cherchent de nouveau à se conformer aux normes sexuées.

Moyens mis en œuvre :

- Moyens humains :
 - Un intervenant auteur créateur de jeu :
 - Soutien méthodologique du projet
 - Animation de la réunion de game design
 - Elaboration de la mécanique du jeu
 - Participation à l'élaboration du livret de jeu
 - Elaboration d'un prototype
 - Proposition et conseil pour une mise sous licence adaptée du jeu permettant la diffusion de l'outil

La chargée de mission droits des femmes : elle intervient sur les points suivants :

- Pilotage du projet
- Mobilisation des partenaires (animateurs et bénévoles)
- Coordination des réunions
- Suivi matériel et administrative du projet
- Mise à disposition des documents de références (guides des outils)
- Participation au recueil d'observation lors des tests du jeu
- Participation à l'élaboration du livret de jeu
- Communication sur le projet

o Un référent animateur des centre de loisirs municipaux

- Participation à la réunion de game design
- Connaissance des fonctionnements des groupes d'enfant
- Participation à l'élaboration du livret de jeu
- Organisation et participation au recueil d'observation lors des tests du jeu
- Diffusion auprès des Centres de loisirs

o Les bénévoles des associations d'aide aux devoirs

- Participation à la réunion de game design
- Connaissance des fonctionnements des groupes d'enfant
- Participation à l'élaboration du livret de jeu
- Organisation et participation au recueil d'observation lors des tests du jeu
- Diffusion auprès de sa structure et des autres bénévoles

dont emplois-tremplins :

- Moyens matériels et équipement :

La Commune met à disposition des locaux via les maisons de quartier- centres sociaux

Intérêt régional :

Cet outil a une vocation d'être diffusé sur d'autres territoires, pour outiller les équipes éducatives et d'animation. Il sera mis à disposition via le Centre Hubertine Auclert

Public(s) cible(s) :

• Nombre de participant/e/s attendu/es :

o les adultes référents du projet (animateurs, bénévoles) : pour l'efficacité des réunions de conception, le groupe comptera entre 6 et 10 personnes, avec une représentation équilibrée hommes/femmes

o Le groupe des enfants : 25 enfants, mixité filles garçons et des âges

o Pour la diffusion: les associations de soutien scolaire, les centres de loisirs municipaux, et les enseignants, via le groupe de travail Education Nationale piloté par la mission vie scolaire de l'IA93

dont femmes/ hommes : Pour les adultes, un rapport de 30% d'hommes est recherché. Pour les enfants il s'agit d'intervenir dans des groupes mixtes

• Nombre de destinataires attendus (impact) :

dont femmes/ hommes :

L'ensemble des enfants de la Ville

Localisation géographique :

- SAINT-OUEN

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2014

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Prestataire externe Pierre Yves Martin pour l'appui méthodologique et technique	5 028,00	69,03%
Emploi et contributions volontaires en nature de la Commune de Saint-Ouen Frais de personnel lié à la coordination de la mission droits des femmes	1 056,00	14,50%
Impression des supports	1 200,00	16,47%
Total	7 284,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
CUCS	1 000,00	13,73%
Région ILe-de-France	2 500,00	34,32%
Commune Saint Ouen	3 784,00	51,95%
Total	7 284,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2014	2 500,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS**Antériorité du soutien régional** (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2011	Aide pour l'amélioration de l'accessibilité des personnes en situation de handicap aux sites et produits touristiques	8 600,00 €
2011	Terrains Synthétiques de grands Jeux	141 626,28 €
	Montant total	150 226,28 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14004690

Commission Permanente du 18 juin 2014

Objet : FEMMES DANS LA CITE

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien régional en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes	27 590,00 €	30,08 %	8 300,00 €
	Montant Total de la subvention		8 300,00 €

Imputation budgétaire : 930-021-65734-102005-300
10200504- Lutte contre les discriminations

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : COMMUNE DE SURESNES
 Adresse administrative : 2 RUE CARNOT
 92151 SURESNES
 Statut Juridique : Commune
 Représentant : Monsieur Christian DUPUY, Maire

N° SIRET : 21920073000014

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Soutien régional en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes
 Rapport Cadre : CR12-12 du 16/02/2012

Date prévisionnelle de début de projet : 1 juin 2014
 Date prévisionnelle de fin de projet : 31 décembre 2014
 Démarrage anticipé de projet : Oui
 Motivation démarrage anticipé :

Objectifs :

La Ville de Suresnes a mis en place un plan de 55 actions visant à favoriser l'égalité entre les femmes et les hommes dans tous les domaines de compétence de la commune, conformément à l'engagement pris dans le cadre de son adhésion en mars 2011, à la Charte européenne pour l'égalité entre les femmes et les hommes dans la vie locale.

Ce plan vise à intégrer la question de l'égalité femmes/hommes dans toutes les politiques publiques menées au niveau local notamment afin de favoriser l'égalité professionnelle, la conciliation vie familiale/vie professionnelle, la participation des femmes à la vie publique, culturelle ou sportive, l'éducation à l'égalité dès le plus jeune âge, la prévention des violences sexistes et des discriminations.

- Sensibiliser les habitant(e)s aux questions liées à l'égalité entre les femmes et les hommes, (investissement plus grand des hommes dans la parentalité, mixité des métiers et des orientations scolaires...)

- Faire évoluer les mentalités afin de promouvoir une égalité effective entre les femmes et les hommes, (Petite enfance, Education, santé, social...),
- Informer sur les violences faites aux femmes, analyser les risques de manipulation dans la relation amoureuse et repérer les stratégies pour y faire face, prévenir le processus de mise en place de la violence de genre.
- Lutter contre l'illettrisme des femmes pour favoriser leur accès aux Droits et à l'emploi.

Description :

Le projet consiste en l'organisation d'actions de sensibilisation sur la thématique de l'égalité entre les femmes et les hommes, de formations aux bonnes pratiques, de valorisation de l'apport des femmes dans les domaines artistiques, intellectuels ou scientifiques, de promotion des droits des femmes. La diversité et la complémentarité des initiatives mises en œuvre visent à créer une dynamique susceptible de modifier en profondeur les comportements et de favoriser une égalité réelle entre les femmes et les hommes.

Au-delà des actions organisées dans la semaine du 8 mars 2014, au cours de laquelle sera organisée la 6ème édition du « Forum des Femmes », plusieurs actions de formation et de sensibilisation sont prévues :

- Juin 2014 : Formation « Identifier et déconstruire les stéréotypes sexistes à l'œuvre dans l'éducation des jeunes enfants » par Bénédicte Fiquet de l'association « Adéquations », à destination des agents des crèches, de centres de loisirs, des ATSEM et des bibliothécaires de la Ville.

2 sessions de formation seront proposées au cours de l'année 2014 à l'ensemble des agents travaillant dans le domaine de l'éducation. Cette action de formation s'inscrit dans un travail de fond, mené depuis 2011 avec la mise en place d'un groupe de travail sur « l'éducation à l'égalité filles/garçons », qui a collaboré à l'élaboration d'un plan d'actions pour l'égalité entre les femmes et les hommes, adopté par le Conseil Municipal en mars 2012. Les agents s'inscrivent sur la base du volontariat ou sur proposition de leur chef de service. Les directeurs/trices des structures Petite enfance et des Centre de loisirs sont visé(e)s en priorité. Il est prévu de former 25 agents à chaque session.

- Avril/Décembre 2014 : Découverte de la langue française par le théâtre, à destination des femmes migrantes suivant les cours d'alphabétisation.

La ville proposera aux adhérentes des structures d'alphabétisation de la ville (les associations « Les Femmes Relais » et « Le Relais de Sarah »), d'assister gratuitement à des spectacles au Théâtre Jean Vilar de Suresnes. Le choix des spectacles se fait en concertation avec les professeurs qui dispensent les cours et avec le service de la Maison pour la Vie citoyenne et l'accès au Droit. Les spectacles font l'objet d'une préparation avec les professeurs qui dispensent les cours en amont et donnent également lieu à des débats après le spectacle sur des thématiques « citoyennes » (droits des femmes, valeurs démocratiques...). 160 places de spectacles sont prévues pour l'année 2014 pour un coût total de 3 400€.

- Octobre/décembre 2014 : Séances de sensibilisation à l'égalité filles/garçons, à destination des élèves des écoles primaires de la ville (CM1 et CM2), en partenariat avec le collectif d'artistes Sangs Mêlés qui a créé, un outil ludique et pédagogique intitulé « La Boîte : pour en finir avec les stéréotypes de genre ».

Le projet sera proposé à toutes les écoles de la Ville mais la participation de 4 à 5 classes de CM1/CM2 soit 125 enfants est prévue. Cette action aura pour objectif de faire réfléchir les élèves sur les stéréotypes qui nuisent à l'égalité entre les sexes et sur leurs conséquences.

- Novembre 2014 : Interventions dans les lycées de la Ville sur le thème de la prévention des violences sexistes en milieu scolaire.

Cette action, mise en place avec le Mouvement du Nid, vise les élèves des 2 lycées de la Ville, un lycée général et un lycée professionnel. (4 classes soit 120 élèves devraient participer au projet).

Une organisation en ateliers de deux heures (1heure en amont du spectacle et 1 heure après), regroupant une douzaine d'élèves (deux ateliers par classe) animés par des membres du Mouvement du Nid en partenariat avec les agents de la Maison pour la Vie Citoyenne et l'Accès au Droit. Lors de ces ateliers, des groupes de paroles seront mis en place à partir de témoignages vidéo ce qui permet d'analyser le processus des violences mais aussi de mettre au cœur du débat citoyen les bases de relations femmes-hommes plus égalitaires. Un temps est ensuite consacré à la prévention du sexisme et des rapports inégalitaires. A la fin de chaque intervention, l'association remet aux lycéens des documents spécialement adaptés (BD, brochure de prévention). Pour terminer les ateliers, une évaluation est proposée aux jeunes sous forme de questionnaire (ce qui les a frappés, leurs questions. Des documents seront remis aux équipes pédagogiques : la brochure « fille-garçons, construire l'égalité » et le guide pratique « comment agir ».

- 25 novembre 2014 : Journée d'interventions et de débats dans les structures associatives d'Alphabétisation et de Français Langue étrangère*, intervenant dans les 2 quartiers classés CUCS de la ville, « Les femmes relais » et le « Relais de Sarah » sur les thématiques des Droits des Femmes et du processus de la violence dans le couple. Cette journée d'intervention a pour but de sensibiliser et d'informer les femmes migrantes que le processus des violences intrafamiliales et les informer de leurs droits (intervention de 2h par structure).

En effet, la barrière de la langue fragilise de nombreuses femmes migrantes victimes de violence domestique, qui souvent renoncent à porter plainte contre un partenaire ou un conjoint violent. De plus, les services d'assistance et de protection proposés sont aussi sous-utilisés par les migrantes qui ne maîtrisent pas la langue, ou parce qu'elles n'en connaissent pas l'existence, ou que le recours à des services sociaux n'est pas une pratique culturelle habituelle.

* Structures proposant des cours de français aux étrangers (80% public féminin), Relais de Sarah, FLE (français langue étrangère) et les Femmes Relais, ALPHA (alphabétisation) et FLE.

Moyens mis en œuvre :

Moyens humains : toutes actions confondues : 340h par personnes concernées (1 chef de service et 1 coordinatrice des actions, soit 680h), 20h00 pour les divers intervenants, 50h00 pour les bénévoles

Moyens matériels et équipement : livrets pédagogiques 2200€

Intérêt régional :

L'ensemble des actions se déroulera sur le territoire francilien et s'inscrivent dans le cadre des objectifs fixés par le Conseil régional de lutte contre les discriminations et de lutte contre les violences sexistes.

Public(s) cible(s) :

• Nombre de participant/e/s attendu/es : toutes actions confondues : 410 personnes dont : 220 femmes, 90 hommes, 50 filles de 9/11 ans et 50 garçons de 9/11 ans.

• Nombre de destinataires attendus (impact) :
dont femmes/ hommes :

Localisation géographique :

- SURESNES

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2014

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Prestations de services	6 900,00	25,01%	ACSE	2 000,00	7,25%
Achat matières et fournitures	5 700,00	20,66%	FIPD	2 000,00	7,25%
Rémunération des personnels	14 990,00	54,33%	Région ILe-de-France	8 300,00	30,08%
Total	27 590,00	100,00%	Département CG CLS	2 000,00	7,25%
			Commune : Suresnes	13 290,00	48,17%
			Total	27 590,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2014	8 300,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2011	Politique énergie climat	83 595,00 €
2011	Soutien à la création et à la diffusion numérique	26 000,00 €
2011	Animation sociale des quartiers - Action non contractualisée d'intérêt régional	2 500,00 €
2011	Bâtiments Basse Consommation (BBC)	129 360,00 €
2011	Action de prévention et de sécurisation - Sécurité - Justice - Prévention	1 500,00 €
2012	Contrat Urbain de cohésion Sociale	200 000,00 €
2012	Soutien à la prévention	3 000,00 €
2012	Animation sociale des quartiers - Action non contractualisée d'intérêt régional	4 500,00 €
2013	Animation sociale des quartiers - Action non contractualisée d'intérêt régional	5 000,00 €
2013	Tiers Particuliers	2 300,00 €
2013	Soutien à la prévention	2 300,00 €
	Montant total	460 055,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14004599

Commission Permanente du 18 juin 2014

Objet : FILLE, GARÇON A QUOI TU JOUES? SENSIBILISER AUX STEREOTYPES FILLES/GARÇONS POUR MIEUX PROMOUVOIR L'EGALITE ENTRE LES SEXES

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien régional en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes	17 650,00 €	49,86 %	8 800,00 €
	Montant Total de la subvention		8 800,00 €

Imputation budgétaire : 930-021-6574-102005-300
10200504- Lutte contre les discriminations

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : LE JEU POUR TOUS
 Adresse administrative : MAISON DE QUARTIER DES TOULEUSES
 95000 CERGY
 Statut Juridique : Association
 Représentant : Madame Françoise KIENY, Présidente

N° SIRET : 51171587200020

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Soutien régional en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes
 Rapport Cadre : CR12-12 du 16/02/2012

Date prévisionnelle de début de projet : 1 avril 2014

Date prévisionnelle de fin de projet : 30 mai 2014

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Compte tenu des délais d'instruction des dossiers de la Région et de l'intérêt de ce projet, l'action sera partiellement engagée avant l'attribution de la subvention par la commission permanente.

Objectifs :

Faire évoluer les mentalités et prévenir les comportements et violences sexistes :

- Prendre conscience de l'existence des stéréotypes de genre et des valeurs qu'ils sous-tendent
- Permettre aux enfants de s'épanouir dans le respect de leur singularité, de se forger une idée positive de leur sexe et de l'autre sexe, tout en développant des comportements respectueux et amicaux à l'égard de leurs camarades, filles et garçons.
- Favoriser l'égalité dans les futurs choix d'orientation professionnelle
- Sensibiliser enfants et jeunes, adultes de demain, à l'égalité fille / garçon
- Mobiliser un réseau d'acteurs autour de l'enfant pour s'interroger sur la nécessité de réfléchir aux stéréotypes filles-garçons afin de faire progresser l'égalité filles-garçons :

- Faire prendre conscience des préjugés sexistes liés aux jeux et jouets, de l'influence qu'on exerce en tant qu'adulte sur le jeu de l'enfant
- S'interroger sur ses pratiques éducatives et les faire évoluer
- Agir sur la formation des acteurs éducatifs (assistant(e)s maternel(le)s, animateurs/trices, enseignants, etc)
- Construire des outils d'éducation à l'égalité : jeux, exposition photos, supports écrits (fascicules, affiches...)

Objectif(s) stratégiques quantifiables :

- Effectuer un travail approfondi sur la prise de conscience des stéréotypes de genre et leur déconstruction avec 2 classes de 5ème du collège de la Justice et 1 classe de Ce2 et 1 classe de CM2 de l'école des Linandes à Cergy, soit environ 100 élèves.

A travers ces projets de création de jeux et exposition, sensibiliser aux stéréotypes sexistes 4 classes de 5ème et les élèves d'une école élémentaire, soit environ 300 élèves au total (d'établissements en zone sensible) + 100 enfants / adolescents dans le cadre des tests (avant édition et diffusion des jeux)

- Créer 4 supports de sensibilisation aux stéréotypes de genre:
 - 1 jeu à destination des 6-8 ans
 - 1 jeu à destination des 12-18 ans
 - 1 exposition tout public (élèves d'écoles élémentaires et collège, familles)
 - 1 fascicule à destination des professionnels de l'enfance

Description :

I- Actions à destination du public enfant / jeune vers la création de jeux

La réalisation concrète de jeux, en plus de mettre en valeur le travail des enfants et de donner plus d'impact à l'intervention, permettra :

- une diffusion plus aisée de ce travail de prise de conscience des stéréotypes sexistes (support créé par des pairs, support ludique)
- de donner une crédibilité au projet de l'association (association spécialiste des jeux, elle s'empare de la question des stéréotypes filles-garçons, et se positionne en tant qu'acteur éducatif à part entière)

1- « stéréotype fille-garçon », je(u) passe à l'action, création d'un jeu pour lutter contre les stéréotypes filles-garçons dans 2 classes de 5ème

Ce projet consiste à faire créer par les élèves de deux classes de 5e du collège de la Justice à Cergy un jeu sur les différences et similitudes entre filles et garçons. Le but est que ces collégiens se questionnent sur les idées reçues et stéréotypes de genre, qu'ils en voient les conséquences: les discriminations. En créant ce jeu, ils sont amenés à réfléchir sur leur propre vécu et entourage, à discuter et débattre avec les autres, à faire des recherches sur les inégalités hommes/femmes dans les sociétés passées, et surtout dans la société française actuelle.

Les élèves de ces 2 classes de 5e élaboreront le jeu sur une période d'environ 3 semaines avec un ludothécaire de l'association, leurs professeur(e)s de français, histoire-géographie éducation civique, arts plastiques et avec le documentaliste. (10 heures x 2 classes)

Il s'agira d'un jeu avec des ressorts ludiques variés. Il sera coopératif et constitué de 4 mini-jeux. Les équipes et modes d'interaction seront à chaque fois différents (une fille avec un garçon, garçons et filles séparés, individuellement ou tous ensembles)

Les 4 minis-jeux (de 10-15 minutes environ) :

Les élèves auront des recherches documentaires à faire, des textes à écrire et imaginer, puis ils testeront les jeux pour les améliorer, proposeront des règles etc ..L'idée est de faire 4 jeux qui pourront se jouer en 1 heure, d'où les 10 à 15 minutes ...

-« Faites parler les mots ! » Un jeu d'association d'idées pour apprendre à se connaître : quelles connotations, dénotations et évocations sont suscités par des mots courants chez les filles ? Et pour ces mêmes mots chez les garçons ? (ex : le bonheur, la famille, les copains, l'avenir ...)

- « Fille ou garçon ? : c'est souvent plus compliqué ! » Tous ensemble dessiner la chambre d'un adolescent à partir d'une description de l'identité d'un(e) jeune puis essayer chacun de faire correspondre le portrait avec son dessin. Les portraits des jeunes iront du très stéréotypé au très contrasté, afin de se défaire des moules identitaires véhiculés par les médias.

-« La beauté est-elle universelle ? » Découvrir les critères de beauté à travers les âges et les cultures à partir d'images des différentes civilisations ou cultures passées et présentes, afin de se rendre compte que la norme actuelle n'est qu'une mode passagère issue notamment des médias.

- « Difficile à croire ! » Un qcm pour prendre conscience des inégalités hommes / femmes dans la société actuelle (métier, étude, politique, sport ...). Des réponses pour montrer l'étendue des inégalités entre hommes et femmes aujourd'hui, ou au contraire une évolution vers plus d'égalité et de parité.

Chaque classe élaborera séparément 2 mini-jeux, avant qu'ils soient mis en commun et testés en grand groupe.

Après avoir testé ensemble leur jeu, les 2 classes réfléchiront à des améliorations, avant que des élèves volontaires aillent faire jouer les autres classes de 5e (voire d'autres niveaux) du collège de La Justice. De même pour un test à l'extérieur du collège dans le cadre de 2 maisons de quartier de Cergy (les Linandes et les Touleuses) vers un public varié : jeunes présents à l'accompagnement éducatif, parents des jeunes qui ont créé le jeu, ou autre public intéressé.

2- Création d'un jeu de 7 familles « 1001 façons d'être fille et garçon » dans une classe de CE2 de Cergy

6 séances d'une heure

Séance 1 : Recueil des représentations des élèves (dessiner sa famille ou recueil de questions cf évaluation finale)

Travail autour de la lecture d'un album et débat (« A quoi tu joues ? » M. Roger ; « Marre du rose », N. Hense). Recueil des questionnements sous forme d'affiche.

Séance 2 : analyse d'images de littérature de jeunesse pour dégager les stéréotypes et le système d'opposition qui crée les valeurs du masculin et du féminin (intérieur / extérieur, quotidien/ aventure, créativité/ technicité, gentillesse/ courage ...)

Séance 3 : analyse de l'imagerie de jeux de 7 familles et présentation du projet

-Recherche par groupe de 4 sur une des 7 familles (4 personnages ou plus ? familles de composition différente ?).

A titre d'exemples :

A la maison : maman jardine, papa fait à manger ...

Au sport : Tom fait de la gym, Lily de l'athlétisme ...

Les métiers : papa est maître d'école, maman est avocate, Tom rêve d'être... ,

Les loisirs : papa collectionne les timbres, maman joue aux jeux de société,

Les rêves : Lily rêve d'être présidente de la république ; Tom soigneur de dauphin ; maman rêve d'être ...

En vacances : Lily joue aux raquettes, Tom fait du poney, ...,

Quand on joue : papa joue à la dinette avec nous ; Lily se déguise en pirate ..

-Mise en commun avec la classe

-Préparation des cartes silhouettes + texte à faire taper aux élèves

Séance 4 et 5 : Mise en forme du jeu (en 4 exemplaires) : dessin, mise en couleur

Séance 6 : séance de jeu + évaluation finale à l'aide d'une fiche pour mesurer l'impact de l'intervention sur les représentations des élèves

Fiche avec quelques questions à remplir à la 1^{ère} séance puis à la dernière séance.

En quoi aimerais-tu te déguiser si tu pouvais inventer un déguisement?

Comment t'imagines-tu plus tard quand tu seras grand(e)?

Quelle qualité as-tu ? Aimerais-tu avoir ?

+ pour la dernière séance, questions du type : Est-ce que la création du jeu de 7 familles t'a fait changer ta vision des garçons ? des filles ? des papas ? des mamans ? tes rêves (échelle de 1 à 5)

Prolongement : faire jouer d'autres élèves sur des temps de classe / la pause méridienne

Prolongement à plus long terme (étape 3): amélioration du jeu et travail de graphisme à partir des dessins des enfants. Edition du jeu et diffusion

3- *Création d'un « autre » catalogue de jouets pour l'égalité filles-garçons, future exposition-photos*

Déconstruire les stéréotypes filles-garçons pour ouvrir le champ des possibles et construire davantage d'égalité.

8 séances d'une heure avec une classe de CM2 de Cergy

Séance 1 : Lecture de l'album « A quoi tu joues ? », échanges. Analyse de chiffres statistiques sur la répartition des tâches ménagères entre les hommes et les femmes et sur la répartition hommes/ femmes dans les métiers. Dégager une liste des métiers où femmes et hommes sont sous-représentés. (affiche pour garder en mémoire)

Mise en parallèle avec la lecture du livre.

Débat, mise en forme des concepts de genre, stéréotypes et inégalités

Séance 2 : Analyse de pages de catalogues de jouets pour faire ressortir les stéréotypes et l'opposition des valeurs du féminin et du masculin. Discussion autour du déterminisme du genre, des potentialités de chacun.

Séance 3 et 4 : présentation du projet de catalogue de jouets-exposition : photographier les enfants en train de jouer « autrement » pour montrer que d'autres représentations, plus égalitaires, sont possibles. Mixité des photos / des jeux pour favoriser mixité des tâches et des savoirs.

Recherche d'idées en groupe classe et petits groupes.

4 thèmes de réflexion :

Les tâches ménagères et du quotidien : cuisine, aspirateur, courses ...

Les métiers : jeux de construction (architecte), poupées (enseignant), déguisements de fille et garçon pompier, scientifique

Les loisirs : ateliers créatifs (couture, bijoux), sports ...

Les héros: introduire de la mixité dans les déguisements de pirate, chevalier, super héros, prince(sse)

pour amener à une réflexion sur les qualités attribuées à chacun des genres (courage, beauté ...)

Recherche de déguisement et d'accessoires

Lecture d'albums de la collection Talents hauts par l'enseignant hors temps d'intervention de l'association.

Séance 5 et 6 : Réalisation des clichés photographiques

Séance 7 et 8 : Ecriture de légendes et de textes pour faire parler les personnages sur les photos (bulles).

Ex : Dans les jeux comme dans la vie, rien n'est réservé uniquement aux filles ou uniquement aux garçons, « Moi aussi je suis courageuse ! », « Le ménage on le fait ensemble ! »

Création de petits textes avec statistiques chiffrées pour illustrer et ancrer l'inégalité hommes – femmes dans la société.

Evaluation finale à l'aide d'une fiche pour mesurer l'impact de l'intervention sur les représentations des élèves.

Prolongement : mise en forme des textes et impression des images (création d'un catalogue pour la classe et d'une exposition qui pourra circuler dans les écoles, maisons de quartier ...)

II- Sensibilisation, échanges et réflexions avec les acteurs éducatifs de l'enfance (partenaires associatifs et institutionnels)

2 axes :

- inventer des pratiques qui créent l'égalité entre les filles et les garçons (ex : neutralité dans les propositions de jeux et d'activité : toutes les activités sont proposés sans distinction de sexe, réflexion sur ce que l'adulte induit par ses paroles, ses attitudes ...)
- créer des outils pour diffuser cette réflexion (prise de conscience des stéréotypes filles-garçons et évolution des pratiques éducatives)

Etapas du travail de réflexion avec les partenaires éducatifs :

- présentation du projet de groupe de réflexion lors de la réunion trimestrielle des partenaires éducatifs de Cergy, septembre 2014 (réunion associant partenaires associatifs et institutionnels)
 - table ronde ouverte à tous (parents, acteurs éducatifs) autour de l'éducation égalitaire (novembre 2014)
- Possibilité d'inviter un professeur chercheur / des partenaires associatifs qui a une expérience à partager pour une conférence débat.

Rq : les invitations seront lancées au sein de différents réseaux : secteur enfance mairie de Cergy, LAEP du Val d'Oise, REAAP 95, associations affiliées à la Ligue de l'enseignement, RAM de Cergy, crèches familiales ...

- Réunions de travail du groupe de réflexion pour l'élaboration d'un fascicule de sensibilisation aux stéréotypes et d'une charte pour des pratiques éducatives égalitaires

Comment interpellier les professionnels sur la question de la reproduction des stéréotypes filles-garçons dans le contexte de la promotion de l'égalité homme-femme ?

Les réunions seront programmées au début de l'année 2015 (janvier-février)

III- Finalisation des outils et diffusion / évaluation finale du projet

1- Réajustements, travaux d'amélioration des différents supports créés

Test des jeux (prototypes) auprès de publics variés, à la ludothèque, en maison de quartier, collège, écoles ..

Travail de mise en page et de finalisation avec des artistes / graphistes.

2- Impression des fascicules et des photos en grand format,

3- Edition des 2 jeux

Constitution d'un stock d'une centaine de jeux qui seront vendus à partir de mars 2015 (pistes de distribution possibles : CDDP du Val d'Oise, Association des ludothèques d'Ile de France, Ligue de l'enseignement)

- 4- Journée du 8 mars : journée festive de présentation des supports créés par l'association
- 5- Travail de mise en réseau et d'identification des partenaires de diffusion
- 6- Diffusion des outils via les différents réseaux identifiés et mise en place de l'évaluation du projet
 - Exposition dans les maisons de quartier de l'agglomération de Cergy-Pontoise, mise en place d'un système de prêt de l'exposition
 - Planification d'interventions pour présenter les outils auprès de responsables de RAM, de formation BAFA, responsables enfance en mairie, ludothèques ...
 - Envois postaux
 - Création d'une page web pour la signature de la charte

Prolongement pour l'année suivante : poursuite et suivi des actions de sensibilisation (dans les classes d'école élémentaire et de collège, les RAM ...)

Moyens mis en œuvre :

• Moyens humains :

Directrice de la structure, chargée du développement du projet et de sa mise en œuvre :

10 heures hebdomadaires (soit 470 heures annuelles pour un coût horaire de 14 euros brut)

Animatrice salariée de l'association (en CUI): test avec différents publics et travail d'amélioration des jeux, animation journées festives dont journée du 8 mars 2015 (100 heures)

Graphiste (3 missions : jeu de 7 familles, jeu stéréotypes filles-garçons ados, fascicule à destination des professionnels) voir devis

Bénévoles :

Professeurs d'histoire-géographie éducation civique, de français et d'arts plastiques (bénévoles) : travail préparatoire autour de création du jeu avec la classe de 5ème, rédaction de la fiche action pour un projet (dans le cadre de la charte de coopération collège et lycée de la ville de Cergy)

Professeurs des écoles des classes concernées les projets jeu de 7 familles et catalogue de jouets

Adhérent et bénévole de l'association, jeune étudiant cergyssois : travail de prise de vue et d'étalonnage des photographies pour le projet « un autre catalogue de jouets »

• Moyens matériels et équipement : vidéo-projecteur et écran ; fonds documentaire et littérature de jeunesse ; achat de déguisements ; cartouches d'encre ; frais d'impression et d'édition

Intérêt régional :

Création d'outils disponibles au Centre Hubertine Auclert, centre francilien de ressources sur l'égalité homme-femme et diffusables via l'association des ludothèques d'Ile de France (réseau de près de 150 ludothèques)

Public(s) cible(s) :

• Nombre de participant/e/s attendu/es :

public scolaire : 100

public parents et professionnels de l'enfance : 50

• Nombre de destinataires attendus (impact) : 1000

Localisation géographique :

- CERGY

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2014

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Matériel (vidéoprojecteur, écran, cartouches d'encre, papier et carton)	600,00	3,40%
Documentation : albums jeunesse, livres, essais	120,00	0,68%
Frais de communication	360,00	2,04%
Prestation extérieure : graphistes	7 000,00	39,66%
Edition des 2 jeux	1 500,00	8,50%
Frais postaux pour la diffusion	50,00	0,28%
Frais de personnels	7 920,00	44,87 %
Frais de réception	100,00	0,57%
Total	17 650,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
RESSOURCES PROPRES	1 590,00	9,01%
DDCS délégation droits de femmes et l'égalité des chances du Val d'Oise	2 000,00	11,33%
Département du 95	1 000,00	5,67%
Commune de Cergy	1 800,00	10,20%
Organismes sociaux (CAF du Val d'oise)	800,00	4,53%
collège de la Justice, Cergy	300,00	1,70%
CUI	360,00	2,04%
DDCS	500,00	2,83%
Ventes des jeux aux écoles, parents, collèges, ludothèques	500,00	2,83%
REGION IDF	8 800,00	49,86%
Total	17 650,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2014	8 800,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14004604

Commission Permanente du 18 juin 2014

Objet : L'ABECEDAIRE DE CHRISTINE DELPHY

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien régional en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes	135 000,00 €	18,52 %	25 000,00 €
	Montant Total de la subvention		25 000,00 €

Imputation budgétaire : 930-021-6574-102005-300
10200504- Lutte contre les discriminations

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : LES MOTS SONT IMPORTANTS
 Adresse administrative : 80 RUE FRANCOIS ARAGO
 93100 MONTREUIL
 Statut Juridique : Association
 Représentant : Madame Sylvie TISSOT, Présidente

Objet : NC

Date de publication au JO : NC

N° SIRET : 79403674900016

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Soutien régional en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes
 Rapport Cadre : CR12-12 du 16/02/2012

Date prévisionnelle de début de projet : 1 avril 2014

Date prévisionnelle de fin de projet : 31 décembre 2014

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Compte tenu des délais d'instruction des dossiers de la Région et de l'intérêt de ce projet, l'action sera partiellement engagée avant l'attribution de la subvention par la commission permanente.

Objectifs :

Organisé autour de la pensée, de la vie et des interventions de Christine Delphy, sociologue et directrice de recherche émérite au CNRS, le film documentaire *L'Abécédaire de Christine Delphy* vise à sensibiliser un large public aux questions féministes et aux études de genre dont elle a été une des pionnières en France.

Un outil pédagogique : Le caractère ludique et informatif de l'abécédaire permet d'aborder les sujets, événements historiques ou d'actualité, qui se rapportent à la question de l'égalité Femmes Hommes tels que B comme Beauvoir, G comme Genre, M comme Mariage, I comme IVG (Interruption volontaire de grossesse) ou encore V comme Violence. Ce dispositif favorise l'accès à une pensée à la fois riche et complexe. Ses vertus pédagogiques ont, depuis, fait leurs preuves, comme le en témoigne l'édition du *Le P'tit abécédaire de l'égalité des femmes et de hommes* financée par la Région Ile-de-France (2009).

Un projet pédagogique en Ile-de-France : La réalisation de ce documentaire est construite autour d'un projet pédagogique qui a fait l'objet d'un travail préparatoire en 2013. Une équipe d'enseignants de lycées de la Seine-Saint-Denis, constituée pour monter un projet auprès du Fonds social européen (FSE), travaillera en collaboration avec l'association sur les conditions de transmission du féminisme auprès des élèves de lycées de la banlieue parisienne. Cette collaboration débouchera sur un livret d'accompagnement du DVD, coédité par Syllepse et Les mots sont importants.

L'objectif du projet est de participer à la sensibilisation d'un large public aux questions féministes. Il passe par la réalisation d'un film documentaire et sa diffusion, réception et compréhension les plus importantes possible. Le DVD sera offert dans les structures partenaires et associatives (mairie, école, lycée, centres de documentation, associations féministes). Il sera commercialisé, essentiellement dans le réseau des librairies Sofedis-Sodis à un prix le plus bas possible.

Objectif(s) opérationnels :

C'est pour permettre cette diffusion la plus large possible que deux types d'action sont prévus, menées en parallèle à la réalisation du film.

1) Le premier consiste en une collaboration étroite avec une équipe d'enseignants qui prépareront, avec leurs élèves et leurs collègues, une projection-débat au sein de leur établissement. La réalisation d'un livret d'accompagnement diffusé par le Rectorat de Créteil permettra une appropriation du documentaire par les autres enseignants de l'Académie, et par la suite des autres Académies d'Ile-de-France.

2) Le second consiste en la préparation active d'une série de débats-projections :

- Avec des associations de femmes des quartiers populaires. L'objectif est de traduire par des initiatives concrètes les contacts pris déjà pris avec la Maison des femmes de Montreuil et la Maison des Tilleuls de Blanc-Mesnil. Le partenariat avec Montreuil, où est située l'association de production Les mots sont importants, constitue un objectif clef du projet. Ce partenariat s'annonce particulièrement fructueux, en raison de l'importance accordée par la ville aux projets culturels liés au cinéma et des initiatives de premier plan prises sur le plan de la lutte contre le sexisme et l'homophobie depuis plusieurs années.
- Avec les organisatrices de festivals de femmes : Cineffable (novembre 2014), Festival du film des femmes de Créteil (mars 2015).

Description :

La réflexion sur les inégalités entre femmes et hommes a connu un développement remarquable ces dernières années. Les travaux de sciences sociales consacrés à ce sujet constituent un corpus conséquent, tandis que les initiatives politiques se multiplient.

Au-delà des écrits et de l'évolution législative, l'élaboration d'un outil visuel permettra de faire progresser la sensibilisation à ces questions auprès d'un large public.

I. L'intérêt d'un film sur Christine Delphy : une figure du féminisme français...

En 1970, Christine Delphy participe au lancement du Mouvement de Libération des Femmes (MLF) puis à la lutte pour le droit à l'avortement et contre les violences faites aux femmes. Elle rencontre et travaille avec Simone de Beauvoir et poursuit la révolution intellectuelle et politique que celle-ci a accomplie. Dans

son travail, elle se propose, à partir du constat des inégalités entre les hommes et les femmes, de questionner la pensée naturaliste qui les légitime.

Pour expliquer ces inégalités, Christine Delphy va centrer sur travail sur la sphère domestique. Reprenant le vocabulaire de Marx (« expropriation du travail », « exploitation »), elle l'applique à une sphère de la vie de tout temps considérée comme privée, et, ce faisant, démontre que le privé est bien politique.

Son ouvrage classique, en cours de réédition aux éditions Syllepse, *L'Ennemi principal*, rassemble les différents éléments de sa pensée. Mais ses autres livres montrent à quel point elle se soucie de l'actualité du féminisme, de sa recomposition à la faveur des transformations de la société française au cours des années 1990 et 2000, et de son articulation avec des questions d'actualité : la religion, la ségrégation sociale, les clivages dits de « race »...

Il... toujours d'actualité pour penser ensemble les différentes formes de discriminations et faire progresser la cause du féminisme au delà des centres-villes.

La question des violences faites aux femmes se focalise souvent sur les quartiers les plus défavorisés, notamment ceux d'Ile-de-France. Il reste que les coups de projecteurs médiatiques sur les violences extrêmes qui y surviennent régulièrement peuvent avoir des effets pervers. Les représentations négatives des quartiers d'habitat social semblent ainsi s'être chargées d'un nouveau stigmat : celui d'accueillir des hommes qui seraient fondamentalement sexistes et des femmes ployant sous le joug d'une domination sans limite. Si elles n'en sont pas l'unique cause, ces représentations médiatiques n'ont-elles pas contribué à discréditer, chez leurs habitants, la cause du féminisme ?

Les engagements les plus récents de Christine Delphy apparaissent comme des outils précieux pour renouer le dialogue et éviter qu'un fossé se creuse entre un discours féministe qui gagne, fort heureusement en visibilité et en légitimité, et des territoires dont les habitants risquent de le percevoir comme surplombant et étranger à leur vie et leur culture. Christine Delphy s'est en effet interrogée ces dernières années sur la possible réappropriation du féminisme par des femmes d'autres origines culturelles et sociales : comment faire en sorte que les femmes issues de l'immigration et/ou musulmanes appréhendent le féminisme comme un idéal universaliste qui prenne toutefois en compte les spécificités des parcours de chacune ? Elle a développé une réflexion sur l'articulation du racisme et du sexisme (« Antisexisme ou antiracisme ? Un faux dilemme », *Nouvelles questions féministes*, 2006). Une partie de l'Abécédaire (notamment à la lettre R- Religion) sera consacrée ces réflexions.

Ces réflexions seront favorisées par :

a) le travail mené avec l'équipe d'enseignants de la Seine-Saint-Denis (lycée technologique au lycée polyvalent Marcel Cachin de Saint Ouen ; lycée Jean-Pierre Timbaud, Aubervilliers ; lycée Eugène Delacroix, Drancy) réunie autour d'un projet FSE (Fonds social européen). L'équipe a été constituée avec des enseignant-e-s déjà sensibilisés aux questions de genre et de discriminations puisqu'ils ont tous déjà mis en place des projets pédagogiques sur ces questions.

Les proviseurs des trois établissements ont été contactés et ont donné leur accord pour le montage d'un projet FSE à finaliser en mars 2014.

5 réunions de travail avec l'équipe ont eu lieu en 2013 et en 2014, qui ont débouché sur un calendrier d'actions et de rencontres et la préparation de projections-débats du documentaire dans les lycées des enseignants.

- Discussion commune sur les séquences pédagogiques organisées par les enseignants et les objectifs communs au-delà des différentes disciplines.
- Retour sur le déroulement des séquences pédagogiques.
- Bilan des acquis des élèves (voir ci-dessous).
- Organisation des projections : lieux, intervenants, diffusion de l'information, participation des élèves à l'organisation et au déroulement de l'événement, etc.

Une bande annonce de 2 minutes a été présentée, après une introduction sur le projet de l'association et

un exposé de Sylvie Tissot sur la place des femmes dans les médias, lors d'une conférence organisée par le Rectorat de Créteil dans le cadre de la journée pour les droits des femmes du 8 mars : Les deuxièmes conférences du 8 mars, Masculin/féminin au cinéma (Centre départemental de documentation pédagogique, Champigny, 11 mars 2014).

Des rencontres avec deux chercheurs, Fabrice Dhume (ISCRA) et Isabelle Clair (CNRS), spécialistes des questions de racisme et de sexisme, sont prévues.

b) le travail mené avec Sylvie Tissot.

Sociologue elle-même, auteure d'un livre sur l'histoire du « problème des banlieues », celle-ci a réfléchi sur les représentations de ces territoires qui ont accompagné la naissance de la politique dite de la ville (*L'Etat et les quartiers*, Seuil, 2007). Elle co-écrit un article avec Christine Delphy intitulé « Géographie du sexisme » (reproduit dans *Un Universalisme si particulier*, Syllepse, 2010) où elles s'interrogent sur la frontière qui opposerait le monde des banlieues et le reste de la société.

DEROULEMENT DU PROJET :

Le projet a connu en 2013 une première phase préparatoire.

- Recherches : lecture exhaustive des ouvrages et articles de Christine Delphy et visionnage exhaustif des films et documentaires où intervient Christine Delphy.
- Rencontres : interviews préparatoires avec des proches de Christine Delphy et autres figures du féminisme ; réunions avec les enseignants de lycées de la Seine-Saint-Denis.
- Repérages : interviews préparatoires avec Christine Delphy, organisation de deux rencontres-débats : débat organisé par l'association Acrimed (Action-Critique-Médias) avec l'intervention de Sylvie Tissot et Christine Delphy (26 janvier 2012), débat organisé au Lieu Dit (Paris) autour de la réédition de l'ouvrage *L'ennemi principal* (28 septembre 2013).
- Recherche de subventions (Ministère des droits des femmes, CNRS, Ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche, Université de Lausanne, cf. budget) et de partenariats avec la presse (Politis, Regards) et des mairies (Montreuil, Blanc-Mesnil). Constitution d'un comité de soutien au projet.

Le déroulement du projet en 2014 va s'organiser de la manière suivante :

1. Tournage (Avril-Mai 2014)

- Tournage à Paris au domicile de Christine Delphy (mobilisation d'une équipe de techniciens audiovisuels, location de matériel, transport, défraiement)
- Réflexion pédagogique avec une équipe enseignante du secondaire de l'académie de Créteil : phase 1.

2. Montage (Mai-Septembre 2014)

- Montage à Paris (mobilisation d'une équipe de post-production, location d'une station de montage).
- Réflexion pédagogique avec une équipe enseignante du secondaire de l'académie de Créteil : phase 2. Retour sur les acquis des élèves, en termes de notions théoriques (genre, domination masculine) et d'histoire du féminisme (mouvement féministe, lutte pour le droit à l'avortement et contre le viol, évolution de la législation).

3. Diffusion (Septembre-Décembre 2014)

- Rencontres débats dans les lycées (voir ci-dessus). Le Rectorat de Créteil, qui projette dans le cadre de la journée des femmes du 8 mars 2014, un extrait du film, participera à sa diffusion auprès du public lycéen dans le cadre de la convention FSE.
- Sur la base des contacts établis en 2013, l'association prévoit l'organisation de débats

publics, à la fois dans les lieux de débat de centre-ville (café-bar Lieu Dit, librairie Violette and Co, Maisons des Métallos etc), et dans des communes et quartiers plus périphériques. Trois débats ont d'ores et déjà été prévus : la Maison des femmes du Blanc-Mesnil ; la Maison des femmes de Montreuil ; la régie de quartier de la Maladrerie d'Aubervilliers.

- Les deux maisons d'édition partenaires (Syllepse et La Découverte), qui vont publier conjointement les retranscriptions des entretiens filmés, mettent au service de l'action leur service de presse et de diffusion. Elles participeront à l'organisation d'événements publics : forums, salons du livre, signatures en librairie.

- Le partenariat avec le Ministère des droits des femmes débouchera sur une projection suivie d'une discussion avec Christine Delphy dans le cadre des débats « Femmes en tous genre », organisés autour de personnalités féministes.

- De la même manière, le CNRS (partenaire et coproducteur) a projeté un extrait dans le cadre de la journée des femmes du 8 mars 2014 (Nouvelles sciences du genre, 10 mars 2014), et projettera le film dans son intégralité à l'occasion de colloques ultérieurs. Il s'engage à participer à sa diffusion dans son réseau de centres de documentation et de bibliothèques ainsi qu'à travers ses relais à l'étranger (centres culturels).

- Sylvie Tissot, réalisatrice et professeure de sciences politiques à l'Université Paris 8, fera le lien pour organiser une séance de séminaire à l'intention des étudiants inscrits dans le Master « Lutte contre les Discriminations, » mais ouvert à l'ensemble des étudiants. Cette université figure parmi les quelques établissements de l'enseignement supérieur qui offre un parcours sur les questions de genre, notamment dans le cadre du Master Genre avec lequel le Master de Sciences politiques travaille étroitement.

- L'université de Lausanne, qui a participé financièrement à la production, souhaite se servir du documentaire comme outil pédagogique et le centre de recherche LIEGE, qui publie la revue *Nouvelles Questions Féministes*, longtemps dirigée par Christine Delphy, souhaite organiser une projection du film en 2015.

- La MIPADI, la mission de la parité et de la lutte contre les discriminations du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, a contribué au financement du film et souhaite également organiser des projections.

- Une chaîne de télévision s'est engagée à diffuser le documentaire : CINAPS TV, Chaîne de la culture et de la connaissance d'Ile de France. Dans l'attente d'une réponse de La Chaîne parlementaire.

- Le film sera envoyé aux sélectionneurs de plusieurs festivals français ciblés : Cinéma du réel à Paris, Festival Résistances de Foix, Festival International de films de femmes de Créteil, festival Cinnefable, Festival international de documentaire à Marseille, Etats généraux du film documentaire de Lussas etc.

Moyens mis en œuvre :

Moyens humains :

Les auteures-réalisatrices-productrices du documentaire sont :

- Florence Tissot, spécialisée dans l'audiovisuel et la pédagogie, commissaire d'exposition et chargée de mission aux enrichissements de la Cinémathèque française, coordinatrice du projet.

- Sylvie Tissot, professeure de sociologie à l'Université Paris 8, chargée des recherches et des entretiens avec Christine Delphy.

Leur mission est effectuée au titre du bénévolat.

Les techniciens audiovisuels sont :

- un chef opérateur et un assistant opérateur : à plein temps sur 11 jours

- un ingénieur du son: à plein temps sur 11 jours
- une monteuse image et son: à plein temps sur 10 semaines ; et un assistant monteur à plein temps sur 2 semaines (import, synchronisation, encodage, stockage, authoring, mastering).
- une documentaliste sur 1 semaine
- un étalonneur
- un mixeur
- un graphiste/truqueur/webmaster

L'équipe fait également appel à un expert comptable (MDA).

Moyens matériels et équipement :

La production du film documentaire nécessite la location de matériel lourd (matériel de tournage, station de montage, équipement de post-production), de l'achat de matériel (ordinateur et petits matériels spécifiques au travail filmique), de transports, de l'hébergement, et des prestations de services (regroupant les métiers de chef opérateur, cadreur, ingénieur de son, monteur, étalonneur et mixeur) et des frais comptables et administratifs.

La Cinémathèque française (51 rue de Bercy, 75012 Paris) apporte au projet son soutien par le prêt gracieux de matériel audiovisuel spécifique (supports de caméra et matériel lumière).

L'élaboration d'outils de communication (brochures et livrets d'accompagnement) nécessite les prestations de services d'un imprimeur et la fabrication de DVD d'un service de duplication et pressage

Intérêt régional :

L'intérêt pour la région Ile-de-France est double : d'une part le projet touche à des thématiques (croisement des questions de sexisme et de racisme, intersectionnalité des discriminations) qui s'expriment de façon particulièrement sensible en région parisienne ; d'autre part les collaborations sur lesquelles il s'appuie et les événements publics auxquels il donnera lieu se situent en Ile-de France. Il s'agit plus particulièrement :

- de la collaboration avec trois lycées de Seine-Saint-Denis
- de la collaboration avec une université d'Ile-de-France : Université Paris 8 et notamment le département de sciences politiques.
- des projections au sein de deux festivals d'Ile-de-France.

Public(s) cible(s) :

- Nombre de participant/e/s attendu/es : 50
dont 30 femmes/ 20 hommes : intervenants, médiateurs, enseignants
- Nombre de destinataires attendus (impact) :
 - Public élèves de lycées : 700 (dont 15 classes de 30 élèves, 5 enseignants et des dizaines de parents d'élèves).
 - Public étudiants Université Paris 8 : 200.
 - Public de festival : 400.
 - Projections organisées par des associations de quartier : 200.

Localisation géographique :

- REGION ILE DE FRANCE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2014

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Achats de matériel informatique (ordinateur, écran,	4 500,00	3,33%
Achats de documentation (livres, DVD, catalogues), cotisation aux archives du Centre Simone de Beauvoir, frais de dossiers	420,00	0,31%
Location de matériel cinématographique pour les interviews et les tournages : matériel de prise de vue, matériel lumière, son et accessoires, divers consommables	8 972,40	6,65%
Location pour la post-production : location station de montage, auditorium de mixage, station d'étalonnage, sorties supports divers (DCP, Betanum, blu-ray, DVD)	17 250,00	12,78%
Location de salles pour projections, débats et conférences	260,00	0,19%
Rémunérations de techniciens de tournage (1 chef opérateur, 1 assistant opérateur, 1 ingénieur du son pendant 11 jours)	8 206,00	6,08%
Rémunérations de techniciens de post-production (1 chef monteuse pendant 50 jours ; 1 assistant monteur pendant 10 jours ; 1 retranscripteur ; 1 mixeur pour 3 jours ; 1 étalonneur pour 2 jours ; 1 tru	23 389,00	17,33%
Documentaliste, chargée de production (10 jours)	1 490,00	1,10%
Rémunération réalisatrices	6 500,00	4,81%
CHARGES SOCIALES (Personnel et Agessa)	22 442,60	16,62%
Droits : Cessions de droits d'images d'archives relatives au féminisme pour une durée de 10 ans droits monde (INA, autres catalogues, musique), frais de traduction	18 000,00	13,33%
Transport défraiement régie : frais de repérage et développement ; régie tournage (repas, hébergement), transport et régie production (location de voiture, carburant, péages, trains)	11 150,00	8,26%
Communication : impression de dossiers, affichette, bannière web	2 700,00	2,00%
Service du cabinet comptable	4 000,00	2,96%
ASSURANCE	1 000,00	0,74%
Achat de fournitures diverses liées à la pré-production	220,00	0,16%
Diffusion du film : transport, défraiement colloques, festivals, envoi postaux de DVD aux diffuseurs, partenaires publics et privés (mairie, école, associations, universités...)	3 000,00	2,22%
service bancaire,	1 500,00	1,11%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
RESSOURCES PROPRES	12 500,00	9,26%
ACSE	35 000,00	25,93%
Ministère des droits des femmes	2 000,00	1,48%
Ministère de l'Enseignement et de la recherche	1 200,00	0,89%
CNRS	10 000,00	7,41%
Réserve parlementaire de la sénatrice Esther Benbassa	3 500,00	2,59%
Région IDF	25 000,00	18,52%
Communes de Montreuil et Paris	1 700,00	1,26%
FSE	15 000,00	11,11%
DONS	800,00	0,59%
Revue Nouvelles Questions Féministes	800,00	0,59%
Université de Lausanne	2 000,00	1,48%
CNC aide à l'édition en vidéo	5 000,00	3,70%
Image de la diversité	8 000,00	5,93%
Syllepse éditions	1 000,00	0,74%
Ville de Paris -	1 500,00	1,11%
Bonus CNC ACSE	10 000,00	7,41%
Total	135 000,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2014	25 000,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14004609

Commission Permanente du 18 juin 2014

Objet : HEY MADAME LE SEXISME C'EST LE SEXE C'EST ÇA?

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien régional en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes	20 000,00 €	50,00 %	10 000,00 €
	Montant Total de la subvention		10 000,00 €

Imputation budgétaire : 930-021-6574-102005-300
10200504- Lutte contre les discriminations

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : FIT – UNE FEMME, UN TOIT
 Adresse administrative : 11 BOULEVARD DES FILLES DU CALVAIRE
75003 PARIS 03
 Statut Juridique : Association
 Représentant : Madame Séverine LEMIERE, Présidente

Objet : L'association a pour objet la promotion de l'égalité femmes hommes et la lutte contre les violences faites aux femmes dans les principes de la République Française. Son action se développe en toute indépendance philosophique, confessionnelle, syndicale ou politique.

Date de publication au JO : 16 mai 1969

N° SIRET : 78422604500010

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Soutien régional en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes
 Rapport Cadre : CR12-12 du 16/02/2012

Date prévisionnelle de début de projet : 1 avril 2014

Date prévisionnelle de fin de projet : 31 juillet 2014

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Compte tenu des délais d'instruction des dossiers de la Région et de l'intérêt de ce projet, l'action sera partiellement engagée avant l'attribution de la subvention par la commission permanente.

Objectifs :

- Lutter contre le sexisme auquel sont confrontées les jeunes femmes hébergées : dans la rue, dans l'accès à la formation et à l'emploi, dans les médias, la publicité, le sport...

- Permettre aux jeunes femmes hébergées au FIT de déconstruire les stéréotypes de genre
- Les sensibiliser sur le sexisme et les discriminations qui en découlent.
- Permettre aux jeunes femmes d'apprendre à déterminer leurs choix en fonction de leurs désirs et de leurs compétences.
- Apprendre à repérer les stéréotypes afin d'éviter qu'ils soient reproduits
- Leur donner l'opportunité de rencontrer des professionnels du cinéma.
- Conscientiser le grand public par la diffusion des clips et par un colloque sur le sexisme
- Réaliser des spots /clips.

Objectif(s) stratégiques quantifiables :

Présence régulière et assiduité des résidentes aux différentes phases du projet.

Aptitude des résidentes ayant participé au projet à prendre la parole lors du colloque prévu à la mairie du 3eme arrondissement.

Nombre de participants au colloque.

Nombre de visualisations des clips lors de leur diffusion sur les différents réseaux sociaux.

Objectif(s) opérationnels :

-Créer un support visuel pédagogique et de prévention traitant du sexisme ordinaire (réalisation de 6 clips)

Description :

Contexte :

Les jeunes femmes hébergées au FIT sont les premières victimes du sexisme sans pour autant qu'elles ne parviennent à l'identifier et donc à le repérer. Or, le sexisme est le maillon d'une longue série de discriminations, de violences masculines envers les femmes. Il n'est pas rare que des jeunes femmes hébergées admettent que les rôles sociaux soient assignés en fonction du sexe biologique et qu'elles soient les premières à veiller à ce qu'il en soit ainsi. Comme l'indique le titre du projet, pour bon nombre d'entre elles, le sexisme ne veut rien dire sinon qu'il comporte le mot sexe. Pour celles qui parviennent à s'en indigner, il n'est pas rare qu'elles disent qu'elles sont alors perçues comme des empêcheuses de « tourner en rond » et elles préfèrent alors faire la sourde oreille aux propos sexistes qui leur sont adressés dans la rue, dans leur cercle amical ou familial. Il n'est pas rare non plus qu'elles confient avoir été victimes de violences conjugales parce qu'elles ont refusé de faire à manger ou qu'elles ont pratiqué un sport réservé majoritairement aux hommes.

C'est pourquoi il paraissait important qu'à travers un projet ayant pour thème le sexisme, les équipes du FIT puissent permettre aux jeunes femmes hébergées de déconstruire les stéréotypes de genre afin d'apprendre à déterminer leurs choix en fonction de leurs appétences et compétences et pas seulement en fonction des injonctions qui leur sont faites. Mais aussi de leur donner l'opportunité de repérer les stéréotypes afin de limiter leur reproduction dans leurs relations aux autres, puis plus tard, éventuellement, avec leurs propres enfants. Et enfin de leur ouvrir des horizons nouveaux en pensant le monde autrement tout en leur donnant la possibilité de rencontrer des professionnel-le-s de l'image et des métiers qu'elles ignorent ou méconnaissent.

Ce projet a également pour vocation de permettre à l'ensemble des bénéficiaires de disposer d'un outil susceptible de favoriser le débat ou de conscientiser le grand public.

Pour ce faire, les regards de deux réalisateurs, un homme, une femme seront croisés à partir des expériences vécues par les résidentes

Il s'en suivra la réalisation de clips vidéo/films qui par l'humour et l'étonnement, permettront une prise de conscience afin de favoriser le changement de comportement.

Méthodologie :

Le projet se veut interactif entre les résidentes et les réalisateurs tout au long de sa mise en œuvre :

- Organisation de 6 séances de travail en amont résidentes/travailleuses sociales/réalisateurs.
- Définir ensemble les domaines à traiter.
- Travailler avec les résidentes sur les scénarios et les slogans pour chaque film.
- Organiser un casting au sein de l'association pour sélectionner les comédiennes principales et les figurantes.
- Déterminer une équipe de résidentes afin qu'elles prennent en charge les contraintes inhérentes au tournage (repas, circulation dans l'établissement...)
- Organisation du colloque sur le sexisme avec des témoignages de résidentes, des travailleuses sociales et des réalisateurs en présence de personnalités connues ou des institutions pour leurs travaux sur le sexisme à l'instar du centre Hubertine Auclert, du Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes,...

Résultats

- Réalisation d'une série de films couvrant les principaux domaines où le sexisme est particulièrement présent (travail, éducation, publicités...) et les mettre sur support DVD.
- Organiser une projection à la Mairie du 3ème arrondissement suivie d'un colloque.
- Mettre le projet en ligne sur le site de l'association ainsi que sur Daily motion, Youtube et les réseaux sociaux tels que Facebook et Twitter.

Le déroulement du projet se fera de la manière suivante :

- Avec la réalisatrice :

Avril : 3 séances de travail avec 5 résidentes

Début Mai : casting au sein de l'association

Fin Mai : deux jours de tournage

Mi-juin : montage, étalonnage

- Avec le réalisateur :

Mai : 3 séances de travail avec 5 autres résidentes

Début Juin : casting au sein de l'association

Fin juin : tournage

Juillet: montage, étalonnage

Fin du projet (DVD avec l'ensemble des films) : 1ère semaine de Juillet

Moyens mis en œuvre :

Moyens humains : 10 résidentes non rémunérées

1 directrice : 50 euros de l'heure x 30 heures soit 1500 euros pour 4 mois

4 éducatrices : 46,88 euros de l'heure par éducatrice pour 32 heures soit 6000 euros pour 4 mois et 4 salariées.

1 éducatrice stagiaire : non rémunérée

une réalisatrice : 50 euros de l'heure x 100 heures pour 5000 euros pour 4 mois

un réalisateur : 50 euros de l'heure x 100 heures pour 5000 euros pour 4 mois

un/une cadreur/euse, un/une ingénieur-e- du son, un ou une maquilleur/euse : non rémunéré-e-s

Moyens matériels et équipement :

Une Salle de travail

Support bibliographique
 Support multimédia
 Matériel cinématographique (caméras, microphones, lumières, maquillage, costumes ...)

Intérêt régional :

L'ambition de ce projet est qu'il devienne un support pédagogique et de prévention, qu'il soit diffusé dans des établissements du secondaire pour sensibiliser les jeunes générations.

Enfin, il serait important que ce projet puisse être mis à disposition des associations œuvrant pour l'égalité femmes-hommes et qu'il soit disponible au centre de ressources Hubertine Auclert.

Public(s) cible(s) :

- Nombre de participant/e/s attendu/es :
- dont femmes/ hommes :

Colloque : au moins 75 femmes et 75 hommes puissent participer à la diffusion des 6 clips et du débat qui s'en suivra. Ces chiffres correspondent à la capacité d'accueil de la salle de réception de la Mairie du 3ème.

- Nombre de destinataires attendus (impact) : 1500

Localisation géographique :

- PARIS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2014

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Rémunérations itnermédiaires (2 réalisateurs)	10 000,00	50,00%	Etat (Ministère des affaires sociales)	10 000,00	50,00%
Copies DVD	600,00	3,00%	Région ILe-de-France	10 000,00	50,00%
Traiteur-colloque	1 500,00	7,50%	Total	20 000,00	100,00%
ALIMENTATION	400,00	2,00%			
Salaires équipe du FIT	7 500,00	37,50%			
Total	20 000,00	100,00%			

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2014	10 000,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2010	Etablissements et services d'hébergement pour personnes sans abri, femmes en difficulté et familles demandeuses d'asile ou réfugiées	41 456,10 €
2012	Soutien régional en faveur de la participation citoyenne et démocratique en Ile-de-France	15 000,00 €
	Montant total	56 456,10 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14004616

Commission Permanente du 18 juin 2014

Objet : PAROLES DE FEMMES

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien régional en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes	29 650,00 €	50,00 %	14 825,00 €
	Montant Total de la subvention		14 825,00 €

Imputation budgétaire : 930-021-6574-102005-300
10200504- Lutte contre les discriminations

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : L ART DU POSSIBLE
 Adresse administrative : 21 TER RUE VOLTAIRE
75011 PARIS 11
 Statut Juridique : Association
 Représentant : Madame Frédérique RONDET, Présidente

Objet : Cette association a pour objet la production, la réalisation, la promotion d'oeuvres cinématographiques et audiovisuelles sur tout support connu et à venir, et la création de spectacles vivants, la formation aux techniques cinématographiques et artistiques de publics en situation d'exclusion, minorisés, auprès des scolaires et des jeunes, ainsi que des étudiants et des professionnels de l'aide sociale, la réinsertion des personnes fragilisées et l'insertion professionnelle des demandeurs d'emploi par la création cinématographique ou artistique.

Date de publication au JO : 9 février 2002

N° SIRET : 44415478500018

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Soutien régional en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes
 Rapport Cadre : CR12-12 du 16/02/2012

Date prévisionnelle de début de projet : 1 avril 2014

Date prévisionnelle de fin de projet : 31 mars 2015

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Compte tenu des délais d'instruction des dossiers de la Région et de l'intérêt de ce projet, l'action sera partiellement engagée avant l'attribution de la subvention par la commission permanente.

Objectifs :

Constatant qu'au Nord comme au Sud, la parole des femmes est empêchée par les préjugés culturels, le projet « Paroles de femmes » s'engage contre les discriminations de genre et contre le racisme à travers l'échange de femmes artistes slameuses et de femmes d'origine subsaharienne.

L'objectif est, en libérant la parole de prendre conscience des discriminations subies, de lutter contre les violences faites aux femmes et aux enfants, de développer une participation sociale active et d'acquérir une conscience du rôle que les femmes ont à jouer dans les changements sociétaux et de la place qu'elles doivent occuper à l'instar de leurs homologues masculins.

Besoins identifiés : Lors de l'organisation de leur colloque annuel (novembre 2013), les associations de femmes africaines investies dans le développement de leurs pays d'origine et réunies en fédération (FECODEV) ont exprimé à plusieurs reprises leur besoin d'améliorer leur expression orale et d'affirmer publiquement leurs besoins.

En Ile-de-France , des ateliers d'expression de poésie et de slam se déroulant sur 15 séances (soit 45 h), vont permettre à des femmes migrantes et à des slameuses de toutes origines d'adresser un message à des femmes et des filles du monde entier.

Le message sera adressé par l'intermédiaire de la vidéo sur internet aux femmes slameuses au Sénégal et dans les autres pays d'Afrique Subsaharienne francophones

Objectif(s) opérationnels :

- 15 ateliers de slam de 3h réunissant des slameuses franciliennes françaises et issues de l'immigration subsaharienne
- renforcer les capacités d'expression orale des 30 participantes aux ateliers
- production et enregistrement de 8 films de 8 mn de témoignages et messages slamés de migrantes en direction du pays d'origine
- mise en ligne de ces messages vidéo

Description :

L'objectif est de lutter contre les doubles discriminations de genre et d'origine en permettant à des femmes migrantes et à des slameuses de tous horizons de mener à bien un projet commun : transmettre un message filmé aux femmes et aux filles des pays d'Afrique subsaharienne.

En France comme en Afrique la parole des femmes est muselée, contrôlée, voire interdite, censurée. Or, l'accès à l'expression est la première étape vers une égalité des droits. Elle est la première étape vers une participation pleine et active des femmes au progrès des sociétés dont elles sont parties prenantes.

Ces rencontres autour d'ateliers de slam sont destinées à favoriser le dialogue interculturel, les échanges de point de vue et de valeurs sur la place des femmes, sur le rôle de l'éducation et sur la prise de parole dans les sociétés des unes et des autres. Elles doivent permettre à chacune de se projeter dans l'avenir enrichies par cet échange.

Ces rencontres ont pour but de former une identité collective, d'avoir une participation sociale active et d'ouvrir les communautés à la compréhension de l'autre.

L'atelier de slam est un lieu d'échange et de co-construction. C'est un lieu où les femmes se sentent valorisées. Mais le slam est également un outil de prévention. Le slam permet l'échange d'une parole libre.

Comme en témoigne le film « SLAMEUSES ! », auquel l'Art du Possible a contribué, sur les scènes slam, les femmes ne mâchent pas leurs mots. Elles disent les violences subies, elles expriment leurs désirs, leurs déceptions, décrivent le fossé qu'elles ressentent dans leurs relations avec les hommes. Elles

racontent les quotidiens très difficiles qu'elles vivent ou ont parfois vécus : prisonnières de traditions, de conditions économiques ou de situations familiales.

La scène slam est un lieu unique où peuvent se dire l'inceste, les coups, les humiliations mais également les espoirs, l'amour, les projets...

En libérant la parole des femmes le slam prévient les violences faites aux femmes et aux enfants.

En s'adressant à des femmes issues de l'immigration, souvent investies dans le développement de leur pays d'origine à plus ou moins important niveau, l'objectif est de favoriser leur intégration, de soutenir l'empowerment des femmes, de les doter en capacités d'expression et de leur permettre de peser dans les décisions qui les concernent. La scène slam étant par définition un espace public de libre expression, elle se prête à la formulation de messages, de revendication politique et d'affirmation de soi.

Il s'agit de déconstruire les représentations sur les femmes immigrées, de valoriser leur parole, de faire connaître leurs parcours et ce, dans une transposition sublimée par l'écriture poétique du slam. Les femmes immigrées ont un parcours, une vision, une expérience, que l'accès à la parole publique peut leur permettre de partager dans une perspective citoyenne.

Il s'agit également de promouvoir la création artistique des femmes dans le milieu du slam insuffisamment ouvert à la parole des femmes, et des femmes immigrées en particulier. En effet, le slam bien qu'il s'adresse à tou(te)s dans le principe n'est pas exempt du sexisme du reste de la société. L'objectif est de s'associer au réseau des scènes slam situées dans les quartiers pour valoriser la parole des femmes. Il s'agit d'inverser les représentations auprès d'un public élargi.

Ces parcours slamés seront enregistrés dans des « video slam ». Ils rendront compte de l'expression poétique des femmes et seront diffusés sur internet à destination de slameuses en Afrique. Ces jeunes slameuses en Afrique grâce à ce dispositif pourront échanger librement avec des femmes qui ont peut-être l'âge de leurs mères mais qui ne le sont pas, des femmes qui ont fait le pas de l'immigration dont elles rêvent peut-être pour elles-mêmes. De la même manière, les femmes ici pourront dire librement la réalité de leur vie de femmes immigrées et de leurs liens avec le pays d'origine. Ces échanges hors du contexte familial pourront gagner en sincérité et en authenticité sur la réalité vécue. Des témoignages détachés du sentiment de culpabilité lié à l'emprise des réseaux familiaux.

DEROULEMENT DU PROJET :

- Identification des 30 participantes avec les réseaux associatifs des femmes africaines (FECODEV, MIVAFED, Femmes dans la cité) en Ile-de France en faisant appel au suivi d'une médiatrice interculturelle. Une liste de personnes intéressées circulent dans le réseau du Fecodev et du Mivafed et dans celui des associations de slam ô féminin et Ramdam Slam. Savoir écrire ou non, être lettrée ou non, ne sont pas des critères pour participer à une scène slam de poésie orale, le désir de rencontre, la volonté de s'exprimer, la motivation sont les seuls critères.

- Soirée de lancement des ateliers :

Réunion des participantes autour d'un buffet festif permettant les échanges informels et présentation du projet.

- Mise en place d'un système d'échanges écrits et visuels par internet (blog, réseaux sociaux) Facebook (principal outil utilisé par les slameu-r-se-s) plus création d'un blog dédié entre les slameuses franciliennes et les slameuses sénégalaises.

Mise en ligne des portraits des slameuses sénégalaises repérées et mobilisées sur place.

Réalisation des videos-slam des femmes migrantes et des slameuses participant aux ateliers.

- Démarrage des ateliers d'expression de poésie et de slam animés par deux slameuses franciliennes, Catmat et Baubô

- Caravane des slameuses : Déplacement collectif en Ile-de-France sur les différentes scènes slam avec un véhicule de location car les scènes se déroulent en soirée dans différents lieux éloignés de l'île-de-

France où se déroulent les scènes (Mantes la Jolie, Pantin, Les Lilas, Le Perray, Trappes, Pantin, etc...) et à Paris.

Moyens mis en œuvre :

Moyens humains :

- 2 slameuses professionnelles ayant l'habitude de travailler avec des publics diversifiés (jeunes en difficultés, scolaires, femmes en prison, femmes issues de l'immigration, slameuses à l'étranger)- 50 euros/h –charges comprises (63% de charges intermittent spectacle)- 90 heures
- 1 médiatrice interculturelle faisant partie d'une association de femmes africaines (Mivafed)- 50 euros/h – charges comprises -60 heures
- 1 responsable du suivi des projets – forfait 3500 euros
- 1 professionnelle de l'image et du son -350 euros/jours charges comprises intermittent- 10 jours

- Moyens matériels et équipement : salle pour les ateliers, véhicules pour déplacements en grande banlieue, moyens techniques de tournage et de montage video

Intérêt régional :

L'action se déroule en Ile-De-France et mobilise les réseaux des scènes slam à Paris et en banlieue (Trappes, Les lilas, Pantin, Le Perray, Mantas la Jolie, etc...)

Public(s) cible(s) :

- Nombre de participant/e/s attendu/es :
dont femmes/ hommes : 30 femmes
- Nombre de destinataires attendus (impact) :
dont femmes/ hommes : 300 à 600 personnes en Ile-de-France sur les scènes slam

Localisation géographique :

- PARIS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2014

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Matériel documentation	300,00	1,01%
Frais divers (poste-tel)	700,00	2,36%
Consommables-fournitures de bureau	370,00	1,25%
COMMUNICATION	3 000,00	10,12%
Services comptables	560,00	1,89%
Buffet africain-soirée de lancement	1 200,00	4,05%
Transports IDF (location minibus)	1 400,00	4,72%
Frais de personnel salarié	3 500,00	11,80%
Rémunération d'intermédiaires	18 270,00	61,62%
Location de salle	350,00	1,18%
Total	29 650,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
RESSOURCES PROPRES	1 475,00	4,97%
Acsé	2 500,00	8,43%
Région ILe-de-France	14 825,00	50,00%
Yvelines	2 000,00	6,75%
Seine Saint Denis	2 000,00	6,75%
Municipalité Paris 20ème	1 850,00	6,24%
FONDATION ORANGE	5 000,00	16,86%
Total	29 650,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2014	14 825,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2011	Appel à projets thématique annuel accès aux livres pour personnes âgées	12 700,00 €
	Montant total	12 700,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14004617

Commission Permanente du 18 juin 2014

Objet : EXCISION, PARLONS-EN!

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien régional en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes	35 000,00 €	42,86 %	15 000,00 €
	Montant Total de la subvention		15 000,00 €

Imputation budgétaire : 930-021-6574-102005-300
 10200504- Lutte contre les discriminations

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : GAMS GROUP FEMMES ABOLITION MUTIL
 SEXUELLES

Adresse administrative : 51 AVENUE GAMBETTA
 75020 PARIS

Statut Juridique : Association

Représentant : Madame Christine BEYNIS, Présidente

Objet : Défendre les droits de la personne, et notamment ceux des femmes et des enfants. Une attention toute particulière au droit à la santé des femmes et des enfants.

Date de publication au JO : 22 octobre 1982

N° SIRET : 32942545800034

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Soutien régional en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes
 Rapport Cadre : CR12-12 du 16/02/2012

Date prévisionnelle de début de projet : 1 avril 2014

Date prévisionnelle de fin de projet : 28 février 2015

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Compte tenu des délais d'instruction des dossiers de la Région et du caractère pluriannuel de la convention, le projet sera partiellement engagé avant l'attribution de la subvention par la commission permanente

Objectifs :

Proposer aux victimes franciliennes des mutilations sexuelles féminines, deux espaces de parole : « Excision, parlons-en ». Un groupe dédié aux femmes et aux mères, âgées de 25 ans et plus. Un second accès sur les jeunes filles et les jeunes femmes, de 18 à 25 ans.

- permettre une approche holistique des victimes de mutilations sexuelles féminines.

Afin d'accompagner les victimes qui le souhaitent vers une démarche de « reconstruction chirurgicale », mais également vers d'autres formes de prise en charge psychologique et/ou sexologique ; ainsi que la création d'un groupe de soutien dédié aux plus jeunes qui trouvent difficilement des espaces pour aborder librement cette thématique.

-Permettre une prévention primaire et secondaire, en remettant au groupe des « mères » victimes, une documentation adaptée aux populations peu lettrées, pour qu'elles puissent à leur tour convaincre leur conjoint d'abandonner ses pratiques traditionnelles néfastes et dialoguent avec d'autres femmes

L'objectif avec ces deux espaces dédiés est totalement expérimental. Cela sera une première en Ile-de-France. Si les femmes et jeunes femmes participent activement à ces deux groupes paroles, l'objectif est le modéliser et le présenter dans d'autres régions françaises où le GAMS est implanté: Champagne-Ardenne, Haute-Normandie, PACA, Rhône-Alpes, Nord-Pas-de-Calais et en cours d'implantation, comme en Bourgogne.

Objectif(s) stratégiques quantifiables :

- Nombre de « Livre d'Image Universel de la Naissance » produit et remis aux femmes du groupe des «Mères »
- Nombre de réunions « Groupe des mères »et « Groupe des jeunes filles »
- Création d'un réseau informel d'entraide pour les victimes désireuses de parler de leur excision et le cas échéant de chirurgie réparatrice, avec l'usage d'un réseau social.

Description :

Le groupe des « Mères » se réunira, une fois par mois, à l'Hôpital Delafontaine, 2 rue Pierre Delafontaine, 93205, Saint Denis, animé par deux bénévoles de l'association, dont un médecin gynécologue, par ailleurs sexothérapeute. Ce groupe a pour vocation d'accompagner les femmes dans une démarche de «réparation » lorsqu'elles ont été victimes de mutilations sexuelles féminines ; Mais elles pourront également parler d'autres types de violences : viols, mariages forcés, rapports sexuels douloureux, absence de désir, etc. De plus, elles pourront également bénéficier d'entretiens individuels, si elles le désirent et des animations seront proposées autour d'un ouvrage « Le Livre Universel de la Naissance », qui leur servira de base pour dialoguer avec leur conjoint et compatriotes, afin de prévenir les pratiques de mutilations sexuelles féminines. Le livre d'Images Universel de la Naissance se compose de dessins et schémas, facilement compréhensibles pour des femmes pas ou peu alphabétisées. C'est un outil pédagogique utilisé pour mieux connaître son corps, celui des femmes et celui des hommes dans une perspective de santé reproductive et sexuelle. Une autre partie propose un Guide d'animation pour les formateurs/rices.

Ce groupe ci sera surtout composé de femmes originaires de Seine-Saint-Denis.

Le second groupe sera composé de jeunes femmes, originaires de toute l'Ile-de-France et se déroulera au siège du GAMS à Paris dans le 20ème arrondissement. Il sera animé par une salariée et deux bénévoles. Il essaiera de se réunir une fois tous les deux mois. Il permettra également de développer un réseau d'échanges et d'entraide entre jeunes femmes opérées et jeunes femmes, désireuses de « chirurgie réparatrice ». A terme de ce dernier, pourra également échanger via les Réseaux sociaux, en particulier Facebook.

Le groupe de jeunes filles et jeunes femmes concerné directement par l'excision s'intitule « La vie après l'excision ». Son objectif est de proposer un espace de paroles et de dialogue aux victimes de l'excision, qui souhaite « se reconstruire », avec l'aide ou sans l'aide de la chirurgie « réparatrice ».

Moyens mis en œuvre :

Moyens humains : 1 salariée - 25 % du temps consacré au projet / Taux horaire brut 21.75 €

- Moyens matériels et équipement : mise à disposition gracieuse d'une pièce à l'Hôpital Delafontaine et utilisation de la salle de réunion du GAMS

Intérêt régional :

Les victimes de mutilations sexuelles féminines sont disséminées dans tout l'espace francilien, mais avec une prévalence plus élevée en Seine-Saint-Denis et à Paris. Et pour le Groupe des Jeunes : accueil de jeunes femmes et filles de toute la région

Public(s) cible(s) :

- Nombre de participant/e/s attendu/es : une dizaine, pour les deux groupes ; soient une vingtaine de victimes ; élargies par la suite via les réseaux sociaux et la prévention menée à partir de l'outil « Livre universel de la naissance, avec son additif sur les mutilations sexuelles féminines »
- Nombre de destinataires attendus (impact): 500

Localisation géographique :

- PARIS
- SAINT-DENIS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2014

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Publication (impression, conception, graphisme...)	10 000,00	28,57%	Ministère de la santé – Direction Générale de la Santé	5 000,00	14,29%
Rémunération du personnel	15 000,00	42,86%	Région Ile-de-France	15 000,00	42,86%
Charges sociales	5 000,00	14,29%	Ville de Paris	15 000,00	42,86%
Location salle de réunion GAMS	5 000,00	14,29%	Total	35 000,00	100,00%
Total	35 000,00	100,00%			

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2014	15 000,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (informations en cours de consolidation) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2012	Soutien à la prévention	10 000,00 €
2013	Soutien à la prévention	10 000,00 €
2013	Tiers Particuliers	10 000,00 €
	Montant total	30 000,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14004620

Commission Permanente du 18 juin 2014

Objet : UNE-DEUX : PROGRAMME D'ACTIONS DE LUTTE CONTRE LE SEXISME ET LA LESBOPHOBIE DANS LE MILIEU SPORTIF

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien régional en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes	7 550,00 €	50,00 %	3 775,00 €
Montant Total de la subvention			3 775,00 €

Imputation budgétaire : 930-021-6574-102005-300
10200504- Lutte contre les discriminations

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : LES DEGOMMEUSES
 Adresse administrative : 6 PAS BRADY
75010 PARIS
 Statut Juridique : Association
 Représentant : Madame Cécile CHARTRAIN, Présidente de l'association Les Dégommeuses

Objet : Promouvoir la pratique et le développement du football féminin, et lutter contre les discriminations liées à l'orientation sexuelle et l'identité de genre dans ce sport.

Date de publication au JO : 21 janvier 2012

N° SIRET : 75139409900012

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Soutien régional en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes
 Rapport Cadre : CR12-12 du 16/02/2012

Date prévisionnelle de début de projet : 1 avril 2014

Date prévisionnelle de fin de projet : 1 avril 2015

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Compte tenu des délais d'instruction des dossiers de la Région et de l'intérêt de ce projet, l'action sera partiellement engagée avant l'attribution de la subvention par la commission permanente.

Objectifs :

L'objectif principal de ce programme est de lutter contre le sexisme et l'homophobie dans le milieu sportif, et en particulier dans le milieu du foot, en mobilisant l'ensemble des acteurs concernés en Ile-de-France

et en leur donnant des connaissances et outils pour agir, chacun et chacune à leur niveau. Les 3 axes définis ont été conçus comme complémentaires. Ils permettront de toucher aussi bien les hommes que les femmes, qu'ils et elles soient déjà sensibilisé-e-s aux questions de genre ou pas du tout. Ils incluent également une démarche de formation continue en interne pour les membres de l'association.

Les objectifs intermédiaires sont notamment :

- Sensibiliser les sportifs et encadrant-e-s des clubs de foot (hommes et femmes) au sexisme et à la l'homophobie, en particulier via la brochure, en sorte qu'ils repensent leurs attitudes, comportements et représentations et puissent éventuellement devenir eux-mêmes des acteurs de la lutte contre les discriminations liées au genre dans leurs clubs
- Encourager et conforter les femmes déjà engagées dans la pratique du football (et des sports dits masculins)
- Aider les femmes à prendre conscience des discriminations dont elles sont victimes dans le milieu du sport et du foot en particulier et/ou leur donner le courage de résister et de s'émanciper face à des situations de domination ou d'exclusion
- Renforcer la formation et les capacités des membres de l'association Les Dégommeuses (les connaissances acquises lors du cycle de conférences-débats leur permettront d'être mieux armées pour les actions de sensibilisation initiées par Les Dégommeuses à venir).
- Faire connaître au grand public la problématique de la lesbophobie dans le monde et en particulier des viols correctifs en Afrique du Sud via la projection du documentaire
- Faire valoir auprès de l'ensemble des publics (sportifs et non sportifs, jeunes et moins jeunes) le rôle potentiel du sport en général, et du foot en particulier dans l'émancipation des femmes et des minorités

Objectifs stratégiques quantifiables :

- Diffusion de 5000 brochures dans les clubs de foot amateurs de la Région Ile-de-France (90% d'hommes). Partenariat avec le CRIPS pour la diffusion de la brochure et présentation lors des rencontres « femmes et sport ». - Organisation de 4 rencontres réunissant à chaque fois env. 50 personnes, en priorité des éducateurs de foot et des joueurs de foot des clubs amateurs d'IDF (30% d'hommes)
- Organisation de 6 projections, dont deux en Ile-de-France, accueillant chacune au moins 50 personnes (30% hommes)

Objectifs opérationnels :

- Brochure : Rendre visible la pratique du foot féminin ; sensibiliser 5000 pratiquant-e-s, éducateur-e-s et dirigeants au sexisme et à l'homophobie dans les clubs de foot amateurs de la Région IDF
- Conférences-débats : Renforcer les connaissances de 200 personnes sur les enjeux liés au sport féminin, avec deux priorités : les encadrants des clubs de foot afin qu'ils modifient leurs pratiques et jouent un rôle de relais dans les clubs et membres de l'association Les Dégommeuses
- Sensibiliser 300 personnes, dont 100 en Région IDF, à la question des viols correctifs et de la lesbophobie dans le monde, et en particulier en Afrique du Sud
- Toucher l'ensemble des 8 départements d'Ile-de-France via la brochure, et Paris plus au moins 2 autres territoires via les rencontres et la tournée du documentaire.

Description :

Afin de poursuivre les activités de lutte contre les discriminations sexistes et homophobes, est lancé un programme s'adressant en premier lieu aux joueurs et encadrants (hommes et femmes) des clubs de foot de la Région IDF. Il visera à sensibiliser les personnes extérieures à l'association méconnaissant les

questions de genre, conforter les sportives dans leur pratique et poursuivre la formation des joueuses et membres de l'association en interne.

Premier axe : conception et diffusion d'une brochure d'information et de sensibilisation contre le sexisme et la lesbophobie dans le milieu du foot

- Objectif : Informer sur l'état du développement du foot féminin, déconstruire les stéréotypes sexistes et homophobes freinant la pratique du foot féminin, encourager les femmes et filles à pratiquer et à résister face aux situations de domination et de discrimination.

- Public cible : sportifs et encadrants (hommes et femmes), via les clubs amateurs d'IDF et les structures de formation pour éducateurs de foot)

- Méthodologie: brochure de 16 pages au format A5 (glossaire, explication des enjeux, historique, statistiques, témoignages, portraits, rappels à la loi, quizz, contacts...).

- Partenaires et relais : pour la conception, partenaires français (Femix Sports, Femmes Solidaires, SOS homophobie...) et internationaux (Discover Football Berlin et FARE-network). Pour la diffusion, réseau de clubs de foot amateurs IDF. Résultat attendu : 5000 brochures distribuées

-

- NB : Un dépliant "sport et homophobie" est sorti en 2013 à l'initiative de la Fédération sportive gay et lesbienne. La brochure des « Dégommeuses » se concentre plus spécifiquement sur le football et sur un public cible francilien.

- Modes d'évaluation du projet :

- La dernière page de la brochure contiendra en encadré un mini questionnaire d'évaluation à renvoyer à l'association. Le site Internet (en cours de finalisation) aura une page forum dédiée aux retours du public sur la brochure. Contenu du questionnaire : INFORMATION SUR LES REpondants (SEXE ,AGE, APPARTENANCE CLUB FOOT, ROLE AU SEIN DU CLUB (ENCADRANT/E VS JOUEUR)

- NIVEAU DE SATISFACTION PAR RAPPORT AU CONTENU DE LA BROCHURE

- APPRENTISSAGE DE NOUVELLES CONNAISSANCES

- CHANGEMENT DE L'APPRECIATION DES FEMMES QUI PRATIQUENT LE FOOT

Indicateurs quantitatifs : nombre de questionnaires retournés + nombre de commentaires sur le forum

Indicateurs qualitatifs : niveau d'appréciation de la brochure, en fonction en particulier du sexe et du rôle (encadrant ou « simple » joueur/joueuse).

Deuxième axe : organisation d'un cycle de conférences-débats sur le thème « femmes et sport »

- Objectif : informer et sensibiliser les acteurs sportifs ; renforcer la formation et les capacités d'action des joueuses et membres, dont certaines seront amenées à participer à des actions de sensibilisation au plus près du terrain

- Public cible : évènements ouverts à tous mais encouragement particulier pour les sportifs et encadrants des clubs de foot d'IDF et les membres de l'association

- Méthodologie : 2 intervenantes principales par rencontre (une expert et une actrice de terrain) puis débat avec la salle

- Partenaires et relais : Mairie de Paris (Observatoire égalité femmes-hommes), Centre Hubertine Auclert, Femmes Solidaires, Femix Sports et toutes les associations féministes qui le souhaitent

Résultat attendu : 4 rencontres par an, au moins 50 participant-e-s par rencontre ; volonté de pérenniser ce cycle sur la durée et d'organiser à terme (horizon fin 2015 ou 2016) un colloque international. Thèmes : Rencontre « historique » : L'exclusion des femmes du sport : une affaire ancienne

- Lesbophobie/homophobie

- Médiatisation (construction médiatique des femmes athlètes)

- Gouvernement des corps/normes

Modes d'évaluation du projet :

- Un questionnaire sera distribué aux participants

- Les critères principaux seront le nombre de participants, la répartition femmes/hommes et la répartition entre joueurs/ encadrants sportifs/acteurs associatifs/ autres...

- Une réunion de debriefing sera organisée au terme de l'année 2014 pour les membres de l'association

Les Dégommeuses. Elle permettra de déterminer la plus value de ces rencontres en termes de formation interne

Troisième axe : tournée de projections-débats autour du film documentaire « The Kick Off »

- Objectif : sensibiliser le grand public sur les crimes de haine (meurtres violés correctifs) à l'encontre des lesbiennes en Afrique du Sud
- Public : évènement ouvert à tous, avec encouragement particulier auprès des acteurs des services des sports municipaux
- Méthodologie : projection du film « The Kick off », réalisé en partenariat avec les joueuses du Thokozani FC Durban que l'association avait invité à Paris en 2012 pour une semaine d'action contre la lesbophobie (opération « Foot For Love »). Le fil rouge du documentaire est le sport comme outil d'émancipation pour des femmes qui vivent au quotidien des discriminations et violences du fait de leur orientation sexuelle. Les projections seront suivies d'un débat avec la salle.
- Partenaires et relais : services sportifs et services de lutte contre les discriminations locaux, associations LGBT locales (dont délégations de SOS Homophobie), associations de défense des droits humains (Amnesty)

Modes d'évaluation du projet :

- Le critère principal sera le nombre de participants (avec un focus sur nombre de femmes et d'hommes, nombre de jeunes de moins de 25 ans)
- Un moment de débriefing sera organisé avec les personnes qui auront organisé la projection pour juger de leur satisfaction
- La reproduction d'évènements LGBT dans les villes où auront eu lieu les projections et surtout le fait de recevoir des sollicitations spontanées pour de nouvelles projections-débats seront des indicateurs intéressants
- Une évaluation plus générale aura lieu au terme des 6 dates de la tournée

Moyens mis en œuvre :

Moyens humains : L'association ne dispose d'aucun poste salarié, le programme repose essentiellement sur le bénévolat. Une commission sera mise en place pour chaque axe de travail. Chaque commission sera composée de 6 à 8 personnes.

Estimatif : au moins 500 heures de bénévolat pour l'ensemble du projet soit plus de 4700 euros de travail gratuit (smic horaire 2013 = 9,43€ brut).

Recours à des prestations extérieures pour les frais de conception de la brochure et des éléments de communication liés à la tournée :

Frais de conception de la brochure 16 pages = 1500€

Frais de conception du flyer et du dépliant = 200€

Total = 1700€

• Moyens matériels et équipement :

- Frais d'impression : prestataire déjà identifié : Adunat Communication, avec lequel une de nos membres a déjà travaillé dans un cadre professionnel – tarifs très concurrentiels:

*impression de 5000 brochures « femmes et foot », 16 pages, format A5 = 950€

*impression de 1500 flyers annonçant les projections-débats de la tournée, format 10X21 = 80€

*impression de 2000 dépliant de présentation de l'association à diffuser lors de la tournée = 200€

Total = 1230€

- Frais d'envoi postaux des brochures = 500€

- Acquisition d'un vidéo-projecteur pour les conférences-débats : 800€
- Frais de déplacement A/R des intervenantes françaises et étrangères pour le cycle de conférences (base = 200€) + hébergement (base = 100) + perdiem (base = 30€). Total = 1320€
- Frais de buffet pour 50 personnes (base = 200 euros), pour les 4 conférences-débats et 6 dates de tournée. Total = 2000€

Intérêt régional :

- 1) Ce projet combine des objectifs de lutte contre les discriminations et de promotion/valorisation du sport féminin ; deux objectifs essentiels pour la Région
- 2) Ce projet a pour but de lutter à la fois contre les discriminations sexistes et contre les discriminations homophobes/lesbophobes, qui est aussi un axe fort de la politique régionale
- 3) Ce projet s'inscrit dans une démarche globale visant aussi bien à sensibiliser le public masculin qu'à renforcer les capacités/compétences des sportives elles-mêmes (le cycle de conférences pourra ainsi permettre à nos joueuses de mieux saisir les logiques de domination/discrimination dont elles sont victimes et qu'elles reproduisent parfois ; des savoirs qu'elles pourront ensuite transmettre à d'autres, notamment lors des actions de sensibilisation menées par Les Dégommeuses).
- 4) La région a déjà contribué au financement de l'opération « Foot For Love » dans le cadre d'un appel d'offres « Ile-de-France Terre d'accueil » en 2012. La tournée autour du film sur « Foot For Love » contribuera entre autres à valoriser la participation de la région à la réussite de ce projet.
- 5) La distribution de la brochure, mais aussi l'organisation du cycle de rencontres et de la tournée du documentaire permettent de toucher une diversité de territoires au sein de l'Ile-de-France
- 6) Bien qu'étant une association entièrement bénévole, l'association Les Dégommeuses dispose d'une « force de frappe » très intéressante en matière de communication, notamment sur les réseaux sociaux (blog, site internet en construction, twitter, page FB : 1300 ami-e-s sur Facebook)

Public(s) cible(s) :

- Nombre de participant/e/s attendu/es :

L'ensemble des membres de l'association sera impliqué dans la réalisation de ce programme, soit entre 50 et 60 femmes (et plusieurs transboys).

Des partenaires associatifs et institutionnels participeront aussi à la mise en œuvre des actions.

Par ailleurs, toutes les actions seront relayées sur le blog et le site internet, ainsi que sur Twitter et la page FaceBook (1300 personnes dont environ 1/3 d'hommes), ce qui permettra de décupler l'audience

- Nombre de destinataires attendus (impact) :

La brochure « Une-deux » sera diffusée à 5000 exemplaires puis rééditée en 2015 si elle marche bien. Etant donné ses objectifs et le fait qu'elle sera distribuée avant tout dans les clubs de football, elle s'adressera majoritairement aux hommes (80 à 90% du public et des encadrants des clubs)

Le nombre de participants attendus aux séances du cycle de rencontres-débats « Femmes et sport » est d'environ 50 par séance.

De même pour les actions de sensibilisation mises en œuvre dans le cadre de la tournée du documentaire « The Kick Off » (50 personnes minimum).

Si ces deux types d'événements seront ouverts à tous et la parité dans le public touché est visée (50% de femmes/50% d'hommes) dans l'assistance, il est probable que les femmes seront plus nombreuses à y participer (70% v 30%).

Localisation géographique :

- REGION ILE DE FRANCE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2014

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Impression 5000 ex.	950,00	12,58%	Réserve parlementaire	1 260,00	16,69%
Conception graphique et maquettage	1 500,00	19,87%	Région ILe-de-France	3 775,00	50,00%
Distribution/envoi	500,00	6,62%	COMMUNE DE PARIS	2 515,00	33,31%
Vidéo-projecteur	800,00	10,60%	Total	7 550,00	100,00%
Déplacement A/R des intervenantes françaises et étrangères (base = 200€), hébergement (base = 100€), perdiem (base = 30€)	1 320,00	17,48%			
Buffet	800,00	10,60%			
Conception et maquettage supports de communication	200,00	2,65%			
Impression supports de communications	280,00	3,71%			
Buffet pour 6 dates	1 200,00	15,89%			
Total	7 550,00	100,00%			

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2014	3 775,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2012	Ile-de-france, Terre d'accueil des délégations étrangères	10 000,00 €
	Montant total	10 000,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14004677

Commission Permanente du 18 juin 2014

Objet : ACCOMPAGNER ET ACCUEILLIR LES FEMMES ETRANGERES ET ISSUES DES IMMIGRATIONS FACE AUX DISCRIMINATIONS ET AUX VIOLENCES

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien régional en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes	14 450,00 €	46,71 %	6 750,00 €
	Montant Total de la subvention		6 750,00 €

Imputation budgétaire : 930-021-6574-102005-300
10200504- Lutte contre les discriminations

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : ADRIC AGENCE DE DEVELOPPEMENT DES RELATIONS INTERCULTURELLES POUR LA CITOYENNETE

Adresse administrative : 7 RUE DU JURA
75013 PARIS 13

Statut Juridique : Association

Représentant : Madame Catherine KRIEGEL, Présidente

Objet : Promouvoir et développer les échanges, les rencontres, la formation et la recherche dans les domaines de l'accueil, l'intégration, la lutte contre les discriminations, la gestion de l'interculturalité, la citoyenneté et la lutte contre l'exclusion.

Date de publication au JO : 10 janvier 2004

N° SIRET : 45190253000026

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Soutien régional en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes
Rapport Cadre : CR12-12 du 16/02/2012

Date prévisionnelle de début de projet : 5 mai 2014
Date prévisionnelle de fin de projet : 31 décembre 2014
Démarrage anticipé de projet : Oui
Motivation démarrage anticipé : Compte tenu des délais d'instruction des dossiers de la Région et de l'intérêt de ce projet, l'action sera partiellement engagée avant l'attribution de la subvention par la commission permanente.

Objectifs :

Optimiser la capacité des acteurs du département du Val-de-Marne qui œuvrent dans divers domaines d'intervention sociale, pour un meilleur accueil et accompagnement des femmes issues des immigrations face aux discriminations et aux violences. Dans cette perspective le plan d'action proposé doit permettre aux actrices et acteurs concernés :

- d'intégrer une approche appropriée sur les problématiques spécifiques aux femmes issues des immigrations dans leur parcours d'intégration. Les problématiques spécifiques aux femmes issues des immigrations sont les difficultés liées au déracinement (non-maîtrise ou maîtrise insuffisante de la langue française ; charge psychologique liée à l'éloignement ; insuffisance des réseaux relationnels, méconnaissance des droits et des voies à suivre, risque d'isolement ; chômage ou déqualifications liées aux difficultés de la reconnaissance des diplômes et de la validation des compétences) , les difficultés liées aux doubles discriminations (sexisme et racisme) et aux violences spécifiques (isolement accru, pressions liées au droit de séjour, effets néfastes des communautarismes et des extrémismes religieux, de la polygamie, des mariages forcé, du proxénétisme ...

- d'intégrer les mécanismes sexistes à l'œuvre créant les conditions des violences faites aux femmes
- de mieux identifier la diversité des profils, des parcours et des situations concrètes des femmes issues des immigrations (étrangères, primo-arrivantes, immigrées, réfugiées politiques, etc.), notamment en ce qui concerne les phénomènes de discriminations et de violences ;
- de mieux se positionner en tant qu'intervenant social face aux situations spécifiques et aux besoins qui en découlent, et notamment au niveau de l'action collective ;
- de prendre conscience des enjeux liés à la mixité sociale et à l'égalité femmes/hommes dans la réussite de la lutte contre les discriminations et dans le développement local ;
- de définir des pistes de réflexions/actions pour optimiser les parcours d'insertion des femmes concernées, notamment par une valorisation de leurs ressources propres en matière de lutte contre les violences et les discriminations ;
- d'acquérir une démarche interculturelle, ainsi que des outils et des méthodes adaptés pour optimiser leur posture professionnelle dans la lutte contre les discriminations, les violences et l'accompagnement des victimes ;
- de réfléchir aux conditions d'un accompagnement adapté, notamment par rapport aux situations concrètes de violences faites aux femmes, en particulier de mutilations sexuelles féminines et/ou de mariage forcé, en formalisant les contours des missions, les limites de l'intervention, et les aspects liés à l'interculturel.

Objectifs secondaires :

Favoriser la mutualisation des savoirs entre les divers-e-s intervenant-e-s sur les situations spécifiques des femmes issues des immigrations face aux violences et aux discriminations, en optimisant le travail en réseau.

Aussi, cette action de sensibilisation/renforcement des capacités professionnelles devrait permettre d'identifier, parmi celles et ceux qui auront bénéficié d'une formation approfondie, des personnes ressources « référentes » sur le territoire qui pourraient être des interlocuteurs relais pour les autres professionnels. Ces personnes ressources pourraient être identifiées au sein des réseaux locaux pluridisciplinaires de lutte contre les violences faites aux femmes déjà constitués sur le territoire.

Objectifs opérationnels :

Le projet sera articulé sur deux phases :

La première phase aura pour objectif opérationnel **la mise en place d'un séminaire de sensibilisation mobilisant environ une centaine de participant-e-s.**

La deuxième phase aura pour objectif opérationnel **la mise en place de deux sessions de formation**

visant l'approfondissement des acquis de la première phase et le développement des échanges de pratiques. Ces sessions mobiliseront chacune environ 20 personnes (au total 40 participants).

Description :

Première phase : Mise en place d'un séminaire de sensibilisation au sein du réseau d'acteurs du département du Val-de-Marne

L'ADRIC organisera ce séminaire en partenariat avec les associations GAMS, Voix de Femmes et La Cimade. Le groupe de travail « Prévention des violences spécifiques faites aux femmes » du Val-de-Marne (coordonné par la DDCS 94) participera à l'organisation pour ce qui concerne la communication, la mobilisation du réseau et la mise à disposition de salles. Le service Politique de la Ville ainsi que la Direction de l'action sociale et l'observatoire de l'égalité du Conseil Général du Val de Marne sont associés et participent au groupe de travail.

Le séminaire se déroulera entre mai et juin 2014 sur une demi-journée et il pourra accueillir jusqu'à 100 professionnel-le-s venant de divers secteurs de l'intervention sociale. L'information sera relayée par les réseaux locaux interprofessionnels de lutte contre les violences faites aux femmes (soit pilotés par l'Espace Départemental des Solidarités via la Direction action sociale du Conseil Général; soit au sein des Conseils Locaux de Sécurité et Prévention de la Délinquance), par le service politique sociale et Intégration de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale en charge notamment des Ateliers Sociaux-Linguistiques, par les services politique de la Ville vers les associations, par les réseaux de la déléguée aux droits des femmes et à l'égalité et rendue publique sur le site internet de la DDCS ainsi que via la newsletter de l'ADLI (Agent de Développement Local à l'Intégration)

Le contenu du séminaire se déroulera en trois temps distincts :

- Le premier temps (9h00-11h00) sera consacré à la présentation de l'action et de ses étapes, ainsi qu'aux apports cognitifs sous forme d'un exposé-débat mobilisant un-e intervenant-e de l'ADRIC, selon les axes de contenu suivants :
 - Une approche globale des phénomènes du cumul des discriminations (discriminations multicritères) auxquels sont exposées les femmes issues des immigrations : racisme, sexisme, discriminations liées au milieu social, à l'âge, à l'orientation sexuelle, etc.
 - Une approche des situations des femmes issues des immigrations face aux doubles violences et des situations liées à la précarité administrative, à l'isolement, etc.
 - Une approche des facteurs favorisant le cumul des discriminations et des violences auprès des femmes issues des immigrations (dont les phénomènes d'isolement, de ségrégation, de repli identitaire, etc.) ;
 - Un rappel des lois, dispositifs et expériences existant dans les domaines abordés et du rôle des divers acteurs dans la lutte contre ces phénomènes.
- Le deuxième temps sera consacré à des focus sur la spécificité des discriminations et des violences faites aux femmes issues des immigrations, sous forme d'interventions courtes (20 minutes chacune) mobilisant les intervenant-e-s des associations La Cimade, Gams, Voix de Femmes. Dans cette partie seront présentés les grands axes (lignes) à la mise en place d'ateliers, pour les échanges de pratiques entre les participants, sur les 3 derniers axes précités.
- Le troisième temps sera consacré à une synthèse (présentée par l'ADRIC) des points abordés dans les temps précédents mettant l'accent sur l'importance de l'action collective pour mieux lutter contre le cumul des discriminations et des violences auxquelles sont exposées les femmes issues des immigrations.

Ce séminaire aura pour objectifs :

- de réaliser une première sensibilisation à la réalité complexe des discriminations et des violences dont sont victimes les femmes issues des immigrations, à destination d'un large public de professionnels ;
- de rendre lisible et visible la nécessité d'acquérir des connaissances et des outils pour mieux accueillir et

accompagner les femmes issues des immigrations dans la lutte contre les discriminations et les violences -de mieux situer les enjeux liées à ces domaines d'action dans le cadre des politiques de lutte contre les discriminations, et pour l'égalité femmes-hommes ;

- de présenter les modules d'approfondissement suivants et de lancer les inscriptions.

Le guide de l'ADRIC « Face aux violences et aux discriminations : accompagner les femmes issues des immigrations » sera distribué à tous les participants au séminaire

Deuxième phase : A partir de mi septembre 2014 : Mise en place des sessions de formation, d'approfondissement et d'échange de pratiques destinées aux professionnel-le-s qui œuvrent plus spécifiquement dans l'accueil et l'accompagnement des femmes issues des immigrations sur le territoire du Val de Marne.

Chaque session se déroulera sur deux jours et demi de formation et mobilisera environ 20 personnes (qui auront suivi le séminaire de sensibilisation lors duquel les inscriptions seront lancées).

Le plan d'action comprend l'organisation de deux sessions pour deux groupes de professionnel-le-s, il aura une durée totale de 5 jours et mobilisera 40 professionnel-le-s, pour les deux sessions cumulées.

Objectifs de la formation :

La formation aura pour objectif de permettre aux professionnel-le-s concerné-e-s :

- D'approfondir leurs connaissances et d'acquérir des outils complémentaires afin de construire une grille d'analyse pertinente sur les phénomènes du cumul des discriminations et des violences auxquels se confrontent des femmes issues de l'immigration ;
- Définir des pistes d'action pour améliorer les pratiques d'accueil et d'accompagnement des femmes issues des immigrations dans la lutte contre les violences et les discriminations, notamment en valorisant les ressources propres des femmes concernées ;
- Réfléchir aux modalités de développement des actions collectives dans ces domaines et de consolidation du travail en réseau ;
- Identifier, parmi celles et ceux qui auront bénéficié de ce module, des personnes ressources «référentes» sur le territoire qui pourraient être des interlocuteurs/trices-relais pour les autres professionnel-le-s.

Méthode appliquée

En s'appuyant sur les connaissances complémentaires des partenaires engagés dans la réalisation de l'action, à savoir l'ADRIC, La Cimade, le Gams et Voix des femmes, le contenu de la formation articulera des apports théoriques et des pratiques multi-référentielles enrichies par diverses expériences, ainsi que des outils théoriques, méthodologiques et pratiques. En même temps, la démarche pédagogique proposée, qui se veut interactive, engagera les participant-e-s dans un échange de pratiques et articulera les apports théoriques à l'analyse des pratiques.

L'ADRIC assumera l'animation globale de ces journées et les intervenant-e-s de La Cimade, du Gams et de Voix de Femmes y contribueront par l'apport de connaissances et d'outils.

Axes de contenu

La formation comprendra deux moments permettant d'atteindre les objectifs fixés.

Premier temps : Deux journées de formation pour approfondir les connaissances et les compétences d'intervention.

Jour 1 : Axes de contenu :

- Eléments pour une analyse pertinente des divers parcours des femmes issues des immigrations dans leurs évolutions actuelles (selon le statut résidentiel, la trajectoire d'émigration, la durée de l'immigration, l'âge, le niveau d'étude, la situation familiale, etc.) : que disent les chiffres ? que disent les études et observations du terrain ?
- Eléments pour une identification des situations liées au cumul des discriminations et des violences (sexisme, racisme, et autres discriminations liées à l'âge, au handicap, à l'orientation sexuelle, au milieu social, etc.) et des facteurs qui les favorisent (dont l'isolement, la précarité administrative, la ségrégation, le repli identitaire, etc.).
- Savoirs nécessaires sur les lois applicables en la matière, les procédures administratives et les outils juridiques existants pour agir au soutien de ce public.

Intervenantes : ADRIC, La Cimade

Jour 2 : Mieux agir face aux phénomènes d'excision et de mariages forcés

Axes de contenu :

- Eléments pour une analyse approfondie des situations vécues par rapport aux pratiques de l'excision : que disent des chiffres ? , que disent les études et des observations du terrain ?
- Savoirs sur les atouts et ressources juridiques et pratiques, réflexion sur une posture appropriée dans l'accueil et l'accompagnement des victimes d'excision ;
- Eléments pour une analyse approfondie des situations vécues par rapport aux pratiques du mariage forcé : que disent les chiffres ? que disent les études et les observations du terrain ?
- Savoirs sur les atouts et ressources juridiques et pratiques, réflexion sur la posture appropriée dans l'accueil et l'accompagnement des victimes de mariages forcés.

Intervenantes : GAMS et Voix des femmes

Deuxième temps :

Capitalisation des acquis

Il s'agit d'un atelier d'une demi-journée au cours duquel les participant-e-s seront engagé-e-s dans une évaluation des acquis des jours précédents au regard des expériences pratiques. Ce temps doit favoriser l'identification des personnes « référentes » sur le territoire qui pourraient être des interlocuteurs/trices-relais pour les autres professionnel-le-s. Un rapporteur sera présent les deux premiers jours de formation aux côtés des intervenants afin de garder trace des échanges. Les comptes-rendus réalisés lors des séances seront ensuite partagés avec les participant-e-s entre le premier et le deuxième temps de la formation (par mail) pour préparer l'échange de pratiques de la dernière demi-journée. Aussi, des fiches d'évaluation seront remplies par les participant-e-s à l'issue du premier temps de formation, permettant de recueillir leurs acquis. La synthèse de cette capitalisation sera assurée par l'intervenant-e de l'ADRIC et le rapporteur et elle fera l'objet d'un bilan final.

Moyens mis en œuvre :

Moyens humains :

- Salariés de l'association :

Responsable de formation : 177 heures à 18 €/ heure (coût avec les charges sociales)

Directrice : 22 heures à 35 €/ heure (coût avec les charges sociales)

Formateurs-trices : 20 heures à 55,77 €/ heure (coût avec les charges sociales)

Rapporteurs : 32 heures à 26,81 €/ heure (coût avec les charges sociales)

dont emplois-tremplins Région Ile de France : Adjoint de direction

- Intervenant-e-s extérieur-e-s :

Intervenant-e-s de La Cimade, du GAMS et de l'association Voix de femmes (9 interventions au total)

Intérêt régional :

Les acquis de l'action proposée, en matière d'optimisation de la lutte contre les discriminations multicritères et des violences auxquelles sont exposées les femmes issues des immigrations, croisent parfaitement les objectifs de la politique régionale dans les champs concernés. En effet, les populations issues des immigrations constituent une partie non-négligeable des francilien-ne-s. Par ailleurs, les résultats de l'action peuvent aussi servir au développement de bonnes pratiques au niveau de la région Ile-de-France, d'autant plus que les partenaires impliqués interviennent aussi à l'extérieur du Val-de-Marne, sur d'autres territoires franciliens.

Public(s) cible(s) :

TYPE DE PUBLICS VISES : Tout professionnels du Val-de-Marne : travailleurs sociaux, personnels Education Nationale, police et gendarmerie, justice, acteurs associatifs, ASL, ASV, professionnels de santé ...

Nombre de participant-e-s attendu-e-s : environ 100 personnes pour la première phase ; environ 40 personnes pour la deuxième phase

Nombre de destinataires attendu-e-s (précisez un chiffre) : environ 100 personnes pour la première phase ; environ 40 personnes pour la deuxième phase

Localisation géographique :

- VAL DE MARNE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2014

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
FRAIS DE PERSONNEL	5 930,00	41,04%
Prestations extérieures	5 700,00	39,45%
Frais de mission	300,00	2,08%
Frais d'édition des guides méthodologiques	1 000,00	6,92%
Location immobilière	320,00	2,21%
Frais de télécommunication	100,00	0,69%
Frais postaux	50,00	0,35%
FOURNITURES ADMINISTRATIVES	100,00	0,69%
Mise à disposition de salles	950,00	6,57%
Total	14 450,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
BOP 104 Direction départementale de la cohésion sociale du Val-de-Marne	4 000,00	27,68%
BOP 137 Délégation régionale aux droits des femmes	2 750,00	19,03%
Région Ile De France	6 750,00	46,71%
Mise à disposition de salles	950,00	6,57%
Total	14 450,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2014	6 750,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2011	Programme d'actions d'information et d'orientation des jeunes	100 000,00 €
2012	Egalité femmes-hommes	4 700,00 €
2012	Soutien régional en faveur de la participation citoyenne et démocratique en Ile-de-France	8 500,00 €
2012	Programme d'actions d'information et d'orientation des jeunes	100 000,00 €
2012	Soutien à la prévention	5 000,00 €
2013	Jeunes pour l'égalité	100 000,00 €
	Montant total	318 200,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14004678

Commission Permanente du 18 juin 2014

Objet : TRANSMISSION(S)

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien régional en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes	48 800,00 €	15,37 %	7 500,00 €
	Montant Total de la subvention		7 500,00 €

Imputation budgétaire : 930-021-6574-102005-300
10200504- Lutte contre les discriminations

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : COMPAGNIE PALAMENTE
 Adresse administrative : 29 RUE FONDARY
75015 PARIS
 Statut Juridique :
 Représentant : Monsieur Fabien RENAUDIN, Président

N° SIRET : 49525686900019

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Soutien régional en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes
 Rapport Cadre : CR12-12 du 16/02/2012

Date prévisionnelle de début de projet : 29 avril 2014
 Date prévisionnelle de fin de projet : 31 décembre 2015
 Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Compte tenu des délais d'instruction des dossiers de la Région et de l'intérêt de ce projet, l'action sera partiellement engagée avant l'attribution de la subvention par la commission permanente.

Objectifs :

Objectif principal :

Sensibilisation des jeunes générations aux rapports de genre non pas comme une problématique mais, par la pratique artistique, comme une réflexion et une déconstruction des représentations du féminin et du masculin, mais aussi par la transmission intergénérationnelle comme une construction collective.

Objectifs secondaires :

Déconstruire les schémas sociaux préexistants par la confrontation des témoignages entre générations
 Valoriser l'identité sociale et personnelle des femmes seniors
 Éducation à l'image : appréhender activement les différents sens que véhiculent les représentations qui nous entourent

Objectifs opérationnels : Les films seront un support à des projections débats sur les rapports de genres, l'égalité femmes-hommes et les stéréotypes que la société véhicule.

Description :

Tout part de la volonté de comprendre ce qui a été transmis de génération en génération, depuis plus de cinquante ans, entre mères et filles, entre événements historiques majeurs et parcours intimes.

Portraits audiovisuels de femmes qui ont eu 20 ans en 1945, 20 ans en 1970 et 20 ans en 1995. Puis de la génération d'après, qui les aura en 2020... Ou comment se passe la transmission inter-générationnelle de valeurs, de systèmes de pensée, de regard sur le monde. Où comment les choses changent, se meuvent, ou stagnent. Trois films de 26 minutes chacun par allers-retours entre témoignages et interviews de spécialistes de la question du genre qui à leurs tours seront outils de projections/débats auprès de collégien-nes, lycéen-nes et structures d'accueil du 3ème âge et centres socioculturels sur toute l'île de France.

Les femmes qui accepteront d'être interviewées viendront de tous les horizons socioéconomiques : femmes anonymes ou reconnues. Femmes au foyer, travaillant ou à la retraite mais aussi femmes chercheuses en sciences sociales, militantes et politiques, scientifiques... qui toutes correspondront à la proposition de départ : 20 ans en ...

Chaque portrait partira d'une histoire personnelle et abordera une ou plusieurs des thématiques suivantes :

La représentation physique et symbolique de la femme,

L'éducation sexuée,

La visibilité des femmes dans l'espace public,

L'accès au savoir,

L'indépendance économique et le pouvoir décisionnel,

La contraception, le mouvement d'émancipation et l'émergence de la question des rapports sociaux de genre

Ainsi que toutes les autres réflexions qui ne manqueront pas de surgir au gré des rencontres comme au gré des interrogations personnelles.

Car en vérité tout est parti de ce simple constat : « Je suis née fille, ma famille m'a appris que la femme c'était ça, la société m'a dit que la femme c'était ça, et je me demande bien, moi, ce que je suis... »

Le premier film interroge le point de vue des deux générations les plus éloignées : de la génération qui entre à peine dans la vie : 20 ans en 2020, à celle qui en fait son bilan, 20 ans dans les années 1940. Le corps s'est imposé comme moyen de transmission de la parole. Ou du silence. Corps d'une jeune fille à celui d'une vieille dame ; corps en devenir ou en attente ; corps social aussi dont la représentation a, ou non, évolué... Comment alors confronter ces points de vue sans qu'aucun rapport ne vienne biaiser l'échange ?

Methodologie :

Le point de départ du 1er film documentaire sera un atelier mené conjointement auprès de jeunes des 10-13 ans et de seniors de plus de 85 ans sur la représentation du corps féminin. Dans le cadre de cet atelier, le point de départ sera le détail physique, du gros plan et de l'attribut. Avant toute initiation au langage audiovisuel, chaque enfant aura ainsi à disposition une caméra légère et aura comme unique consigne de filmer des détails du corps, du sien et d'un autre : une bouche, un œil, une oreille, un doigt, une main, un pied etc... Utiliseront-ils le gros plan, le plan large, des mouvements... Quelle représentation feront-ils de leur regard inné, celui réflexe qu'ils posent sans y penser sur eux, sur ce qui les entoure ? Quels points de vue porteront-ils spontanément sur leur propre corps ou sur le corps de l'autre ?

Puis après avoir initié le groupe aux éléments audiovisuels de base par des exercices pratiques et au sens qu'ils vont donner à une représentation par le truchement de la caméra, les images seront reprises, en gros plan. Il sera d'abord question de représenter un corps neutre, dans un ou plusieurs de ses détails. A savoir qu'il n'est ni masculin, ni féminin. Puis un corps identifié : chaque enfant posera donc sa vision

du masculin ou du féminin, en choisissant son cadre. Il y aura peut être une surreprésentation de l'un des deux sexes, ou pas. Peut être que les jeunes filles choisiront en majorité de représenter un corps masculin, ou pas. Et inversement... Toutes ces images formeront alors un patchwork qui sera visionné collectivement. A l'aide de ces représentations, les attributs du genre féminin seront décryptés dans l'optique d'en faire une liste : une femme c'est ça, ça, ça et ça. Et ça n'est pas ça , ça, ça ni ça... Idem pour la représentation masculine. Ces séances seront à la fois le lieu d'une confrontation de leurs propres représentations, mais aussi celui, à travers le débat qui s'instaure, de la déconstruction des archétypes.

Parallèlement, des résidants-es de foyers de personnes âgées (banlieue parisienne : Vitry sur Seine et Paris) se verront proposer le même exercice : filmer les détails d'un corps neutre ou sexué. Quel regard porte-t-on, à quatre générations de différence sur ce même corps ? Un corps pas tout à fait le même pourtant puisqu'il a vieilli, qu'il est défini biologiquement ou socialement depuis des décennies... Dans un second temps ils regarderont les images filmées par les jeunes et vice-versa. L'image devient alors le support de médiation entre les générations.

Cette approche cinématographique sur les représentations filles/garçons, femmes/hommes sera l'objet d'une production croisée : chaque enfant s'écrira dans un deuxième temps à la première personne du singulier mais en s'imaginant dans la peau d'un-e octogénaire. Inversement, chaque adulte s'inventera dans la peau d'un-e enfant de 12 ans d'aujourd'hui. Dans cette optique, les techniques d'interview seront abordées: les jeunes se mettront dans la position de l'intervieweur et devront construire un questionnaire qui sera le matériau de leur portrait, réel ou poétique. Puis ils se confronteront à son écriture filmique. Et aux choix qu'ils devront faire. Quoi filmer ? Qui ? Comment dire ? Comment questionner un autre que soi ? Et dans ce cas, qu'est ce qu'on filme ?

Le glissement s'opérera de génération en génération passant tour à tour de réflexions de jeunes adolescent-e-s à celles d'une vieille dame de 85 ans dans l'objectif de rendre compte de l'évolution du statut social de la femme en près d'un siècle ainsi que des différentes étapes de la création du sens collectif.

Ce documentaire s'inscrit dans un projet triptyque plus large. Les générations se croiseront. Chaque documentaire sera le point de vue d'une génération sur l'autre. Chacune répondant à l'autre. Chacune en mémoire de l'autre.

Ce premier film présentera ainsi les regards croisés de jeunes de 12 ans sur la génération de femmes de 85 ans. Les questions qui leur seront posées porteront sur la représentation physique et symbolique du corps féminin. Dans le second film, ce sera la transmission entre mères et filles qui sera abordée, par le biais de l'éducation sexuée et du rapport à l'indépendance économique, en confrontant les points de vue des sexagénaires et des trentenaires. Le troisième film questionnera la remise en cause des schémas traditionnels à partir de parcours atypiques dans toutes les générations et traitera de la question du genre, de sa transcendance, dans l'évolution des rôles dévolus au féminin et au masculin sur la période. Entre trois et cinq portraits sont envisagés par documentaire.

Phase 1 : Rencontres - Avril à mai 2014

Prise de contacts avec des femmes séniors via les structures de 3ème âge en Région Ile de France (93 – Maison des Babayagas, 94 – Résidences de personnes âgées, 75 – Points Paris Emeraude, 94 – Résidences Lucien Français et Paul et Noémie Froment), première phase de tournage (repérages).

Prise de contacts avec les collègues.

Premières rencontres avec les femmes volontaires pour le projet. Rencontre des professeurs et chefs d'établissements pour la rentrée scolaire. Rencontre de scientifiques et sociologues travaillant sur la question de la place des femmes dans la société et les rapports de genre (IEC, Mage, CNDF...). Appui des associations militantes pour les droits de femmes du Val de Marne, de la Seine Saint Denis et de Paris : travail sur le contenu de l'atelier avec le Planning Familial du Val de Marne.

Choix des femmes dont les témoignages seront enregistrés.

Définition d'1 classe de 5ème dans un établissement scolaire + 1 réalisation au centre socioculturel Les Portes du Midi (Vitry sur Seine) pour le travail avec de jeunes collégiens

Écriture « scénario »

Mise en place d'outils visuels et d'animation de l'atelier avec les intervenantes du planning familial et les professionnels de l'audiovisuel participants

Phase 2- Atelier « Image de genre/ Genre d'image... » avec des jeunes de 10 - 12 ans (classe de 6ème/centre social) et des femmes seniors - Avril ou juillet 2014 (vacances scolaires) - décembre 2014

L'atelier s'inscrit dans une démarche documentaire. (description ci-dessus)

L'atelier se prolongera par un atelier de programmation où le sens critique des jeunes/des seniors sur d'autres productions audiovisuelles autour de la représentation des corps féminin/masculin sera interrogé et surtout mis en perspective de génération à génération. L'objectif de ce second temps est d'une part de conforter les techniques appréhendées dans l'atelier par une confrontation à des œuvres cinématographiques, mais aussi de permettre un premier pas vers la pratique culturelle : en effet le visionnage des films sera effectué au cinéma, en collaboration avec une enseignante à l'Ufr cinéma de Paris 8, et intervenante en action culturelle aux 3 cinés Robespierre.

Phase 3- Projections/Débats : Janvier 2015 – Décembre 2015

Projections débats du film dans les collèges, lycées, centres socioculturels et structures associatives comme culturelles (Festival International de Films de femmes de Créteil...) d'Ile de France. Réseau développé avec les actions conjointes de la Cie Palamente et du collectif Féminin-Masculin.

Contacts établis avec différents cinémas de Paris et avec l'association H/F Ile-de-France qui a pour objectif de parvenir à une égalité femmes/hommes dans les politiques et pratiques artistiques et culturelles mais qui développe aussi des actions de sensibilisation auprès des publics et des médias.

Séances de débats co-animées avec des membres du Collectif Féminin Masculin et du Planning Familial.

Moyens mis en œuvre :

Moyens humains :

Salariés de l'association : 7

Réalisateur : 2,5 mois : 8000 euros brut

chef opérateur : 15 jours : 3750 euros

preneur son : 15 jours : 2750 euros

monteur image : 10 jours : 2500 euros

monteur son : 10 jours : 2000 euros

mixage : 2500 euros

dont 1 emploi tremplin (¾ temps plein sur 7 mois. Salaires et charges enlevés du budget)

Moyens matériels et équipement :

- achat sur internet indisponibilité devis
- Achat d'une caméra Full HD Panasonic AG HMC41 2061 euros site Fnac.com
- Achat d'un pied de caméra
- Achat d'un enregistreur numérique ZOOM 236 euros site Fnac

- Location salle montage pour finalisation film devis joint
- Achat d'un ordinateur dédié carte graphique 700 euros facture fournie

Intérêt régional :

Faire rayonner l'action de lutte contre les discriminations liées au genre de la région auprès de structures éducatives, socioéducatives et culturelles d'abord dans la région ile de France puis plus largement en France ensuite grâce aux festivals dans lequel ce film a vocation à être sélectionné.

Outil permettant sa simple exportation auprès d'autres acteurs pédagogiques en France et pourquoi pas dans d'autres pays francophones

Public(s) cible(s) :

Nombre de participant-e-s attendu-e-s (précisez un chiffre) : 70 pour les interviews et les ateliers « images du genre-genre d'images »

dont filles/ femmes : 80% soit 72 femmes

Nombre de destinataires attendu-e-s (précisez un chiffre) : 2000.

dont filles/ femmes : 60% soit 1200 filles et femmes

Localisation géographique :

- REGION ILE DE FRANCE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2014

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Achat matériel audiovisuel + fournitures	3 950,00	8,09%	Délégation droit des femmes (subv 2012+2013)	4 000,00	8,20%
Location matériel (dont studio montage/postproduction)	6 030,00	12,36%	DRAC	7 500,00	15,37%
Frais postaux et télécoms	300,00	0,61%	Région ILe-de-France	7 500,00	15,37%
Déplacements et transports	800,00	1,64%	Département(s) 94 (subv 2012)	5 000,00	10,25%
FRAIS DE PERSONNEL	36 700,00	75,20%	Commune(s) Paris	4 300,00	8,81%
Impôts et taxes liés aux salaires	1 020,00	2,09%	ARCADI	6 500,00	13,32%
Total	48 800,00	100,00%	MFPF 94	1 000,00	2,05%
			Audiens	2 000,00	4,10%
			RESSOURCES PROPRES	11 000,00	22,54%
			Total	48 800,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2014	7 500,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14004684

Commission Permanente du 18 juin 2014

Objet : LE CABARET CITOYEN DE L'EGALITE

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien régional en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes	18 440,00 €	48,81 %	9 000,00 €
Montant Total de la subvention			9 000,00 €

Imputation budgétaire : 930-021-6574-102005-300
10200504- Lutte contre les discriminations

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : SANGS MELES
 Adresse administrative : 11 RUE DES ANCIENNES MAIRIES
 92000 NANTERRE
 Statut Juridique : Association
 Représentant : Madame Agnès DENIS-HAGAÏ, Présidente

Objet : L'association a pour objet de promouvoir, organiser, créer toute initiative, oeuvre, prestation, spectacles, d'organiser tout ateliers, stages, projets intéressant : les pratiques artistiques et de loisirs (pluriculturelles et pluridisciplinaires) - amateurs et professionnelles, tout projet à caractère citoyen (débat, rencontres, expositions, projections, soirées à thèmes) allant dans le sens du développement personnel et du mieux être.

Date de publication au JO : 29 novembre 1991

N° SIRET : 40273968400056

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Soutien régional en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes
 Rapport Cadre : CR12-12 du 16/02/2012

Date prévisionnelle de début de projet : 1 avril 2014

Date prévisionnelle de fin de projet : 30 mars 2015

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Compte tenu des délais d'instruction des dossiers de la Région et de l'intérêt de ce projet, l'action sera partiellement engagée avant l'attribution de la subvention par la commission permanente.

Objectifs :

Le Cabaret citoyen de l'Egalité est une démarche innovante à la fois participative et artistique qui permet

de sensibiliser tous les publics aux différentes thématiques liées à l'égalité femme-homme, de déclencher la parole et de stimuler le débat. L'objectif est que l'égalité femme-homme fasse sujet et puisse être abordée collectivement sans complexe ni tabou, et sans stigmatisation. Il s'agit d'une formule ludique et très séduisante qui peut concerner tous les publics, aussi bien hommes que femmes, y compris les jeunes.

Le cabaret se passe en deux temps : d'abord les artistes du collectif Sangs Mêlés présentent une forme théâtrale décalée et sensible (pouvant être jouée en tout lieu), puis un débat s'organise avec le public. Cette forme de théâtre d'intervention instaure un climat et permet de toucher les participants, de les prendre à partie, tout en créant une communauté du tendre et du rire et en favorisant une écoute collective et sensible.

Les artistes du collectif Sangs Mêlés sont engagés et militants sur ces questions depuis toujours. Au fil de ces années et de ses expérimentations adossées aux formations qu'il accueille pour ses équipes, le collectif est repéré pour son expertise et pour sa façon singulière d'incarner de manière sensible et poétique des questions sociétales et humanistes (de plus en plus d'institutions, de collectivités territoriales et de structures font appel aux services du collectif via « Les Zotesses »).

La première phase du projet (année 2014) consistera à créer la forme artistique à partir de recherches déjà engagées et concevoir le dispositif du cabaret, former les intervenants sur la thématique et sur les méthodes d'animation d'un débat, et enfin expérimenter cette forme au sein de différentes structures et auprès de différents publics de la région francilienne. On ne vise pas le consensus autour du sujet mais plutôt l'adhésion à un dispositif qui accueille l'autre avec bienveillance et à une démarche de mise en questionnement de ses propres usages (même les plus anodins, qui peuvent alimenter par ricochets un système inégalitaire et sexiste).

Objectif(s) stratégiques quantifiables :

- Identifier des partenaires experts sur la thématique
- Organiser 6 soirées expérimentales
- Mobiliser plus de 300 participants pour cette première phase du projet

Objectif(s) opérationnels :

- Réunir une équipe pour la création du Cabaret
- Créer une forme légère techniquement, adaptable à toute sorte de lieu, et adaptable dans la durée et le contenu (suppression de saynètes si besoin)
- Tester ce cabaret auprès du public pour bien identifier ce qui fonctionne et ce qui a besoin d'améliorations.

Description :

1/ A partir de recherches déjà existantes qui s'appuient sur les performances des « Zotesses », création d'un spectacle sous forme de modules amovibles (saynètes) afin d'adapter forme et durée au projet, au public, au lieu d'accueil.

Théâtre d'intervention – Durée de 25 à 45mn

De et avec Karine Dron, Christelle François et Virginie Lasilier, sur une idée originale de Christelle François - Création bande son : Thomas Sirou

Après de nombreuses années d'interventions, créations sensibles et poétiques sur les questions d'Egalité et contre les stéréotypes de genre, deux comédiennes/performeuses et une danseuse-performeuse du collectif Sangs Mêlés initient la fabrication d'un objet théâtral à 6 bras et 6 jambes non consensuel et non conventionnel, sur le thème de l'égalité femmes-hommes.

Les Zôtesses poursuivent leurs investigations sur l'égalité et déverseront sur scène des mots, des corps, des situations corrosives, drôles et décoiffantes. Les dérapages en escarpins seront contrôlés et l'humour ravageur. Sur ce ring rythmé et pêchu, les 3 diablesses proposeront un show antisexiste turbulent et tendre.

Si le propos est humaniste et engagé, il n'est cependant pas « frontal » et cherche d'avantage à toucher et questionner. L'effet est plutôt de créer une communauté du rire et convivialité sensible autour des questions évoquées toujours implicitement, via les images, les situations, les symboles déclinés...

La forme cabaret permet de rythmer les émotions et de clasher, de détendre et reprendre, sans pour autant perdre le public. L'énergie, le rythme, les virevoltes sont omniprésents, tricotant finalement un discours poétique complexe, non moralisateur ou jugeant...

Quelques pistes ont déjà été travaillées courant 2013 et présentées au public. Extrait vidéo : <http://vimeo.com/68999861>

2/ Création du dispositif (enchaînement spectacle / débat et création d'outils-supports pour stimuler la parole et infuser un climat > petits rédactionnels au format ludique, visuels etc.) – Formation des intervenants sur les questions de l'égalité femmes-hommes et sur l'animation des débats, pour ne pas se positionner comme les experts d'une thématique mais plutôt permettre aux participants de s'exprimer librement, de rebondir sur des saynètes du spectacle, et de favoriser les échanges. Le Cabaret citoyen de l'Egalité fait événement : à l'issue de la soirée, le débat se poursuit entre les participants qui, touchés par cette forme très originale et conviviale, se feront certainement l'écho et le relais des échanges engagés et des émotions suscitées.

3/ Expérimentation du Cabaret de l'Egalité : organisation de 6 soirées avec des structures partenaires (comme L'Escale, RamDam Slam ou l'Agora à Nanterre) qui permettront d'éprouver le dispositif et de solliciter le retour des participants pour améliorer sa forme.

4/ Objectif final: obtenir une forme conviviale, originale et percutante qui aura fait ses preuves pour la proposer par la suite le plus largement possible à des communes, collectivités locales, structures culturelles, centres sociaux, établissements scolaires, associations etc.

Moyens mis en œuvre :

- Moyens humains :

Une chargée de projet dédiée à la mise en œuvre et au suivi du cabaret citoyen de l'Egalité

3 artistes performeuses pour la création et l'interprétation du spectacle

1 musicien pour créer la bande-son

1 formatrice

1 âm-nimateur performeur pour animer le débat et stimuler les échanges entre participants

DÉTAIL DES POSTES ET SALAIRES

Écriture du spectacle :

Une metteuse en scène pendant 1 semaine

CDD d'usage - Cachet de 260 euros nets

Bande-Son :

Un musicien pendant 1 semaine

CDD d'usage - Cachet de 260 euros nets

Création et répétitions :

3 artistes pendant 3 semaines

CDD d'usage – Cachet de 690 euros nets par personne

Formatrice

Bénédicte Fiquet de l'association Adéquations > prestation de service > 600 euros ttc

Représentations (soirées cabaret)

- 3 artistes pour le cabaret x 6 soirées

CDD d'usage – cachet de 200 euros nets par personne par soirée

- 1 animateur pour le débat x 6 soirées

CDD d'usage – cachet de 100 euros nets par soirée

Une chargée de projet

Montage et suivi du projet

Total temps passé : 1 mois à temps complet

CDD d'usage – cachet de 1100 euros nets

• Moyens matériels et équipement :

Investissement dans un ampli son qui permettra d'être autonomes sur le plan technique et ainsi d'organiser le Cabaret citoyen de l'Egalité dans tous les lieux, même ceux qui ne sont pas équipés pour le spectacle (amphithéâtres, salle de réunion, de calsse, salles municipales etc.)

Mise à disposition de salles de répétition par la Ville de Nanterre

Mise à disposition du matériel d'enregistrement audio de l'Association

Intérêt régional :

L'Association Sangs Mêlés agit toujours plus en région Ile-de-France. Identifiée comme « spécialiste » du traitement des questions sociétales sur des modalités artistiques, elle tisse de plus en plus de contacts et de liens grâce à ses interventions avec « La Boîte pour en finir avec les stéréotypes de genre » (plus de 30 interventions en 2013) et « Les Zotesses ».

Aussi, les structures susceptibles de programmer ce Cabaret de l'Egalité sont nombreuses et se trouvent dans différents départements de la région IDF.

L'objectif est de faire rayonner ce dispositif le plus largement possible.

Public(s) cible(s) :

• Nombre de participant/e/s attendu/es : environ 300

• Nombre de destinataires attendus (impact) : 600

Localisation géographique :

- REGION ILE DE FRANCE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2014

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Rémunérations des intervenants (auteur, artistes, musicien)	12 700,00	68,87%
Achat de Costumes et accessoires	500,00	2,71%
Matériel (ampli son)	500,00	2,71%
Formation (par Adéquations)	600,00	3,25%
TRANSPORT	240,00	1,30%
Frais de personnel (Chargée de projet)	2 400,00	13,02%
FRAIS DE FONCTIONNEMENT	1 500,00	8,13%
Total	18 440,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
RESSOURCES PROPRES	1 000,00	5,42%
DRDFE	2 000,00	10,85%
ACSE	4 000,00	21,69%
Région ILe-de-France	9 000,00	48,81%
Département Hauts-de-Seine	2 440,00	13,23%
Total	18 440,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2014	9 000,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (informations en cours de consolidation) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2012	Soutien à la prévention	5 000,00 €
2013	Soutien à la prévention	5 000,00 €
2013	Egalité femmes-hommes	9 750,00 €
2013	Tiers Particuliers	5 000,00 €
	Montant total	24 750,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14004686

Commission Permanente du 18 juin 2014

Objet : PAROLES D'ENFANTS : LES FILLES ET LES GARÇONS

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien régional en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes	65 773,10€	38,01 %	25 000,00 €
Montant Total de la subvention			25 000,00 €

Imputation budgétaire : 930-021-6574-102005-300
10200504- Lutte contre les discriminations

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : ASSOCIATION DECI DELA
 Adresse administrative : 33 RUE JACQUES LOUVEL TESSIER
75010 PARIS
 Statut Juridique : Association
 Représentant : Madame Josette NAIMAN, Présidente

Objet : Ouvrir les enfants à d'autres cultures, les éveiller à la tolérance et à l'esprit citoyen. Deci-Delà développe des projets éducatifs plurimédia à destination des enfants et des médiateurs éducatifs.

Date de publication au JO : 18 janvier 2003

N° SIRET : 44781401300010

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Soutien régional en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes
 Rapport Cadre : CR12-12 du 16/02/2012

Date prévisionnelle de début de projet : 1 avril 2014

Date prévisionnelle de fin de projet : 30 avril 2015

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Compte tenu des délais d'instruction des dossiers de la Région et de l'intérêt de ce projet, l'action sera partiellement engagée avant l'attribution de la subvention par la commission permanente.

Objectifs :

Le projet « Paroles d'enfants – Les filles et les garçons » a pour objectif de faire émerger les points de vue, convictions et questionnements des enfants de 7 à 12 ans sur cette thématique. Une première étape va vers la déconstruction des stéréotypes et ainsi vers plus de respect et une meilleure égalité fille-garçon.

- S'intégrer dans le programme de l'ABCD de l'Égalité pour diffuser plus largement les supports et outils produits.
- Impliquer l'ensemble des acteurs de l'éducation (enseignants, parents, éducateurs, animateurs, etc.) dans une démarche de coéducation pour lutter contre les stéréotypes et les discriminations.
- Permettre d'ouvrir le débat sur les questions d'égalité entre les sexes avec tous les acteurs, en premier lieu les enfants.
- Faire prendre conscience des stéréotypes filles/garçons que la société véhicule et que les enfants portent également.
- Ouvrir le champ des possibles et le regard critique des enfants, ainsi que des adultes : notamment par rapport aux attentes au niveau du comportement, des goûts et des projections professionnelles.
- Démultiplier les bonnes pratiques et les bonnes idées en repérant, valorisant et décryptant des pratiques pédagogiques et des projets autour de cette thématique. Des cas concrets seront présentés sous forme de témoignages afin d'inciter d'autres acteurs éducatifs à s'en saisir et à développer leurs propres actions.

Objectif(s) opérationnels :

- Concevoir et produire une plateforme interactive en ligne destinée à faciliter l'émergence des paroles d'enfants. L'objectif premier est de faire en sorte que les enfants s'expriment et débattent à partir de la plateforme (déclencheur). L'objectif second est de recueillir les points de vue des enfants directement dans la plateforme afin de pouvoir les rendre visible (capitalisation).
- Proposer des trames pédagogiques d'accompagnement pour les acteurs éducatifs : des supports validés sur le terrain et qui s'appuient sur différents supports et activités du même programme.
- Accompagner les acteurs éducatifs dans la mise en place d'activités autour de ces thématiques.

Description :

Ce projet proposera d'une part, une plateforme interactive en ligne conçue afin de faciliter l'émergence des paroles d'enfants et le recueil de leurs points de vue au sein même de cette plateforme : des textes, images, dessins animés (Vinz et Lou) et extraits vidéo agiront comme déclencheurs de paroles (les extraits vidéo seront extraits d'archives du CNDP où des enfants des années 60 s'expriment sur la question) ; d'autre part, une trame pédagogique pour permettre aux acteurs éducatifs d'utiliser ces outils et ainsi de faire émerger la parole des enfants de leur groupe. Ces recueils de paroles d'enfants serviront tout à la fois de diagnostic et de déclencheur pour interroger avec les enfants l'égalité entre filles et garçons et pour lutter contre les préjugés. Un comité scientifique veillera à la validité des contenus. Une expérimentation pédagogique permettra d'animer des ateliers pilotes à partir de ces supports ainsi qu'à partir de la série de dessins animés « Vinz et Lou et les relations filles-garçons ».

Ces supports seront ensuite diffusés largement par le biais d'Internet sur les sites de Citoyen de demain et de Vinz et Lou. Des formations à destination des acteurs éducatifs (enseignants, éducateurs, animateurs, etc.) seront proposées avec le CNDP et l'ABCD de l'Égalité pour la prise en main de ces outils.

Genèse du projet : L'association Deci-dela fait émerger la parole des enfants sur différentes thématiques citoyennes, notamment la thématique des relations filles-garçons, l'égalité entre les sexes, les stéréotypes et les discriminations.

Des ateliers seront proposés en prenant comme point de départ les opinions, les points de vue et les expériences des enfants pour permettre aux acteurs éducatifs de proposer des activités qui prennent en compte leurs préoccupations et leurs représentations.

En prenant part au débat, les enfants développent des compétences essentielles pour s'exprimer en public et produire un discours argumenté. La perspective de faire porter leurs voix permet de donner une réelle place aux enfants. Leur parole est valorisée, ce qui permet de nourrir leur motivation et leur implication. Bien connaître les enfants permet de concevoir des outils pédagogiques de qualité qui répondent à leurs problématiques.

En parallèle de ce projet, le partenaire Tralalere est en train de concevoir la série de dessins animés «Vinz et Lou et les relations filles-garçons ». L'association Deci-dela participe au comité scientifique. Cette implication en parallèle du projet « Paroles d'enfants », permet de mener une réflexion transversale et de mutualiser les forces et les compétences pour créer un programme pédagogique complet autour de la thématique des stéréotypes et de l'égalité filles-garçons.

Le comité scientifique (composé de sociologues, de membres de la délégation ministérielle, de la délégation régionale aux droits des Femmes et à l'Egalité en Île-de-France, de la CASDEN, d'enseignants, du CNDP...) permet de garantir une qualité, une adéquation avec le terrain et une bonne diffusion des outils produits. L'implication de ces acteurs dans la conception, permet de créer des outils dont ils peuvent se saisir plus facilement et qu'ils peuvent ensuite diffuser dans leurs réseaux.

Etape n°1 : Réalisation des supports audiovisuels :

Les épisodes de « Vinz et Lou et les relations filles-garçons » et l'implication de l'association Deci-Delà dans le comité scientifique se situent en amont de ce projet. Cette expérience et ces ressources seront capitalisées pour mener à bien le projet « Paroles d'enfants – Les filles et les garçons ».

La plateforme interactive en ligne « Paroles d'enfants » sera réalisée par Tralalere, producteur de contenus numériques éducatifs et partenaire de Deci-Delà dans ce programme global autour de de la thématique des stéréotypes et de l'égalité filles-garçons.

En partenariat avec le CNDP, des classes seront identifiées pour la phase d'expérimentation sur le terrain.

Le CNDP mettra à disposition de ce projet des vidéos d'archives des années 60 où des enfants de primaire s'expriment sur la thématique fille-garçon. Ce support sera utilisé pour déclencher l'expression des enfants, notamment dans la plateforme interactive en ligne.

Etape n°2 : Création des trames pédagogiques d'accompagnement

La création des trames pédagogiques a pour objectif de permettre aux acteurs éducatifs de mener des activités / des ateliers autour de la thématique des stéréotypes et de l'égalité filles-garçons à partir des différents outils proposés et en capitalisant sur l'expérience.

En premier lieu, ces trames serviront pour les ateliers pilotes menés par l'équipe. Ces trames seront ensuite diffusées via Internet pour permettre à l'ensemble des acteurs éducatifs le souhaitant de se saisir de ces outils.

Des pistes et des déroulés d'ateliers seront proposés pour :

- exploiter la plateforme interactive en ligne « Paroles d'enfants »,
 - permettre aux acteurs éducatifs de faire émerger eux-mêmes les paroles des enfants et de s'en saisir pour poursuivre le débat et amorcer la sensibilisation.
- Ces recueils de paroles d'enfants serviront tout à la fois de diagnostic et de déclencheur pour interroger avec les enfants l'égalité entre filles et garçons et pour déconstruire les stéréotypes.
- exploiter les vidéos d'archives du CNDP notamment pour permettre aux enfants de prendre conscience du chemin parcouru mais aussi des stéréotypes qui perdurent.
 - exploiter les épisodes de « Vinz et Lou et les relations filles-garçons ».

En parallèle de cette création d'outils pédagogiques la thématique « fille-garçon » sera placée comme l'une des thématiques centrales sur Citoyen de demain. Des publications seront échelonnées dans le temps pour placer cette thématique au cœur du débat.

Comme pour les autres thématiques traitées jusqu'à présent sur Citoyen de demain, des actualités et des témoignages seront publiés afin de démultiplier les bonnes pratiques et les bonnes idées en repérant, valorisant et décryptant des pratiques pédagogiques et des projets autour de cette thématique. Des cas concrets seront présentés sous forme de témoignages afin d'inciter d'autres acteurs éducatifs à s'en saisir et à développer leurs propres actions.

Etape n°3 : Expérimentation pédagogique

Pour renforcer le lien avec le terrain et améliorer les trames d'ateliers, ces dernières font l'objet d'expérimentations sur le terrain.

Cette étape permet de vérifier l'adéquation des outils pédagogiques avec le terrain. Les ateliers permettent de distinguer ce qui fonctionne bien de ce qui fonctionne moins bien et qu'il faut donc ajuster. C'est également l'occasion de découvrir de nouvelles manières de faire que l'expérience concrète sur le terrain permet de voir émerger, d'adapter les outils pédagogiques : la durée, le niveau, les objectifs, etc. Un bilan reprenant ces informations sera réalisé, il rassemblera les retours terrain et préconisations. A partir de ce document, les supports pédagogiques seront repris pour être complétés et améliorés.

Le CNDP identifiera les classes où les ateliers d'expérimentation auront lieu. Les ateliers seront ensuite animés dans ces classes.

Etape n°4 : Diffusion dans les réseaux éducatifs

Les ressources interactives, audiovisuelles et les outils pédagogiques associés seront diffusés via Internet et directement sur le terrain.

Ces supports seront mis en ligne sur les sites de Citoyen de demain (près de 100 000 visiteurs uniques l'année passée), de Vinz et Lou (près de 230 000 visiteurs uniques l'année passée) et de l'ABCD de l'Egalité.

Un emailing sera envoyé à la base de contacts (près de 11 500 internautes). Ces internautes sont majoritairement des acteurs éducatifs de tous horizons (enseignants, éducateurs, animateurs, bibliothécaires, etc.). Les inscrits à cette base sont en demande constante de nouvelles ressources, de nouveaux projets et de nouvelles idées à exploiter avec les enfants.

L'information sera diffusée auprès de nos partenaires (Unicef, Ceméa, Aide et Action, Anacej, Tralalere, etc.)

La diffusion terrain sera amorcée par l'expérimentation pédagogique et l'implication dans ce projet de nos partenaires et des membres du comité scientifique. Elle permettra de créer une dynamique de mobilisation dans les lieux d'expérimentation et dans les réseaux partenaires.

Des formations à destination des acteurs éducatifs (enseignants, éducateurs, animateurs, etc.) seront proposées pour la prise en main de ces outils. Ces formations seront également l'occasion de transmettre nos objectifs pédagogiques, des éléments théoriques ainsi que l'expérience sur le terrain.

Pour réaliser ces formations un travail sera entamé avec le CNDP et l'ABCD de l'Egalité.

Les indicateurs quantitatifs sont les suivants :

- Nombre d'ateliers d'expérimentation menés et nombre d'enfants concernés : 200 enfants concernés, soit environ 8 classes (prévisionnel)
- Nombre de contenus publiés concernant la thématique sur Citoyen de demain.
- Nombre de consultations/téléchargements en ligne des supports pédagogiques.
- Nombre de formations menées et nombre d'acteurs éducatifs touchés.

Moyens mis en œuvre :

Moyens humains : 3 salariés

Chef de projet : 472 heures à 33 € /heure (salariée)

Chargée de mission: 744 heures à 20 € /heure (salariée)

Direction et administration : 160 heures à 62 € /heure (salariée)

Bénévolat : 160 heures.

• Prestations :

Création de la plateforme interactive (Tralalere) : 14 880 €

Design : 3 333,6 €

Graphisme : 3 083,5 €

Intérêt régional :

- Création d'une dynamique autour de la thématique « fille-garçon » et plus particulièrement régionale au niveau des actions terrain (ateliers pilotes lors de l'expérimentation, formations).
- Positionner l'Île-de-France dans un projet audiovisuel et pédagogique multi-dimensionnel et multi-partenarial.

Public(s) cible(s) :

Nombre de participant/e/s attendu/e/s :

Pour l'expérimentation pédagogique, 200 enfants concernés.

Pour les formations, 200 acteurs éducatifs concernés (et donc potentiellement de 4 000 à 20 000 enfants concernés par leur biais).

Le projet étant diffusé par internet et par une dissémination terrain, il est très difficile d'avoir des statistiques précises d'impact, sans compter que ces supports restent en ligne de manière pérenne, le nombre de destinataires n'est donc pas fini, il se développe avec le temps.

En prenant les chiffres de nos précédents dossiers pédagogiques, les supports pédagogiques seront téléchargés par des acteurs éducatifs plus de 2 000 fois par dossier (approx.). Les acteurs éducatifs sensibilisent plusieurs enfants en même temps. Il faut donc multiplier le nombre d'acteurs éducatifs par le nombre d'enfants sensibilisés (ce chiffre est très variable d'une personne à une autre, cela peut aller d'une vingtaine à une centaine d'enfants), soit de 40 000 à 200 000 enfants potentiellement.

Les enfants, une fois sensibilisés, peuvent avoir un impact sur leur entourage. Ainsi, la famille, les amis et les autres acteurs éducatifs en charge des enfants sont impactés indirectement par le biais des enfants. Il n'est pas possible d'estimer cet impact : l'impact est informel et sur la durée. C'est bien l'objectif : contribuer à diffuser largement une culture de l'égalité entre les filles et les garçons et une réduction progressive des stéréotypes sexistes.

Localisation géographique :

- REGION ILE DE FRANCE

Contrat Particulier : Hors CPRD**CPER :** Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2014

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
FRAIS DE PERSONNEL	40 376,00	61,39%
Conception et production de la plateforme interactive « Paroles d'enfants »	14 880,00	22,62%
COMMUNICATION	2 000,00	3,04%
Transport et déplacement	100,00	0,15%
Frais généraux et quote-part gestion administrative et financière globale)	2 000,00	3,04%
Design plateforme	3 333,60	5,07%
Graphisme plateforme	3 083,50	4,69%
Total	65 773,10	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
RESSOURCES PROPRES	10 373,10	15,77%
CNDP (en cours)	14 000,00	21,29%
Région ILe-de-France	25 000,00	38,01%
Fondation SNCF (acquis)	16 400,00	24,93%
Total	65 773,10	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2014	25 000,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS**Antériorité du soutien régional** (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2012	Méditerranée	25 000,00 €
2012	Education à l'environnement vers un développement durable	9 000,00 €
2013	Soutien régional en faveur de la participation citoyenne et démocratique en Ile-de-France	20 990,00 €
	Montant total	54 990,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14004689

Commission Permanente du 18 juin 2014

Objet : PROMOUVOIR L'EGALITE FILLES/GARÇONS AUPRES DES LYCEENS ET LES COLLEGIENS PAR LE BIAIS D'ATELIERS PLURIDISCIPLINAIRES

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien régional en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes	42 170,00 €	47,43 %	20 000,00 €
	Montant Total de la subvention		20 000,00 €

Imputation budgétaire : 930-021-6574-102005-300
10200504- Lutte contre les discriminations

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : POUR QU'ELLE REVIENNE
 Adresse administrative : 8 RUE GUSTAVE ROUANET
75018 PARIS 18
 Statut Juridique : Association
 Représentant : Madame ISABELLE OSTERMANN, Présidente

Objet : Actions citoyennes et sensibilisation : reportages/débats sur l'égalité Femmes/Hommes et d'autres thèmes citoyens. Ateliers de chants et d'écriture auprès de différents publics (enfants, personnes âgées, personnes atteintes d'Alzheimer, familles en cours d'alphabétisation...).

Date de publication au JO : 14 juillet 2001

N° SIRET : 43838653400020

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Soutien régional en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes
 Rapport Cadre : CR12-12 du 16/02/2012

Date prévisionnelle de début de projet : 1 avril 2014

Date prévisionnelle de fin de projet : 30 juin 2015

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Compte tenu des délais d'instruction des dossiers de la Région et du caractère pluriannuel de la convention, le projet sera partiellement engagé avant l'attribution de la subvention par la commission permanente

Objectifs :

Lors des interventions auprès des jeunes, l'association a constaté une régression dans les rapports de genre, avec une vision très stéréotypée, schématique et sclérosante des rôles des filles et des rôles des

garçons, entraînant des problématiques telles que des discriminations et des violences sexistes, le non respect du consentement sexuel, une méconnaissance des moyens de contraception, des grossesses précoces, etc...

Afin de permettre la construction d'une conscience autours des thématiques liées à l'égalité filles/garçons et de rétablir une meilleure compréhension entre les deux sexes, l'association souhaite mettre en place des interventions pluridisciplinaires au sein d'établissements scolaires..

Elles permettront d'abord d'établir un véritable dialogue et ensuite d'aborder la lutte contre les discriminations de genre, de développer le respect entre filles et garçons, d'améliorer l'estime de soi et d'inciter les jeunes à devenir responsable de leur santé.

Pour cela des ateliers collectifs seront développés avec et auprès de lycéens et collégiens à visée interactive et participative. Une démarche d'analyse, de compréhension, de réflexion commune sera mise en place et apportera une meilleure connaissance des représentations de genre, ainsi qu'une approche globale de la santé et de l'accès aux soins.

Etablissements sollicités:

- Lycée Professionnel Etienne DOLET - 7 - 9 rue d' EUPATORIA - 75020
- Collège Robert DOISNEAU - 51 r Panoyaux - 75020
- Collège Colette BESSON - 9 rue des Panoyaux – 75020
- Collège Mendes-France – 24 rue Le Vau - 75020
- Lycée Condorcet – 8 rue du Havre - 75009

- DRANCY (93): Collège Paul Bert 2, rue Max Jacob
- TORCY (77) : Lycée Arche GUEDON
- VILLEPREUX (78) : Lycée Sonia Delaunay - av. de Saint-Germain

Objectif(s) stratégiques quantifiables :

Les actions toucheront 8 lycées ou collèges, avec 1 ou 2 classes par établissement, soit 360 élèves.

3 coordinateurs de l'association seront impliqués, 11 intervenants extérieurs ainsi que plusieurs membres de l'équipe pédagogique de chaque classe (environ 5 personnes par séance)

Objectif(s) opérationnels :

Lors de la phase préparatoire, des réunions avec à la fois les intervenants, les responsables des structures scolaires et les équipes pédagogiques seront organisées pour détecter les classes et choisir le meilleur angle d'approche.

L'association Pour qu'elle revienne assurera la cohérence et l'adaptation des sujets auprès des jeunes et éventuellement la réorientation selon les demandes.

La création d'un outil/événement d'évaluation/valorisation sera envisagée suivant les séances ; il sera à définir avec l'ensemble des partenaires (ex : questionnaires d'évaluation et de satisfaction, création par les jeunes de slogans, d'affiches...).

Un bilan de fin d'action sera effectué avec les coordinateurs du projet, l'équipe pédagogique et les intervenants pour analyser l'impact des actions menées auprès des élèves, et leur pérennisation.

Description :

En fonction des attentes et du public de chaque établissement scolaire partenaire, 11 ateliers pluridisciplinaires seront proposés sur le thème de l'égalité filles/garçons.

L'association moteur du projet mettra en place et coordonnera l'ensemble des actions en relation avec les équipes éducatives de chaque établissement et les intervenants. Les professeurs impliqués prendront le relais pour développer le sujet dans leurs matières respectives, de manière transversale et interdisciplinaire.

Les intervenants sont des professionnels référents dans les différents domaines abordés :

Atelier 1 : Égalité Filles/Garçons au quotidien avec le réalisateur Jean-Michel TALIERCIO de l'association

Pour qu'elle revienne.

L'association diffuse l'un des ces reportages : « L'égalité femmes/hommes vue par les adolescents ». Le reportage est suivi d'un débat où chacun apporte ses témoignages. L'objectif de cet atelier est de promouvoir l'égalité filles/garçons, d'informer les adolescents sur la lutte contre les discriminations faites aux femmes, de développer un esprit critique face à ces sujets et de libérer la parole.

Atelier 2 : Féminin, masculin : approche ethnologique avec Mourad HAKMI, Ethnologue.

L'ethnologie est une science qui s'intéresse aux différentes façons de vivre des êtres humains. Lors de cette séance seront abordées les façons dont différentes cultures conçoivent la masculinité et la féminité. Loin d'être innées, évidentes et définitives, les positions masculines et féminines, ainsi que les rôles et caractéristiques qui leur sont attribués, varient en fonction des lieux et des époques. Grandissant dans une société particulière, chaque individu est amené à composer son identité sexuelle en fonction de « modèles », qui se transmettent et se transforment.

Atelier 3 : Analyse et déconstruction des stéréotypes de genre dans les images et les médias avec Laetitia PUERTAS du Pôle GENRIMAGES.

Focus sur les représentations sexuées dans l'image animée : visionnage d'extraits audiovisuels, repérage des stéréotypes de genre dans les images familières et réflexion collective autour du rôle de l'image dans la construction des modèles dominants.

Atelier 4 : Modifications et retouches d'images avec Uriel CHANTRAINE, Photographe.

Le but de cette intervention est de montrer de manière interactive via la manipulation de photographie sous photoshop comment les représentations des corps dans les images du quotidien, les publicités sont systématiquement retouchées et sublimées. Par ce type de travail on essaye de mettre en évidence la dangerosité à vouloir se conformer à ces stéréotypes imposés et de permettre ainsi, à travers ce travail de sensibilisation, une meilleure estime de soi.

Atelier 5 : Droits des femmes et évolution de la société avec Nicole FERNANDEZ FERRER, directrice du Centre audiovisuel Simone de Beauvoir.

Cette intervention permet une appropriation de l'histoire des droits des femmes, du féminisme, des discriminations femmes-hommes à travers le visionnage de courts métrages et d'extraits de films. Cela incite filles et garçons à approfondir et développer leurs connaissances sur ce sujet.

Atelier 6 : Création de slogans avec Jean-Michel TALIERCIO de l'association Pour qu'elle revienne.

Élaboration de slogans en petits groupes sur le thème de l'égalité femmes-hommes.

Atelier 7 : Création d'affiches avec Isabelle CADET, graphiste.

Avec l'aide d'une graphiste, création d'affiches autour des slogans réalisés. Ces affiches ainsi imaginées, seront ensuite imprimées et installées dans les couloirs de l'établissement.

Atelier 8 : Préjugés ou discriminations, auto discrimination avec Fernanda MARRUCHELLI et Lola CHEVALIER de la FASTI

Définition des discriminations, des préjugés et de l'auto-discrimination à travers une approche ludique par différentes mises en situations. Les jeunes sont amenés à reconnaître les comportements qui sont condamnables par la loi ainsi qu'à analyser les différences entre ces phénomènes pour mieux les comprendre et les éviter au quotidien.

Atelier 9 : « Comment se construit-on femmes, comment se construit-on hommes ? » Projection de la conférence « Le cerveau a-t-il un sexe ? » de Catherine VIDAL, Neurobiologiste.

Catherine VIDAL travaille sur les images IRM démontrant qu'il n'y a pas un cerveau masculin et un cerveau féminin. Le cerveau évolue en fonction des expériences, des influences de la famille, de l'éducation, de la culture, de la société. La plasticité cérébrale apporte un éclairage sur les processus qui contribuent à forger les identités féminines et masculines.

Atelier 10 : Accès aux soins avec deux responsables de la CPAM ou de l'ANPAA

Cette rencontre a pour objectif d'expliquer le fonctionnement du système de soin (carte Vital, régime général, CMU...), d'identifier des lieux « ressources » et de consultation « gratuite ». Rencontre interactive par le biais du « Jeu de lois » amenant la discussion et des informations par la présentation d'exemples concrets.

Atelier 11 : Vie affective et sexuelle rencontre avec un(e) responsable d'un Centre de planification + visite du Centre de planification.

Ces séances permettent d'échanger sur les relations intimes et amoureuses des jeunes, d'aborder le respect de l'autre et du consentement mutuel, mais aussi d'informer sur les droits sexuels et reproductifs et de présenter les différents moyens de contraception.

Les établissements scolaires qui ont sollicité l'association, ont en effet diagnostiqué des comportements sexistes et une recrudescence des violences ; l'augmentation des grossesses précoces étant également une préoccupation majeure au sein des lycées. L'idée étant de collaborer avec diverses associations et de mutualiser les savoir-faire et les compétences des professionnels, chacun expert dans leur domaine, qui interviendra.

Les améliorations sont attendues sur 3 niveaux :

- Les jeunes sensibilisés seront des « relais » d'informations : une sorte de médiateurs auprès d'un public plus large (d'autres élèves de l'établissement scolaire, ou leur environnement familial et social, etc...)
- Les professeurs également sensibilisés au sujet pourront mieux l'appréhender et être aptes à intervenir sur cette thématique auprès des élèves.
- De manière plus générale, les diagnostics et les bilans de nos actions favoriseront un état des lieux localisé sur les rapports de genre filles/garçons.

Moyens mis en œuvre :

Moyens humains : 3 Salariés de l'association :

- Aline LAPLACE : coordinatrice, animatrice et responsable de l'association (190 h – 34 €/h)
- Jean-Michel TALIERCIO : coordinateur, réalisateur et animateur de différents ateliers (16 ateliers de 2 h – 200 €/h + coordination 120 h – 34 €/h)
- Marie BRAVET : chargée de mission pour la promotion de l'égalité Femmes/Hommes (223 h – 10,77 €/h)

+ 11 Intervenant(e)s extérieur(e)s dont :

- Mourad HAKMI : Ethnologue (8 ateliers de 2 h – 130 €/h)
- Laetitia PUERTAS du Pôle Genrimages (8 ateliers de 2 h – 200 €/h)
- Uriel CHANTRAINE, photographe et retouches d'images sur photoshop (16 ateliers de ½ h – 130 €/h)
- Isabelle CADET, graphiste (16 ateliers de 2 h + 16h finalisation et impression – 130 €/h)
- Nicole FERDANDEZ FERRER, directrice du Centre Simone de Beauvoir (8 ateliers de 2 h – 200 €/h)
- Fernanda MARRUCHELLI et Lola CHEVALIER de la FASTI (8 ateliers de 2 h x 2 intervenantes – 60 €/h)
- 2 responsables de la CPAM (salaire : pris en charge par leur structure, dans le cadre de leurs fonctions)
- 1 ou 2 responsables d'un Centres de planification (salaire : pris en charge par leur structure, dans le cadre de leurs fonctions)
- + Anne Guilberteau de ASV 20e, aidera à la coordination du projet sur Paris 20e (salaire : pris en charge par sa structure, dans le cadre du dispositif ASV)
- + Toutes les équipes éducatives des Lycées et Collèges (salaire : pris en charge par leurs établissements, dans le cadre de leurs fonctions)

Intérêt régional :

L'égalité femmes/hommes est une priorité de l'État, de l'Education Nationale ainsi que de la Région

Ile-de-France.

Les questions de l'accès aux soins et plus généralement l'impact sur la santé seront abordées; élément important dans le cadre de la Politique de la Ville de Paris pour les jeunes et du Plan Régional de Santé Publique

Public(s) cible(s) :

Nombre de participant/e/s attendu/es : au maximum 18 classes = 360 élèves au total + en moyenne 5 professeurs par classe = 60

dont femmes/ hommes : 50/50 si possible en fonction des classes choisies

Nombre de destinataires attendus (impact) : l'ensemble des établissements scolaires partenaires et leur territoire

dont femmes/ hommes : peut varier en fonction des lycées et collèges

Localisation géographique :

- PARIS
- TORCY
- VILLEPREUX
- DRANCY

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2014

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Achat de fournitures	500,00	1,19%	RESSOURCES PROPRES	225,00	0,53%
ASSURANCE	170,00	0,40%	ACSE paris	2 000,00	4,74%
DOCUMENTATION	500,00	1,19%	Région Ile De France	20 000,00	47,43%
Rémunérations intermédiaires et honoraires	1 500,00	3,56%	ARS	4 000,00	9,49%
Publicité, publication	1 500,00	3,56%	DRJRCS	8 000,00	18,97%
Déplacements, missions	600,00	1,42%	Commune Paris - DPVI	2 000,00	4,74%
Rémunération des personnels	23 975,00	56,85%	Paris observatoire égalité F/H	4 000,00	9,49%
CHARGES SOCIALES	11 025,00	26,14%	Autres : Emploi aidé	1 945,00	4,61%
Autres charges CUI-CAE	2 400,00	5,69%	Total	42 170,00	100,00%
Total	42 170,00	100,00%			

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2014	20 000,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2011	Soutien régional en faveur de la lutte contre les discriminations en fonctionnement	13 000,00 €
2012	Soutien à la prévention	3 500,00 €
	Montant total	16 500,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14004693

Commission Permanente du 18 juin 2014

Objet : ACTION DE SENSIBILISATION PAR LE THEATRE CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien régional en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes	29 450,00 €	50,00 %	14 725,00 €
	Montant Total de la subvention		14 725,00 €

Imputation budgétaire : 930-021-6574-102005-300
10200504- Lutte contre les discriminations

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : LE MIROIR QUI FUME
 Adresse administrative : 59 TER RUE HEURTAULT
 93300 AUBERVILLIERS
 Statut Juridique : Association
 Représentant : Madame JULIE CAHEN ULLOA, Présidente

Objet : NC

Date de publication au JO : NC

N° SIRET : 48296434300016

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Soutien régional en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes
 Rapport Cadre : CR12-12 du 16/02/2012

Date prévisionnelle de début de projet : 1 mai 2014

Date prévisionnelle de fin de projet : 30 avril 2015

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Compte tenu des délais d'instruction des dossiers de la Région et de l'intérêt de ce projet, l'action sera partiellement engagée avant l'attribution de la subvention par la commission permanente.

Objectifs :

Contexte : Frappés par l'ampleur des cas de violences faites aux femmes dans le monde, la Compagnie « Le Miroir qui fume » a monté en 2012 le spectacle qui constitue le coeur de ce projet : *Bêtes, chiennes et autres créatures*, pièce écrite par l'auteur mexicain Luis E. Gutiérrez Ortiz Monasterio.

La pièce est construite sur trois moments qui précèdent **l'émancipation d'une femme de l'emprise d'un compagnon violent et manipulateur**. Le spectacle peut susciter la polémique mais, il est aussi d'une grande pertinence pour aborder les rapports conflictuels homme-femme et combattre un certain nombre de préjugés.

Une telle proposition ne prend son sens que dans un esprit de collaboration entre les différents acteurs qui agissent localement contre ce fléau. C'est en adaptant l'action en fonction des besoins spécifiques de chaque groupe de spectateurs, encadrés par des associations locales spécialisées dans l'attention et le suivi de ce phénomène, qu'elle sera plus efficace.

- Atteindre, dans un premier temps, un public d'entre 400 et 500 personnes touchées d'une manière ou d'une autre par ces problématiques dans la région Ile-de-France.
- Susciter à travers l'action un changement qualitatif de perception (donc d'attitude) sur les violences faites aux femmes et sur l'égalité dans les rapports homme-femme.

Objectif(s) opérationnels :

- Développer au moins 10 actions en collaboration avec au moins autant de structures locales de la région Ile-de-France sur l'année (entre mai 2014 et avril 2015).

Description :

Les femmes victimes de violence au sein du couple manquent souvent des mots pour décrire leurs maux. Pour certaines, restées trop longtemps dans le silence, la violence subie, surtout d'ordre psychologique, est difficilement identifiée comme telle et dénoncée en conséquence : des sentiments de culpabilité ou de honte ancrés en elles depuis trop longtemps les empêchent de libérer leur parole.

Pour d'autres, il s'agit d'un déni, le refus d'être une victime : leur mari ou leur compagnon a ses raisons, pensent-elles, d'en arriver là.

La pièce « *Bêtes, chiennes et autres créatures* » est un support idéal pour traiter le sujet car elle présente clairement cette forme de violence psychologique, relativement difficile à déceler. Une violence verbale maniée avec habileté par le personnage de l'homme, qui amène le personnage de la femme à se dévaloriser et à s'isoler dans un premier temps. Pourtant, elle va trouver peu à peu en elle-même les ressources pour se reconstruire et s'émanciper (non sans peine) de son compagnon.

Avec cette action, les enjeux sont les suivants :

1/ Donner à voir une histoire de couple type

Le théâtre produit sur les spectateurs des effets d'une force considérable. En montrant des figures et des fragments du réel, les spectateurs tendent naturellement à tirer les leçons de la représentation.

2/ Susciter (par le théâtre) un changement de perception (donc d'attitude)

Le théâtre ne donne pas des explications, il montre. Les identifications et les réticences qui s'opèrent chez le spectateur lors de la représentation vont faire que celui-ci en sortira méditatif. **Une modification subjective, parfois difficile à cerner ou à verbaliser, se produit.** C'est peut-être le début d'un changement de perception (donc d'attitude) par rapport au sujet traité, et il est d'autant plus susceptible d'advenir s'il se produit dans l'intimité du spectateur.

3/ Libérer la parole des spectateurs

En donnant aux spectatrices et spectateurs l'occasion de s'exprimer lors d'un atelier théâtre, ou lors d'un débat après la représentation, les effets subjectifs du théâtre commencent à apparaître : **en verbalisant leurs impressions, il s'opère une prise de conscience chez les spectateurs de ce qui vient d'être ressenti collectivement grâce au transfert théâtral.** Le spectateur a l'avantage de la prise de distance par rapport à ses expériences personnelles, et en même temps, il a la possibilité de réexaminer ses expériences à la lumière de celle des personnages de la pièce.

4/ Identifier les violences

En décryptant les différents types de violence lors d'un débat après la représentation, les signes annonciateurs du passage à l'acte, et le contexte qui favorisent les agressions physiques sont identifiés très précisément : **la discussion entre pairs contribue à mettre des concepts à côté des impressions encore sensibles chez les spectateurs.**

DEROULEMENT DU PROJET :

1/Repérage des associations, structures locales.

- Repérer les différentes structures qui soutiennent les femmes, luttent contre les discriminations et viennent en aide aux victimes de violences (les centres d'hébergements, accueil de jour, centres d'informations, centres d'écoute...)
- Rencontre avec les chargé(e)s de mission des droits des femmes pour mieux connaître les problématiques locales.

2/Prise de contact avec les structures locales et présentation du projet.

- Repérer au sein des structures les interlocuteurs pertinents pour le projet.
- Identifier les besoins des structures repérées.
- Décrire les grandes lignes du projet et les différentes formes dans lesquelles il peut se décliner.
- Formuler la problématique donnant un sens au projet selon les attentes de la structure.

3/Construction conjointe de l'action.

- Déterminer le champ d'action du projet et les modes d'accompagnement adaptés.
- Déterminer avec la structure d'accueil la constitution des groupes de femmes participant au projet (nombre, âge, champ sociale, langues étrangères)
- Déterminer la participation des intervenants de la structure d'accueil au sein de l'action : psychologue, assistance sociale, médiateur ...
- Mutualisation des moyens d'éventuelles structures partenaires de l'action : croisements des publics, mise à disposition des lieux ...

4/Montage financier/ planning.

- Estimer avec les structures d'accueil le budget prévisionnel de chaque action.
- Prise de contact avec les institutions publiques ou fondations susceptibles de participer au projet.
- Planifier le calendrier des différentes actions au long de l'année civile.

5/Mise en oeuvre

- Coordination de la production de la série d'actions à mettre en place.
- Convocation et préparation de l'équipe technique et artistique en fonction de la nature de chaque action.
- Répétitions et déroulement de l'action.
- Eventuel suivi ou retour de l'équipe au sein des structures d'accueil pour clore l'action.

Moyens mis en oeuvre :

Moyens humains : 2 Comédiens, 2 régisseurs, intervenants de la structure locale d'accueil (psychologues, médiateurs...)

Pour les 2 régisseurs ou techniciens (qui gèrent la lumière, le son/décor et la vidéo) : une rémunération horaire de 30€ bruts de l'heure pour 8h de prestation, donc, 240€ x 2 = 480€ bruts + les charges.

Pour les deux comédiens, engagement pour deux services avant la représentation, soit pour un atelier de

pratique théâtrale avec des volontaires, soit pour des répétitions afin d'adapter le spectacle aux conditions de la structure et du lieu de la représentation, soit 8H à 35€ de l'heure pour l'atelier ou la préparation de l'action, et un cachet isolé de 12h de 283€ bruts pour la journée de la représentation + les charges. Le global brut s'élève à 1606 + 919€ de charges sociales par action, à multiplier par 10.

Public(s) cible(s) :

· Nombre de participant/e/s attendu/es : · 400 à 500 personnes sur 10 Actions avec au moins autant de structures partenaires

Localisation géographique :

- REGION ILE DE FRANCE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2014

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
FRAIS DE PERSONNEL	26 750,00	90,83%
CHARGES EXTERNES	1 700,00	5,77%
Transport et déplacement	1 000,00	3,40%
Total	29 450,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
RESSOURCES PROPRES	1 525,00	5,18%
Ministère des droits des femmes	5 890,00	20,00%
Région IDF	14 725,00	50,00%
Structures locales d'accueil	7 310,00	24,82%
Total	29 450,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2014	14 725,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14004694

Commission Permanente du 18 juin 2014

Objet : CAUSERIES POUR FEMMES A BARBE ET JAMBES RASEES - POUR UNE TRIBUNE THEATRALE VERS L'EMANCIPATION DES FEMMES AU XXI SIECLE

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien régional en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes	32 176,00 €	30,15 %	9 700,00 €
	Montant Total de la subvention		9 700,00 €

Imputation budgétaire : 930-021-6574-102005-300
10200504- Lutte contre les discriminations

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : LA DEFERLANTE
 Adresse administrative : 10 RUE RIQUET
75019 PARIS 19
 Statut Juridique : Association
 Représentant : Véronique EYRAUD-ROUNIA, Présidente

Objet : Développer la pratique des disciplines artistiques du spectacle dans l'esprit de l'éducation populaire

Date de publication au JO : 11 janvier 2003

N° SIRET : 44803546900015

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Soutien régional en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes
 Rapport Cadre : CR12-12 du 16/02/2012

Date prévisionnelle de début de projet : 1 avril 2014
 Date prévisionnelle de fin de projet : 31 décembre 2014
 Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Compte tenu des délais d'instruction des dossiers de la Région et du caractère pluriannuel de la convention, le projet sera partiellement engagé avant l'attribution de la subvention par la commission permanente

Objectifs :

Objectif(s) stratégiques quantifiables :

- Utiliser la discussion et la pratique théâtrale comme outils pour promouvoir l'égalité entre les femmes et

les hommes, pour indiquer les bonnes pratiques et faire évoluer les mentalités, sur les quartiers Flandre et Danube du 19^{ème} arrondissement de Paris situés en territoire Politique de la Ville.

- Rompre l'isolement social et l'exclusion en donnant la parole et la scène théâtrale aux citoyennes d'aujourd'hui et ouvrir un débat public sur l'égalité de droit et de fait entre les hommes et les femmes
- Susciter la prise d'autonomie des femmes ainsi que l'accès et la prise de possession concernant leurs droits fondamentaux
- Lutter contre les inégalités et les discriminations fondées sur le sexe et le genre et la non-accessibilité à la culture, la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes

Objectif(s) opérationnels :

- Mise en place d'un cercle de parole respectueux des différences, permettant à chaque bénéficiaire de s'y exprimer librement et de s'y épanouir.
- Création et pérennisation d'un lien entre les femmes et les structures sociales, Toucher des femmes isolées de la vie sociale. Collecte des récits individuels des bénéficiaires lors des Causeries, Fabrication par l'auteure d'un objet théâtral à partir de cette collecte, Interprétation et mise en scène de cette œuvre dramaturgique par les bénéficiaires, Aboutissement de ce travail commun lors de représentations théâtrales publiques des bénéficiaires.
- Faire prendre conscience par la discussion des freins à l'accès aux droits et à l'égalité des bénéficiaires (freins familiaux, professionnels, etc.), Les aider à développer leur pouvoir d'agir tant au niveau personnel que familial et professionnel, Les orienter vers leurs accès aux droits de tous types.
- Lors des représentations, inscription des bénéficiaires dans le programme d'un lieu culturel d'envergure, Découverte de lieux culturels et création d'un lien pérenne avec des lieux proches des bénéficiaires

Description :

Le projet des Causeries utilise la discussion et la pratique théâtrale comme des outils pour promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes et lutter contre les discriminations dont les femmes sont victimes. Croisant plusieurs publics prioritaires, ce projet centré sur l'égalité hommes/femmes, l'accès aux droits et à la citoyenneté et l'éducation artistique, s'appuie sur les diagnostics territoriaux, et agit de manière transversale sur le plan du développement du lien social et citoyen, de la lutte contre les inégalités et les discriminations entre les femmes et les hommes, et de la culture.

Le projet se déroule au sein des quartiers Flandre et Danube, quartiers Politique de la Ville du 19^{ème} arrondissement de Paris, et touche des femmes dont les profils sont semblables sur des problématiques de violences physiques/psychologiques, de mères isolées en recherche d'emploi et/ou de logement, de cheffes de familles monoparentales, de parcours d'insertion sociale et professionnelle ou de retraitées. Cela les place dans des situations de double discrimination : il est donc essentiel de rompre l'isolement social et l'exclusion en donnant la parole et la scène théâtrale aux citoyennes d'aujourd'hui et ouvrir un débat public sur l'égalité de droit et de fait entre les hommes et les femmes.

Ces femmes, du fait de leurs identités et de leurs problématiques, souffrent dans leur majorité de doubles discriminations, qu'il s'agisse de leur territoire et de leur origine, de leur condition de femme sur leur territoire, de leur condition de femme et leur condition familiale, etc. Elles sont également victimes quotidiennes de stéréotypes sexistes. Elles ont peu accès aux loisirs du fait de leurs situations. Il s'agit donc de lutter contre les inégalités et les discriminations fondées sur le sexe et le genre et la non-accessibilité à la culture, et promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes.

Il est primordial d'apporter des outils sociaux pérennes et indispensables (mise en relation des bénéficiaires avec des structures spécialisées, les orientant vers des partenaires professionnels reconnus tels les Clubs de prévention, Maison de santé, Planning Familial ou encore Association spécialisées dans

les droits des femmes) aux femmes, pour favoriser leur accès à une vie sociale : les partenaires sociaux et de terrain servent de relais aux participantes concernant toutes les problématiques auxquelles elles peuvent être confrontées dans leur situation d'inégalité et de discrimination. Ces relais situés sur leur territoire leur permettent d'avoir des outils pour modifier leur situation et leur quotidien de manière durable et non plus souvent trop solitaire.

DEROULEMENT DU PROJET :

Les Causeries, un projet social de territoire lié à une création théâtrale :

Engagée artistiquement sur la question de la place et des droits des femmes, la Compagnie La Déferlante mêle intimement création artistique et réflexion sociale dans un projet innovant : Les Causeries pour femmes à barbe et jambes rasées, ou l'ancrage de sa création « Les Barbues ou de l'insatisfaction politique », au cœur du quartier politique de la ville Flandre et Danube dans lequel elle est implantée depuis 10 ans.

Partant du constat que la lutte contre les discriminations et pour l'affirmation de la place des femmes dans la société n'est pas terminée malgré l'acquisition légale de l'égalité entre les hommes et les femmes, et s'appuyant sur un diagnostic de territoire signalant les femmes (issues de l'immigration, en recherche d'emploi, en perte de lien social, en situation de monoparentalité) comme un public prioritaire, la Compagnie La Déferlante relie sa pratique théâtrale et son action sociale en mettant en œuvre un projet centré sur la mise en œuvre de l'égalité hommes/femmes, l'accès aux droits et à la citoyenneté et l'éducation artistique. Pour favoriser l'insertion, la socialisation et l'émancipation des femmes issues de quartiers prioritaires, ce projet structure des actions partenariales fédérant acteurs du champ social, culturel, artistique et acteurs institutionnels.

La création de la Compagnie La Déferlante, « Les Barbues ou de l'insatisfaction politique » est une relecture décalée des utopies faussement féministes d'Aristophane, « L'Assemblée des Femmes » et « Lysistrata ». Dans cette mise en abyme, les personnages féminins s'indignent de la représentation de ces femmes de l'Antiquité et s'affranchissent des chaînes de leur metteur en scène de fortune pour se défaire des stéréotypes qu'on leur a inculqués. Ces profils de femmes, fictifs mais résolument authentiques, portent leurs voix scandalisées en écho à des situations et des parcours de vie ancrés dans le réel. Sans se poser en caricatures grossières, les « Barbues » ont chacune une histoire dont la portée demeure universelle. C'est bien cette universalité qui fait toute l'originalité du projet global de la Compagnie La Déferlante qui, tend à dépasser la simple dynamique entre l'acteur et le spectateur où « Barbues » et Causeuses se répondent, dans une démarche d'inspiration mutuelle.

La Compagnie La Déferlante réunit donc les femmes lors de *Causeries* où les thématiques discutées sont transversales au spectacle et à leurs vies contemporaines. Cependant, les deux pendants du projet présentent deux approches différentes et complémentaires. Le texte des « Barbues » propose une allégorie de ce que peut être la condition d'une femme du XXI^{ème} siècle. Il clame sur la voie publique un état de fait ; il est l'initiateur d'une réflexion et le relais d'une préoccupation. Les Causeries orientent le débat vers des thématiques qui touchent les femmes au quotidien et permettent d'aborder des aspects divers de leurs conditions de femmes aujourd'hui. Lors d'entretiens familiers réguliers, les Causeuses réunies font jaillir un bouillonnement d'idées dans une prise de parole partagée. Leur laboratoire de pensées agité via les comédiennes et l'auteure, ainsi que les partenaires sociaux, éducatifs et sanitaires professionnels, est le lieu d'une prise de parole publique et l'occasion pour les Causeuses de libérer leur parole avant de se livrer à une tentative théâtrale tout à fait singulière et de découvrir le théâtre .

Un projet en trois temps : les Causeries inventent les conditions d'une prise de pouvoir des femmes d'aujourd'hui, par la parole en action puis par le jeu théâtral.

En 2012/2013, 30 femmes bénéficiaires âgées de 20 à 77 ans ont participé à cette 1^{ère} édition du projet Causeries. En 2014, l'objectif est de toucher 40 bénéficiaires directes. Le public bénéficiaire est mobilisé par l'association en partenariat avec les centres sociaux (appels téléphoniques, mails), car certaines participantes y suivent des ateliers, et d'autres peuvent venir prévenues par l'affichage mis en place. Afin

de mobiliser des femmes dont le lien social est fragilisé, qui n'ont pas accès à la lecture et qui ne connaissent pas les centres sociaux, un travail est fait également avec des personnes relais : des femmes qui occupent une place de meneuses au sein de leurs communautés, (soit par un lien d'origine, soit par un lien de religion etc..). Elles sollicitent leurs comparses devant les grilles des écoles, dans les cours d'immeubles et les jardins, les appellent et les font sortir de chez elles pour participer à une causerie. Elles s'organisent ensemble pour se rendre aux rendez-vous. Ce premier lien permet de les rencontrer et de prendre ensuite le relais dans une sollicitation reprise avant chaque causerie (appels téléphoniques).

A/ Les Causeries : prise de parole, échanges, débats

-11 Causeries classiques: sont des rendez-vous de parole et d'échanges. Ces entretiens réguliers abordent des aspects divers des conditions de femmes à travers des discussions critiques autour des personnages fictifs d'une œuvre dramaturgique. Elles sont le lieu d'une prise de parole publique. Le rôle de l'auteure est de recueillir les réalités de la condition des causeuses, de garder trace et mémoire du projet. Ces rendez-vous se déroulent au sein des Centres sociaux proches des lieux de vie des causeuses, en lien avec les équipes directrices et les animateurs des centres : Centre social CAF Tanger, Centre social et Culturel Danube Solidarité, Centre d'animation Solidarité Angèle Mercier, ainsi que les associations Germae et Paroles Voyageuses.

-5 Causeries pratiques : Des partenaires socio-éducatifs spécialisés dans certaines problématiques identifiées sont invités à apporter soutien et réponses concrètes aux besoins des causeuses lors d'une causerie sur 3 (accès aux soins, accès aux droits, recherche professionnelle...).

B/ 8 Ateliers de pratique théâtrale : articulés autour de thématiques réfléchies lors des Causeries, ils donnent lieu à une initiation théâtrale encadrée par les comédiennes de la Compagnie La Déferlante. Les Causeuses volontaires s'initient au jeu dramatique, se saisissent du médium théâtral pour formuler leurs propres pensées. Cette étape crée les conditions d'une mise en action et d'une prise de pouvoir symbolique des femmes par le biais de la pratique théâtrale. Elle se déroule sur 5 ateliers autour de thématiques évoquées dans « Les Barbues » et choisies par les participantes : grandir en tant que fille et femme, le divorce et le mariage arrangé, le rapport au mari ou au partenaire et la liberté d'expression dans le couple, le choix de faire des enfants...

C/ 4 temps forts : (8 mars, 25 novembre, événements de structure partenaire): sont des moments privilégiés pendant lesquels le travail théâtral des Causeuses au sein des ateliers de pratique est montré publiquement. Une forme théâtrale autonome et évolutive, résultat des causeries et des ateliers de pratique voit le jour et la pièce créée à partir de leurs histoires personnelles est le témoignage d'une voix plurielle de femmes qui n'hésitent pas à causer.

Les Causeuses, amenées à découvrir l'expression par l'acte théâtral à travers tous les stades de la démarche artistique : tour à tour spectatrices, créatrices, actrices et discutantes, sont entourées d'artistes et de comédiens jusque dans les ateliers de pratique théâtrale, non dans le cadre d'un stage d'apprentissage, mais pour véritablement les sensibiliser et les amener à élever leur voix artistique.

Moyens mis en œuvre :

• Moyens humains :

Causeries classiques :

2 artistes intermittents (comédienne et auteure), 199 heures, coût horaire 21 euros brut chargé

Causeries pratiques : 2 artistes intermittents (comédienne et metteur en scène), 168 heures, coût horaire 22 euros brut chargé

Temps forts :

- 6 artistes intermittents (5 comédiens, 1 metteur en scène), 252 heures, 21 euros coût horaire brut chargé

- 1 régisseur lumière intermittent, 36 heures, 26 euros coût horaire brut chargé

Causeries pratiques et Temps forts :

- 1 collaborateur du directeur artistique et du metteur en scène intermittent, 461 heures, 17 euros coût horaire brut chargé

Ensemble du projet :

- Coordinatrice de projets, salariée de l'association en Emploi Tremplin, 355 heures, coût horaire 13 euros brut chargé : *ce poste a été retiré du budget global ci-dessous car ne pouvant être inclus dans la base subventionnable.*
- Attaché de production, intermittent administratif, 358 heures, coût horaire 14 euros brut chargé

• Moyens matériels et équipement :

- Costumes et accessoires : Ils sont nécessaires pour le travail théâtral des participantes ainsi que pour les représentations qu'elles effectueront. Une partie sera louée et une partie proviendra de la récupération (prêts, etc.).
- Location d'une sonorisation : Location d'une sonorisation pour les représentations lors des Temps forts où les participantes effectueront les représentations de leur travail théâtral.
- Achat de livres reprenant les pièces de théâtre d'Aristophane : pièces d'Aristophane, répertoire théâtral contemporain lié à la question féminine (Naoual El Saadaoui, Julia Voznesenskaya, Leila Sebbar...). Ces ouvrages permettront aux participantes de découvrir davantage le texte et l'écriture théâtrale, de lire ensemble ou de s'initier à la lecture seule.

Intérêt régional :

Ce projet des Causeries est une application concrète de la politique régionale soutenant l'égalité entre les femmes et les hommes et contre les discriminations. La première version expérimentale de ce projet en 2012 a montré à quel point il répondait aux besoins des femmes, aussi bien parisiennes que d'Ile-de-France (certaines participantes venaient de la Seine-Saint-Denis). Ce nouveau projet des Causeries pourra mener sur des territoires régionaux hors de Paris : lors des représentations des créations théâtrales des participantes peuvent se dérouler sur l'ensemble du territoire régional, afin de porter la voix des participantes et de sensibiliser les publics régionaux aux problématiques d'égalité entre les femmes et les hommes et de discriminations

Public(s) cible(s) :

- Nombre de participant/e/s attendu/es : 40 femmes participantes
- Nombre de destinataires attendus: Plus de 200 bénéficiaires indirects spectateurs lors des représentations durant les Temps forts

Localisation géographique :

- PARIS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2014

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Rémunération d'intermédiaires (intermittents)	26 676,00	82,91%
DROITS D'AUTEUR	660,00	2,05%
Frais de déplacement	1 640,00	5,10%
Prestation photographe/vidéo	1 200,00	3,73%
Graphisme supports de com	700,00	2,18%
Costumes et accessoires	545,00	1,69%
Location d'une sonorisation	400,00	1,24%
Goûters pour les Causeries classiques	288,00	0,90%
Achat de livres reprenant les pièces de théâtre antiques	67,00	0,21%
Total	32 176,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
DRAC	4 000,00	12,43%
Cucs (Etat et région)	6 800,00	21,13%
Préfecture de Paris DDCS - SDFE	3 000,00	9,32%
Région ILe-de-France	9 700,00	30,15%
COMMUNE DE PARIS	8 000,00	24,86%
Fondations, bailleurs sociaux	676,00	2,10%
Total	32 176,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2014	9 700,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2012	Soutien régional en faveur de la lutte contre les discriminations en fonctionnement	9 700,00 €
2013	Aide à projet arts de la rue et/ou de la piste	4 000,00 €
	Montant total	13 700,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14004695

Commission Permanente du 18 juin 2014

Objet : CAMPAGNE REGIONALE : STOP MARIAGE FORCE!

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien régional en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes	52 792,00 €	23,68 %	12 500,00 €
	Montant Total de la subvention		12 500,00 €

Imputation budgétaire : 930-021-6574-102005-300
10200504- Lutte contre les discriminations

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : VOIX DE FEMMES
 Adresse administrative : PLACE DES LINANDES BEIGES
 95892 CERGY PONTOISE CEDEX
 Statut Juridique : Association
 Représentant : Madame COURTIN Françoise, Présidente

Objet : Lutter contre le mariage forcé, l'envoi au pays sans consentement, la séquestration et toute forme de violences, de discriminations faites aux femmes.

Date de publication au JO : 7 février 1998

N° SIRET : 43004703500018

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Soutien régional en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes
 Rapport Cadre : CR12-12 du 16/02/2012

Date prévisionnelle de début de projet : 1 mai 2014

Date prévisionnelle de fin de projet : 31 décembre 2015

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Compte tenu des délais d'instruction des dossiers de la Région et de l'intérêt de ce projet, l'action sera partiellement engagée avant l'attribution de la subvention par la commission permanente.

Objectifs :

Ce projet de campagne régionale de sensibilisation a pour objectif de lutter contre le mariage forcé sous un angle original : le changement des mentalités grâce à une inversion des discours habituels. Force est de constater en effet que ne sont jamais valorisés les alliés-es de l'entourage amical, familial et culturel des filles qui refusent cette violence, d'une part ; et d'autre part, les familles qui ne marient PAS leurs filles de

force.

La campagne « STOP mariage forcé ! » ne perdra pas de vue qu'elle veut aussi faire reconnaître le mariage forcé comme une violence sexiste tout en évitant de stigmatiser les populations. Voix de Femmes est, depuis sa création, une association féministe et anti-raciste qui a pu observer que la stigmatisation engendre, de la part des familles notamment, un repli, qu'il est important de lever. Mais surtout Voix de Femmes se gardant de qualifier le mariage forcé comme une simple pratique, coutume ou tradition, elle impliquera, dans cette campagne, des personnes ayant ce même point de vue afin de rendre universelle l'égalité entre les femmes et les hommes en matière du droit de choisir librement sa vie amoureuse et conjugale.

Un travail de déconstruction des stéréotypes sera donc réalisé avec des jeunes filles et garçons d'Ile-de-France. Ces dernière-s produiront les supports innovants accompagnant la campagne dans la perspective de créer un réseau informel de solidarité avec celles et ceux qui ont dit « non », qu'il s'agisse directement des victimes ou de leurs allié-es, et ce afin de renforcer les capacités des victimes à demander de l'aide.

Sortir le mariage forcé du double écueil de la stigmatisation et du culturalisme est essentiel. Et ce d'autant plus que sur le terrain, la parole des femmes et hommes de toutes origines, revendiquant le droit de choisir librement son conjoint, est encore peu médiatisée et doit l'être pour que les mentalités changent, au sein de toutes les familles et aussi des pouvoirs publics.

Voix de Femmes souhaite en effet que la campagne « STOP mariage forcé ! » puisse, à plus long terme, déboucher aussi sur la création d'un protocole régional de lutte contre le mariage forcé, afin de mieux protéger les femmes, tout particulièrement celles qui, sans soutien familial ou extérieur, se révoltent contre cette violence.

Bien que cette campagne vise à lutter contre le mariage forcé de manière positive, elle gardera en effet toujours comme fil rouge que, derrière ces louables objectifs, il y a en France des victimes confrontées à cette violence et qu'il faut les inciter à faire valoir leurs droits et les protéger.

Description :

Voix de Femmes travaillera en partenariat avec des établissements scolaires où elle est déjà intervenue et où elle sera amenée à animer des interventions ponctuelles de sensibilisation en 2014. Il leur sera proposé des sensibilisations d'approfondissement pour mobiliser des élèves sur la campagne. Le foyer parisien, « FIT une femme un toit », engagé depuis longue date dans la promotion de l'égalité femmes/hommes et dans la lutte contre les violences sexistes et du libre choix amoureux, sera partenaire de ce projet.

Les élèves et jeunes investi-es dans ce projet élaboreront les slogans et participeront au casting des personnes qui figureront sur les supports (affiches et cartes postales) de la campagne « STOP mariage forcé ! ». Ces dernière-s seront des personnes ayant, à un moment de leur vie, résisté contre le mariage forcé en tant qu'allié ayant déjà soutenu une victime.

Les jeunes femmes et garçons qui construiront cette campagne seront, dès sa préparation, informé-es des objectifs à court et à moyen terme de « STOP mariage forcé ! », à savoir la création d'un réseau informel de citoyen-nes et lanceurs d'alerte démontrant que la lutte contre cette violence est bel et bien universelle, et ne relève pas du choc des cultures comme on l'entend souvent à propos des violences faites aux femmes issues de l'immigration.

Le cœur du réseau une fois constitué sera valorisé en particulier à travers les supports « vivants » (site et facebook) où figureront les motivations des participant-es en faveur de l'égalité femmes/hommes dans le libre choix amoureux.

Après le lancement officiel de la campagne, toutes les personnes amenées à rejoindre le réseau de résistance construit, petit à petit, au fil des étapes de la campagne, travailleront avec le Centre Hubertine Auclert pour essaimer les actions de sensibilisation autour de la campagne, grâce aux personnes du réseau (dont il faudra trouver un nom); en particulier au sein des établissements scolaires et des centres

socio-culturels ainsi que des associations de quartier. Le cœur du réseau et les nouvelles et nouveaux membres échangeront sur le site de la campagne, qui sera co-animé par le réseau et par Voix de Femmes, première association européenne ayant pour objectif exclusif de lutter contre le mariage forcé. Les victimes potentielles ne seront jamais oubliées puisque, sur tous les supports de la campagne, figurera un numéro clairement identifié - SOS mariage forcé : 01 30 31 05 05 - pour que filles et garçons ayant besoin d'une aide, osent la demander. 30 000 exemplaires de support en format « carte de crédit » dédiés à la promotion de ce numéro national « SOS mariage forcé », seront également distribués pendant la campagne.

La capitalisation de cette expérience innovante sera valorisée et médiatisée lors de Rencontres Régionales qui se dérouleront en mai 2015, à la veille des vacances scolaires, afin de rappeler l'un des objectifs stratégiques de la campagne : non seulement renforcer les victimes dans leur capacité et leur droit de refuser un mariage forcé mais aussi, et surtout, leur offrir les moyens d'être protégées concrètement par les pouvoirs publics. A plus long terme, « STOP mariage forcé ! » veut, rappelons-le, atteindre l'objectif, loin d'être le plus aisé, du changement des mentalités.

Phase 1 : « Incitons les filles et garçons à ne pas partir en cas de soupçon à la veille des grandes vacances scolaires »

Mai 2014

Préparation de la campagne :

Ateliers de sensibilisation avec des élèves du lycée Pissaro (Pontoise-95).

Réalisation d'un clip en partenariat avec 4 élèves du lycée Pissaro, l'association Enjoy (sous réserve) et FencyTV. Le casting du clip permettra de rencontrer les personnes qui accepteront d'être sur les affiches.

Avril-mai : Réalisation bénévole par une jeune femme suivie par l'association, du support format « carte de crédit », et de certaines illustrations de la page facebook, et du site internet.

Communiqué/conférence de presse, qui annoncera, dans un premier temps le lancement de la campagne 2014/2015 dans le prolongement de celle du Ministère délégué des Français à l'étranger sur le rôle des consulats de France à l'étranger dans le soutien aux personnes mariées de force à l'occasion des vacances.

L'action des élèves du lycée Pissaro est donc complémentaire de celle de l'Etat, puisque les jeunes femmes qui sont coincées au pays sont très généralement scolarisées et qu'elles rencontrent des difficultés pour revenir en France.

Mise en ligne du clip (sous réserve qu'il soit terminé, sachant qu'il sera réalisé bénévolement) sur le site dédié.

Phase 2- « Un aller sans retour ? Les filles refusent ! Les familles et les pouvoirs publics aussi ! »

Septembre/octobre 2014

Lancement des ateliers de création d'affiches avec le FIT et le lycée Suger (Saint-Denis-93)

Vendredi 10 octobre :

Demi-journée de lancement de la campagne au lycée Suger en partenariat avec la chargée de mission égalité Femmes/hommes de la ville de Saint-Denis, rencontrée le 7 avril 2014. Temps d'échanges ponctués de créations artistiques déjà existantes, final réservé à la parole des élèves du lycée.

Invitation des établissements scolaires du Grand Cerf (Bezons -95), du collège Camille Corot à Chelles (77) dont l'équipe pédagogique est très impliquée dans la prévention du mariage forcé.

Phase 3- « Et si nous parlions enfin de celles et ceux qui n'ont jamais marié leur fille de force, sans oublier les filles résistant pour l'égalité dans leur choix amoureux ? »

Octobre-décembre 2014 : Finalisation des supports de la campagne

Production de slogans, casting, prise de photos. Affiches et cartes postales making off, choix des

partenaires et lieux ciblés en partenariat avec le centre Hubertine Auclert.

Phase 4 : « le mariage forcé, ça peut arriver à n'importe quel moment de l'année... » : Création d'un réseau STOP mariage forcé (nom provisoire donné au réseau car les élèves/jeunes impliqués choisiront peut-être un autre nom)

De janvier 2014 à avril 2015

- Nouvelles étapes de sensibilisation : un lycée passe le relais à un autre ou à un centre social : par exemple le lycée Alfred Nobel à Clichy-sous-Bois et à « l'amitié au féminin » (association du quartier des Francs Moisis à Saint-Denis avec qui la chargée de mission aux droits des femmes travaille en partenariat étroit), puis Bezons, qui se sera mobilisé entre temps (sous réserve de l'accord de la proviseure, l'infirmière scolaire étant d'ores et déjà d'accord) au centre social Visage du Monde et à le lycée Galilée et le à Cergy ; la Maison de Quartier de la Challe à Eragny, un lycée de l'Essonne (une rencontre est prévue en mai 2014 avec la déléguée départementale aux droits des femmes afin de cibler les villes suivantes : Evry, Grigny, Corbeil). Etc.

- Diffusion des affiches cartes et des cartes postales dans les mairies, les consulats (étrangers des pays d'origine), les préfectures
- 10 000 supports format cartes de visites distribués en direction des victimes
- Mars 2015 : le réseau (re)interpellera les élu-es régionaux et les ministres pour leur demander la création d'une journée nationale de lutte contre le mariage forcé.

Phase 5 : Premières Rencontres Régionales « Toutes et tous contre le mariage forcé et pour le libre choix amoureux en Ile-de-France ! (titre provisoire)

Avril-mai 2015

- Témoignages des participant-es de la campagne
 - Echanges avec des partenaires institutionnels et associatifs franciliens et étrangers
- Remise d'une mallette pédagogique comprenant : un support powerpoint valorisant le réseau STOP mariage forcé et plusieurs outils créés par des institutions ou associations franciliennes, nationales ou étrangères

- Echanges de bonnes-pratiques dans la perspective que les autres régions françaises prennent le relais de cette campagne francilienne
- Proposition de la création d'un protocole régional de lutte contre le mariage forcé pour mieux accompagner les victimes, sur l'exemple du protocole départemental existant en Seine-Saint-Denis. Pour l'instant, le protocole régional est au stade de l'intention car seul le Val d'Oise a mis en œuvre la construction d'un nouveau protocole départemental, le second en France après celui de Seine-Saint-Denis.

Phase 6 : mieux protéger les victimes de mariage forcé en Ile-de-France, c'est possible !

De juin à décembre 2015

- Nouvelles actions de sensibilisation inter-lycées et centre sociaux
- Engagement des pouvoirs publics quant à la création d'une journée internationale contre le mariage forcé.
- Estimation du nombre d'appels des victimes à SOS mariage forcé !
- Ouverture d'un grand chantier institutionnel important garantissant l'égalité filles/garçons dans le libre choix amoureux : la création d'un protocole régional de lutte contre le mariage forcé.

- Modes d'évaluation du projet

Seront quantifiés :

- Nombre de jeunes filles et garçons impliqués dans le projet
- Nombres de lycées mobilisés
- Nombre d'affiches et de format « cartes de crédit » diffusés
- Nombres d'appels reçus sur la ligne « SOS mariage forcé »
- Nombre de visites du site et de la page facebook dédiée

Analyse qualitative

Chaque atelier fera l'objet d'une évaluation sur les temps forts et les difficultés rencontrées afin d'y remédier.

Les effets qualitatifs de « STOP mariage forcé ! » pourront être évalués grâce aux fiches d'évaluations remises à toutes et tous les participant-es et grâce aux commentaires des internautes postés sur le site et sur facebook, que Voix de Femmes valorisera dans un rapport.

Un carnet de route de la campagne, visible sur le site, sera tenu par Voix de Femmes qui invitera chaque participant-e à l'enrichir.

Moyens mis en œuvre :

- Moyens humains : 6 mois ETP répartis entre la directrice déjà en poste (2 mois ETP).

A recruter : un-e étudiant-e stagiaire (2 mois) , un-e chargé-e de mission (1 mois) et la chargée d'accompagnement (1 mois)

- Moyens matériels et équipement : mise à dispositions de salles, tables par les centres sociaux, les lycées et le FIT

Intérêt régional :

Au moins 2/3 des jeunes femmes, et quelques garçons, qui ont contacté Voix de Femmes suite à un mariage forcé, résident en Ile-de-France où cette violence, bien que prise en compte de manière globale en Seine-Saint-Denis, est encore insuffisamment repérée sur notre région.

Aussi, Voix de Femmes et ses partenaires ne reçoivent-elles, très probablement, que la partie visible de l'iceberg des victimes.

Public(s) cible(s) :

- Nombre de participant/e/s attendu/es : Une cinquantaine dont 35 femmes/ 15 hommes, de participant-es actifs à savoir les lycéen-nes et des jeunes directement impliqué-e-s

- Nombre de destinataires attendus (impact) :

Plusieurs centaines voire milliers (si on tient compte des consultations du site)

dont 65 % femmes/ 35 % hommes

Localisation géographique :

- CLICHY-SOUS-BOIS
- SAINT-DENIS
- BEZONS
- CERGY
- ERAGNY

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2014

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
DOCUMENTATION	397,00	0,75%	RESSOURCES PROPRES	292,00	0,55%
Etudes et prestations (photos)	6 365,00	12,06%	Ministère droits des femmes	4 000,00	7,58%
Publicité, publication	13 117,00	24,85%	Région ILe-de-France	12 500,00	23,68%
Achat d'espace publicitaire	5 500,00	10,42%	FONDATIONS	7 500,00	14,21%
Déplacement, mission	2 610,00	4,94%	Réserve parlementaire	10 000,00	18,94%
Téléphone affranchissement	3 530,00	6,69%	Ministère Affaires étrangères+Ministère Intérieur+ Comité fonds interministériel prévention délinquance	8 000,00	15,15%
FRAIS DE PERSONNEL	20 313,00	38,48%	DDCS 95 – 91 -94	7 500,00	14,21%
LOCATION	960,00	1,82%	Conseils généraux et Communauté d'Agglo Cergy Pontoise	3 000,00	5,68%
Total	52 792,00	100,00%	Total	52 792,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2014	12 500,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (informations en cours de consolidation) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2011	Animation sociale des quartiers - Action non contractualisée d'intérêt régional	11 000,00 €
2012	Soutien à la prévention	3 000,00 €
	Montant total	14 000,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14004714

Commission Permanente du 18 juin 2014

Objet : DISCRIMINATIONS MULTIPLES DANS L'ACCES AUX DROITS DES FEMMES EN SITUATION DE VULNERABILITE

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien régional en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes	33 200,00 €	45,18 %	15 000,00 €
Montant Total de la subvention			15 000,00 €

Imputation budgétaire : 930-021-6574-102005-300
10200504- Lutte contre les discriminations

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : OBSERVER PENSER AGIR AVEC LES LOIS POUR L'EGALITE

Adresse administrative : 2 RUE GUSTAVE
34000 MONTPELLIER

Statut Juridique : Association

Représentant : Monsieur Michaël GLUCKSTEIN, Président

N° SIRET : 50360177500011

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Soutien régional en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes
Rapport Cadre : CR12-12 du 16/02/2012

Date prévisionnelle de début de projet : 1 mai 2014

Date prévisionnelle de fin de projet : 31 mai 2015

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Compte tenu des délais d'instruction des dossiers de la Région et du caractère pluriannuel de la convention, le projet sera partiellement engagé avant l'attribution de la subvention par la commission permanente

Objectifs :

L'action vise à sensibiliser les acteurs franciliens de l'accompagnement social et de l'insertion des femmes en situation de vulnérabilité, françaises ou immigrées et issues de l'immigration aux doubles discriminations auxquelles elles sont exposées, du fait de leur origine étrangère (réelle ou supposée), de leur quartier d'habitation, de leur situation familiale (femmes se retrouvant seules en charge d'enfant ou

victimes de violences). Pour ce faire, le projet actionne 2 leviers majeurs :

1-l'apport, à ces acteurs, d'éléments de connaissance et d'outils pour identifier, mieux comprendre et mieux combattre ces formes de discrimination particulières.

Actions de formation-sensibilisation et réalisation d'un livrable « Repères sur la double discrimination », outil formatif à l'usage des acteurs franciliens

2-la constitution de groupes d'expression de femmes concernées par la double discrimination afin de recueillir leurs témoignages sur les écueils, difficultés et discriminations rencontrés en matière d'accès aux droits et aux services publics. Il s'agira également de recueillir leurs propositions pour améliorer leur accès aux droits. Ces groupes sont animés dans un objectif d'empowerment, pour favoriser une appropriation de la démarche par les femmes discriminées elles-mêmes et leur mobilisation afin de transformer le regard porté sur elles par les acteurs sociaux.

Objectif(s) stratégiques quantifiables :

-Sensibiliser et former les acteurs de l'action sociale et de l'insertion à la double discrimination ou discriminations multiples « femmes et origines », « femmes et situation familiale », « femmes et territoires ». Seront principalement concernés, par la diffusion de l'outil « Repères sur la double discrimination » des acteurs associatifs, les travailleurs sociaux des CCAS, des acteurs du secteur hébergement et de l'urgence, des agents des CAF, des acteurs de l'insertion (MLI, AFPA), les équipes sociales franciliennes accompagnant les femmes victimes de violences, des CIDFF. Cette diffusion sera réalisée en collaboration avec les réseaux avec lesquels Opale travaille en Ile de France, à savoir l'URIOPSS, la FNARS- IDF, la Fédération Solidarité Femmes. Egalement le CNIDFF.

Objectif : toucher 150 à 200 personnes.

-Organisation, à l'occasion de la JIF 2015, d'une soirée de présentation, par les femmes concernées, de leur Livre blanc des discriminations multiples vécues par les femmes dans l'accès aux droits, en présence d'élus et de représentants des pouvoirs publics et d'associations.

Objectif(s) opérationnels :

- lutter contre la double discrimination en sensibilisant un grand nombre d'acteurs franciliens et promouvoir de bonnes pratiques
- améliorer l'accompagnement social des femmes exposées à la double discrimination
- favoriser l'accès aux droits des femmes immigrées doublement discriminées
- développer les dynamiques d'empowerment pour une plus grande autonomie des parcours féminins

Description :

L'action comporte deux volets principaux et complémentaires :

Ces discriminations (origine réelle ou supposée, situation familiale, quartier d'habitation) sont généralement peu perçues par les acteurs qui ne sont donc pas à même d'accompagner efficacement les femmes concernées dans l'accès à leurs droits.

En effet, la « double discrimination » ou « discriminations multiples » est une question encore trop peu explorée et prise en charge, tant par la recherche que par les politiques publiques. Peu sensibilisés à ces phénomènes, les acteurs ne sont pas armés pour analyser ces situations et décrypter les effets combinés des discriminations de genre et d'origine, de genre et de quartier d'habitation, de genre et de situation familiale qui affectent ces parcours féminins.

Il s'agit donc d'apporter, aux acteurs franciliens de l'insertion sociale, des éléments de connaissance et des outils pour identifier, mieux comprendre et mieux combattre ces formes de discrimination particulières qui font entrer en synergie négative les inégalités femmes/hommes et les discriminations et fragilisent considérablement les trajectoires des femmes concernées. A cet effet, des séquences de formation seront réalisées et un outil d'auto-formation « Repères sur la double discrimination » (repères méthodologiques

et juridiques) sera remis aux structures participantes.

Le domaine d'action retenu, pour que cette sensibilisation des acteurs débouche sur une amélioration de l'accompagnement social des femmes concernées, est l'accès aux droits des femmes en situation de vulnérabilité. L'action se déroulera principalement dans les structures franciliennes de la Fédération Solidarité Femmes (centres d'hébergement et accueils de jour). L'accord est déjà obtenu de la Fédération Solidarité Femmes –structure régionale qui regroupe 7 associations, et en cours d'obtention pour les autres réseaux. La formation se met en place par équipe. Il s'agit de réunions de sensibilisation formative des équipes d'accueillant-es et chef-fes de service. Selon les cas, des professionnels partenaires privilégiés pourraient participer à ces sensibilisations chaque fois que possible. Mais la formation des équipes est privilégiée pour influencer sur les pratiques et sur les projets d'équipe en matière de sensibilisation aux discriminations croisées à l'encontre des femmes immigrées ou supposées telles. Il s'agit tout particulièrement d'examiner de quelle façon des doubles discriminations peuvent perturber ou limiter l'accès aux droits des femmes accueillies (démarches administratives, juridiques, sociales) et leurs trajectoires d'insertion (maîtrise de la langue, accès aux formations pré-qualifiantes et qualifiantes).

Pour certaines de ces femmes, le contexte post-violences va compliquer la démarche d'intégration, obligeant les femmes immigrées, jusque-là ayant-droit, à entamer un parcours complexe pour accéder à des droits personnels (titre de séjour, sécurité sociale, santé, logement, formation/insertion). De plus, ces femmes se heurtent à un regard social encore largement empreint de stéréotypes, et leur démarche de reconstruction d'elles-mêmes, leur trajectoire d'autonomie vont se heurter encore souvent à des assignations identitaires et des discriminations subies, en tant que femmes, en tant qu'étrangères ou supposées telles, en tant que mères seules en situation de précarité.

Pour sensibiliser les acteurs de l'insertion à ces logiques particulières de mise à distance et de double, voire de triple discrimination, le point de départ se fera sur le recueil d'expériences des femmes concernées. Il s'agit des femmes prises en charge dans des lieux d'accueil affiliés ou partenaires de la Fédération Solidarité Femmes. Les groupes d'expression seront constitués sur la base du volontariat et sur proposition de leurs référents dans les structures qui les suivent. Ces structures sont des espaces d'accueil, d'hébergement et d'écoute dans lesquels elles viennent régulièrement et participent à des ateliers divers

Des groupes d'expression de femmes seront constitués, dans un double objectif :

-d'une part, recueillir leurs témoignages sur les écueils, difficultés et discriminations rencontrés en matière d'accès aux droits et aux services publics. Il s'agit de favoriser une parole autonome et construite sur leur propre situation, et de les aider ainsi à dépasser l'enfermement victimaire. Ces témoignages de femmes mettront en évidence les réflexions, les regards, les récits qui ramènent au jour les dimensions peu visibles, infra-sociales de ces expériences individuelles qui vivent plusieurs registres de mise à distance : le genre, l'origine, le statut familial, la classe sociale, le territoire de vie.

-d'autre part, recueillir leurs suggestions sur l'amélioration des conditions d'accès aux droits pour les femmes en situation de vulnérabilité. La méthodologie retenue est une dynamique d'empowerment, particulièrement adaptée aux victimes de discriminations. L'action vise en effet une appropriation et une mobilisation des femmes afin de transformer le regard porté sur elles par les acteurs sociaux. Il s'agira de les aider à construire une plus forte participation citoyenne, en favorisant, dans ces groupes l'émergence du désir et du pouvoir d'agir sur leurs parcours d'insertion et de reconstruction d'elles-mêmes. Ce sont ces femmes immigrées, surexposées aux discriminations, en tant que femmes, en tant que mères, et d'origine étrangère ou supposées telles, qui sont les mieux à même de retracer leur vécu et de définir leurs besoins et aspirations en matière d'amélioration d'accueil dans les services publics et d'accès aux droits.

Les professionnels seront associés à la démarche, en phase finale de restitution du contenu du Livre blanc ; Ils seront alors amenés à réfléchir à leurs pratiques, à échanger avec les femmes. Des commentaires ou des bonnes pratiques rapportées par les professionnels pourraient être intégrés en annexe au Livre blanc.

A cet effet, un Livre blanc des discriminations multiples vécues par les femmes dans l'accès aux droits sera élaboré conjointement avec les femmes concernées par l'action, il comportera des recommandations à l'attention des pouvoirs publics et des acteurs de terrain.

Au total, 2 outils de sensibilisation à la double discrimination seront créés, dans le cadre de ce projet ; l'un d'entre eux, le Livre blanc sera intégralement co-construit et co-écrit avec les femmes bénéficiaires de l'action. (le 1^{er} : « Repères sur la double discrimination » sus-cité)

Ce projet se déroulera sur une année complète, de mai 2014 à mai 2015. Il comporte 3 phases :

Phase 1 : mai 2014- septembre 2014-

Combattre la double discrimination. Sensibilisation des acteurs franciliens de l'insertion et de l'action sociale

- Réunions de lancement de la démarche avec les structures franciliennes de la Fédération Solidarité Femmes et leurs partenaires
- Prise de contacts avec les acteurs de l'accompagnement et de l'insertion, y compris AFPA
- Réalisation d'entretiens semi-directifs sur la base d'un questionnaire simple en face à face visant à évaluer leur degré de connaissance des doubles discriminations, leurs besoins en ce domaine, ainsi que les pratiques d'accueil des femmes en situation de vulnérabilité, immigrées ou issues de l'immigration
- Organisation de réunions de sensibilisation sur les doubles discriminations : déconstruction des stéréotypes sur les femmes immigrées et apports sur les discriminations multiples
- Elaboration de l'outil formatif « Repères sur la double discrimination »

Phase 2 : Résister à la double discrimination dans l'accès aux droits. Dynamiques d'empowerment de femmes en situation de vulnérabilité, immigrées ou issues de l'immigration.

Septembre 2014- février 2015

- Constitution de groupes d'expression de femmes immigrées ayant subi des discriminations dans l'accès aux droits et présentation de la démarche. Plusieurs réunions prévues dans chacune des structures d'accueil, d'hébergement et d'écoute en IDF. 7 groupes de 5 femmes en IDF seront constitués :

- discriminations subies dans le parcours d'insertion : recueil de témoignages sur l'accès aux droits
 - discussion collective des témoignages et décryptage : s'agit-il de doubles discriminations ?

- Empowerment, phase 1 : processus de conscientisation. Analyse partagée avec les femmes des situations exposées. Apports, par l'animatrice-modératrice, d'éclairages sur ce que ces situations révèlent comme stéréotypes activés et sur les discriminations multiples.

Indications sur les modes de recours juridiques et accompagnement juridique, si nécessaire, à la formulation d'une réclamation devant le Défenseur des droits.

- Empowerment, phase 2 : que faire pour changer les choses ? Recueil des suggestions du groupe de femmes sur l'amélioration de l'accueil et de l'accès aux droits des femmes en situation de vulnérabilité
- Réalisation de la pré-maquette du Livre blanc à partir des paroles de femmes sur les conditions d'accès à leurs droits et notamment d'accès aux services publics, vues, décrites et analysées par elles, et de leurs propositions d'amélioration, par les 2 intervenantes expertes (cf infra leurs noms et qualité, dans la rubrique « Moyens d'intervention »)
- Finalisation, en co-construction avec le groupe de femmes, du Livre blanc

Phase 3 - Capitalisation, valorisation et diffusion des outils co-élaborés

Février 2015 – mai 2015

- 1-Valorisation et diffusion du Livre blanc des discriminations multiples vécues par les femmes dans l'accès aux droits

- 1-Organisation, à l'occasion de la journée internationale des droits des femmes 2015, d'une soirée de présentation, par les femmes concernées, de leur Livre blanc des discriminations multiples vécues par les femmes dans l'accès aux droits, en présence d'élus et de représentant.es des pouvoirs publics et

d'associations et des professionnels qui auront été sensibilisés en début de projet.

2-présentation par le groupe d'expression de femmes des doubles discriminations vécues en matière d'accès aux droits, dans un parcours de reconstruction post-violences, en présence de chercheuses INED, responsables du projet de recherche VIRAGE (Violences et Rapports de Genre) qui s'intéresse notamment aux conséquences des violences en matière de discriminations.

Echanges construits avec les chercheuses et présentation de la démarche et du Livre blanc

3-Diffusion du Livre blanc des discriminations multiples vécues par les femmes dans l'accès aux droits aux acteurs de l'action sociale et de l'insertion concernés par la phase 1 de sensibilisation-formation à la double discrimination

Méthode d'évaluation envisagée :

-Organisation de séminaires réguliers avec les responsables de structures franciliennes de la Fédération Solidarité Femmes et de leurs partenaires associatifs en vue d'une évaluation in itinere de l'action conduite, dans ses différentes phases structurantes.

-Elaboration d'un cadre pour agir contre la double discrimination et diffusion aux acteurs en vue d'une auto-évaluation de leurs pratiques d'accueil des femmes immigrées et d'accompagnement dans l'accès à leurs droits

Modes d'évaluation du projet (critères, indicateurs)

-Nombre d'acteurs concernés par l'action de formation-sensibilisation.

-Réalisation des outils envisagés dans les conditions décrites et diffusion large sur le territoire francilien.

- Amélioration de l'accompagnement social des femmes : par la participation des professionnels à la phase restitution échanges autour du Livre blanc ; par la prise en compte du risque de double discrimination auquel sont exposées les femmes immigrées dans leur parcours post violences, dans les projets d'association ou les projets d'établissement des différentes structures concernées par l'action. La réalité de l'évolution des projets d'établissement est un indicateur important de la dynamique ainsi enclenchée. Des questions sur la nature et l'ampleur des difficultés rencontrées en matière d'accès aux droits seront intégrées dans les entretiens d'accueil des femmes par les accueillants des femmes immigrées victimes de violences.

Moyens mis en œuvre :

Moyens humains : Deux intervenante(s) expertes.

A titre principal, Fériel Kachoukh, directrice du Centre OPALE, sociologue et juriste, experte des politiques d'égalité femmes/hommes et de lutte contre les discriminations. Un mi-temps soit 195.50 euros/jour. A quoi s'ajoute 1/5 de temps de bénévolat

A titre complémentaire et bénévole, des interventions d'une des responsables de l'association, Noëlle Mariller, sociologue, spécialiste de l'accompagnement des femmes dans l'accès aux droits. 1/5 ème temps (1jour/semaine) sur toute la durée de l'action.

Intervention ponctuelle (prestation) de chercheuses, responsables du projet VIRAGE (Violences et Rapports de genre) pour une rencontre débat sur les conséquences des violences en termes de discriminations, avec les groupes d'expression de femmes, constituées dans le cadre du projet.

• Moyens matériels et équipement : L'action se déroulera dans les locaux des structures franciliennes de la Fédération Solidarité femmes, et dans les locaux de structures partenaires (MLI, CIDFF). Les phases proprement dites d'élaboration de supports (questionnaires, outil formatif, versions mises en forme du Livre blanc) se dérouleront dans les locaux du Centre OPALE

Intérêt régional :

Au-delà des structures franciliennes de la Fédération Solidarité Femmes et de leurs associations partenaires, le projet de sensibilisation à la double discrimination genre et origine, genre et territoires concernera de nombreux acteurs de l'action sociale et de l'insertion en Ile de France (MLI, CAF, AFPA, CCAS)

Public(s) cible(s) :

- Nombre de participant/e/s attendu/es : dont femmes/ hommes : 50 à 70 personnes dont 60% de femmes
- Nombre de destinataires attendus (impact) : dont femmes/ hommes : 200 à 300 personnes dont 70% de femmes

Localisation géographique :

- SAINT DENIS
- PARIS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2014

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Administration/logistique	100,00	0,30%
Frais postaux	100,00	0,30%
DOCUMENTATION	500,00	1,51%
COMMUNICATION	1 000,00	3,01%
Prestations extérieures (chercheurs VIRAGE)	1 000,00	3,01%
Transport et déplacements	1 500,00	4,52%
Charges de personnel	29 000,00	87,35%
Total	33 200,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
RESSOURCES PROPRES	7 200,00	12,65%
DRJSCS IDF	6 000,00	18,07%
DRDFE IDF	5 000,00	15,06%
Région ILe-de-France	15 000,00	45,18%
Total	33 200,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2014	15 000,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14004715

Commission Permanente du 18 juin 2014

Objet : UNE MEILLEURE CONNAISSANCE DE L'HISTOIRE DE L'IMMIGRATION FEMININE EN IDF POUR PROMOUVOIR L'EGALITE ENTRE LES SEXES

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien régional en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes	105 000,00 €	33,33 %	35 000,00 €
	Montant Total de la subvention		35 000,00 €

Imputation budgétaire : 930-021-6574-102005-300
10200504- Lutte contre les discriminations

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : GENERIQUES
 Adresse administrative : 34 RUE DES CITEAUX
75012 PARIS 12
 Statut Juridique : Association
 Représentant : Monsieur OUBECHOU Jean-Mel, Président

Objet : - Entreprendre et soutenir toute action pour améliorer la connaissance des phénomènes migratoires en France et dans le monde : information, recherche et formation auprès des publics et des institutions,
 - Veiller au recueil, à la préservation et à la valorisation de l'histoire des arts populaires des communautés établies en France et en Europe,
 - Participer aux actions visant à combattre les discriminations et promouvoir la coopération internationale et les idéaux universels des droits de l'homme,
 - Produire toute œuvre, quel qu'en soit le support, relative à la mémoire et l'histoire de l'immigration en France et en Europe.

Date de publication au JO : 6 mai 1987

N° SIRET : 34979783700037

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Soutien régional en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes
 Rapport Cadre : CR12-12 du 16/02/2012

Date prévisionnelle de début de projet : 1 avril 2014
 Date prévisionnelle de fin de projet : 31 mars 2015
 Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Compte tenu des délais d'instruction des dossiers de la Région et de l'intérêt de ce projet, l'action sera partiellement engagée avant l'attribution de la subvention par la commission permanente.

Objectifs :

Objectif(s) stratégiques quantifiables :

- Lutter contre la double-discrimination femme et origine en s'attaquant aux stéréotypes dont les femmes immigrées ou issues de l'immigration peuvent être victimes en proposant des ressources directement accessibles à plusieurs centaines de Franciliennes et Franciliens ;
- Proposer aux Franciliens un outil mobilisable dans leur démarche de promotion de l'égalité femmes-hommes.
- Sensibiliser les jeunes générations aux questions de discriminations et lutte pour l'égalité et contre le racisme (et donc faire connaître l'histoire de l'immigration)

Objectif(s) opérationnels :

- Favoriser le développement et la diffusion de la recherche historique sur la question des femmes et de l'immigration en Île-de-France par la réalisation d'un colloque ;
- Réaliser un outil permettant au grand public de mieux connaître l'histoire et les parcours des femmes immigrées en Île-de-France.

Description :

1.Organisation d'un colloque

Le projet donnera lieu, pour le colloque consacré aux femmes de l'immigration, à l'élaboration d'un programme qui sera réalisé en partenariat avec différentes structures et personnes ressources (universitaires, associatifs...) qui possèdent une expertise sur cette question, en lien étroit avec le Centre Hubertine Auclert et son réseau d'associations de chercheuses (Efigies, Anef, Adref) ainsi que l'Institut Émilie du Châtelet. En parallèle, auront lieu les démarches concernant l'organisation logistique du colloque ainsi que la communication autour de celui-ci (flyer, large diffusion, plan de communication auprès de la presse et des publics cibles, enseignants, travailleurs sociaux, bénévoles associatifs etc.). Le colloque sera organisé en fin d'année 2014 (deuxième quinzaine de novembre privilégiée).

Cette journée pourra être filmée et une sélection d'extraits pourra ainsi rejoindre Odysséo, le portail national des ressources de l'histoire de l'immigration. Cela augmentera le nombre de ressources disponibles sur les femmes dans le portail, qui comprend notamment des entretiens extraits d'une campagne d'archives orales sur les luttes et les mobilisations de 1968 à 1988 éclairant en partie cette thématique. La mise en ligne d'extraits permettra à un public qui n'aura pas pu assister au colloque de retrouver une partie des échanges de la journée.

Ce colloque permettra un retour historique sur la réalité de l'immigration féminine en Île-de-France en décrivant différents aspects tels :

- la sphère du travail (à travers les salariées mais aussi les entrepreneures) ;
- la question de la transmission intergénérationnelle et des relations mères-filles ;
- les immigrées âgées ;
- les engagements dans les mouvements sociaux, culturels et politiques dans le pays d'accueil;
- les associations de femmes immigrées et issues de l'immigration ;
- la question de la sexualité...

Le choix d'une temporalité longue (XIXe-XXe siècles) rendra possible une mise en perspective de l'ancienneté du phénomène de l'immigration féminine et de constater ses évolutions au fil du temps, proposant ainsi de redonner toute leur place à ces femmes dans l'histoire commune.

Des structures comme le centre d'archives du féminisme d'Angers, avec lequel Génériques a déjà

travaillé, seront prochainement approchées pour participer à l'élaboration du programme de la journée. Ce programme comprendra des communications d'universitaires travaillant sur ces questions ainsi que des représentants de structures pouvant proposer des retours d'expériences associatives ou d'actions scientifiques et culturelles. Le colloque s'inscrit en effet dans le prolongement du numéro consacré aux femmes de la revue *Migrance*, spécialisée dans l'histoire de l'immigration et éditée par Génériques. La publication de ce numéro est prévue pour début 2014.

L'objectif de ce colloque est également d'amorcer une dynamique de recherche francilienne sur cette question, s'intégrant pleinement dans la politique d'expertise développée par le conseil régional. Génériques s'appuiera sur son expertise et son savoir faire, ayant déjà organisé plus d'une vingtaine de colloques ou journées d'études de niveau, régional, national ou international.

2. Réalisation d'une exposition itinérante

Pour son deuxième axe, la réalisation d'une exposition itinérante, le projet débutera par la mise en place d'un comité de pilotage qui assurera le suivi du projet ainsi que sa rigueur scientifique. Des recherches documentaires auront lieu pour construire la trame de l'exposition ainsi que repérer les archives qui seront présentées au public. Un travail sera mené avec un scénographe afin de proposer une ergonomie de l'exposition la plus adéquate avec le message véhiculé et sa présentation dans différentes structures d'Île-de-France. Une finalisation de la trame, des choix iconographiques et des textes de l'exposition sera ensuite réalisée. Une première présentation de l'exposition sera réalisée au printemps 2015 avant d'être proposée en itinérance dans différentes structures d'Île-de-France (collèges, lycées, maison des jeunes et de la culture, maisons de quartiers, mairies, etc.). Une communication importante sera faite auprès des publics potentiels.

Génériques diffusera cette exposition qui pourra également rejoindre l'Egalithèque du centre Hubertine Auclert. L'exposition, d'entrée libre pour le public, sera mise à disposition, ou soumise à des frais de location en fonction des moyens dont la structure demandeuse dispose. Une convention sera établie pour chaque présentation de l'exposition.

Ce projet a pour objet de faire vivre l'égalité dans la vie sociale des Franciliennes en luttant contre la double discrimination (femme et origine) dont peuvent être victimes les Franciliennes immigrées ou issues de l'immigration. En effet, l'histoire de ces femmes n'a été que peu étudiée, les publications et études consacrées à l'histoire de l'immigration, qui débutent dans les années 1980, sont principalement consacrées à l'immigration masculine, confinant ainsi les femmes dans l'oubli ou dans l'ombre des hommes.

De leur côté, les nouvelles perspectives de lecture et d'écriture de l'histoire que permet le féminisme dans les années 1970, ne prennent que très rarement en compte la question de l'immigration. Il faut attendre le début des années 2000 pour voir diverses études, conduites souvent par des historiennes engagées, démontrer alors l'importance de leur rôle, via leur arrivée en France dès le XIXe siècle et leur participation active à la vie sociale, culturelle, politique et syndicale du pays d'accueil. D'après les données, de l'Atlas national des populations immigrées PRIPI 2010-2012, la région Île-de-France compte 985 454 femmes immigrées et celle-ci sont plus nombreuses que les hommes (964 500). Au total, 38% des immigrés à l'échelle nationale vivent en Île-de-France et ceux-ci représentent 17% de la population régionale. Ainsi, limiter l'immigration féminine dans cette région à un simple prolongement de l'immigration masculine et la cantonner à la sphère domestique et familiale (comme c'est bien souvent le cas dans l'imaginaire commun) est un non-sens que la réalité historique dément. C'est pour lutter contre ces représentations stéréotypées que Génériques organisera un colloque sur les femmes de l'immigration en Île-de-France (XIXe-XXe siècles).

Cet outil permettra de lutter contre la représentation de la femme immigrée ayant simplement suivi son mari, qui reste cantonnée à la sphère domestique et familiale, en montrant la diversité des parcours, des engagements, et leur impact dans la vie économique et sociale.

L'exposition sera alimentée par des reproductions de documents de fonds d'archives sur lesquels Génériques a déjà travaillé (Génération-femmes, la Maison des femmes de Paris), des documents provenant de centres d'archives publiques (archives départementales avec qui Génériques travaillent depuis de nombreuses années comme celles des Hauts-de-Seine, de Seine-Saint-Denis, de Seine-et-Marne, du Val-de-Marne, etc.), et par des ressources numérisées présentes dans Odysseo, portail numérique des ressources de l'histoire de l'immigration développé par Génériques en 2009 (et qui voit sa deuxième version présentée en novembre 2013). Ce portail comporte des ressources sur les femmes comme actrices des luttes, des actions en faveur des femmes immigrées menées par des organismes (pas uniquement féminins) et sur la représentation et les activités des femmes immigrées en France. Génériques fera également appel à des partenaires pour enrichir cette exposition comme le centre d'archives du féminisme d'Angers ou la bibliothèque Marguerite Durand (Paris 13e). Des associations et des personnes ressources identifiées seront également sollicitées afin que certaines de leurs archives puissent enrichir le projet. A ce titre, Génériques poursuivra le partenariat engagé avec le Centre Hubertine Auclert afin de relayer ce travail. L'exposition sera également étayée par des photographies réalisées par des photographes militantes.

Moyens mis en œuvre :

- Moyens humains : Sept salarié-e-s de Génériques (une historienne, deux archivistes, une chargée de communication et trois personnes pour le coordination générale et le suivi administratif du projet) soit 1,4 ETP sur la durée du projet.
- Moyens matériels et équipement : Documentation, recours à un scénographe pour la conception et la fabrication de l'exposition (panneaux, etc.)

Intérêt régional :

L'Île-de-France est la première région française en ce qui concerne l'accueil d'immigrés (38% des immigrés vivent en Île-de-France et ceux-ci représentent 17% de la population régionale) D'après les données, de l'Atlas national des populations immigrées PRIPI 2012-2012, la région compte 985 454 femmes immigrées et celle-ci sont plus nombreuses que les hommes (964 500). Revenir sur l'histoire de cette immigration féminine apparaît donc particulièrement pertinent sur un territoire comme l'Île-de-France.

Public(s) cible(s) :

- Nombre de participant/e/s attendu/es : 300 (colloque et première présentation de l'exposition)
dont femmes/ hommes : 170/130
- Nombre de destinataires attendus (impact) : 20 000 (par notamment l'itinérance de l'exposition et la consultation des ressources mises en ligne)
dont femmes/ hommes : 12 000/ 8000

Localisation géographique :

- REGION ILE DE FRANCE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2014

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Fournitures d'entretien et petit équipement	458,00	0,44%	Ministre de l'intérieur - DA A EN	20 000,00	19,05%
Fourniture administrative	608,00	0,58%	Ministère de la culture et de la Communication	30 000,00	28,57%
Sous-traitance générale (fabrication de l'expo, impression documentation)	16 300,00	15,52%	Ministère du Droit des femmes	20 000,00	19,05%
locations mobilières et immobilières (quote-part au loyer)	3 321,00	3,16%	Conseil Régional Ile de France	35 000,00	33,33%
ASSURANCES (quote-part)	328,00	0,31%	Total	105 000,00	100,00%
Rémunérations intermédiaires et honoraires (scénographe et maquettiste)	11 000,00	10,48%			
Déplacements, missions, réceptions	5 400,00	5,14%			
Frais postaux et télécommunication	350,00	0,33%			
Impôts et taxes sur rémunération	2 625,00	2,50%			
Rémunérations du personnel	40 690,00	38,75%			
CHARGES SOCIALES	20 345,00	19,38%			
Autres charges de personnel	2 075,00	1,98%			
Droits d'auteur (photographiques)	1 500,00	1,43%			
Total	105 000,00	100,00%			

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2014	35 000,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (informations en cours de consolidation) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2011	Soutien régional en faveur de la participation citoyenne et démocratique en Ile-de-France	20 000,00 €
2012	Soutien régional en faveur de la lutte contre les discriminations en fonctionnement	15 000,00 €
2012	Soutien régional en faveur de la participation citoyenne et démocratique en Ile-de-France	35 000,00 €
2013	Soutien régional en faveur de la lutte contre les discriminations en fonctionnement	20 000,00 €
2014	Soutien régional en faveur de la participation citoyenne et démocratique en Ile-de-France	35 000,00 €
	Montant total	125 000,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14004719

Commission Permanente du 18 juin 2014

Objet : SENSIBILISATION - FORMATION DES ENSEIGNANT-E-S ET DES ASSISTANT-S D'EDUCATION A L'EGALITE FILLES /GARÇONS

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien régional en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes	10 250,00 €	48,78 %	5 000,00 €
	Montant Total de la subvention		5 000,00 €

Imputation budgétaire : 930-021-6574-102005-300
10200504- Lutte contre les discriminations

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : COLLECTIF FEMININ MASCULIN
 Adresse administrative : 34 RUE JULES FERRY
 94400 VITRY-SUR-SEINE
 Statut Juridique : Association
 Représentant : Madame Sandrine BOURRET, Présidente

Objet : Cette association a pour but de promouvoir dans tous les domaines l'égalité entre les femmes et les hommes et de combattre l'oppression et les violences spécifiques faites aux jeunes filles et aux femmes par la réflexion, le débat et l'action.

Date de publication au JO : NC

N° SIRET : 49478858100010

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Soutien régional en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes
 Rapport Cadre : CR12-12 du 16/02/2012

Date prévisionnelle de début de projet : 1 avril 2014

Date prévisionnelle de fin de projet : 31 décembre 2014

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Compte tenu des délais d'instruction des dossiers de la Région et de l'intérêt de ce projet, l'action sera partiellement engagée avant l'attribution de la subvention par la commission permanente.

Objectifs :

Dans le cadre d'une aide négociée (2011_2013) à laquelle participe le collectif Féminin-Masculin implanté

au sein du Lycée Jean Macé à Vitry sur Seine et via la participation de l'établissement à l'action-formation lancée par l'OUIEP (Observatoire universitaire international de prévention des violences entre pairs) en partenariat avec l'Université Paris Est Créteil et le rectorat de l'académie de Créteil, le collectif Féminin-Masculin a élaboré un questionnaire spécifique aux violences de genre en milieu scolaire. Ce questionnaire vise à recenser et mesurer les violences spécifiques de genre et LGBTphobes.

L'enquête pilote menée en 2013 au lycée Jean Macé auprès de 138 élèves de première et terminale a permis de mettre en évidence la propagation des stéréotypes, sexistes, homophobes des violences de genre et LGBTphobes et également d'identifier des lieux spécifiques où certain-e-s jeunes déclarent avoir peur des agressions dans l'établissement.

Cette aide négociée est reconduite pour 2014-2015. La lutte contre les discriminations de genre fait partie intégrante du projet d'établissement du Lycée Jean Macé.

Projet 1 : Les projections/débats organisées chaque année permettent d'initier un dialogue avec les jeunes et de déconstruire certaines idées reçues. Aussi, grâce à la présence de spécialistes de la question soulevée par le film (en 2013 participaient des bénévoles du Refuge et de SOS Homophobie avec comme support le film « La Parade », traitant de l'homophobie, 270 jeunes touchés par l'action), habitués à répondre à des questions parfois violentes, la méthodologie de ces séances continuent de s'approfondir. Ce dispositif a également montré un manque d'informations et de supports pédagogiques pour les professeur-e-s sur ces questions.

Le collectif Féminin-Masculin souhaite pour l'année prochaine renforcer ce dispositif en créant une nouvelle action : deux séances de préparation avec les professeur-e-s qui souhaitent y participer avec une ou plusieurs de leurs classes, plus une séance de bilan pour dresser les perspectives pour l'année suivante. L'objectif est de créer une dynamique commune qui permettent à toutes et tous aussi bien d'identifier les problématiques existantes, d'initier ou de poursuivre une réflexion sur la déconstruction des stéréotypes sexistes et de transmettre des outils pédagogiques aux enseignant-e-s pour les combattre.

Projet 2 : - Partant des résultats de l'enquête, le collectif Féminin-Masculin souhaite proposer une formation spécifique afin d'informer et de former les personnels encadrant, assistant-e-s d'éducation aux questions d'égalité fille/garçons avec les intervenant-e-s du collectif. Deux demi-journées banalisées (4h) par assistant-e-s d'éducation seront nécessaire à cette formation. Depuis la création du collectif en 2002, les jeunes rapportent la reproduction des stéréotypes sexistes par les assistant-e-s d'éducation au sein des établissements scolaires, dans la cour mais aussi dans la salle des assistant-e-s d'éducation ou des allusions et des réflexions sexistes sont entendues.

Les questions posées aux élèves dans le questionnaire étant intimes, il est paru essentiel que des personnes extérieures à l'établissement formées sur ces questions recueillent les questionnaires et encadrent les professeurs dans ce processus.

Grâce à une formation auprès des assistant-e-s d'éducation, l'objectif est de permettre un meilleur repérage des violences sexistes et homophobes au sein du lycée, une écoute adaptée des jeunes victimes de ces violences et élargir aux différentes composantes de la communauté éducative l'engagement pour une réelle égalité entre fille/garçon, femme/homme au sein du lycée.

Objectif(s) stratégiques quantifiables :

Projet 1 :

Intervention auprès de 10 professeur-e-s en avril 2014(9 en 2013)

Nombre de jeunes touchés : 150 (138 en 2013)

- permettre à des professeur-e-s en lien constant avec les jeunes générations d'interroger les rapports entre les filles et les garçons au sein de l'établissement scolaire et plus largement dans la société, mais aussi au sein de leur méthode de travail

- répertorier les stéréotypes dont on affuble les filles et les garçons et analyser les inégalités qui en découlent en terme d'assignation à des « rôles » féminin ou masculin.

- libérer la parole sur la thématique soulevée par le film
- transmettre de nouveaux outils pédagogiques pour lutter contre les inégalités de genre (inégalités de traitement au sein de leurs classes)

Projet 2 :

Toucher l'équipe pédagogique du lycée, entre 15 et 18 personnes

- repérer, répertorier et déconstruire les stéréotypes sexistes
- repérer et analyser les violences spécifiques de genre vécues par les jeunes au lycée où ils/elles travaillent
- aborder la question du rapport de genre non pas comme une problématique extérieure mais comme une réflexion / construction collective inscrite au cœur des préoccupations institutionnelles
- réflexion sur la répartition des tâches entre assistantes et assistants
- permettre grâce à l'outil artistique (théâtre image et théâtre journal) de développer des outils, des méthodes pour analyser et trouver des solutions pédagogiques à des situations concrètes

Objectif(s) opérationnels :

Ces deux actions permettront de développer des outils contre les inégalités filles/garçons au sein des équipes pédagogiques du lycée et des autres établissements touchés par l'action des projections/débats. Les projections/débats ont lieu chaque année, tous les collèges et lycées sont sollicités ainsi que les 2 centres sociaux de Vitry sur Seine

Description :

Depuis octobre 2002 et le meurtre de la jeune Sohane Benziane à Vitry, un travail permanent est effectué au lycée Jean Macé contre les discriminations et les violences sexistes, pour une réelle égalité entre les femmes et les hommes, ce qui s'est aussi traduit par un engagement explicite contre l'homophobie, qui s'est révélé être une nécessité au fil des années. Le Collectif Féminin-Masculin est à l'origine de ces combats et a permis d'en faire un axe important du projet d'établissement. Cela a permis la création d'un atelier d'écriture et de théâtre de l'opprimé sur cette problématique (atelier mené depuis 2003), ainsi que de nombreuses occasions de réflexions et de débats pour les élèves, professeur-e-s et membres du collectif : projections/débats au cinéma de Vitry, participation à la campagne de la région IDF "sexualité-avortement-contraception", dispositif « Jeunes pour l'Egalité » (Région Ile de France), participation aux travaux de réflexion dans le cadre des orientations du Plan régional stratégique pour l'égalité entre les femmes et les hommes avec la commission d'action contre les violences faites aux femmes et la sous-commission « Information et prévention des violences sexistes en milieu scolaire », participation à la Journée de rencontre des acteurs et des actrices val de marnais (es) de l'éducation à l'égalité sollicité par le Conseil Général du Val de Marne.

Néanmoins malgré ces actions, d'importants problèmes demeurent (préjugés, comportements discriminatoires voire violents, etc.), tant parmi les élèves que parmi les personnels. Dans le but de favoriser la participation d'un plus grand nombre de collègues à la réflexion et aux actions en faveur d'un traitement égalitaire entre les filles et les garçons, une aide négociée a été sollicitée.

Historique de l'aide négociée au sein du lycée Jean Macé : années scolaires 2011-2012 et 2012-2013

L'aide négociée est un dispositif du rectorat pour accompagner les personnels de l'Education Nationale qui cherchent à résoudre des difficultés -sur le temps de travail- qu'ils ont identifiées.

Cet espace de réflexion visait à s'adresser à l'ensemble des personnels, notamment en leur apportant des outils pour intégrer à leurs relations et à leurs pratiques professionnelles ce souci d'égalité, de façon plus systématique et plus efficace.

Il s'agissait aussi d'inscrire ce combat dans une dimension pédagogique, au cœur des préoccupations institutionnelles.

Par ailleurs depuis 2012, le lycée fait partie de la douzaine d'établissements impliqués dans la recherche - action-formation lancée par l'OUIEP (Observatoire universitaire international de prévention des violences entre pairs) : des enquêtes de victimation ont lieu auprès des élèves avec restitution auprès des équipes éducatives qui s'engagent alors à réfléchir à des dispositifs afin d'améliorer le climat scolaire. Ce programme vise à mesurer et prévenir les violences entre pairs.

Le but est d'exploiter cet outil au regard des axes jugés prioritaires par les acteurs locaux.

Le groupe de personnels a souhaité travailler autour des violences de genre dans l'établissement.

Après l'administration et la restitution de l'enquête de victimation, il est apparu qu'elle ne prenait pas en compte de manière spécifique les dimensions sexistes, LGBTphobes de la violence entre pair-e-s. D'ailleurs, les résultats de l'enquête de victimation ne faisaient pas apparaître de différence significative entre les violences subies par les filles et par les garçons. Cela semble indiquer que les violences de genre nécessitent des questions spécifiques pour être identifiées par les victimes, non seulement comme des violences de genre, mais aussi comme des violences à part entière.

C'est dans le cadre de l'aide négociée et en discutant avec la formatrice-intervenante de l'IUFM de Créteil qu'a été élaboré un questionnaire répondant plus directement à ces attentes, en y intégrant les violences de genre, en collaboration avec l'équipe de l'OUIEP.

Le questionnaire peut servir de diagnostic sur les violences sexistes et LGBTphobes dans l'établissement et/ou avoir un but pédagogique.

Un 1er questionnaire a été mis au point et soumis à titre expérimental auprès d'un échantillon d'une classe de terminale. Il a été retravaillé avec les conseils de l'équipe de l'OUIEP.

En septembre/octobre 2013, 138 élèves de premières et terminales du Lycée Jean Macé ont répondu au questionnaire.

Les constats qui en sont ressortis sont les suivants :

Représentations et violences :

Si une minorité d'élèves (mais tout de même 16%) doute de la féminité d'une fille qui a des activités dites masculines, ils sont beaucoup plus nombreux-ses à pointer l'existence de qualités spécifiques à chacun des deux sexes - 32% (Exemple : les métiers de soin à la personne sont dévolus aux femmes et les métiers exigeant de la force physique aux hommes.)

Rapport filles/garçons :

La surveillance des filles par les garçons est perçue majoritairement comme une protection ; moins de 30% considèrent qu'il s'agit d'une entrave à la liberté ou d'un abus de rôle.

Homosexualité : 30% considère que cette orientation n'est pas respectable, 20% qu'il s'agit d'une maladie. Plus de 50 % qu'il s'agit d'un acte contre-nature...

42% minimisent le sexisme/racisme

Plus de 13% considèrent que le consentement n'est pas indispensable dans une relation sexuelle et 77% seulement pensent que le coupable d'un viol est l'auteur

La majorité des élèves considère être seulement « parfois » victime d'injures à caractère sexiste.

30% des élèves considère ne pas pouvoir parler librement de leur orientation sexuelle avec leurs pair-e-s au lycée et 47% ne pas pouvoir en parler auprès des adultes du lycée

17% des élèves déclarent éviter certains lieux du lycée, principalement le hall d'entrée (lieu où les élèves se sentent contrôlé-e-s et jugé-e-s par des groupes), les toilettes (absence d'intimité dans les urinoirs,

lieux jugés très fréquentés par les garçons).

Presque 4% déclare avoir subi des attouchements

L'enquête est anonyme. L'administration se déroule en trois temps (une heure): Accueil ;Passation ;Retour en classe entière : ressenti des élèves/ déconstruction (différé dans le temps , projet de classe, au moment de la restitution de l'enquête).

Le questionnaire peut servir de diagnostic sur les violences sexistes dans un établissement et/ou bien avoir un but pédagogique ; il semble intéressant de répondre à ces deux objectifs, réaliser une enquête et permettre au moment de la restitution et après, avec des personnels sensibilisés sur le thème, de travailler avec les élèves pour déconstruire les stéréotypes sexistes et faire prendre conscience des discriminations de genre.

Les objectifs avec ces deux nouvelles actions pour 2014 sont de permettre grâce à des séances d'échanges et de formation, l'une avec les professeurs du lycée et les professeur-e-s d'autres établissements participant-e-s aux projections débats, de prendre acte des données de l'enquête, de les interpréter et surtout d'échanger sur des outils pédagogiques pour tenter de faire reculer les inégalités recensées.

L'autre, pour répondre à un besoin de formation des assistant-e-s d'éducation sur les thématiques d'égalité fille/garçon, femme/homme

Après l'implication dans de nombreuses actions pour une égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes, il s'est avéré que les personnels éducatifs, professeurs et CPE par exemples pouvaient participer à des formations sur cette thématique s'ils /elles le demandent mais la participation des assistant-e-s d'éducation dans ce type de formation est dans les faits inexistante en raison notamment de la difficulté à dégager des heures de formation sur leurs temps de travail.

Projet 1 : Transmission d'outils aux professeur-e-s pour une égalité fille/garçon

Au vu de l'étude de 2013, reconduction des projections/débats en 2014 Au cinéma avec des professeur-e-s et des élèves des lycées Jean Macé et Romain Rolland.

Déroulé du projet :

- proposition de participation à différentes associations. Rencontres avec les associations sollicitées, échanges sur les études faites dans le domaine choisi, leurs interprétations et les voies possibles de transmission auprès du public adolescent.
- Mise en place de deux séances spécifiques avec les professeur-e-s et les intervenant-e-s participants à cette action. 1 séance de 3 heures par professeur, 2 séances pour permettre à chacun-e de participer.
- réflexion commune sur la manière d'aborder la thématique en classe et sur le support qu'elles-ils remettront à leurs élèves à l'issue des projections/débats
- une séance avec chacun-e consacrée sur leurs retours en classe et les questions soulevées

L'égalité fille/garçon est une priorité de la Rectrice du Val de Marne qui a fait parvenir un document sur les questions d'inégalité fille/garçon, femme/homme à tous les chefs d'établissement du département.

Un nouveau questionnaire où les questions jugées ambivalentes ou nécessitant clarification seront revues avec les chercheurs-ses de l'OUIEP. Une nouvelle enquête sera effectuée auprès d'un échantillon représentatif des élèves de premières et terminales générales techniques et professionnelles à la rentrée 2014.

Projet 2 : formation des assistant-e-s d'éducation du lycée Jean Macé

Les membres du collectif intervenants auprès des lycéen-ne-s et collégiens à Vitry sur Seine prendront en charge la passation des questionnaires et participeront aux dépouillements des réponses. En fonction de celles-ci, ils établiront les priorités et la méthode d'intervention auprès des assistants d'éducation la plus pertinente.

Séance 1 :

1 heure de présentation des résultats de l'étude menée au sein du lycée et échange

1 heure sur les expériences concrètes, leur définition du rôle de l'assistant-e d'éducation puis, rappel à la loi en matière d'égalité et de positionnement des assistant-e-s d'éducation.

1 heure sur la répartition des « rôles », des tâches au sein de l'équipe d'assistant-e-s d'éducation

1 heure de théâtre image : postures du « féminin » du « masculin », grâce à des exercices corporelles voir les stéréotypes véhiculés par la société. Quelles sont les postures difficiles à tenir ? Pourquoi ?

Technique permettant ainsi de ne pas partir d'histoires vécues par le groupe mixte ou l'on peut supposer que la parole est déjà plus prise par certains que par d'autres

Séance 2 : accueil et rappel des images et situations vues à la séance précédente (10, 15 minutes).

1 heure, 1 pour retrouver les images construites précédemment et 2 pour créer à partir des retours d'expériences des images où existent un rapport de force, une inégalité de genre

1 heure de travail de théâtre journal/théâtre image : à partir d'écrits rapportés par les intervenants (articles de journaux, publicités, faits divers, journaux des jeunes créés lors de l'action « Jeunes pour l'égalité ») créer des images représentant ces situations concrètes et leurs issues.

45 minutes de synthèse : bilan des assistant-e-s d'éducation, retour des intervenants sur les différentes problématiques soulevées, identification des freins et des outils possibles à mettre en place tout de suite pour mieux détecter les violences de genre et lutter contre celles-ci au sein de l'établissement.

Moyens mis en œuvre :

Moyens humains :

Salariés de l'association : 3

Animation des ateliers et de la formation : Emmanuelle Lanz, Mounir Ottamni

Projections-débats : 2x6h = 12h

Formation : 2x10h=20h

Préparation : 42h

Nombre d'heures total : 74h

Salaire brut horaire : 87.83€

1 emploi-tremplin : 1 chargée de projet assurera la coordination des actions (sorti du budget)

Intérêt régional :

Permettre de développer des outils pédagogiques pour une égalité réelle entre fille et garçon au sein d'un établissement scolaire

Participer à des actions menées en lien avec des statistiques genrées

Public(s) cible(s) :

Nombre de participant/e/s attendu/es : 10 professeurs et entre 15 et 18 assistants d'éducation
250 élèves

Localisation géographique :

- VITRY-SUR-SEINE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2014

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
FRAIS DE PERSONNEL	10 000,00	97,56%	RESSOURCES PROPRES	850,00	8,29%
Frais de télécommunication	50,00	0,49%	DRDFE	1 100,00	10,73%
TRANSPORT	200,00	1,95%	ACSE	1 000,00	9,76%
Total	10 250,00	100,00%	Région ILe-de-France	5 000,00	48,78%
			CG 94	1 100,00	10,73%
			ville de vitry	700,00	6,83%
			Lycée Jean Macé	500,00	4,88%
			Total	10 250,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2014	5 000,00 €

2.2.Fiches détaillées des nouveaux programmes pluriannuels

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14004628

Commission Permanente du 18 juin 2014

Objet : CONCOURS LIRE EGAUX 7 /ANNEE 1 DU PROGRAMME BIENNAL

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien régional en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes	48 532,00 €	49,45 %	24 000,00 €
Montant Total de la subvention			24 000,00 €

Imputation budgétaire : 930-021-6574-102005-300
10200504- Lutte contre les discriminations

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : EDITIONS TALENTS HAUTS
 Adresse administrative : 8 RUE CHARLES PATHE
 94300 VINCENNES
 Statut Juridique : Société à Responsabilité Limitée
 Représentant : Madame Laurence FARON, Gérante

Objet : Concevoir, publier et vendre des livres et leurs produits dérivés

N° SIRET : 48126000800026

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Soutien régional en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes
 Rapport Cadre : CR12-12 du 16/02/2012

Date prévisionnelle de début de projet : 1 juillet 2014

Date prévisionnelle de fin de projet : 30 juin 2016

Démarrage anticipé de projet : Non

Objectifs :

L'action « **Lire égaux** » a pour objectif de sensibiliser les filles et les garçons dès le plus jeune âge à l'égalité entre les hommes et les femmes et à **la lutte contre les discriminations** sexistes.

Elle est appuyée par les DSDEN des huit départements de la région et a le soutien de la DRDFE Île-de-France, dont le cofinancement est sollicité.

Il s'agit d'un **concours d'écriture** ouvert aux classes de CP-CE1 de la région Île-de-France. Chaque classe participante produit le manuscrit d'un album qui aborde le thème de la lutte contre les discriminations sexistes, dans l'esprit de la collection d'albums « pour les filles ET pour les garçons » des Éditions Talents Hauts.

Le manuscrit de la classe gagnante est ensuite publié sous forme de livre par les Éditions Talents Hauts. Le livre lauréat est offert à tous les établissements élémentaires des huit départements.

Objectif principal : Sensibiliser les filles et les garçons dès le plus jeune âge à l'égalité entre les hommes et les femmes et à la lutte contre les discriminations sexistes

Objectifs secondaires :

- Sensibiliser enseignant-es, directeurs-trices d'établissement et familles à l'égalité femmes-hommes
- Sensibiliser les enseignant-es à la présence du sexisme, en particulier dans la littérature de jeunesse
- Familiariser les enfants avec les albums de jeunesse
- Objectifs pédagogiques : lecture collective d'albums, débat, production d'écrit

Objectifs opérationnels :

- Nombre d'établissements touchés : environ 3 500
- Nombre de classes pouvant se porter candidates : 200
- Nombre de manuscrits à recevoir : 200
- Nombre d'élèves engagés : environ 6 000
- Nombre d'albums remis gracieusement aux classes candidates : 2 000
- Nombre de lots offerts (romans) : 990
- Nombre d'albums lauréats offerts aux écoles : 3 500

Description :

Phase 1 Lancement et déroulement du concours :

1^{er} juillet 2014 – 31 mai 2014

Juillet-septembre : réunions préparatoires et mobilisation des DSDEN

Début octobre 2014 : envoi dans les établissements de :

- La lettre signée du ou de la DASEN
- La présentation du concours
- Un bulletin d'inscription

Fin octobre 2014 : Date limite de candidature des classes

Début novembre 2014 :

Envoi de la mallette aux classes participantes contenant :

- La notice méthodologique détaillée, bibliographie, etc.
- Dix albums des Editions Talents Hauts

Novembre-avril : dans les classes, lecture d'ouvrages antisexistes, réflexion et débat, travail collectif d'écriture du manuscrit

Mi-avril 2015 : Date limite de réception des manuscrits

Avril 2015 : Sélection des dix nominés

Mai 2015 : Réunion du jury et sélection du manuscrit gagnant

Résultats qualitatifs

- Dans les 200 classes (environ 6 000 élèves), lecture et étude des dix albums antisexistes de la mallette
- Décryptage des stéréotypes de genre, réflexion et débat sur cette notion, sur l'égalité des sexes dans tous les domaines et sur la lutte contre les discriminations sexistes
- Travail collectif d'écriture et d'imagination afin de mettre en scène et en cause la notion de stéréotype sexiste dans un manuscrit

Résultats quantitatifs

- Information aux 3 500 établissements
- Candidature de 200 classes
- Envoi de 2 000 ouvrages antisexistes
- Réception de 200 manuscrits

Phase 2 : Edition et fabrication du livre lauréat

1^{er} juin 2015-30 juin 2016 = *Année 2*

Juin 2015 :

- Annonce du gagnant
- Réception de la classe lauréate et remise de lots
- Envois de lots (romans antisexistes) aux élèves des classes nominées et aux classes ayant envoyé un manuscrit
- Visite de la classe lauréate par l'illustrateur-trice de l'ouvrage et une éditrice (séance de travail sur le manuscrit et les illustrations)

Juillet 2015-avril 2016 : Edition et fabrication du livre (illustrations, édition, graphisme et mise en page, relectures, gravure, impression)

Avril-juin 2016 :

- Impression du livre
- Remise à la classe gagnante
- Distribution du livre lauréat aux 3 500 écoles élémentaires de la région (un exemplaire par école)
- Communication presse

Résultats quantitatifs :

1. Distribution de 150 romans antisexistes aux élèves de la classe lauréate
2. Envoi de 270 romans aux élèves des classes nominées
3. Envoi de 570 romans antisexistes aux classes ayant envoyé un manuscrit
4. Mise à disposition de 3 500 exemplaires aux écoles élémentaires de la région Île-de-France

Modes et critères d'évaluation du projet / programme :

- Nombre de classes candidates
- Nombre d'albums remis gracieusement aux classes candidates
- Nombre de manuscrits reçus
- Nombre d'élèves engagés
- Nombre d'établissements touchés
- Nombre de lots offerts aux élèves
- Nombre de livres lauréats distribués gracieusement dans les établissements
- Qualité des manuscrits rendus sur le plan de la lutte contre les discriminations
- Commentaires des enseignant-es participant sur la qualité des débats en classe et sur la compréhension qu'ont eue les élèves des enjeux de la lutte contre le sexisme
- Retombées médiatiques

Moyens mis en œuvre :

1) Moyens humains

Personnel de l'entreprise : 3 personnes (2 salariées + la gérante)

Coût total mensuel (deux salariés + gérante + charges) : 7 100 €

Dont affectés au projet (20 %) : 1 420 €

Coût total pour le projet (24 mois) : 34 080 €

- Rôles dans le projet
- Organisation, tenue et suivi des réunions de préparation
- Conception et mise à jour de documents

- Manutention : préparation et envoi des malles pédagogiques
- Suivi des inscriptions
- Suivi de la réception des manuscrits
- Lecture des 200 manuscrits et sélection des dix nominés
- Préparation, organisation et tenue de la réunion du jury
- Préparation, organisation et tenue de la remise des prix à la classe lauréate
- Visite de la classe lauréate
- Manutention : envoi des lots aux classes participantes
- Édition de l'ouvrage lauréat : préparation de copie, relectures, lancement et suivi de l'illustration, lancement et suivi de la mise en page, lancement et suivi de la fabrication
- Mise à disposition des ouvrages lauréats aux écoles élémentaires de la région.

Intérêt régional :

Cette action touche toute la région Île-de-France

La participation de la région est mise en avant sur tous les documents de communication et sur le livre imprimé et distribué à 3 500 établissements (insertion du logo et mention du soutien de la région pour la réalisation de l'ouvrage).

Public(s) cible(s) :

Nombre de participant-e-s attendu-e-s : 6 000 élèves engagés dont 50 % de filles et 200 enseignants dont 80% de femmes

Nombre de destinataires attendu-e-s :

Les équipes éducatives des 3 500 écoles qui reçoivent l'information (3 500 directeurs-trices d'école et des milliers d'enseignant-es)

Les équipes des huit DSDEN et des trois rectorats, les coordonateurs-trices et conseillers-ères pédagogiques, partenaires techniques du projet

Les familles des élèves participants : estimé à 15 000 personnes
dont filles/ femmes : 50 %

Localisation géographique :

- REGION ILE DE FRANCE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2014

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
10 albums classes candidates	22 180,00	45,70%
Conception pédagogique	300,00	0,62%
Petites fournitures	2 400,00	4,95%
Frais postaux	1 600,00	3,30%
FRAIS DE PERSONNEL	15 620,00	32,18%
FRAIS DE FONCTIONNEMENT	6 432,00	13,25%
Total	48 532,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Délégation régionale aux droits des femmes et à l'égalité	10 000,00	20,60%
Région Île-de-France	24 000,00	49,45%
Ressources propres Talents Hauts	14 532,00	29,94%
Total	48 532,00	100,00%

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2015

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Réception	200,00	0,39%
TRANSPORT	400,00	0,78%
Lots	7 507,00	14,69%
Frais d'envoi (fournitures)	113,00	0,22%
Frais postaux	718,00	1,41%
Illustration (+ visite classe)	3 814,00	7,46%
Graphisme	500,00	0,98%
Gravure	800,00	1,57%
Impression	8 750,00	17,12%
Frais de mise à disposition des ouvrages	2 235,00	4,37%
FRAIS DE PERSONNEL	18 460,00	36,13%
FRAIS DE FONCTIONNEMENT	7 602,00	14,88%
Total	51 099,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Délégation régionale aux droits des femmes et à l'égalité	10 000,00	19,57%
Région Île-de-France	24 000,00	46,97%
Ressources propres Talents Hauts	17 099,00	33,46%
Total	51 099,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2014	24 000,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (informations en cours de consolidation) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2011	Soutien régional en faveur de la lutte contre les discriminations en fonctionnement	33 500,00 €
2012	Soutien régional en faveur de la lutte contre les discriminations en fonctionnement	32 000,00 €
2013	Soutien régional en faveur de la lutte contre les discriminations en fonctionnement	40 000,00 €
	Montant total	105 500,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14004680

Commission Permanente du 18 juin 2014

Objet : LES RESSOURCES DU MATRIMOINE DANS LES ARTS ET LA CULTURE – ANNEE 1 DU PROGRAMME TRIENNAL

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien régional en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes	30 000,00 €	50,00 %	15 000,00 €
	Montant Total de la subvention		15 000,00 €

Imputation budgétaire : 930-021-6574-102005-300
10200504- Lutte contre les discriminations

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : H/F ILE DE FRANCE
 Adresse administrative : MAISON DES ASSOCIATIONS DU 18ME ARR
75018 PARIS
 Statut Juridique : Association
 Représentant : Madame Aline CESAR, Présidente

Objet : L'association a pour but le repérage des inégalités entre les hommes et les femmes dans les milieux de l'art et de la culture et, en particulier, dans le secteur du spectacle vivant ; la mobilisation contre les discriminations observées ; l'évolution vers l'égalité réelle et la parité.

Date de publication au JO : 4 janvier 2010

N° SIRET : 53179886600012

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Soutien régional en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes
 Rapport Cadre : CR12-12 du 16/02/2012

Date prévisionnelle de début de projet : 1 avril 2014

Date prévisionnelle de fin de projet : 30 avril 2017

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Compte tenu des délais d'instruction des dossiers de la Région et de l'intérêt de ce projet, l'action sera partiellement engagée avant l'attribution de la subvention par la commission permanente.

Objectifs :

Ce projet a pour objectif de revaloriser les créatrices du passé afin de :

- lutter contre les stéréotypes actuels ;
- offrir des modèles d'identification aux femmes dans des domaines de création où elles sont encore

minoritaires ;

- rendre légitime leur accès à des postes de création et d'autorité, en intervenant sur les représentations symboliques collectives ;
- proposer une filiation mixte, afin que femmes ET hommes puissent se sentir héritiers-ères des figures féminines d'hier.

Objectifs secondaires :

Tendre à l'égalité femmes hommes en reconnaissant le Matrimoine au même titre que le Patrimoine

Objectifs opérationnels :

Elargir le champ d'action d'HF Ile de France et les publics sensibilisés. Contribuer activement à l'élaboration des politiques culturelles sur les questions de l'égalité entre les femmes et les hommes.

Description :

Le projet de recensement et de valorisation des ressources du Matrimoine se découpe selon trois grands axes :

- La réunion et l'organisation des ressources humaines
- L'élaboration et la conception du site-ressource, ainsi que la mise en œuvre d'une campagne de communication et de sensibilisation sur le Matrimoine, grâce notamment aux réseaux sociaux;
- La mise en ligne et la vie du site-ressource, ainsi que la réalisation des actions sur le Matrimoine;
- L'évaluation et l'évolution du projet.

A) Phase préparatoire: Réunion et organisation des ressources humaines

Dates d'exécution: du 01/04/2014 au 01/06/2014

Elle consiste à identifier et à mobiliser les moyens humains acteurs du projet.

HF Île-de-France procédera, dans un premier temps, à la sélection des compétences techniques des prestataires du web : webmaster-tress, graphiste et animateur-trice du site, par le biais d'un appel à projets.

Le futur site-ressource Matrimoine se veut exigeant en termes de capacités de stockage, d'ergonomie d'utilisation et de maintenance, et de qualité visuelle et informative.

Parallèlement, HF Île-de-France doit s'entourer d'un collège de contributeurs-trices des ressources centralisées sur le futur site du Matrimoine. Ces contributeurs seront de diverse nature: professionnels-les et amateurs-trices de collecte d'archives, de documentation et d'historiographie. Des partenariats seront développés avec les structures ressources du domaine culturel en Ile de France et à échelle nationale, tels que Le Forum des Images, le réseau des bibliothèques et médiathèques, l'Institut Emilie Châtelet, l'Institut National de l'Audiovisuel, la Bibliothèque nationale de France, la SACD, les Archives, le Centre Simone de Beauvoir, la Cinémathèque Française, l'Arsenal, des lieux de conservation tels que les Musées...

Enfin, un premier corpus hiérarchisé de ressources sur le Matrimoine sera réuni afin que le site soit nourri dès sa création.

B) Elaboration et conception du site. Campagne de communication et de sensibilisation:

Dates d'exécution: du 01/06/2014 au 20/09/2014

Le lancement officiel et la mise en ligne du site-ressource Matrimoine sont prévus le 20 septembre 2014, à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine. Les 2e et 3e trimestres de l'année 2014 seront donc consacrés à l'élaboration et à la conception du site-ressource Matrimoine par les prestataires

sélectionnés en phase préparatoire. Le cahier des charges précis sera élaboré par HF Île-de-France, en concertation avec le groupe de travail Matrimoine du Mouvement Interrégional HF, mais également avec le collège de contributeurs-trices et les prestataires de la conception Web.

Cette phase opérationnelle sera également celle de la mise en œuvre d'une première campagne de communication et de sensibilisation autour de la notion de Matrimoine, à destination des professionnels des métiers de l'art et de la culture, des collectivités publiques, des instances politiques, et du grand public. Elle se fera au travers de temps d'information et de mise à l'honneur de femmes créatrices des différentes époques: conférences, commémorations des femmes de 2014 grâce, entre autres, aux Newsbooks édités mensuellement par HF Île-de-France, aux réseaux sociaux, ou encore à la création d'un agenda Google « Spécial Dates anniversaires du Matrimoine » que chacun-e pourra alimenter... Une campagne de communication visuelle dans l'espace public est également envisagée.

C) Lancement du site-ressource. Vie du site-ressource. Actions sur le Matrimoine:

Dates d'exécution: du 20/09/2014 à avril 2017

Cette 3e phase correspond à l'installation et à la vie même du projet dans son ensemble.

A l'image du lancement de la 1ère Saison Egalité entre les femmes et les hommes dans l'art et la culture en Île-de-France, qui s'est déroulée le 21 octobre 2013 à l'Athénée Théâtre Louis-Jouvet, le lancement et la mise en ligne du site-ressource se veulent un événement inédit et d'envergure. Organisé à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine des 20 et 21 septembre 2014, ce moment festif proposera un partage de points de vue d'experts divers, en mettant les femmes créatrices à l'honneur.

A la suite de cette mise en ligne du site-ressource Matrimoine, les porteurs-euses du projet au sein d'HF Île-de-France assureront régulièrement la vie du site: collecte, traitement et hiérarchisation des ressources, mise en ligne des données collectées.

Une rubrique Agenda/ Actualités sur le site permettra de valoriser les initiatives portées par d'autres associations, mouvements ou organismes, liées au Matrimoine ou à la reconnaissance des femmes. Ces manifestations pourront d'ailleurs donner lieu à des actions transversales ou communes avec HF Île-de-France ou le Mouvement HF.

Les utilisateurs-trices du site-ressource Matrimoine pourront aussi bénéficier d'une boîte à outils, ludiques et humoristiques, composée de textes, citations, extraits, objets visuels et sonores... mis à leur disposition afin que chacun-e s'empare, au sens littéral du terme, du Matrimoine.

Un seul site-ressource ne suffisant pas à faire « vivre » le Matrimoine, cette notion de Matrimoine doit être inscrite dans le concret et le réel.

Pour cela, les actions de sensibilisation réalisées lors de la première phase opérationnelle seront reconduites régulièrement tout au long du projet, chaque fois améliorées et plus nombreuses:

- « Les lundis du Matrimoine »: à raison d'une journée bimestrielle. Centrés autour d'une thématique (discipline artistique, époque...), les « lundis du Matrimoine » sont des ateliers de réflexion, de diffusion artistique (lecture, concert, projection...) et d'échanges, sur les femmes influentes de la thématique choisie;
- Rencontres-débats autour d'œuvres artistiques féminines, ou lors d'évènements culturels et manifestations sur l'égalité (festival d'Avignon, Culture au quai, Journée des Femmes, Semaine de l'Egalité...);
- Célébrations et commémorations valorisées par des présentations d'œuvres artistiques féminines;
- Recensement des œuvres de femmes diffusées ou exploitées dans les musées, les écoles artistiques, les dictionnaires, les anthologies, les structures partenaires de la Saison Egalité... avec conception d'une brochure, sur le modèle de celle éditée par la SACD en partenariat, entre autres, avec HF, intitulée « Où sont les femmes? ».

D) Evaluation et évolution du projet:

C'est en évaluant régulièrement le projet qu'il évoluera et se pérennisera. L'évaluation sera d'abord et

principalement quantitative: combien de visiteurs du site-ressource? Combien de créatrices et d'oeuvres de femmes valorisées? Combien d'actions mises en place? Combien de participants-tes à ces actions? L'évolution du projet sera guidée par ces bilans quantitatifs mais également par les analyses qualitatives élaborées grâce aux utilisateurs-trices du site-ressource et aux publics présents à nos initiatives.

La notion de Matrimoine peut aider la société à légitimer et renforcer la place des femmes dans de nombreux domaines culturels où elles sont encore minoritaires, en changeant nos représentations symboliques et en luttant contre les stéréotypes qui en découlent. Les actions proposées peuvent avoir des résonances dans beaucoup de domaines, dont l'éducation, et souhaitent établir des passerelles entre des recherches encore très isolées, émanant d'universitaires, le grand public, et les artistes d'aujourd'hui. Ce projet, d'abord centré autour des figures artistiques et littéraires, tendra à aller à la rencontre d'autres domaines, tels que les sciences, le sport, la politique..., afin de créer des passerelles et des connexions, autour des notions de création, de performance et d'autorité. Cette transversalité conduira à élever le Matrimoine au même rang que le Patrimoine. C'est en tout cas l'objectif fondamental de ce projet de valorisation du Matrimoine.

Moyens mis en œuvre :

Moyens humains :

- Salariés de l'association : 1 Chargée de coordination et d'administration dont emplois-tremplins Région Ile de France : demande en cours d'instruction. Poste de Chargé-e de coordination et d'administration.

La coordination et le suivi du projet représenteront environ un tiers du temps de travail de la ou du salarié-e, soit une douzaine d'heures hebdomadaires, et 1 cinquantaine d'heures mensuelles. Le salaire brut prévisionnel est basé sur le smic au 01/01/2014, c'est-à-dire 9.53€ de l'heure et 1445.38€ mensuel.

- Intervenant-e-s extérieur-e-s : 1 webmaster-tress, 1 graphiste (h/f), 1 animateur-trice du site. Ces intervenants ont été prévus en tant que prestataires, qui seront sélectionnés à la suite d'un appel d'offres. Le montant des prestations dépend des différentes propositions que l'association recevra.

Les prestations du/de la webmaster-tress et du/de la graphiste sont prévues du 01/06/2014 au 20/09/2014. Par la suite le/la webmaster-tress pourra être sollicité ponctuellement pour la maintenance du site. La prestation de l'animateur-trice du site est prévue d'1 journée par semaine soit 50 jours par an.

-Bénévoles : Contributeurs-trices (nombre indéterminé)

Moyens matériels et équipement :

- Outils de communication : emplacements presse, affichages, plaquettes. Devis en cours de prospection.
- Prêt ou location de salles pour évènements divers (en fonction des partenariats développés, les salles pourront être mises à disposition par les lieux).
- Ressources payantes.

Intérêt régional :

La région Ile de France est la première région de France la plus active en termes d'offre culturelle. La valorisation du Matrimoine, en Ile de France dans un premier temps, permettra une autre méthode de prise de conscience des inégalités entre les femmes et les hommes dans la Culture et la création artistique. La région Ile de France est également souvent considérée comme le territoire-pilote pour la mise en œuvre des politiques culturelles. Le Matrimoine ne sera reconnu nationalement qu'après avoir été défendu en Ile de France.

Public(s) cible(s) : Etablissements culturels, grand public, professionnels de l'art et de la culture, institutions publiques

Localisation géographique :

- REGION ILE DE FRANCE

Contrat Particulier : Hors CPRD**CPER :** Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2014

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Conception Site Matrimoine (prestations de la/du webmaster-tress et du/de la graphiste)	5 000,00	16,67%
Administration Site Matrimoine	10 000,00	33,33%
-Communication, publicité	10 000,00	33,33%
-Frais de fonctionnement généraux	1 000,00	3,33%
Frais liés à l'évènement lié au lancement du site web (buffet, location de salle...)	4 000,00	13,33%
Total	30 000,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
RESSOURCES PROPRES	2 500,00	8,33%
-Région Ile-de-France	15 000,00	50,00%
Mairie de Paris (Observatoire Egalité)	4 000,00	13,33%
FSE	8 500,00	28,33%
Total	30 000,00	100,00%

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2015

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
-Administration Site Matrimoine	10 000,00	50,00%
-Communication, publicité	6 500,00	32,50%
Frais divers	500,00	2,50%
Evènements	3 000,00	15,00%
Total	20 000,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
RESSOURCES PROPRES	1 000,00	5,00%
- Région Ile-de-France	10 000,00	50,00%
Mairie de Paris (Observatoire Egalité)	4 000,00	20,00%
FSE	5 000,00	25,00%
Total	20 000,00	100,00%

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2016

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Administration Site Matrimoine	10 000,00	50,00%
Communication, publicité	6 500,00	32,50%
Frais divers	500,00	2,50%
Evènements	3 000,00	15,00%
Total	20 000,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
RESSOURCES PROPRES	1 000,00	5,00%
- Région Ile-de-France	10 000,00	50,00%
Mairie de Paris (Observatoire Egalité)	4 000,00	20,00%
FSE	5 000,00	25,00%
Total	20 000,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2014	15 000,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2011	Egalité femmes-hommes	14 400,00 €
	Montant total	14 400,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14003539

Commission Permanente du 18 juin 2014

Objet : PREVENTION ET LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS DANS L'ACCES AU LOGEMENT (ANNEE 1/TRIENNAL)

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable	33 710,00 €	44,50 %	15 000,00 €
Montant Total de la subvention			15 000,00 €

Imputation budgétaire : 930-021-6574-102005-300
10200504- Lutte contre les discriminations

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : FONDATION ABBE PIERRE LOGEMENT
DEFAVORISES

Adresse administrative : 3/5 RUE DE ROMAINVILLE
75019 PARIS 19

Statut Juridique : Fondation

Représentant :

Objet : La Fondation Abbé Pierre pour le Logement des Défavorisés, considérant que le logement, facteur essentiel de promotion et d'insertion sociale, est un droit fondamental pour tous, personnes et familles, a pour but :

- d'apporter une aide concrète et efficace aux personnes et familles rencontrant de graves difficultés de logement ;
- de les accueillir temporairement dans des résidences de logements d'urgence ou de convivialité ;
- de rechercher et de trouver des logements adaptés à leurs besoins et à leurs ressources ;
- de susciter et d'encourager les initiatives publiques ou privées permettant la production et la gestion de logements destinés aux populations défavorisées ;
- de favoriser l'animation sociale et culturelle des quartiers et des villes contribuant à améliorer la promotion et l'insertion des familles en difficulté par le logement ;
- d'affiner le caractère d'assistance et de bienfaisance des actions entreprises pour loger les sans-abri en France et dans le monde, plus particulièrement dans les pays en voie de développement ;
- d'entreprendre les actions nécessaires auprès des instances nationales et internationales publiques ou privées, pour une prise en charge des problèmes liés au logement des personnes et familles en difficulté, conformément au message de l'Abbé Pierre, fondateur.

Date de publication au JO : 15 février 1992

N° SIRET : 34528201600236

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Soutien régional en faveur de la lutte contre les discriminations en fonctionnement

Date prévisionnelle de début de projet : 1 octobre 2014

Date prévisionnelle de fin de projet : 31 octobre 2017

Démarrage anticipé de projet : Non

Objectifs :

Objectif principal :

Lutter contre les discriminations dans l'accès au logement

Objectifs secondaires :

Informer les ménages sur leurs droits

Développer les lieux qui proposent un accompagnement des ménages en situation de discrimination

Objectifs opérationnels :

Animer un réseau de permanences d'accès aux droits sur l'Ile de France intégrant la problématique des discriminations

Description :

Le projet se base sur 4 axes d'intervention :

- 1) L'accès aux droits
- 2) Les procédures des attributions et la réforme des attributions
- 3) La formation
- 4) Les pistes d'action innovantes à développer

A travers les associations qui tiennent des permanences d'accès aux droits en Ile de France et son Espace solidarité Habitat, la Mission Ile de France de la Fondation souhaite développer des actions pour chacun des 4 axes.

1) L'accès aux droits : lutter contre les discriminations dans l'accès au logement HLM

La lutte contre les discriminations est une thématique difficile à appréhender : les ménages revendiquent peu le fait d'être discriminés dans l'accès au logement social et l'argument de la pénurie a été intégré comme étant une raison suffisante. Les discriminations dans l'accès au logement, notamment dans le parc social, sont avant tout des discriminations systémiques du fait d'une multiplicité des acteurs avec des pratiques différentes (mairies, préfectures, action logement, Commission d'Attributions, bailleurs...).

Un des objectifs dans le travail de lutte contre les discriminations est de les mettre en lumière et de les faire reconnaître. Cela passe par les saisines auprès du Défenseur des Droits, qui traite notamment des questions de discriminations. C'est pourquoi l'accompagnement des ménages a priori discriminés fait partie d'une démarche à la fois individuelle, pour faire avancer les situations des personnes, et aussi plus globale, pour faire remonter des situations anormales et dénoncer des dysfonctionnements et ainsi à long terme à modifier des pratiques.

Dans cet axe d'intervention, les actions menées consisteront à :

-Repérer, dans le cadre des permanences téléphoniques tenues par des salariés ou bénévoles de la Fondation, les franciliens potentiellement discriminés.

-Recevoir les personnes potentiellement discriminées par une équipe de juristes et de bénévoles pour étudier toutes les possibilités d'actions notamment la saisine du Défenseur des Droits. L'objectif est

d'augmenter le nombre de saisines auprès du Défenseur des Droits, notamment en repérant davantage de dossiers déjà suivis sur une autre thématique suivie à l'ESH (habitat indigne, prévention des expulsions...).

-Sensibiliser et accompagner, dans le cadre de la Mission Ile de France, les associations partenaires (notamment celles tenant des permanences DALO) pour mener des actions de lutte contre les discriminations avec les ménages.

Indicateurs :

Nombre de contacts avec des ménages avec lesquels la discrimination a été évoquée à l'ESH et auprès des partenaires de la Mission IDF,

Nombre de suivis réalisés sur cette thématique,

Nombre de saisines du Défenseurs des Droits sur les discriminations dans l'accès au logement pour les ménages repérés,

Nombre de rencontres ou d'interpellations sur le sujet menées par la Fondation en IDF

2) La réforme des attributions et les procédures des attributions

a) La réforme des attributions

Pour faire reculer les discriminations, la loi Alur vise une plus grande transparence dans la procédure d'attribution des logements sociaux et la possibilité d'expérimentation dans deux domaines : la « cotation » de la demande et la « location choisie ».

Si le principe de cotation est intéressant, il importe cependant d'en définir les contours. Ils doivent être communs à tous les acteurs (bailleurs, collectivités locales, Etat, action logement, associations) et permettre de sortir des stratégies institutionnelles propres aux différents réservataires et attributaires.

Il est indispensable de s'assurer que les expérimentations concernant les attributions de logements sociaux ne remettent pas en cause l'exercice du droit au logement et les filières d'accès au logement des plus démunis.

Pour ce qui est du principe de la location choisie, le principe est peu développé en France. Il s'agira d'assurer une veille sur les éventuelles expérimentations mises en place en IDF, et veiller à ce que le principe de non discrimination soit respecté.

Au cours des 3 ans, il est proposé:

-D'étudier et d'analyser les systèmes de cotation que la Fondation aura eu en sa possession pour s'assurer que tout risque de discrimination a été écarté,

-D'interpeller les acteurs concernés en cas de remise en cause du droit au logement.

b) Les procédures des attributions :

Concernant les attributions de logements sociaux, certains bailleurs continuent d'appliquer des critères d'attribution opaques. A ce titre, les critères de « reste à vivre » et de « politique de peuplement » (anciennement mixité sociale) manquent particulièrement de transparence. Le taux du « reste à vivre » varie d'un bailleur à l'autre sans que les mécanismes de calcul ne soient transmis aux ménages, ce qui, contrairement à l'objectif affiché, semble exclure les ménages les plus modestes de l'accès au logement social.

Au cours de ces 3 années, plusieurs actions seront menées :

-Accompagner des ménages dans des procédures de contestation des refus bailleurs pour des motifs non justifiés, par l'équipe de l'ESH et des partenaires de la Mission Ile de France,

-Mener une réflexion avec les acteurs associatifs sur la notion du reste à vivre (associations de maîtrise

d'ouvrage d'insertion notamment) mais plus globalement avec les bailleurs (à mener avec l'Aorif)
 -Sensibiliser et interpeller les acteurs du logement sur cette question (lors de rencontres publiques notamment).

Indicateurs :

Liste des systèmes de cotation étudiés

Note de synthèse sur le sujet des expérimentations étudiées

Nombre de ménages accompagnés par l'ESH et ses partenaires en cas de refus injustifiés

Note de synthèse sur la jurisprudence obtenue en la matière

Nombre de rencontres avec les acteurs du logement sur ces 2 sujets

Nombre d'interpellations réalisées sur la réforme et les procédures d'attributions

Objectifs : Accroître les saisines auprès du Défenseur des Droits sur les discriminations dans l'accès au logement.

Augmenter les recours auprès des bailleurs contre les décisions de refus d'attribution potentiellement discriminatoires

Travailler sur les notions de reste à vivre utilisée la plupart du temps pour refuser l'accès au logement social

3) La formation

Le travail de formation des acteurs associatifs en contact avec un public potentiellement discriminé est essentiel. De fait, le projet donne une place importante aux actions de sensibilisation et de formation des acteurs sur la lutte contre les discriminations dans l'accès au logement social. Ces formations seront menées à l'initiative de la Fondation, sur demande d'un de nos partenaires ou autre acteur. Un module de formation et sur une boîte à outils dédiée à la lutte contre les discriminations liées au logement seront créés. Concernant le module de formation, il s'agira de retravailler sur l'outil déjà élaboré, à savoir un Power Point de présentation utilisé pour les formations précédentes. Il sera mis à jour et actualisé selon les besoins actuels. La Boîte à outils consistera à rassembler les informations liées aux discriminations dans le domaine du logement, et ainsi transmettre facilement et rapidement tous les outils pratiques à destination des acteurs de terrain de l'accès aux droits. Cette boîte à outils contiendra outre le guide remis à jour, des décisions de justice, de la jurisprudence ainsi que des actualités liées aux discriminations et au logement.

La thématique de la discrimination liée au logement étant difficilement appropriée par les acteurs de l'accès aux droits, il semble important et nécessaire de faire de l'ESH et de la MIDF un lieu de ressources sur ces questions, afin de répondre aux besoins et d'accompagner les structures de terrain à travailler sur ces questions, au même titre que l'accès au droit en général. La sensibilisation prendra donc également la forme de conseils donnés par téléphone auprès des acteurs qui accueillent du public et qui souhaiteraient des conseils sur le sujet.

Un guide « Lutte contre les discriminations dans l'accès au logement » a été édité en 2012 par la Fondation Abbé Pierre. Ce dernier sera réactualisé au cours des 3 prochaines années en fonction des avancées législatives, jurisprudentielles... pour être largement diffusé.

La sensibilisation de acteurs associatifs en IDF sera renforcée à partir des rencontres du Réseau national Egalité Logement (RéEl) auxquelles ils seront invités à participer, voire à le rejoindre.

Indicateurs :

Nombre de formations réalisées et suites données par les participants

Nombre de rencontres et contacts avec les acteurs et suites données

Guide actualisé sur la lutte contre les discriminations dans l'accès au logement social
Module de formation et boîte à outils

Nombre de rencontres avec le réseau Réel (avec comptes rendus de réunions)
Nombre d'acteurs franciliens qui ont participé aux rencontres ou rejoint le réseau

Objectifs :

-Etre relais pour les salariés et bénévoles des associations partenaires de la Mission Ile de France pour répondre aux questions sur la discrimination

-Création d'un module de formation à l'attention des acteurs de l'accès aux droits

4) Les pistes d'action innovantes à développer

Dans le cadre de ce projet, la Fondation souhaite également, au cours de ces 3 ans, réfléchir et mener des actions innovantes pour lutter contre les discriminations dans l'accès au logement. A ce stade plusieurs pistes peuvent être explorées :

En matière d'actions contentieuses :

Initier le contentieux relatif aux décisions d'attribution en cas de refus (axe 2) mais aussi réfléchir à d'autres contentieux en cas de carence des communes soumises à la loi SRU,
Développer la possibilité de se prévaloir des textes européens devant les juridictions nationales et mesurer les possibilités de saisir les instances ou juridictions supranationales,
Suivre le projet de réflexion sur l'action de groupe à la française (en lien avec le SERDEAUT, Sorbonne - Etudes et Recherches en Droit de l'Environnement, de l'Aménagement, de l'Urbanisme et du Tourisme de l'université de Panthéon Sorbonne notamment) ; il s'agira de voir dans quelles mesure elles peuvent être applicables au domaine du logement.

En matière de soutien aux associations locales :

Un travail plus étroit sera mené entre l'équipe Ile de France et l'équipe nationale de la Fondation qui anime un secteur « Promotion des habitants » avec des associations locales dans les quartiers pour développer des projets de lutte contre la ségrégation et de soutien aux actions de mobilité résidentielle. A ce stade, tout reste encore à construire.

Indicateurs :

Nombre d'actions contentieuses menées et résultats obtenus

Note sur l'action de groupe à la française et des actions spécifiques menées par la Fondation sur le sujet
Liste et nombre des projets associatifs soutenus en matière de lutte contre la ségrégation et de soutien aux actions de mobilité résidentielle

Objectifs :

-Développer la mise en place de Class Action dans le domaine du logement
-Soutenir les actions de mobilité résidentielle

Moyens mis en œuvre :

Moyens humains :

Salariés de l'association : une chargée de mission « Lutte contre les discriminations » à 30% de son temps sur le projet ; un salarié administratif et financier (à 3% de son temps de travail)

Intérêt régional :

Meilleure appréhension de la discrimination dans l'accès au logement

Avoir des points d'accès aux droits reconnus traitant des discriminations au logement

Public(s) cible(s) :

MENAGE EN DIFFICULTE D'ACCES OU DE MAINTIEN DANS LE LOGEMENT

SALARIES ET BENEVOLES TRAVAILLANT DANS DES ASSOCIATIONS D'ACCES AUX DROITS

Nombre de participant-e-s attendu-e-s :50

Nombre de destinataires attendu-e-s: 80

Localisation géographique :

- REGION ILE DE FRANCE

Contrat Particulier : Hors CPRD**CPER :** Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2014

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Fournitures de bureau et petit matériel	358,00	1,06%
Frais postaux et télécommunications	703,00	2,09%
entretien et maintenance	909,00	2,70%
DOCUMENTATION	207,00	0,61%
Transports et déplacements	217,00	0,64%
Réceptions	1 222,00	3,63%
Frais de personnel (chargée de mission à 30 %; personnel administratif et encadrant-3%)	27 095,00	80,38%
Prestations permanences juridiques	2 303,00	6,83%
Frais de fonctionnement (eau, gaz, électricité, assurances, honoraires de gestion)	696,00	2,06%
Total	33 710,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
RESSOURCES PROPRES	6 710,00	19,91%
ACSE	12 000,00	35,60%
Région Ile De France	15 000,00	44,50%
Total	33 710,00	100,00%

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2015

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Frais de fonctionnement (eau, gaz, électricité, assurance, honoraires de gestion)	704,00	2,05%
Fournitures de bureau et petit matériel	361,00	1,05%
Frais postaux et télécommunications	710,00	2,07%
entretien et maintenance	918,00	2,67%
DOCUMENTATION	209,00	0,61%
Transports et déplacements	219,00	0,64%
Réceptions	1 234,00	3,60%
FRAIS DE PERSONNEL	27 637,00	80,53%
Prestations permanences juridiques	2 326,00	6,78%
Total	34 318,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
RESSOURCES PROPRES	7 318,00	21,32%
ACSE	12 000,00	34,97%
Région IDF	15 000,00	43,71%
Total	34 318,00	100,00%

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2016

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Frais de fonctionnement (eau, gaz, électricité, assurances, honoraires de gestion)	711,00	2,04%
Fournitures de bureau et petit matériel	365,00	1,04%
Frais postaux et télécommunications	717,00	2,05%
entretien et maintenance	927,00	2,65%
DOCUMENTATION	211,00	0,60%
Transports et déplacements	222,00	0,64%
Réceptions	1 247,00	3,57%
FRAIS DE PERSONNEL	28 189,00	80,68%
Prestations permanences juridiques	2 349,00	6,72%
Total	34 938,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
RESSOURCES PROPRES	7 938,00	22,72%
ACSE	12 000,00	34,35%
Région IDF	15 000,00	42,93%
Total	34 938,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2014	15 000,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (informations en cours de consolidation) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2011	Programmes triennaux destinés aux personnes en situation de handicap, personnes âgées, personnes en grande précarité et situation d'exclusion, gens du voyage	46 000,00 €

2012	Soutien régional en faveur de la lutte contre les discriminations en fonctionnement	12 341,00 €
2012	Programmes triennaux destinés aux personnes en situation de handicap, personnes âgées, personnes en grande précarité et situation d'exclusion, gens du voyage	40 000,00 €
2013	Programmes triennaux destinés aux personnes en situation de handicap, personnes âgées, personnes en grande précarité et situation d'exclusion, gens du voyage	40 000,00 €
	Montant total	138 341,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14003487

Commission Permanente du 18 juin 2014

Objet : CONTRAT TERRITORIAL DE L'ACCESSIBILITE CULTURELLE (ANNEE 1/TRIENNAL)

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable	72 800,00 €	48,08 %	35 000,00 €
	Montant Total de la subvention		35 000,00 €

Imputation budgétaire : 930-021-6574-102005-300
10200504- Lutte contre les discriminations

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : CEMAFORRE CENTRE D'ETUDES DES
MEDIATEURS ARTISTIQUES FORMATION
RECHERCHE

Adresse administrative : 115 RUE DE MENILMONTANT
75020 PARIS

Statut Juridique : Association

Représentant : Monsieur André FERTIER, Président

Objet : Développer et promouvoir l'accès aux loisirs, à la culture, au sport et au tourisme pour tous, et tout particulièrement pour les personnes en difficulté pour des raisons sociales, culturelles, de santé ou de handicap (moteur, sensoriel ou mental).

Date de publication au JO : 19 mars 1985

N° SIRET : 39166471100069

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Soutien régional en faveur de la lutte contre les discriminations en fonctionnement

Date prévisionnelle de début de projet : 2 avril 2014

Date prévisionnelle de fin de projet : 31 mars 2017

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Compte tenu des délais d'instruction des dossiers de la Région et de l'intérêt de ce projet, l'action sera partiellement engagée avant l'attribution de la subvention par la commission permanente.

Objectifs :

Objectif principal :

Lutter contre les discriminations dans l'accès aux loisirs et à la culture pour les personnes en situation de handicap (tout âge, tout handicap), les personnes âgées en perte d'autonomie.

Objectifs secondaires :

Susciter une prise de conscience sur ces types de discriminations, très peu dénoncés, aux effets destructeurs pour ceux qui les subissent, et promouvoir une politique culturelle équitable.

Objectifs opérationnels :

Organiser une campagne de sensibilisation, et promouvoir un dispositif, le Contrat Territorial de l'Accessibilité Culturelle, cadre général de conventionnement entre les structures sociales, sanitaires et médico-sociales et les services et organismes culturels publics et privés des loisirs et de la culture.

Description :

Le programme d'actions présenté par Cemaforre s'appuie sur ces discriminations relevées à plusieurs niveaux.

- Etat et collectivités :

- Discriminations fondées sur le handicap, l'âge, l'état de santé et le lieu de vie par des transferts de responsabilités des professionnels de la culture vers des professionnels médicaux, paramédicaux, sociaux et des bénévoles.

- Discriminations liées au territoire et au lieu de vie par une disparité des dotations budgétaires et des projets culturels, des Agences Régionales de Santé (ARS) et des institutions sanitaires, médico-sociales, pénitentiaires et sociales.

- Inégalités de traitement pour l'accès aux emplois artistiques et culturels, de par la faible mobilisation des dispositifs de soutien à l'emploi pour ce secteur d'activité, ainsi 10 Etablissements et Services d'Aide par le Travail (ESAT), artistiques et culturels sur un total de 1500 ESAT.

- Services publics culturels :

- Discriminations directes et indirectes fondées sur le handicap, l'âge, l'état de santé et le lieu de vie, par l'absence ou le manque de prestations accessibles des lieux et services publics des loisirs et de la culture.

- Floraison « d'ateliers artistiques ghettoïsants » (dédiés spécifiquement aux personnes en situation de handicap) au sein des lieux culturels.

- Etablissements et services sociaux, sanitaires et médico-sociaux, pénitentiaires :

Discriminations directes et indirectes fondées sur le handicap, l'âge, l'état de santé, le lieu de vie:

- par des transferts de responsabilités des professionnels de la culture vers des professionnels médicaux, paramédicaux, sociaux et des bénévoles,
- par les prévalences du projet de soin sur le projet de vie, du cadre institutionnel sur les droits culturels.

Ils peuvent générer des conséquences très graves en termes d'isolement, d'exclusion, de mise en danger de la santé, voire mettre en péril la vie, des individus concernés, et aussi représenter une nuisance considérable pour leur entourage, la société, la cité. Priver des citoyens de leur accès à la vie culturelle c'est aussi les empêcher de contribuer à son enrichissement pour tous.

Pour lutter contre ces discriminations, ces processus, absents du débat public, doivent être explicités et dénoncés. Cemaforre propose un plan d'action comportant deux volets: une campagne de sensibilisation et la promotion d'un dispositif pour une politique culturelle équitable : le Contrat Territorial de l'Accessibilité Culturelle.

Celui-ci vise la mise en place d'un cadre général de conventionnements pérennes entre les structures sociales, sanitaires et médico-sociales et les services et organismes culturels publics et privés des loisirs et de la culture. Le dispositif inclut, pour son fonctionnement, la mise en place d'un comité de pilotage (suivi et coordination des actions), d'un conseil territorial (instance de concertation et de propositions) et la participation des autorités représentant la Préfecture, la commune, le département, la région... selon le territoire d'implantation.

Le Contrat Territorial de l'Accessibilité Culturelle favorise le respect des exigences constitutionnelles sur l'accès aux services publics et sur les droits culturels, le respect de la loi handicap de 2005 pour l'accessibilité des activités des Etablissements Recevant du Public (ERP), de la loi de 2008 sur les discriminations et de la Convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées (article 30 sur les droits culturels), une cohésion sociale.

Déroulement :

Inscription du programme dans un plan triennal.

Année 1 : campagne d'information et de sensibilisation de l'ensemble des Franciliennes et Franciliens et opérateurs concernés sur ces discriminations dans l'accès à la culture.

- Communication sur les discriminations dans l'accès des personnes handicapées, des personnes âgées en perte d'autonomie aux loisirs et à la culture, diffusion sur les réseaux sociaux...

- Mise en place d'une équipe et testing au regard de la diversité des handicaps et des pratiques artistiques et culturelles

- Elaboration d'outils (affiche, livret numérique français-anglais, clip de communication)

- Création d'une rubrique pour la formation et la sensibilisation sur la thématique, gratuite en ligne, sur le portail internet de l'accessibilité culturelle animé par Cemaforre

- Organisation de rencontres d'acteurs sur la thématique

->Introduction dans le débat public des discriminations culturelles de ces populations, mobilisation d'acteurs des secteurs culturel, sanitaire, social, médico-social, des collectivités, recueil de cas de discriminations et de bonnes pratiques en terme de lutte.

Année 2 : poursuite de la campagne, et étude sur les conditions de mise en œuvre du Contrat territorial de l'accessibilité culturelle avec une approche sur des territoires volontaires

- Etude sur les conditions de mise en œuvre du Contrat territorial de l'accessibilité culturelle (Ctac) avec une approche sur des territoires volontaires (nb : plusieurs élus d'arrondissements parisiens ont exprimé leur intérêt et donné un accord de principe sur ce projet)

- Elaboration d'outils du type guide de mise en œuvre du Ctac

- Mobilisation des structures associées de la Région Ile-de-France (Conseil consultatif du handicap, Conseil régional des Jeunes, le Motif, Arcadi, Ariam, Comité régional du tourisme, etc.) pour l'organisation des Assises régionales de l'accessibilité culturelle avec un axe européen

- Mise en place d'un service pour l'accompagnement des personnes en situation de handicap discriminées dans l'accès à la culture

-> Engagement et définition de partenariat avec des territoires volontaires (Ctac) - Emergence de coopérations intersectorielles (établissements sociaux, sanitaires, médico-sociaux/culturels et de loisirs)

Année 3 : poursuite de la campagne, et mise en œuvre du Contrat territorial de l'accessibilité culturelle sur des territoires volontaires.

Partenaires pressentis du projet :

Région Ile-de-France et structures associées, Ville de Paris, Ministères de la Culture, des affaires sociales, de la jeunesse et éducation populaire, Cnsa ...

Associations de personnes handicapées et de personnes âgées en perte d'autonomie, d'usagers et leurs familles, structures culturelles et de loisirs, sociales, sanitaires, médico-sociales, Ligue des Droits de l'Homme, Défenseur des Droits

- Sensibilisation, formation et accompagnement d'acteurs franciliens sur les territoires retenus du Contrat territorial de l'accessibilité Culturelle
- Elaboration d'outils du type conventionnements pour cette mise en œuvre
- 2è édition des Assises régionales de l'accessibilité culturelle

Méthode d'évaluation envisagée :

Enquêtes d'évaluation sur les représentations auprès des acteurs sensibilisés, accompagnés, et leurs actions engagées

Modes et critères d'évaluation du projet / programme :

Priorité accordée à la qualité des démarches partenariales et leur inscription dans la durabilité, gage de réussite du programme

Moyens mis en œuvre :

Moyens humains

Salariés de l'association : 2 ETP

Intervenant-e-s extérieur-e-s : vacataires et prestataires de services

Bénévoles : 10

Moyens matériels et équipement :

Prestations de service : agence de communication (web, graphiste, print), matériel de testing (mini caméra, micro, enregistreur), de mise en accessibilité de documentation, fournitures diverses.

- Mise à disposition : locaux de l'association (non accessible aux personnes en situation de handicap), salle de réunions ; matériel bureautique (ordinateurs, photocopieurs...).

Intérêt régional :

Lutte contre les discriminations et promotion de l'égalité réelle dans l'accès aux droits culturels, approche globale et transversale pour une démarche innovante dans le secteur culture-handicap-âge/autonomie, coopération en transversalité entre les structures associées du Conseil Régional Ile-de-France, un rayonnement francilien et au plan européen.

Public(s) cible(s) :

PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP (TOUT HANDICAP, TOUT AGE) – PERSONNES AGEES EN PERTE D'AUTONOMIE - PERSONNES HOSPITALISEES – PARTICULIERS – FAMILLES – BENEVOLES – PROFESSIONNELS – ELUS

Nombre : Pour la campagne de communication : des milliers; Pour les assises : près de 300 ; Pour le Contrat Territorial de l'Accessibilité Culturelle : 3000.

200.000 personnes en situation de handicap destinataires en Ile-de-France plus les personnes âgées en perte d'autonomie.

Localisation géographique :

- REGION ILE DE FRANCE

Contrat Particulier : Hors CPRD**CPER :** Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2014

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Frais de personnel (conception, suivi, coordination, réalisation) permanent (1,5 ETP)	48 500,00	66,62%
Frais de personnel : testing	3 500,00	4,81%
Frais de personnel :vacataires (juriste, experts, socio, politique...)	5 000,00	6,87%
Prestataire identité visuelle (graphisme design maquettes, mise en page ...) des supports de com	1 600,00	2,20%
Développement, traitement de pages internet, retraitement d'images et son	1 600,00	2,20%
édition papier, numérique	1 500,00	2,06%
Insertion et/ou achat d'espace media	500,00	0,69%
Frais de mise en accessibilité	1 500,00	2,06%
transport, déplacement, mission, reception	500,00	0,69%
frais téléphone, internet, electricité, copieur, copies	1 800,00	2,47%
Frais de locaux	5 500,00	7,55%
fournitures diverses, documentation, réalisation de dossiers	500,00	0,69%
ASSURANCE	800,00	1,10%
Total	72 800,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
RESSOURCES PROPRES	2 800,00	3,85%
Ministères de la Culture, des affaires sociales	18 000,00	24,73%
Région ILe-de-France	35 000,00	48,08%
VILLE DE PARIS	17 000,00	23,35%
Total	72 800,00	100,00%

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2015

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Prestations extérieures (postes communication, internet, outils)	12 000,00	16,67%
- Transport et déplacement	1 000,00	1,39%
- Personnels spécifiques (salariés 2ETP)	55 000,00	76,39%
- Administration / logistique	4 000,00	5,56%
Total	72 000,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
RESSOURCES PROPRES	2 000,00	2,78%
Ministère de la Culture	18 000,00	25,00%
Région Ile De France	35 000,00	48,61%
VILLE DE PARIS	17 000,00	23,61%
Total	72 000,00	100,00%

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2016

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
- Prestations extérieures (postes communication, internet, outils)	12 000,00	16,67%
- Transport et déplacement	1 000,00	1,39%
- Personnels spécifiques (salariés 2ETP)	55 000,00	76,39%
- Administration / logistique	4 000,00	5,56%
Total	72 000,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
RESSOURCES PROPRES	2 000,00	2,78%
Ministère de la Culture, des affaires sociales	18 000,00	25,00%
Région Ile De France	35 000,00	48,61%
VILLE DE PARIS	17 000,00	23,61%
Total	72 000,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2014	35 000,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (informations en cours de consolidation) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2011	Programmes triennaux destinés aux personnes en situation de handicap, personnes âgées, personnes en grande précarité et situation d'exclusion, gens du voyage	30 000,00 €
2012	Programmes triennaux destinés aux personnes en situation de handicap, personnes âgées, personnes en grande précarité et situation d'exclusion, gens du voyage	30 000,00 €
2013	Programmes triennaux destinés aux personnes en situation de handicap, personnes âgées, personnes en grande précarité et situation d'exclusion, gens du voyage	30 000,00 €
	Montant total	90 000,00 €

3. ANNEXE N°3 A LA DELIBERATION : Nouvelle convention-type

CONVENTION N° ANNUELLE/BIENNALE/TRIENNALE

« Soutien régional en faveur de la lutte contre les discriminations en fonctionnement »
Ou
« Soutien régional en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes »
(sera adapté suivant le dispositif)

Entre

La Région Île-de-France dont le siège est situé au 33, rue Barbet de Jouy, 75007 Paris, représentée par son Président, Monsieur Jean-Paul HUCHON,
En vertu de la délibération N° CPXXXXX du XXX,
ci-après dénommée « la Région »

d'une part,

et

Le bénéficiaire dénommé : XXXX
dont le statut juridique est : XXXX
N° SIRET : XXXX
Code APE : XXX
dont le siège social est situé au : XXXX
ayant pour représentant XXXX
ci-après dénommé « le bénéficiaire »

d'autre part,

PREAMBULE :

Le bénéficiaire a sollicité la Région afin d'obtenir son soutien financier au titre du dispositif « Soutien régional en faveur de la lutte contre les discriminations en fonctionnement » ou « Soutien régional en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes » (sera adapté suivant le dispositif) adopté par délibération de l'Assemblée délibérante n° CR12-12 du 16 février 2012.

L'attribution par la Région d'une subvention et son versement se font dans le respect des règles fixées par son règlement budgétaire et financier approuvé par délibération du Conseil Régional n° CR 33-10 du 17 juin 2010 et des conditions suivantes.

Les conventions pluriannuelles participent au soutien de programmes biennaux ou triennaux eux même décomposés en projets/actions annuels.

L'ensemble des modalités ci-dessous s'entendent par projet/action.

Les conventions pluriannuelles participent au soutien de programmes biennaux ou triennaux eux même décomposés en projets/actions annuels. L'ensemble des modalités ci-dessous s'entendent par projet/action. Le présent dispositif est soumis à la réglementation européenne en matière d'aide d'état : Règlement (UE) n°1407/2013 de la Commission européenne du 18 décembre 2013 relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides de minimis (JOUE L 352/1 du 24/12/13) ou règlement (UE) n°360/2012 de la Commission européenne du 25 avril 2012 relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides de minimis accordées à des entreprises fournissant des services d'intérêt économique général (JOUE L 114/8 du 26 avril 2012).

ARTICLE 1 : OBJET DE LA CONVENTION

Par délibération N° CP XXXX du XXXX, la Région Île-de-France a décidé de soutenir XXXXXXXX pour la réalisation de l'action suivante dont le descriptif complet figure dans l'annexe dénommée « fiche projet » de la présente convention : XXXX (référence dossier n° XXXX).

(La formule ci-dessous sera adaptée automatiquement suivant le dispositif)

Si financement au titre du dispositif « Soutien régional en faveur de la lutte contre les discriminations en fonctionnement » :

Dans cet objectif, elle accorde au bénéficiaire une subvention correspondant à

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable	XXXX €	XXXX %	XXXX €

Si financement au titre du dispositif « Soutien régional en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes » :

Dans cet objectif, elle accorde au bénéficiaire une subvention correspondant à XXX % de la dépense subventionnable dont le montant prévisionnel s'élève à XXX €, soit un montant maximum de subvention de XXXX €.

Le plan de financement prévisionnel de l'opération, précisant les montants HT et/ou TTC, est détaillé dans l'annexe dénommée « fiche projet » de la présente convention.

ARTICLE 2 : OBLIGATIONS DU BENEFICIAIRE

ARTICLE 2.1 : OBLIGATIONS RELATIVES AU PROJET SUBVENTIONNE

Le bénéficiaire s'engage à réaliser, à son initiative et sous sa responsabilité, le projet dont le contenu est précisé dans l'annexe dénommée « fiche projet ».

ARTICLE 2.2 : OBLIGATIONS ADMINISTRATIVES ET COMPTABLES

Le bénéficiaire s'engage à :

Informers la Région dans les deux mois de la survenance de l'évènement, par écrit et documents à l'appui, de toute modification survenue dans son organisation : changements de personnes chargées d'une part des instances de décision et d'autre part de l'administration, nouveaux établissements fondés, changement d'adresse du siège social, nom et coordonnées de la ou des personnes chargées de certifier les comptes, changement de domiciliation bancaire.

Informers la Région des autres participations financières attribuées en cours d'exécution de la présente convention et relatives à l'objet de cette dernière.

Informers la Région par écrit, documents à l'appui, de toutes difficultés liées à sa situation juridique ou financière susceptible de perturber la bonne exécution de ses engagements dans la présente convention.

Conservers pendant dix ans les documents comptables et les pièces justificatives.

Faciliter tout contrôle par la Région, ou par toute personne habilitée à cet effet, sur pièces ou sur place, de la réalisation des actions et de l'emploi des fonds notamment par l'accès aux documents administratifs et comptables ainsi qu'à toutes pièces justificatives.

Tenir une comptabilité analytique relative au projet subventionné.

Convention pluriannuelle : avant la mise œuvre des années 2 ou 3 du programme soutenu, la Région vérifiera que lesdites informations lui ont bien été communiquées.

ARTICLE 2.3 : OBLIGATIONS EN MATIERE DE COMMUNICATION

Afin de participer à la notoriété et à la lisibilité de l'action de la Région Île-de-France, le bénéficiaire s'engage à faire apparaître la contribution régionale pour toutes les actions de communication liées à l'objet de la présente convention.

L'information relative à ce soutien prend la forme de la mention « action financée par la Région Île-de-France » et de l'apposition du logo régional conformément à la charte graphique régionale.

Le bénéficiaire autorise à titre gracieux la Région à utiliser les résultats du projet subventionné (publications y compris photographiques, communication à des tiers...) à des fins de communication relative à l'action régionale. La Région ne revendique aucun droit de propriété intellectuelle sur le projet. Toute utilisation ou exploitation commerciale du projet par la Région est interdite.

La présence du logotype de la Région est obligatoire, en 1ère de couverture ou en page de garde, sur tous les supports de promotion, d'information, de publicité et de communication. Les correspondances, notamment celles vis-à-vis des bénéficiaires de l'objet de la convention, indiquent explicitement l'implication de la Région. Concernant les sites web, la mention et le logotype sont positionnés en page d'accueil et font l'objet d'un lien avec le site institutionnel de la Région Ile-de-France.

Tous les événements de relations publiques ou opérations de médiatisation liés à l'exécution de la présente convention font expressément référence à l'implication de la Région selon les règles définies ci-dessus. De même, le co-contractant s'engage à coopérer à la bonne réalisation de toutes les actions de communication, liées à l'exécution de la présente convention, décidées par l'institution régionale.

Mutualisation des expériences et mise en réseau des acteurs : le bénéficiaire de la convention s'engage à mutualiser son expérience. Cette volonté de mise en réseau pourra s'exprimer de différente manière :

1. Organisation d'événements ponctuels de restitution / mutualisation des projets soutenus, éventuellement co-construits en tout ou partie avec la Région.
2. contribution à l'amélioration du site internet collaboratif «projets-citoyens»; outil de valorisation et de partage des projets et démarches de citoyenneté en Île-de-France.

(La formule ci-dessous ne sera indiquée que si les conditions sont remplies)

Dans la mesure où le taux d'intervention financière de la Région est égal ou dépasse 50 % du budget total de l'opération, la taille du logotype régional est proportionnellement supérieure à celle des autres co-financeurs.

Les services concernés de la Région sont chargés de contrôler la bonne réalisation des obligations ci-dessus et de conseiller le bénéficiaire dans sa démarche.

ARTICLE 3 : DISPOSITIONS FINANCIERES

ARTICLE 3.1 : CADUCITE

Si à l'expiration d'un délai de 1 an à compter de la date d'attribution de la subvention par l'assemblée délibérante, le bénéficiaire n'a pas transmis à l'administration régionale de demande de versement, la subvention devient caduque et est annulée. Ce délai peut être exceptionnellement prolongé de 1 an par décision du Président, si le bénéficiaire établit, avant l'expiration du délai mentionné ci-avant, que les retards dans le démarrage de l'opération ne lui sont pas imputables.

A compter de la date de première demande de versement, le bénéficiaire dispose d'un délai maximum de 3 années pour présenter le solde de l'opération. A défaut, le reliquat de la subvention non versé est caduc.

ARTICLE 3.2 : MODALITES DE VERSEMENT

Le versement de la subvention régionale est effectué sur demande du bénéficiaire.

Chaque demande de versement de subvention est complétée, datée et signée par le représentant légal du bénéficiaire qui certifie la réalité de la dépense et son affectation à l'action subventionnée. Elle est revêtue du nom et de la qualité du signataire, et le cas échéant, du cachet de l'organisme.

ARTICLE 3.2.1: VERSEMENT D'AVANCES

Le bénéficiaire peut effectuer une demande d'avance à valoir sur les paiements prévus en proportion du taux de la subvention, s'il justifie ne pas disposer de trésorerie. Toutefois les paiements prévus ne peuvent être pris en compte que dans la limite de 40 % du montant de la subvention.

(La formule ci-dessous ne sera indiquée que si le bénéficiaire est une personne morale de droit privé)

Pour les personnes morales de droit privé, le besoin de trésorerie doit être démontré par la présentation d'un plan de trésorerie daté et signé par le représentant légal. Il est revêtu du nom et de la qualité du signataire, et le cas échéant, du cachet de l'organisme.

ARTICLE 3.2.2 : VERSEMENT D'ACOMPTES

Le bénéficiaire peut demander le versement d'acomptes à valoir sur les paiements déjà effectués, en proportion du taux de la subvention, et dans la limite de 80 % du montant total de la subvention prévisionnelle.

Pour les subventions inférieures ou égales à 10 000 €, la subvention fait l'objet d'un versement en une fois sur demande du bénéficiaire après notification d'attribution de la subvention. Le bénéficiaire est tenu de produire les pièces demandées dans le cadre du versement du solde (article 3.2.3 de la présente convention) dès l'achèvement de l'action. A défaut, il devra reverser à la Région le montant de la subvention versée.

(La formule ci-dessous ne sera indiquée que si le bénéficiaire est une personne morale de droit privé)

Pour les personnes morales de droit privé, le versement unique est possible si l'organisme justifie ne pas disposer de trésorerie. Le besoin de trésorerie doit être démontré par la présentation d'un plan de trésorerie débutant à la date de la demande, daté et signé par le représentant légal et complété du cachet de l'organisme.

Dans le cas d'une demande d'acompte, un état récapitulatif des dépenses doit impérativement être produit. Il précise notamment les références, dates et montants des factures, marchés ou actes payés au titre de l'action, le nom du fournisseur et la nature exacte des prestations réalisées. Cet état récapitulatif est daté, signé par le représentant légal du bénéficiaire et revêtu du nom et de la qualité du signataire, et le cas échéant, du cachet de l'organisme.

Le cumul des avances et acomptes ne peut excéder 80 % du montant prévisionnel de la subvention.

ARTICLE 3.2.3 : VERSEMENT DU SOLDE

La subvention ne peut être versée en totalité qu'après justification par le bénéficiaire de l'achèvement et du paiement complet de l'action subventionnée.

(La formule ci-dessous sera automatiquement adaptée suivant le profil du bénéficiaire)

Pour les personnes morales de droit privé, le versement du solde est subordonné à la production des documents suivants :

- un état récapitulatif des dépenses qui précise notamment les références, dates et montants des factures, marchés ou actes payés au titre de l'action, le nom du fournisseur et la nature exacte des prestations réalisées. Cet état récapitulatif est daté et signé par le représentant légal du bénéficiaire et revêtu du nom et de la qualité du signataire, et le cas échéant, du cachet de l'organisme,
- un compte rendu financier de l'action spécifique subventionnée. Ce document comporte la signature du représentant légal du bénéficiaire. La signature de l'expert-comptable ou du commissaire aux comptes est requise lorsque l'organisme en est doté ou si les dispositions légales le prévoient, à défaut elle est remplacée par celle du trésorier de l'organisme subventionné.

OU

Pour les personnes morales de droit public, le versement du solde est subordonné à la production d'un état récapitulatif des dépenses qui précise notamment les références, dates et montants des factures, marchés ou actes payés au titre de l'action, le nom du fournisseur et la nature exacte des prestations réalisées. Cet état récapitulatif daté et signé par le représentant légal du bénéficiaire, revêtu du nom et de la qualité du signataire, et le cas échéant, du cachet de l'organisme, doit comporter en outre la signature du comptable public qui certifie la prise en charge des dépenses dans sa comptabilité ainsi que leur règlement.

En complément, un bilan qualitatif de l'action/du projet qui fait l'objet de la subvention est exigé. Rappel : Pour les conventions pluriannuelles, les dispositions financières s'appliquent annuellement.

Le comptable assignataire est le Directeur Régional des Finances Publiques d'Île-de-France et du Département de Paris.

ARTICLE 3.3 : REVISION DU MONTANT SUBVENTIONNE

Dans le cas où la dépense réelle engagée par le bénéficiaire s'avère inférieure au montant total initialement prévu, la subvention régionale attribuée peut être révisée en proportion du niveau d'exécution constaté, par application du taux indiqué à l'article 1 de la présente convention. Elle fait l'objet d'un versement au prorata de la dépense réalisée, effectivement justifiée, voire d'un reversement à la Région en cas de trop perçu.

Les avances perçues par le bénéficiaire et pour lesquelles ce dernier n'a pas produit les pièces justificatives mentionnées au 3.2 (versement du solde) dans le délai de 3 années indiqué à l'article 3.1 de la présente convention donnent lieu à l'émission d'un titre de recettes par la Région.

ARTICLE 3.4 : ELIGIBILITE DES DEPENSES SUBVENTIONNABLES

Les dépenses subventionnables sont prises en compte à compter du XXXX et jusqu'à la date de la demande de versement du solde ou jusqu'à la date d'application des règles de caducité de la subvention figurant à l'article 3.1 de la présente convention.

ARTICLE 4 : DATE D'EFFET ET DUREE DE LA CONVENTION

La présente convention prend effet à compter de la date d'attribution par l'assemblée régionale de la subvention au bénéficiaire, à savoir le XXXX.

Elle prend fin lors du versement du solde de la subvention régionale (ou solde de la subvention de la dernière année d'exécution du programme pour une convention pluriannuelle) ou à défaut par application des règles de caducité de la subvention figurant à l'article 3.1 de la présente convention.

Convention pluriannuelle : Les années 2 et 3 des programmes doivent obligatoirement faire l'objet de la signature d'un avenant qui fixera le montant de la subvention de l'action N+1 ou N+2 validé par la commission permanente. Le projet/action de l'année écoulée devra être soldé selon les modalités prévues par la convention avant toute continuité du programme.

ARTICLE 5 : RESILIATION DE LA CONVENTION

La Région peut prononcer la résiliation de la présente convention pour motif d'intérêt général. Cette résiliation prend effet au terme du délai, qui ne peut être inférieur à quinze jours, indiqué par la décision notifiée par courrier envoyé en recommandé avec demande d'avis de réception postal par la Région.

La Région peut en outre prononcer la résiliation en cas d'inexécution d'une ou plusieurs de ses obligations par le bénéficiaire de l'aide régionale. Dans ce cas, la Région adresse au bénéficiaire une mise en demeure de remplir les obligations inexécutées dans un délai fixé. Si, au terme de ce délai, les obligations mentionnées dans la mise en demeure restent en tout ou partie inexécutées, la Région adresse au bénéficiaire la décision de résiliation. Cette décision prend effet à la date de réception de la lettre recommandée avec avis de réception notifiant la décision, sauf s'il en est disposé autrement par cette décision.

Dans tous les cas, les parties sont tenues d'exécuter les obligations résultant de la présente convention jusqu'à la date de prise d'effet de la résiliation. La résiliation prononcée en application du présent article n'ouvre droit à aucune indemnisation du bénéficiaire par la Région.

La résiliation de la convention implique la réalisation d'un arrêté définitif des comptes, et la restitution de tout ou partie de la subvention versée par la Région.

ARTICLE 6 : RESTITUTION DE LA SUBVENTION

La Région se réserve le droit d'exiger la restitution de tout ou partie de la subvention versée au regard de la qualité des actions réalisées.

La Région se réserve le droit d'exiger la restitution de l'intégralité de la subvention versée en cas d'absence de production par le bénéficiaire du compte rendu financier de l'action subventionnée.

Avant toute demande de restitution de tout ou partie de la subvention, le bénéficiaire est invité à présenter ses observations écrites sur les conditions d'exécution du projet subventionné et le cas échéant, sur sa demande, ses observations orales dans un délai de quinze jours.

Tous les frais engagés par la Région pour recouvrer les sommes dues par le bénéficiaire sont à la charge de ce dernier.

ARTICLE 7 : MODIFICATION DE LA CONVENTION

Toute modification de la convention fait l'objet d'un avenant dont la signature est autorisée par l'assemblée délibérante régionale.

ARTICLE 8 : PIÈCES CONTRACTUELLES

Les pièces contractuelles comprennent la convention proprement dite et l'annexe dénommée « fiche projet » adoptée par délibération N° XXXX du XXXX.

Fait à Paris en 2 exemplaires originaux

Le

Le Président
du Conseil Régional d'Île-de-France

Le

Le bénéficiaire
XXXX